GLOSSAIRE

DU

VENDOMOIS

PAR

Paul MARTELLIÈRE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU VENDÔMOIS



ORLÉANS
HERLUISON, ÉDITEUR
RUE JEANNE-D'ARC, 17

VENDOME
RIPÉ, LIBRAIRE
RUE POTERIE, 15

1893

GLOSSAIRE

DU

VENDOMOIS

IMP. GEORGES JACOB, ORLÉANS.

GLOSSAIRE

DU

VENDOMOIS

PAR

Paul MARTELLIÈRE

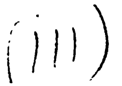
PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU VENDÔMOIS



ORLÉANS
HERLUISON, ÉDITEUR
RUE JEANNE-D'ARC, 17

VENDOME
RIPÉ, LIBRAIRE
RUE POTERIE, 15

1893



AVANT-PROPOS

Le travail que nous présentons aujourd'hui au public n'est pas exclusivement le résultat de nos recherches personnelles. Avant nous déjà plusieurs de nos compatriotes avaient recueilli un certain nombre d'expressions populaires qui tendent de plus en plus à disparaître. M. Boucher, bibliothécaire de la ville, avait commencé ce travail. M. Charles Chautard avait aussi noté un certain nombre d'expressions.

Un modeste fonctionnaire, M. Florentin Lebarbier, étranger au pays, avait, en 1870, commencé un glossaire du langage vendômois, mais son travail, fait avec soin, était forcément incomplet. M. Neilz, vigneron à Lubidé, commune de Vendôme, connu par de nombreux travaux publiés par la Société archéologique du Vendômois, mieux placé que personne pour connaître le langage de la campagne, avait fait un recueil assez complet, mais sans aucun ordre. D'accord avec lui, M. Louis Martellière avait commencé à classer ces nombreux matériaux. Mais la mort ne leur permit pas de conduire à bonne fin l'œuvre par eux entreprise.

Nous avons pu centraliser les documents dont nous venons de parler et nous tentons de les présenter sous forme de glossaire, en essayant de leur donner la forme la moins aride (1). M. Neilz dans son travail, professant un léger mépris pour l'étymologie, se contentait de donner l'orthographe phonétique des nombreux vocables qu'il avait recueillis. Mais nous avons remarqué que le plus grand nombre de ces termes se retrouvent dans l'ancien français du XIIIe au XVIe siècle ; nous avons donc cru devoir admettre l'orthographe de l'ancienne langue d'oil ; nous avons pensé qu'il serait intéressant d'en donner les étymologies généralement admises, et nous en avons recherché quelques-unes qui paraissent avoir échappé aux philologues (2).

Quant aux citations, nous avons le plus souvent choisi nos exemples dans Ronsard, le poète Vendômois, Rémy Belleau, le poète du Perche, et Joachim du Bellay, dont la famille se rattachait intimement à notre pays et

(1) Nous devons adresser nos sincères remercîments aux membres de la Société archéologique du Vendômois, MM. de Trémault, Colas et Rabouin, qui ont bien voulu nous fournir des matériaux et revoir notre travail ; M. Nouel s'est spécialement occupé des termes concernant l'histoire naturelle. Mme de Ségogne, originaire de Vendôme et habitant aujourd'hui le Perche, nous a aussi fourni de précieux documents sur le langage percheron.

(2) Que le lecteur se rassure, nous ne ferons pas remonter l'origine des mots jusqu'au sanscrit par une excellente raison, c'est que nous n'en savons pas le premier mot; nous nous arrêterons le plus souvent au latin. Quand nous disons le latin, nous n'entendons pas parler de la langue de Cicéron ou d'Horace, mais bien du bas latin, tel que le parlaient les armées romaines, les fonctionnaires de l'empire et les marchands obligés, pour se faire comprendre, d'employer au milieu de mots latins une foule de termes latinisés, sorte de langage passablement barbare et étrange, composé de mots de toutes nations et qui devait être analogue au Sabir que parlent et comprennent tous les marins et les portefaix de la Méditerrannée depuis Marseille jusqu'à Smyrne.

possédait à Vendôme une maison, l'hôtel du Bellay, connu aujourd'hui sous le nom d'hôtel du Saillant. On remarquera dans le glossaire un certain nombre de termes exclusivement propres à la localité ; ce ne sera pas la partie la moins intéressante pour nos compatriotes.

Le lecteur pourra se convaincre qu'on parle encore, dans nos campagnes, la langue du *Roman de la Rose* et celle de Rabelais.

Les Vendômois parlaient le français le plus pur, c'est-à-dire le dialecte de l'Ile-de-France, cette belle langue qui devint bientôt le langage officiel et littéraire, telle qu'elle se parlait du XIIIe au XVIe siècle. A partir de cette époque, les savants, ou, pour mieux dire, les pédants, sous prétexte d'érudition, chargèrent le langage d'un nombre considérable de mots tirés du grec ou du latin, barbarismes inventés de la façon la plus maladroite. Ronsard lui-même, après avoir sacrifié au mauvais goût de l'époque, regrettait amèrement dans sa vieillesse l'invasion des termes pédants et le bannissement de tant de mots élégants, poétiques et harmonieux.

« Vaudrait mieux, disait-il, comme un bon bourgeois ou citoyen, rechercher et faire lexicon des vieils mots d'Artus, Lancelot ou Gauvin, ou commenter le *Romant de la Rose*, que s'amuser à je ne scay quelle grammaire latine qui a passé son temps. »

« Mes enfans, disait-il encore aux jeunes gens qui l'écoutaient, deffendez vostre mère de ceux qui veulent faire servante une damoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont françois naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le françois, comme *tenue*, *dorne* (tablier), *bouger* et autres de telle sorte. Je vous recommande par testamment que vous ne laissiez

perdre ces vieux termes, que vous les emploiez et deffendiez hardiment contre des maraux qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est écorché du latin et de l'italien et qui aiment mieux dire collauder, contemner, blasonner que louer, mépriser et blâmer. »

Le Vendômois, c'est-à-dire l'habitant de la vallée du Loir, depuis Châteaudun jusqu'au château du Loir, parle le dialecte de l'Ile-de-France; mais si nous nous éloignons vers le nord-ouest de l'arrondissement, dans les cantons de Droué, Mondoubleau et une partie de celui de Savigny, qui forment la contrée connue sous le nom de Perche-Gouet, nous remarquons que le langage, soit comme termes, soit comme flexions et intonations, se rapproche bien plus du patois normand. Dans la Beauce, au contraire, nous trouvons certaines locutions employées plus spécialement dans l'Orléanais; nous indiquerons dans le corps de l'ouvrage les expressions propres à ces différentes localités par la mention de *Perche* et *Beauce*.

On répète volontiers que le peuple corrompt et écorche le français. C'est une erreur. Nos paysans ont soigneusement conservé la langue telle qu'elle se parlait encore au siècle dernier; nous disons telle qu'on la parlait, et non telle qu'on l'écrivait; le peuple, qui lisait peu, n'avait pas adopté la langue des lettrés, mais avait gardé l'ancien idiome. Si quelques mots sont écorchés, cela se remarque seulement dans les mots de formation savante, termes forgés sans aucun souci du génie de la langue. Le peuple prononce le plus souvent ces expressions telles qu'elles devraient l'être si elles s'étaient formées naturellement, insistant sur les toniques, supprimant les atones, et rejetant impitoyablement les accumulations de consonnes, si contraires à l'harmonie du français, exemple: *probitère* au lieu de

presbitère. Il écarte encore avec raison les termes nouveaux importés d'Angleterre et que nos gosiers ne peuvent prononcer sans effort. Un grand nombre, du reste, de ces mots sont originaires de l'ancien français et nous reviennent fortement écorchés. Exemple Hall, que les beaux parleurs n'arrivent pas à articuler à la mode anglaise : les uns disent Heul, les autres Hol, au lieu de dire tout simplement le mot français Halle.

Cette conservation de l'ancien français est tellement vraie que si vous lisez un chapitre de Rabelais devant les gens de la campagne (ceux qui n'ont pas passé par l'école), ils vous comprendront de suite, tandis que bien des professeurs de littérature, qui lisent couramment Homère et Cicéron, sont obligés de recourir aux glossaires pour comprendre un auteur du moyen âge ou de la renaissance.

En terminant, nous ne pouvons mieux faire que de citer la conclusion d'un travail de Paul Huot, sur *Le langage des riverains de la Loire :*

« Étudions le langage du peuple, nous ne pouvons qu'y gagner; imitons-le quelquefois dans son énergie, dans sa concision, et n'oublions jamais que l'on risque moins de fatiguer son auditoire en parlant comme un paysan qu'en parlant comme un livre. »

Pithiviers, 1er août 1893.

P. M.

OBSERVATIONS GRAMMATICALES.

Ce glossaire est forcément incomplet ; mais nous croyons cependant avoir réuni la plupart des termes qui donnent à notre parler la physionomie locale. Les vieillards qui le parlaient encore il y a quelques années ont disparu, et avec eux bien des locutions pittoresques ; les souvenirs de notre enfance deviennent de plus en plus lointains, et s'effacent plus ou moins, de sorte que la difficulté de recueillir ces mots augmente de jour en jour. Les instituteurs auraient peut-être pu faire ce genre de travail, mais les *jeunes élèves* fort au courant de la langue de leurs pères se gardent bien d'encourir, avec une réprimande, le profond mépris du maître, et parlent devant lui un français, sinon académique, du moins suffisamment correct, gardant pour leurs jeux la langue locale si décriée (1). Bientôt ils l'oublient au service militaire et dans la fréquentation de l'atelier. La crainte du ridicule leur fait parler le français actuel, mélangé cependant d'argot militaire et de métier.

(1) On peut entendre encore tous les jours, entre les enfants, des conversations du genre de celle-ci :

« Veux-tu jouer quant et moué aux canettes sur l' carroué? — Aga oui. — Nettis mon l' poquet qu'est plein d' bourriers. — Étillons. — J' sais preu, c'est toué qu'es der. — Tu cales de la zibedée et de la méga. — Note de m' boquer. — Chiche à la cagne. — C'est pas du jeu, t'as hogné. — C'est pas vrai, pigeons. — C'est ça, tignolons. — Dartibi, partie finie. — Veux tu rebiller? — C'est ça, recoppons. »

Pour recueillir quelques mots, il faut les saisir au vol, et surtout ne pas les demander ; si vous interrogez un paysan sur le nom local d'un objet, il évitera de vous répondre, croyant que vous voulez vous moquer de lui. C'est ce qui explique les nombreuses lacunes qui existent dans cet essai.

En ce qui concerne la prononciation, nous n'avons pas la prétention de donner tous les vocables qui s'articulent d'une façon plus ou moins différente de celle dite académique ; tout le dictionnaire y passerait. Nous nous bornerons à citer quelques exemples et quelques règles admises, fort inconsciemment du reste, par les habitants du pays.

Voyelles.

A se prononce comme *é* accent aigu, dans le commencement de certains mots. Exemple : écoler (accoler), écoutrer (accoutrer), échever (achever), éfamer (affamer), élumer (allumer), élordir (alourdir), élouette (alouette), épartement (appartement), essemblée (assemblé), éssassin (assassin), étacher (attacher), étrapper (attraper), etc., etc. Cette disposition à substituer l'*é* à l'*a* vient de ce qu'on appelle le principe du moindre effort, c'est-à-dire que l'individu prononce de manière à réduire autant que possible l'effort phonétique, ouvrir le moins possible la bouche, supprimer certaines lettres dures et les remplacer par d'autres exigeant un moindre travail de la bouche ou des cordes vocales.

Cette façon de prononcer *a* en *é* tend de plus en plus à disparaître ; mais au XVI[e] siècle elle était à son apogée. Au siège de Vendôme par Henri IV, un parlementaire vendômois s'était présenté aux avant-postes de l'armée royale et demandait à parler au roi de Navére. — Ouvre la bouche et dis Navarre, reprit l'interlocuteur, qui n'était autre que le roi lui-même.

L'*a* dans le corps des mots garde ordinairement le son ordinaire. Il n'y a que de rares exceptions ; ainsi on dit verlope pour varlope.

Ar, ard, art. Dans une grande partie des mots terminés par

ces finales, l'*r* se supprime, et on ne fait sentir que le son de l'*â* long. Ainsi : renâ (renard), tranchelâ (tranchelard), boulevâ (boulevard), campagnâ (campagnard), etc. Dans les monosyllabes, l'*r* se prononce : on dit lard, car, part ; cependant gars se prononce gâ.

Eau se prononce toujours iau, ex. : iau (eau), biau (beau), nouviau (nouveau), hâmiau (hameau), etc. Au et aux, pluriel des mots en *ail* ou en *al*, se prononcent toujours *o*. Aussi, feu M. Chautard faisait remarquer que les géographes, pour écrire les noms locaux, devraient s'en rapporter à la prononciation du pays. Ainsi les cartes de l'état-major écrivent généralement : le Veau, les Veaux, Bonneveau. Si les rédacteurs avaient fait la moindre attention, ils auraient remarqué que Vau est le pluriel de val, vallon, et que les paysans, qui prononcent un viau au lieu de veau, ne disent jamais les Viaux, ni Bonneviau.

Er se prononce ar dans le corps des mots. Exemple : barger (berger), citarne (citerne), arbe (herbe), marci (merci), parsonne (personne), parsil, suparbe, varte, etc. Mais lorsque la syllabe *er* est finale, elle garde sa prononciation : hyver, clerc, amer, cher, vert. Il en est de même lorsque l'*e* se trouve devant un *r* redoublé. Ainsi : perruquier, perroquet, verre, berrichon, etc.

Eur final se change en *eux* dans tous les mots dont le féminin est en *euse*. Exemple : laboureux, arracheux, batailleux, faucheux, maraudeux, traîneux, etc. Cette prononciation était du reste usitée autrefois ; ainsi, le père Bouhours dit qu'il était de bon ton de son temps, dans le langage familier, de prononcer en *eux* les mots en *eur*, dont le féminin est en *euse*. On disait : le procureux général.

Il y a cependant certains mots du français actuel qui font leur féminin en *eresse*, ou en *ice*, dont la finale se prononce *eux*, mais alors le féminin devient *euse*. Ambassadeux, ambassadeuse ; enchanteux, enchanteuse ; vérificateux, vérificateuse, etc. Il est du reste à remarquer que ces derniers mots sont peu employés, le peuple n'admettant pas volontiers les termes d'origine savante.

L'E muet se supprime presque toujours dans le corps des mots. Exemple : am'ner, cél'ri, boul'verser, ap'ler, mat'las, p'tit, r'jet, etc. Cependant, lorsqu'il y a deux *e* muets dans le même mot, on ne supprime que le premier : r'jeton, r'semeler, r'cevoir, etc.

L'É fermé à la fin des mots se prononce presque comme *eu*. Ainsi : cafeu (café), saleu (salé), aimeu (aimé), etc. ; mais il est impossible de représenter cette nuance insaisissable en caractères usuels.

L'È ouvert ou l'*ai* bref se prononce comme s'il était fermé. Exemple : pére, mére, désque, mauvés chése, frése, punése, etc., au lieu de père, mère, dès, mauvais chaise, fraise, punaise.

L'Ê avec accent circonflexe se prononce de la même manière, mais en traînant davantage le son, comme dans *ée* à la fin des mots. Exemple : préete (prêtre), champéetre (champêtre), salpéetre (salpêtre), etc. Il en est de même de l'*ai* long : méete (maître), tréete (traître), paréete (paraître), connéete (connaître).

Ien se prononce in dans les monosyllabes suivantes : bin (bien), rin (rien), tins (tiens ou tient de tenir), vins (viens).

Ô long se prononce toujours *ou :* aussitôut (aussitôt), bientôut (bientôt), entrepôut (entrepôt), rôutie (rôtie), patenôute (patenôtre), pentecôute (pentecôte), noute (notre), voute (votre), enrouser (arroser). *Os* final se prononce de même : un ous (un os), repous (repos), dous (dos), clous (clos), grous (gros).

Dans quelques mots, *au* se prononce comme *ô* long : les ôutes (les autres), le hôut d'un âbre (le haut), fôute (faute). Il y a encore là une nuance de prononciation insaisissable.

Oi se prononce toujours *oué :* pouère (poire), bouère (boire), roué (roi), ormouére (armoire), saloué (saloir), Blouée (Blois). Cependant on prononce du bouâs et des pouâs (bois, pois).

Our se change presque toujours en or. Exemple : jornée (journée), gorde (gourde), porciau (pourceau), torment (tourment), borgeoués (bourgeois).

Excepté dans les mots : bourrer, four, fourrer, bourrique, fourneau, bourdaine, et leurs composés.

U dans le corps des mots se prononce eu. Exemple : keuré (curé), deureté (dureté), feumier (fumier), leune (lune), meuraille (muraille), seureté (sûreté), eune (une), peurne (prune), aventeure (aventure), etc. L'*u* final, *ut, us*, gardent leur prononciation.

Consonnes.

Le D suivi d'un i se prononce comme le g. Exemple : hue ghia (hue dia), le bons ghieu (Dieu), le ghiabe (le diable), aghieu (adieu).

Le LI initial se prononce comme en italien, ou comme le ll espagnol. Exemple : ian (lien), ier (lier), iette (liette, tiroir), iard (liard), ieue (lieue), ieuvre (lièvre).

Ni, suivi d'une voyelle, se prononce *gn* : magnier (manier), gnielle (nielle), dargnier (dernier), charbognier (charbonnier).

L disparaît dans les finales en *ble*, *cle*, *gle*, *fle*, *ple*. Ainsi : miracle, trèfle, impossible, boucle, peuple, article, espiègle, binocle, vignoble, chasuble, triple, quadruple, pantoufle, se prononcent : mirake, trèffe, impossibe, bouke, peupe, artike, espiègue, binoke, vignobe, tripe, chasube, quadrupe, pantouffe.

Pl se prononce quelquefois comme *pi*. Exemple : piaisi (plaisir), si ou piait (s'il vous plaît).

R final ne se prononce pas dans les mots en *oir* : abreuvoué (abreuvoir), mouchoué (mouchoir), saloué (saloir) ; cependant on prononce *oir* dans les monosyllabes : voir, noir, soir, loir.

R se supprime dans les finales en *bre*, *cre*, *dre*, *fre*, *pre*, *tre*, *vre*. Exemple : fenête (fenêtre), maîte (maître), prête (prêtre),

noute (notre), promette (prometttre), prende (prendre), entende (entendre), salamande (salamandre), marbe (marbre), prope (propre), cadave (cadavre).

Re précédé d'une consonne se prononce *eur*, dans *bre*, *cre*, *dre*, *gre*, *fre*, *pre*, *tre*. Exemple : beurloque (breloque), beurton (breton), feurluquet (freluquet), gueurnouille (grenouille), keurver (crever), teurtous (trétous), beurouette (brouette), Deuroué (Droué, chef-lieu de canton).

Dans les verbes, quelle que soit la conjugaison, l'*r* final ne se prononce pas. Exemple : fini (finir), recevoué (recevoir).

Ti devant une voyelle se prononce comme *k*. Amikié (amitié), tabakière (tabatière), likière (litière), somekière (cimetière), porkière (portière), kiau (tuyau), crékien (chrétien).

Les verbes en *tir* font toujours leur participe passé en *u*. Exemple : sentu, repentu, consentu, comme dans vêtu, de vêtir.

La première personne du pluriel en *ions* se prononce *ains*. Ainsi : avions, j'avains ; étions, j'étains ; serions, je s'rains ; aurions, j'arains.

Dans les imparfaits en *ais*, *ait*, ce son, notamment dans le Perche, prend une articulation traînante, qu'il est assez difficile de rendre. La prononciation se rapprocherait plutôt de *âe* que de *ait* : J'avâes, il étâet.

La troisième personne du pluriel en *aient* se prononce *int*. Exemple : ils aimaient, i z'aimint ; ils aimeraient, i z'aimerint ; ils allaient, i z'allint ; parlaient, parlint ; finiraient, finirint, etc. Dans la Beauce et dans certaines parties du Perche, on prononce *ant*, i z'aimant, i partant.

Certains temps des verbes sont complètement inusités : le passé défini, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif.

Dans certaines chansons populaires, on trouve, il est vrai, le passé défini : mais on peut, à coup sûr, dire que ces chants ne sont pas originaires du centre de la France.

Enfin, un certain nombre de mots, qui sont masculins dans le français actuel, sont restés féminins, comme dans l'ancien français, ou le sont devenus. Exemple : âge, autel, amidon, centime, chaud, froid, éclair, hospice, hôtel, incendie, légume, omnibus, orage, ouvrage, parafe, poison, etc.

D'autres, au contraire, qui sont féminins, se mettent au masculin. Exemple : antichambre, patère, sentinelle, noix, fourmi, etc.

On remarque, dans le langage vendômois, des tournures qui lui sont spécialement propres. Ainsi, certains adjectifs sont employés adverbialement pour exprimer une idée de superlatif. L'adjectif *fort* est seul resté dans le français actuel avec ce sens. Ainsi on dit : un objet fort beau, fort bon, au lieu de très beau, très bon. Dans le Vendômois, on entend tous les jours dire : du vin rude bon, le cochon est fini gras, le fricot pourri bon, ou parfait bon, le fromage consommé gras ou consommé fin.

ABRÉVIATIONS PRINCIPALES

Acad., dictionnaire de l'Académie, édition 1879.
adj., adjectif.
adv., adverbe.
all., allemand.
anc. fr., ancien français.
b. bret., bas-breton.
b. lat., basse latinité.
c.-à.-d., c'est-à-dire.
celt., celtique.
cf. ou conf., comparez.
dim., diminutif.
étym. inc., étymologie inconnue.
ex., exemple.
excl., exclamation.
fig., au figuré.
fut., futur.
germ., langues germaniques.
imp., imparfait.
interj., interjection.
loc., locution.
mss., manuscrits.
part., participe.
prép., préposition.
s. f., substantif féminin.
s. m., substantif masculin.
v. a., verbe actif.
v. n., verbe neutre.
v. réf., verbe réfléchi.
v., voyez.
||, changement d'acception.

N. B. — Nous n'avons pas cru devoir donner la liste des ouvrages consultés ou cités, cet usage nous paraissant légèrement pédant, mais surtout fort fastidieux pour le lecteur. Qu'il nous suffise de dire que les citations en latin ou en français du moyen âge, lettres de rémission, etc., données sans autre indication, sont extraites de Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Niort, Fabre, 1883-1887, et de Lacurne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien français*, Niort, Fabre, *s. d.*

GLOSSAIRE VENDOMOIS

A

A, préposition. Outre les sens ordinaires en français, on emploie souvent à Vendôme *à* pour *de :* La vigne à Roussineau. — La fille à Colas. || Particule explétive. — A matin, à ce soir : J'irai à c'soir. — I fait biau à matin. || Contraction de elle. — A dit, a vient. — Elle dit, elle vient.

Abas (a-bâ), s. m. Ouest ou couchant. Dans les anciens titres, les quatre points cardinaux sont toujours dénommés : abas pour ouest, galerne pour nord, amont pour est, et solaire pour sud-est. Ces anciennes dénominations, toujours usitées dans nos campagnes, ont longtemps persisté dans le langage des gens d'affaires ; un titre de 1838 porte encore : trois boisselées de terre joignant d'abas. Dans le Perche, on dit aussi *aval* pour abas, et *ahaut* pour amont. Ces noms abas, amont, galerne, solaire, désignaient primitivement le S.-W., le N.-E., le S.-E. et le N.-W. Par suite de la tendance naturelle du langage populaire à tout simplifier, on en a fait les quatre points cardinaux ; on dit en effet vent d'abas ou vent bas, pour le vent de S.-W.

« On vit arriver au pont de Bloys près de 200 voiles par un vent d'abas, quoique la rivière fût extrêmement grosse. » (Notes manuscrites de l'abbé Janvier, 1712.)

En jetant les yeux sur une carte, on voit qu'il faut le vent du S.-W. pour faire remonter aux bateaux le cours de la Loire.

Littré donne le mot *abas*, mais le confond avec *abat*, averse. C'est un autre mot et un autre sens.

Descartes (*Météor.*) avait dit : « Les vapeurs peuvent causer un vent d'abas. » C'est avec raison qu'il écrivait ainsi. — Vent d'abas, vent venant du bas.

Abécher (a-bè-chê), v. a. Donner la béchée. (V. ce mot.)

Abéner (a-bè-nè), v. a. Terme de culture, faire sécher les fourrages avant de les rentrer. — Je donne mon foin à abéner à Moreau, c.-à-d. Je fais avec lui un marché par lequel il s'engage à le faner avec soin, et à le rentrer dans mon grenier avec toutes les précautions pour en assurer la conservation.

Étym. inc.

Abériau (a-bè-rio). Sorte de grand tablier de toile à l'usage des femmes de la campagne, notamment des bergères, qui l'emploient comme abri en cas de pluie ou de froid.

Abérier (a-bé-rié), v. a. Abriter, — Viens t'abérier sous ma coiffe. — La perdrix est abériée lorsqu'elle a la tête sous l'aile.

De l'anc. fr. Abrier, abriter. — Abrier a fait Abérier par l'épenthèse si fréquentée de l'E.

Les étymologistes, gens fort savants, font venir le mot abri du latin *Apricus*, exposé au soleil, qui n'est pas à l'abri !

Aberton (a-beur-ton), adv. A rebours. (V. *Berton.*)

Ablanc (ablanc), adv. Tout couvert. (V. *Blanc.*)

Aboiter (a-boi-té), v. a. Fournir la boite, la boisson. Les fermiers aboitent les moissonneurs, leur donnent la boisson. || Aboiter les cochons, leur donner à boire.

Abominable (a-bo-mi-nab'), adj. Extraordinaire, merveilleux. Y a-ti des pommes c't'année, c'est abominab'. Terrible s'emploie aussi dans le même sens en français : Il y a terriblement de fourrage.

Abouler (a-bou-lé), v. a. Donner, apporter. Aboule tes gros sous.

Au sens neutre, approcher : Aboule ici. V. fr. passé dans l'argot parisien.

About (a-bou), s. m. Rallonge qui s'adapte à l'extrémité d'une charrette et qui sert à maintenir les chargements élevés. || Extrémité où aboutissent les sillons d'un champ.

Abouter (a-bou-té), v. a. Joindre, aboutir à. Mon champ aboute le fossé. || Se dit aussi de deux pièces de bois placées bout à bout. Syn. abuter.

Aboyeur (à-boi-ieur), s. m. Crieur de ventes publiques.

Abre (â-br'), s. m. Ancienne prononciation de arbre, que condamnait Vaugelas tout en constatant qu'elle était générale.

Il monta sur un âbre
Pour voir les chiens couri.
(*Guilleri*, vieille chans. pop.)

Aujourd'hui la prononciation Arbe tend de plus en plus à se substituer à l'ancienne, grâce à l'influence civilisatrice de Paris et des cafés-concerts.

On f'rait plutôt ployer un arbe.
C'est moi qui suis la femme à barbe !

Abre câbre (â-bre câbr'), s. m. Ensemble de nuages d'une forme particulière imitant plus ou moins un grand arbre garni de branches, ou plutôt une souche d'où partiraient des rameaux dans toutes les directions et dont le pied serait à l'horizon. Cette apparence n'est qu'un effet de perspective, car en réalité les bandes de nuages qui le composent sont tout à fait parallèles. Flor. Lebarbier et les jardiniers de Vendôme disent que c'est un signe de pluie. Neilz, au contraire, prétend qu'il est convenu que c'est un signe de beau temps. C'est dans tous les cas un signe de brusque changement de vent. Les gens de la campagne disent, avec raison, qu'il faut voir où est le pied de l'âbre. S'il se trouve au S.-W., c'est signe de mauvais temps; si c'est du N. ou N.-E., c'est signe de beau temps. En Bourgogne, d'après Ch. Nisard, ce phénomène se nomme Abre Maucabré. Dans le Morvan, abre du mont cabri, abre malcabre ou malacabre.

Abrias (a-bri-â, ou a'beu-riâ), s. m. Espèce de coiffon ou capulet dont se servaient spécialement les laitières le matin. Il couvrait la tête et les épaules, et n'était pas sans une certaine élégance. || Sorte de vêtement, manteau à capuchon en gros lainage propre au Vendômois et abandonné bien à tort par les femmes du pays. (V. *Coiffe*.)

Abrier (a-bri-é), v. a. (V. *Abérier*.)

Abrifou (a-bri-fou), s. m. Sorte de voile ou de drap qu'il était d'usage d'étendre au-dessus de la tête des nouveaux mariés au moment de la bénédiction nuptiale. Les garçons et les demoiselles d'honneur en tenaient les coins. Bien que ce mot semble contenir une malice à l'adresse de ceux qui font la folie



de se marier, il était employé très sérieusement et sans aucune arrière-pensée. Nous croyons que l'usage de l'abrifou est à peu près perdu dans le Vendômois.

Abuter (a-bu-té), v. a. (V. *Abouter.*)

Acabit (a-ka-bi), s. m. En langage vendômois ce mot ne s'emploie qu'en parlant des personnes, avec le sens de bonne santé, tempérament robuste, appétit. — Cet enfant est de bon acabit, rien ne lui fait mal.

Acamenté (a-ka-man-té), adj. Blessé, en mauvais état, malade. Au fig. Mal dans ses affaires. — Il est ben mal acamenté. Étym. inc.

Acas (a-kâ), s. m. Averse, pluie torrentielle. On dit aussi en un seul mot : acadiau. — Acas d'eau. — La pluie tombe par acas. Du bas lat. *accadere*, même sens que *accidere*, proprement un accident d'eau, une chute d'eau.

Acassi (a-ca-si), adj. Durci. — La terre est acassie. — Un matelas acassi. — (V. *Casse.*) Perche.

Acause (à-koz'), prép. Parce que.
Adv. interr. Pourquoi? — A cause que tu t'en vas? — A cause que je suis pressé. — Souvent à cause est employé seul par celui qui ne veut pas répondre. — A cause que t'as fait ça ? — Rép. A cause !

Accablis (a-kâ-bli), s. m. Effondrement, éboulement dont on est *accablé*. Villon emploie le mot acabit dans le sens d'accident ; ce terme nous paraît proche parent de notre accablis.

Accolage (a-ko-laj'), s. m. Action d'accoler la vigne.

Accolerie (a-ko-l'ri), s. f. Temps de l'accolage. On loue des ouvriers pour l'accolerie. On dit aussi : écolerie.

Acconnaître (a-ko-nêtr'), v. a. Connaître à fond, reconnaître. — Je t'ai ben acconnu !

Accordailles (a-kor-dâye), s. f. plur. Fiançailles.

Accotas (a-ko-tâ), s. m. Appui, support, soutien, tout ce qui sert à accoler ; on dit aussi accotoir, qui se prononce accotoué, du verbe accoter, appuyer.

Accouer (a-kou-é), v. a. Terme de maquignon, attacher les chevaux à la queue l'un de l'autre, de façon qu'ils marchent

à la file. Employé surtout au figuré comme dans cet exemple emprunté à Montaigne : « Nous n'avons pas fait marché, en nous mariant, de nous tenir continuellement accoués l'un à l'autre. »

Étym. lat. *ad caudam.*

Accoufler (s') (a-kou-flé), v. r. S'accroupir ; on dit aussi : accoufir. Dans le patois bourguignon : accoublir.

Étym. inc.

Accoursé (a-kour-sé), adj. Achalandé. — Une boutique ben accoursée.

Anc. f. accours, affluence, accoursier, chaland.

Lat. *ad cursum.*

Accoutras (a-kou-trâ), s. m. Accoutrement, ajustement. || Personne mal accoutrée, mal fichue.

Achée (â-ché), s. f. Ver de terre, lombric dont les pêcheurs à la ligne se servent pour amorcer leurs engins.

Anc. fr.

Mais tu vis par les sillons vers,
De petits fourmis ou de vers,
Ou d'une mouche ou d'une achée.
Tu portes aux tiens la béchée,
A tes fils non encore ailez,
D'un blond duvet emmantelez.
(Ronsard.)

Achée, s. f. ou âche, renouée des oiseaux, vulg. traînasse, *polygonum aviculare*, polygonées, herbe à rougets. Cette herbe, qui rampe à terre avec ses tiges rougies par l'automne, figure à peu près les vers de terre ou achées.

Acmoder (ak-mo-dé), v. a. Accommoder, apprêter. — V'là des potirons qu'jons ramassés dans la noue, ac'mode-les donc pour souper. — Voilà des champignons que j'ai ramassés dans le pré, apprête-les donc pour souper.

Actionné (a-ksio-né), adj. Affairé, empressé.

Actionner (a-ksio-né), v. a. Presser, stimuler, proprement mettre en action. — Attends, grand feignant, j'te vas actionner.

A cul (a-ku), adv. Être à cul, être aculé. — Mettre une voiture à cul, les brancards en l'air. Quelques personnes se souviennent des anciennes pataches à deux roues : lorsqu'on relayait, on mettait la voiture et les voyageurs à cul.

Adent (a-dan), adv. Tout à plat, la face contre terre. Dans le Perche, adent, à rebours, à l'envers : mettre une table adent, la retourner les pieds en l'air. On met un pot adent pour le faire égoutter. Quand un enfant pleure, on le met adent, c'est-à-dire le ventre sur les genoux de la mère.

Anc. fr.

Il le fit cheoyr adens de sa haulteur, tout à plat estendu.
(PALSGRAVE.)

Et tout à dent l'entrebuscha par terre.
(MACÉ, poète vendômois du XVI[e] siècle, *Le voyage de Charles-Quint à travers la France.*)

Adieu pas, interj. Sans adieu, au revoir.

Adjutorion (ad-ju-to-rion), s. m. Ornement, colifichet, chose embarrassante. — N'en v'là, un tas d'adjutorions. Quelques-uns prononcent ajustorion.

Lat. *adjutorium*, aide.

Adonner (s') (a-do-né), v. unip. S'accorder, se trouver au droit, par occasion. — J'travaille ben quand ça s'adonne. — Victoire, comment avez-vous fait cette sauce? elle est excellente. — Oh! mame, c'est qu'ça c'est adonné. — C'est qu'ça s'est trouvé comme cela par hasard. — Deux objets préparés *ad hoc* s'adonnent bien.

Adrée, adrée, interj. Mots répétés en cadence par la bergère qui veut faire rentrer ses vaches. C'est un branle ou chant du départ que les bêtes comprennent parfaitement et qui leur fait prendre le chemin de l'étable.

Adresser (a-dré-sé), v. a. Ranger, serrer, placer. — Adresse tes livres. — Adresse le balai. Remets le balai droit, à sa place. — J'sais pas où j'ai adressé mon mouchoué.

Adret (a-dré), adj. Adroit. — Il est adret de ses mains comme un cochon de sa queue.

Au XVII[e] siècle on écrivait adroit, mais on prononçait encore adret. Il y a peu d'années, il était encore de tradition à la Comédie-Française de prononcer Adrête dans ces vers de Tartuffe :

D'abord j'appréhendais que cette ardeur secrète
Ne fût du noir esprit une surprise adroite.

Adret, s. m. Endroit. (V. *Endret.*) — Un adret de biques, terrain escarpé, d'un abord difficile.

Affairée (a-fé-rée), s. f. Grande quantité. Se dit surtout par antiphrase. — En v'la ti pas eune belle affairée; c'est-à-dire : Il y en a si peu que ça ne vaut pas la peine d'en parler.

Affessier (a-fé-sié), s. m. Terme de mépris qui n'a pas de sens bien déterminé, équivaut à peu près à Jean Fesse; on dit aussi alfessier ou artoupan.

Étym. inc.

Affier (af-fié), v. a. Soigner, élever, acclimater. — C'est défunt mon père qu'a afié c'te veigne là.

« Vraiment, dit Pantagruel, quand je serai en mon ménage, j'en affierai et enterai en mon jardin de Touraine, et seront dites poires de bon chrétien. » (Rabelais.)

S'applique non seulement aux choses, mais aux personnes et aux bêtes. — Affier un enfant, une race de moutons.

Affilée (d') (a-fi-lée), loc. adv. De suite, sans interruption, tout d'une traite. — Lire un livre d'affilée. — J'ai été d'affilée de Vendôme à Mondoubleau.

Du lat. *ad filum*, en suivant le fil.

Affilouser (a-fi-lou-zé), v. a. Amignonner, caresser, avec une nuance de tromperie. A rapprocher de l'expression Filou, usitée dans l'Orléanais dans le sens de mignon, caressant. — Est-i filou, c't'enfant.

Affiné (a-fi-né), adj. Qui s'applique spécialement à l'espèce de fromage particulière au Vendômois et qui s'appelle du fromage affiné. Ces deux termes ne vont jamais l'un sans l'autre: on ne dit pas de l'affiné, comme du gruyère, du brie, mais exclusivement du fromage affiné. On fait affiner un fromage en le mettant dans la cendre jusqu'à ce qu'il ait acquis le degré de finesse qui le fait apprécier des vrais amateurs. — Un fromage affiné bien à point est *pourri bon.* Dans le langage ordinaire affiné exprime l'état d'un fromage; on dit « du camembert, du brie affiné », tandis qu'à Vendôme ce mot désigne l'espèce de fromage.

Affistoler (a-fis-to-lé), v. a. Parer, orner, arranger.

Fille qui va à l'assemblée
Est toujours bien affistolée.
(Dicton local.)

Anc. fr. affistoler, duper, tromper. — Probablement que la fille qui va à l'assemblée se pare pour piper les galants, à moins que ladite fille soit plus facilement affistolée par eux, prise au piège.

Affligé (a-fli-jé), adj. Infirme, malade, impotent.

Affranchir (a-fran-chi), v. a. Châtrer.

Affranchisseur (a-fran-chi-seux), s. m. Celui qui châtre les animaux. C'est une profession très répandue dans les pays d'élevage. Ce mot, du reste, se retrouve dans tous les dialectes de la langue d'oil.

Affrébaudi (a-fré-bô-di), adj. Transi de froid, frissonnant.
Étym. inc.

Affruiter (s') (a-frui-té), v. réf. Se mettre à fruit. — Mes poiriers sont bien affruités c't'année. — On dit aussi quelquefois affriter.

Affublâs (a-fu-blâ), s. m. Manteau, ornement.
Anc. fr. affublail, manteau, du lat. *ad fibulam*, agrafe. C'est le manteau orné de la fibule.

Affût (d'), loc. adv. Rusé, malin, qui a l'esprit bien affûté.

Affutiaux (a-fu-tiô), s. m. Ne s'emploie qu'au pluriel, brimborions, bagatelles, objets inutiles, articles de Paris. Un vrai chasseur se moque *des affutiaux* dont un Parisien, un novice ne manque pas de s'embarrasser. Ce mot désigne aussi les menus accessoires de la toilette féminine.
De affûter, ajuster, emmancher, du latin *fustis*.

Aga, interj. Particule explétive qui n'ajoute rien au sens, mais qu'on emploie fréquemment dans la campagne pour donner de la force à la phrase ou en accentuer le sens. — Le temps est à la pluie, aga. — Aga, oui !

Aga, Jeannette, t'as ben raison,
Tu parles comme un prête.
Monsieur l'curé dans son sermon
N'en dit pas tant peut-ête.
(*La Grande Bible des Noëls.*)

Ce mot vient sans doute par apocope du vieux verbe français agarder, regarder. On attire l'attention en disant : Agarde, comme les Belges disent : Savez-vous ?

Agailler (a-ga-yé), v. a. Éparpiller. (V. *Égailler.*)

Agis (a-gî), s. m. Argent donné en sus du prix fixé, pot-de-vin, épingle, etc. — Cette terre à coûté 40,000 fr., et les agis. — C'est-à-dire ce qu'on ne déclare pas. — Quel âge a Madame ? — Quarante ans. — Oui, et les agis ! et les mois de nourrice, et le pouce. — Agis signifie aussi arrhes, denier à Dieu.
Étym. inc.

Aglasser, v. a. Crevasser. (V. *Églasser.*)

Agoguinage, agoguinache, aguinoche, aguinage, s. f. Regard en coulisse, provocation, avance amoureuse, non seulement du regard, mais encore de la parole et du geste.

> Quand Bastien lui fait aguinache,
> Julie laisse jouter ses vaches.
> (Chanson locale.)

Du v. fr. aguigner, regarder avec convoitise, faire de l'œil.

Agonir, agoniser (a-go-ni, a-go-ni-zé), v. a. Agonir quelqu'un de sottises, c'est l'accabler d'injures. Le terme est aussi fréquent que la chose elle-même est commune. On emploie même ce mot d'une façon absolue : — T'as tort de l'agonir ainsi. — I s'sont agonisés comme deux chiffonniers.

Littré pense que ce mot vient du patois normand ahonnir, faire honte.

Toubin le fait venir de *agonisare*, latin dans saint Jérôme.

Agoucer (a-gou-sé), v. r. Agacer, amuser les enfants en les faisant sauter. Dans le Perche on dit : le gâs agouce une criature, c'est-à-dire : il lui fait la cour, il pense à l'épouser.

Agrats (a-grâ), s. m. Empaillements destinés à être convertis en fumier. Pailles, foins, etc., qui appartiennent à la ferme. Ce mot se rencontre très souvent dans les baux et les polices d'assurance.

Le fermier sortant doit laisser une certaine quantité d'agrats, qui doivent servir au fermier entrant pour nourrir ses bestiaux et faire du fumier. Une ferme se loue *agratée*, c'est-à-dire avec les agrats. Lorsqu'elle se loue sans empaillements, on dit qu'elle est dégratée. Dans ce cas, aux termes de l'art. 1778 du code civil, le propriétaire a le droit de retenir du fermier sortant les agrats sur estimation. On dit qu'un fermier a dégraté la ferme lorsqu'il a détourné les agrats.

Le vocab. du Haut-Maine traduit à tort ce mot par Engrais. (V. *Egrats.*)

Étym. latin *ager, agri*, champ.

Agricher (a-gri-chè), v. a. Agripper, agriffer, prendre, accrocher, saisir. — C't'enfant s'agriche aux cottes de sa mère.

Ce mot est aussi employé dans le sens de chipper, il a même dans ce sens passé dans l'argot sous la forme de grincher et agrincher, voler.

Étym. même rad. que gripper, et griffer, germ. *Krapf*, grappin, griffe, ou lat. *arripere.*

Aguicher (a-ghi-ché), v. a. Guetter, surprendre par ruse.

Aguilan (a-ghi-lan), s. m. Étrennes, cadeau du nouvel an.

Aguillettes (a-ghi-yett'), s. f. Les étrennes du jour de l'an, le gui de l'an neuf. — Au gui l'an neu! Cette exclamation s'est conservée dans un grand nombre de provinces, plus ou moins altérée, en mémoire de la grande cérémonie de la cueillette du gui, qui inaugurait la nouvelle année chez les Carnutes (1). Dans le Perche on ne connait que l'Aguilan. — J'ai été souhaiter la bonne année à ma marraine, elle m'a donné mon aguilan. — Dans d'autres contrées, c'est le guilané, la guillonée, les guillonettes. Dans le Vendômois, les aguillettes du jour de l'an sont devenues simplement une sorte de pot-de-vin, d'arrhes données en plus d'un marché comme garantie de la foi jurée. C'est aussi le cadeau fait par l'acquéreur à la femme du vendeur. On dit aujourd'hui donner des épingles. Si par hasard une des parties manque à sa parole, on le menace, pour le punir, de lui en *faire chier les aguillettes*. Cette vengeance terrible est, croyons-nous, une sorte de réminiscence inconsciente d'un ancien maléfice plus redoutable encore, qui consistait à *lier* ou à *nouer l'aguillette*. — Si tu me trompe, je te ferai lier l'aguillette ! Ces mots, répétés sans être compris à une époque où les *noueux d'aguillettes* avaient disparu, sont devenus insensiblement ceux que nous avons rapportés plus haut. C'est à peu près tout ce qui reste chez nous du culte du gui sacré et du souvenir des druides.

Ahan (a-han), s. m. Effort, au sens médical, tour de reins. — J'ai attrapé un ahan. — Perche.

Ahanner (a-a-né), v. n. Respirer avec effort, être essoufflé, se fatiguer à un travail pénible. Ce mot, très populaire jadis, n'est plus guère en usage aujourd'hui.

De votre douce haleine
Esventez cette plaine,
Esventez ce séjour,
Cependant que j'ahanne,
A ce blé que je vanne
A la chaleur du jour.
(J. du Bellay.)

(1) Cette tradition est généralement acceptée comme parfaitement authentique, mais nous ne pouvons nous en faire l'écho. En effet, il est permis de trouver singulier que les Carnutes parlassent déjà le français. Car si le mot « gui » est celtique (et encore!), les autres sont absolument romains.

« Et a durer de ce fait la mémoire ahannera. » (R. Macé.)

Chronique du chanoine de Trôo, xvi[e] siècle. — 1556. « Vous avertissant que le commun peuple ahannoit beaucoup à vivre autant qu'il n'avoit pas fait de vingt ans passés. »

Nous n'irons pas chercher l'étym. de ce mot dans les langues romanes ou autres ; nous pensons, avec Charles Nodier, que c'est la plus évidente des onomatopées.

Ahaut (a-ô), s. m. L'est, le levant, ou mieux le N.-E. — Amont, par opposition à abas. Usité surtout dans le Perche. Le moulin d'ahaut.

Aheure (a-eur'), adj. Précoce, hâtif, s'applique aussi bien aux personnes qu'aux choses. — Un enfant aheure.

« L'année 1556 était si aheure que à la saint Jean on vit des raisins verdellés. » (Mémoires du chanoine Garrault.)

Aïde (a-id'), s. f. Prononciation de aide. — A mon aïde. — A mon secours.

Aigrettes (é-gret'), s. f. Débris de fourrage, formés par les aigrettes des graminées.

Aigron (é-gron), s. m. Héron. (V. *Hégron.*)

Ail de couleuvre. Plante, ail sauvage des champs. *Muscari comosum*, ail à toupet.

Aiguer (e-ghé), v. a. Préparer le fourrage pour le mettre en bottes égales, l'égaliser de longueur.

Airée (è-rée), s. f. Ensemble des gerbes de grain couchées sur l'aire pour être battues. || Fig. travail accompli, mené à bonne fin. — V'là une fameuse airée de battue, c'est-à-dire voilà un travail continu mené à bonne fin.

Airrhes (èr'), s. f. Arrhes. Le p. Bouhours, qui écrivait vers 1675, dit qu'on peut écrire aussi bien airrhes que arrhes. Ce dernier est réservé au style noble.

Ajambée. Enjambée.

Ajouâtrer (a-jou-â-tré). Lotir, accommoder, accointer. — Le v'la ben ajouâtré. — Il est ben loti, il est acoquiné avec de mauvaises connaissances.

Étym. inc.

Ajus (a-jû), adv. Juste, hermétiquement. — La porte ferme bien ajus. — Dans l'Orléanais on dit : fermer la porte tout contre.

Étym. du lat. *juxta*, près.

Alain (a-lin), s. m. Peuplier. — Conf. espagnol *alamo*, peuplier.

Alboroté (al-bo-ro-té), adj. Étonné, surpris désagréablement.
Étym. inc.

Aligoché (a-li-go-ché), v. a. Échargotter.

Alingé (a-lin-jé), adj. Bien fourni en linge. Être alingé, c'est avoir beaucoup de linge en réserve, grand luxe dans les campagnes. Quand la ménagère reçoit une personne étrangère, elle ne manque pas de trouver un prétexte pour ouvrir les portes de ses armoires, afin que le monsieur voie comme « al est ben alingée ».

Alison (a-li-zon), s. m. Ver qui naît dans la viande corrompue, *vulgo*, asticot. On dit aussi alise.
Étym. inc.

Allant (a-lan), adj. Actif, bon travailleur, bien portant. — C'est une bonne domestique, elle est ben allante.

Alleluia (a-lé-luy-a), s. f. Plante, *oxalis* blanche, *oxalis corniculata, vulg.* surette, pain de coucou ou de pourciau. Ainsi nommée parce qu'elle fleurit vers Pâques, au moment où l'on chante *alleluia*.

Aléyer (a-lé-ié), v. a. Élaguer, dans le Perche. Dans l'Orléanais on dit aligner un arbre.

Allouer (a-loué), v. a. Conclure un marché, un bail, etc. — L'affaire est allouée. — Il n'y a pas à y revenir.

Alloui, allouvi (a-lou-i), adj. Affamé, vorace, insatiable. — Un enfant alloui. — Affamé, qui mange comme un loup.
Du latin *lupus*, loup.

Alot (a-lo), s. m. Petit valet de ferme, le dernier des domestiques, quelque chose comme le saute-ruisseau des hommes d'affaires ; on l'appelle aussi vaque-à-tout.

On trouve dans le vieux français et dans plusieurs patois le mot valot pour valet. Le terme Alot, dont l'h est quelquefois aspirée, doit être une forme de valot. Il arrive quelquefois dans la Beauce que le v se remplace par une aspiration, comme dans ouer, pour vouer. Nous avons entendu dire une oûte pour une voûte.
Étym. inc.

Alouser (a-lou-zé), v. a. Louer, flatter, allécher par de basses

flatteries, tromper. — Pour qu'il ait fait ça, faut qu'il ait été alousé. — Maître Corbeau avait été alousé par le Renard.

L'alouse de soi et de son curé ne vaut ren, dicton percheron. — C'est pas pour m'alouser, mais j'sais eune bonne cuisinière.

Langue d'oc, *Alauzar*, louer, probablement du lat. *Laudare*.

Alucher (a-lu-ché), v. a. Élever, nourrir, soigner, entretenir. — On aluche un enfant chétif. — On aluche même le feu.

Étym. du rad. *alere*, nourrir.

Alumelle (a-lu-mel'), s. f. Lame. — L'alumelle de mon couquiau s'en va a r'né, c'est-à-dire : la lame de mon couteau s'en va en arrière.

Étym. anc. fr. alumelle, lame, du b. l. *Lamellam*.

Amain (a-min), adv. régulier. — Une récolte à main. || Commode, approprié. — Un outil amain. On dit aussi : à mon amain. — Ce siège, cet outil n'est pas à mon amain ; c'est-à-dire n'est pas commode pour moi.

Amasser (a-ma-sé), v. a. Attraper, prendre, contracter. — Il a amassé une pleurésie. — On amasse la chaud. — Y a de quoi amasser la mort. A propos d'une maladie contagieuse on dit qu'il faut prendre garde, parce que ça s'amasse. En français on dirait : ça se gagne. Drôle de gain !

Amendeau, amendot (a-man-do), s. m. Don, épingle, ce qui se donne par-dessus la mesure. (V. *Ramendeau.*)

Amijotter (a-mi-jo-té), v. a. Amignonner, enjôler.

Amignonner (a-mi-gno-né). Flatter, caresser, faire des amitiés.

Amodier (a-mo-dié), v. a. Faire un bail moyennant une redevance d'une quantité fixe de denrées, toujours la même quelle que soit la récolte du fermier, ce qui diffère du bail à moitié. Cette sorte de rente s'appelle moison. (V. le mot suivant.)

Amoisonner (a-moi-zo-né), v. a. Même sens. Cette ferme est amoisonnée pour cent setiers de blé.

Étym. b. lat. *modium*, mesure.

Amoissonné (a-moi-so-né), adj. Garni de moissons. Une terre bien amoissonnée.

Amon (a-mon), adv. Au long de, contre. — Un gamin monte amon un arbre.

Je me flanquas amon la porte
Dret comme un mai.
(Anc. chanson.)

Amonition (a-mo-ni-sion), s. m. Pain d'amonition. « Cette locution, dit l'abbé Corblet, qu'on pourrait prendre pour une faute de prononciation, appartient au vieux français. »

Amont (a-mon), s. m. Le levant, le N.-E. (V. *Ahaut* et *Abas*.) — Une pièce de terre tenant d'amont la forêt.

Dans le centre de la France, la direction générale des cours d'eau est de l'est à l'ouest, ou ils se dirigent vers l'Océan. C'est pourquoi amont, *ad montem*, signifie le levant.

Amouchette (a-mou-chèt'), s. f. Mèche de fouet, émouchette. — Il n'y a si bon cheval qui n'ait besoin d'amouchette.

Amouiller (a-mou-ié), v. n. Donner les signes d'une prochaine délivrance, en parlant des vaches prêtes à véler. Les vaches amouillantes sont recherchées sur les marchés.

Étym. inc.

Ampoule véroleuse. Maladie de la vigne, *erineum vitis*. Phytocopte, insecte microscopique qui s'attache sous les feuilles et produit une galle en forme de filaments ou de moisissures. Le dessus de la feuille est couvert de cloques qui prennent un ton rouge. L'érinose, que l'on confond à tort avec le *mildiou*, est quelquefois assez préjudiciable à la végétation.

Anairé (a-né-ré), adj. Se dit d'un nid qu'on a touché et qui est abandonné par les oiseaux. — Un nid anairé. (V. *Enairé*.) || Fig. Se dit d'un ménage brouillé, sur lequel un tiers est venu respirer.

Anche (an-ch'), s. Canal qui conduit le vin hors du pressoir dans l'ancheau. — Vendre son vin blanc à l'anche du pressoir.

Étym. germ. *ancha*, jambe, tibia, d'où tuyau, cannelle.

Ancheau (an-cho), s. m. Cuvier qui se place sous l'anche du pressoir. || Cuve de mégissier.

Ancoua (an-cou-a), s. m. Nous donnons ce mot tel qu'il se prononce ; la véritable orthographe serait « en quoi ». Il signifie atermoiement, réponse ambiguë, ou question insidieuse par lesquelles un fripon cherche à embrouiller une discussion, à éviter de s'expliquer clairement. — Un honnête homme ne cherche pas d'ancouas.

Anes de Sougé, ânes du Temple. Locutions locales pour désigner les habitants de ces pays.

Anée (a-née), s. f. Charge d'un âne.

Angarier (an-ga-rié), v. a. Embarrasser, empêtrer, molester, vexer. Le mot de basse latinité *angariare* dérive du grec αγγαρια corvée pour la fourniture des moyens de transport, réquisition, d'où est venu le mot angar (que l'on écrit aujourd'hui à tort hangar), lieu où l'on relayait les chevaux de réquisition. Par suite le mot angarier, faire une corvée, est devenu synonyme de être contraint, être forcé, être empêtré. — J'me suis laissé angarier dans une fichue affaire.

« *Melius vobis dicent fratres nostri qui angarias portaverunt.* » (Geoffroy de Vendome, lib. III, ép. 38.)

Angleux (an-gleû), adj. Anguleux. — Une noix angleuse, noix dont les quartiers ou les cuisses sont engagés dans des cloisons très résistantes. || Fig. Difficile, pointu, irascible. — Un caractère angleux. Ce mot se disait encore en 1756; le dictionnaire universel français-latin du jésuite Lebrun contient noix angleuse, *nux lignosa.*

Anguille de haie, de buisson. Couleuvre. Les restaurateurs de la banlieue de Paris passent pour servir des matelottes d'anguilles de haie, en même temps que des gibelottes de chat. Mais c'est une calomnie, tout le monde sait que ces estimables commerçants ne le font que sur le désir formel du client.

Ahhui (a-hui), adv. Aujourd'hui. — Anhui est la forme primitive et rigoureuse du terme servant à désigner le jour où l'on est. Dans bien des localités on prononce : *an-nuit*, ce qui est encore plus conforme à la logique. En hui, c'est-à-dire en le présent jour. Aujourd'hui est un pléonasme aussi bien que *le lendemain*, au lieu de l'endemain ; pourquoi alors blâmer certains beaux parleurs qui vont jusqu'à la redondance : au jour d'aujourd'hui ?

Quelques étymologistes prétendent à tort que ce mot veut dire à la présente nuit et écrivent à nuit ; il paraît en effet qu'au moyen âge, dans certaines circonstances, on comptait par nuit au lieu de jours, témoin ce passage de Geoffroy de Vendôme :

« *Non noctes secundum consuetudinem laïcorum, sed secundum instituta inducias postulamus.* »

Mais dans le langage courant, anhui n'a jamais voulu dire autre chose qu'aujourd'hui.

Animau (a-ni-mo), s. m. Animal.

Anouillère (a-nou-ièr'), adj. Stérile, qui est resté un an sans produire. — Une vache anouillère, qui n'a pas eu de veau dans l'année.

Étym. inc.

Anoute (a-nout'), s. f. Nom de plante, on dit aussi anute. Centaurée des prés, *centaurea pratensis.*

Anuiter (s') (a-nui-té), v. ref. S'attarder la nuit. — Faut que j'parte, crainte de m'annuiter.

Ansé (an-sé). Baquet à deux oreilles fait ordinairement avec un tonneau coupé en deux. Les oreilles sont percées d'un trou dans lequel on peut passer un bâton (tinet) pour le porter. L'ansé sert ordinairement à transporter les raisins de la vigne au pressoir, sa forme permettant de le décharger assez facilement de la voiture. Dans quelques endroits on foule au moyen du pilon le raisin dans l'ansé et on le transvase ensuite dans la cuve. Aujourd'hui on se sert presque partout du cylindre égrappeur pour écraser les raisins.

Anté. Formule d'incantation, paroles magiques, en usage chez les *guérisseux de parole*, pour certaines maladies telles que les tranchées ou l'entorse. Dans ce cas, le guérisseux prononce trois fois la formule suivante : *anté*, *superanté*, *antésuper*, *superantété*, et fait en même temps avec l'*artou* du pied gauche trois signes de croix sur la partie malade. L'artou ou artoul, du latin *articulus*, c'est l'orteil. Cela s'appelle se faire anter. Ces pratiques superstitieuses, dont abusaient les charlatans de village, deviennent de plus en plus rares.

Cette incantation est probablement d'origine gauloise et a quelque analogie avec les formules du médecin bordelais, *Marcellus Empiricus.*

Antenais (an-t'naî), adj. Se dit des animaux âgés d'un an. — Un mouton antenais, une pouliche antenaïse, d'antan, né l'année dernière.

Anc. fr. resté dans le style officiel des comices agricoles.

Anveu (an-veu), s. m. Orvet, petit serpent inoffensif. Dans le Berry Anoeil.

Étym. Ce mot, étrange au premier abord, n'est qu'une forme dérivée de *Anguilla*, petit serpent. En effet, dans le patois picard,

anguille se prononce anwile ou anweile, par la substitution si fréquente du v au g. (LE HÉRICHÉ, *Les Étym. Difficiles.*)

Il est comme un anveu, il ne voit, ni n'entend. — Si l'anveu voyait, la fin du monde arriverait.

Locutions basées sur ce préjugé que l'anveu est aveugle, et que son regard serait mortel.

Aoûter (s') (A-oû-té), v. r. Terme de jardinage. — Se mûrir, en parlant du bois de l'année. — Les vignes sont ben aoûtées.

S'aoûter, se préparer à la moisson, a faire l'août; on prononce oût.

Ape (ap'), s. f. Chose de peu de valeur, une misère.

Du lat. *apem*, abeille.

Apercevant (a-per-se-van), adj. Défiant, regardant, toujours sur le qui-vive, dans la crainte d'être trompé, difficile à duper. On dit d'un cheval ombrageux : Il est apercevant. — Madame, c'est qu'elle est ben apercevante.

Aponicher (s') (a-po-ni-ché), v. r. S'accroupir, s'accoufler, usité dans le Perche.

Étym. patois picard : s'apponer, s'accroupir, du latin *ad ponere*, se poser sur (sous-entendu son derrière).

Aponter (s') (a-pon-té), v. r. Se préparer, se mettre en mesure de faire quelque chose. — V'là le train qui va partir, et t'es pas core aponté.

Aposthumé (a-pos-tu-mé), adj. Enflé, de apostume, ou mieux apostème, enflure.

Apparaissance (a-pa-rê-san-se), s. f. Apparence. — Une belle apparaissance de récolte. — Il n'y a pas apparaissance d'orage. — Nous préférons cette orthographe à celle d'apparescence, qui nous semble un peu pédante et qui d'ailleurs est moins conforme à la prononciation.

Appât (a-pâ), s. m. Nourriture. — Il est d'un bon appât, il est facile à nourrir, il mange de tout et beaucoup. Par suite, appât a signifié appétit et même ardeur au travail. Un ouvrier de bon appât est brave à la besogne et à table.

Après (a-prè), prép. Ce mot n'est pas employé dans le sens du lat. *post, postea,* mais bien dans celui du vieux français, c'est-à-dire qu'il exprime une idée de suite, de poursuite, de presse, même de rapprochement.

Vous êtes toujours *après* moi, c'est-à-dire vous me tourmen-

tez toujours. — Courir *après* quelqu'un, le poursuivre. — Être après une femme, lui faire la cour. — La clef est après la porte. — Grimper après un arbre. || Il signifie aussi en train de. — Madame est après s'habiller. — M'ame, j'peux pas m'déranger, j'suis après faire ma cuisine.

« Un officier de la ville, mandé par le Parlement pour savoir ce qui avait été fait de plusieurs livres suspects,... a fait réponse : que les docteurs en théologie sont après les voir. » (Rég. du Parlement, cités par LEBER.)

Dans ses essais de grammaire 1744, l'abbé de Dangeau constate l'emploi de la prép. après dans ces différentes acceptions.

Apuipot (a-pui-po), s. m. Ustensile de cuisine en fer sur lequel on posait les vases à panse arrondie. (V. *Trois-pieds.*)

(MANTELLIER. *Gloss. des marchands fréquentant la rivière de Loire.*)

Aquant et (a-can-té), prép. Avec. (V. *Quand et.*)

Aquenier (a-keu-niè), v. a. Fatiguer, Aqueni, éreinté, fourbu.

Étym. inc.

Arable (a-rab'), s. m. Érable, *acer campestris.*

Araie (a-râ), adv. En moyenne, uniformément. (V. *Raie.*)

Araignée (a-ré-gnée), s. f. Toile d'araignée. — Une vieille bouteille couverte d'araignée. — Nous regrettons que le vendômois n'ait pas le joli mot berrichon Arantèle et soit réduit a confondre l'effet et la cause. || Grappin à plusieurs branches servant à retirer un seau tombé dans un puits. || Plante, patte d'araignée, *nigella arvensis.*

Araigner (a-rè-gnè), v. n. Enlever les toiles d'araignées.

Aras. (V. *Araie* et *raie.*)

Arampé (a-ran-pé), adj. Éreinté, fatigué, qui n'en peut plus. S'applique aux vieux vignerons courbés par le travail et ne se prend pas en mauvaise part; c'est plutôt un titre de noblesse, un certificat de bon travailleur; on dit aussi « érampé ».

Étym. inc.

Arbe (ar-b'), s. f. Herbe. — J'vas à l'arbe. Ce mot se prononçait ainsi dans le v. fr. — Rabelais écrit « arboriser » pour herboriser.

Arbois (ar-boua), s. m. Cépage de vigne connu sous le nom de menu pinot de Loire ou pinot Verdet. Raisin blanc d'un bon rapport. On dit aussi Orbois.

Arcandier (ar-can-dié), s. m. ou **Aricandier**. Homme qui fait toutes sortes de métiers plus ou moins honnêtes, revendeur, maquignon, qui tire le diable par la queue ; petit cultivateur misérable. Les foires sont remplies d'aricandiers. (V. *Haricotier*.)

Ce mot vient certainement du v. fr Marcandier, petit mar chand forain interlope, par l'aphérèse de l'm. Les marcandiers figuraient parmi les sujets du grand Coësre, roi des gueux.

Arcansier (ar-can-sié), s. m. Églantier ; on dit aussi argansier, arclantier.

Arçon (ar-son), s. m. Attache en fil de fer, légère bande de fer qu'on met sur un sabot pour le consolider lorsqu'il est fendu. — Mon sabot était pété, j'y ai mis un arçon.

De *arcus*, arc, lien courbé en arc.

Arçonner (ar-so-né), v. a. Raccommoder avec un arçon. — Un plat arçonné.

Courber une branche de vigne, un fouet en arc.

Étym. Dans le premier sens, peut-être arçon est-il dérivé de fil d'archal employé pour les ligatures. Dans le second sens, fouet ou verge de vigne, le rad. paraît être *arcus*, arc.

Ardé (ar-dé), adj. Œuf dont la coquille dure ne s'est pas formée et qui n'est enveloppé que de la première membrane. Ce défaut provient de l'anémie de la poule, manque de calcaire.

Ardelle. (V. *Hardelle*.)

Ardez (ar-dé), interj. N'ayant pas un sens bien déterminé, servant à renforcer une affirmation. — V'la comment qu'c'est arrivé, ardez.

C'est probablement une apocope de regardez, ou du v. fr. agarder, regarder.

Ardille (ar-di-ye), s. f. ou **Ardeille**. — Argile.

Anc. fr. Ardille; s'emploie aussi dans le sens d'ardillon de boucle.

Arégogo (a-ré-go-go), adj. A gogo. Confusion de à gogo et de a regorg.

Arené (ar-né), adv. En arrière. (V. *René à*.)

Étym. inc.



Argent (ar-jan), s. f. De la bonne argent, de l'argent blanche. — J'ai perdu ma pauvre argent.

Argot (ar-go), s. m. Ergot, ongle pointu du coq, corne qui termine la patte des animaux à pied fourchu. — Monter sur ses argots, se dit d'un petit homme qui cherche à se grandir. || Au figuré, d'un caractère susceptible, qui se regimbe à propos de tout.

Anc. fr.

Argoté (ar-go-té), adj. Se dit d'une personne *espritée*, rusée et intelligente, qui a l'esprit de riposte, qui a bec et ongles.

Argoulette (ar-gou-let'), s. f. Jeune fille ou femme bavarde, qui babille à tort ou à travers.

Arguélier (ar-ghé-lié), s. m. Homme chicanier et difficile, d'une bonne foi douteuse, et dont la conscience est fort élastique, qui argue, argumente sur tout. On dit aussi arquelier.

Aria. (V. *Haria*.)

Aricot (a-ri-ko), s. m. Haricot. Le peuple avec raison prononce un'aricot, des z'aricots.

Ce mot moderne a été introduit au XVIIe siècle par le botaniste Ch. Mentzel (*Index nom. plant.*), Berolini, 1682. *Arachus*, *aracus*, du grec αρακος, pois fève. Αρακος ayant un esprit doux, il n'y a pas par conséquent d'H aspirée. En 1725, le p. Feuillée désignait le *phaseolus* (d'où nous avons fait flageolet et fayaux) par aricot.

(LE HÉRICHÉ, *Les étym. difficiles.*)

Aridelle (a-ri-del), s. f. Terme de culture, sol *aride* et maigre, coteau raviné par les eaux.

Aroche (a-roch'), s. f. Nom de plante, *atriplex patula*, chénopodiées.

Arole (a-rol'), f. Plante, antérise blanche, *chenopodium album*.

Arondèle (a-ron-dèl), s. f. Hirondelle.

Anc. fr. dans le *Roman de la Rose*.

Arossi (a-ro-si), adj. Devenu rosse, se dit non seulement des animaux, mais surtout des plantes qui végètent. — J'vas arracher c'poirier, il est arossi. — Se dit d'un enfant qui vient mal.

Arpent. (V. le chapitre spécial des anciennes mesures.)

Arpionner (ar-pio-né), v. a. Agripper, attirer à soi, voler. Si nous avons donné place à ce mot malgré sa parenté trop évi-

dente avec un terme de l'argot parisien (arpion, pied, patte), c'est qu'il est en même temps un souvenir du vieux langage, où arpion signifiait griffe, ongle; on écrivait aussi harpion, d'où harpon et harponner, qui sont restés dans le langage actuel.

Arrache-pied (d'), adv. Courageusement, avec ardeur, sans lâcher pied. — Travailler d'arrache-pied.

Arrié (a-rié), adj. Arriéré, en retard, qui s'attarde à un travail. — Les moissonneurs sont ben arriés à c'soir. — La vendange sera ben arriée à cause du temps fred.

Arrière (a-riè-r'), interjection. — Pouvez-vous me donner à manger, ma bonne femme? — J'vous ferions ben une omelette, arrière, c'est que j'n'avons point d'œufs. — Mes poulets trop chers, faudrait p'têtre que j'vous les dounains pour rien, arrière. — Tu dis que Fournier est ben malade, et moi, arrière.

Ces exemples montrent quelques-unes des acceptions dont ce mot est susceptible; l'intonation en change chaque fois selon la nature de la phrase qu'elle accompagne et les gens de campagne ne s'y trompent jamais. Ce n'est pas du tout le même mot qu'arrière, en arrière, qui se prononce *errière*.

En Bourg. on dit : Arié.

Arrivoir (a-ri-voué), s. m. Lavoir; à Vendôme on dit un plancher.

Un jardin avec arrivoir sur le Loir. — A Messire Guillaume Desréaux, tanneur, a été baillé une place d'arrivoué au derrière au Comte, à prendre depuis l'arrivoué commun jusqu'au droit de la maison de Sanxon. » (*Compte de la recette municipale de Vendôme* 1582.)

Anc. fr. Port, ponton, du rad. latin *ad ripam,* à la rive.

Arrouser (a-rou-zé), v. a. Arroser. Ce mot se prononçait encore ainsi au XVIIe siècle.

Arrouter (a-rou-tè), v. a. Poursuivre, chasser, mettre dehors. — Arroute donc ce chien. — Tu veux pas aller à l'école, attends, j'te vas arrouter. || Dans un sens tout contraire, indiquer la route à quelqu'un. || V. ref. S'habituer, se mettre dans une voie bonne ou mauvaise. — Il s'est ben arrouté à c't'ouvrage qu'il ne connaissait pas. — Ce gas s'est arrouté avec des mauvais sujets.

Arsoir (ar-soué), adv. Hier soir. (V. *Harsoir*.)

Artifailles (ar-ti-fâye), s. f. Objets différents et sans valeur.

Artiste (ar-tis'), s. m. Vétérinaire.

Artoul (ar-tou), s. m. Orteil. La prononciation ar se rapproche plus du latin *articulus* que le mot français.

Furetière écrivait encore arteil.

Asciau (â-sio), s. m. Doloire, erminette de tonnelier, ascette dans l'Orléanais. Quelques glossaires écrivent à tort : assiau ; ce mot est le même que le latin *ascia*, houe, doloire.

As de pique, s. m. Extrémité du croupion d'une volaille, où sont implantées les plumes de la queue.

Assaisonner (a-sé-zo-né), v. a. Cultiver par saison, par assolement. — Cette terre n'est pas assaisonnée, c'est-à-dire n'a pas d'assolement régulier. (V. *Coutaison*.) Plante ou récolte assaisonnée, qui est à sa saison.

« En 1557, l'avoine n'étoit pas demy assaisonnée. » (*Mémoires du chan.* LATTRON.)

Assarmenterie (a-sar-man-tri), s. m. Terme de vignoble, action de ramasser les sarments de vigne après la taille et de les lier en javelots. (V. ce mot.)

Assauter ou **Assoter** (a-sô-té), v. n. Faire une addition, (Perche.)

Étym. inc.

Assavoir (a-sa-voué), v. a. Faire savoir, assavoir ou à savoir, faire une publication officielle. — Par arrêté de M. le Mare, il est fait assavoir aux habitants de la commune, etc.

Cette expression, fort usitée autrefois, tombe en désuétude.

Assemblée (a-san-blée), s. f. Fête populaire et locale qui prend tantôt le nom du village où elle se tient, tantôt le nom du saint sous le patronage duquel elle a lieu. — L'assemblée de la Saint-Gilles, le premier dimanche de septembre, à Villiers, où il est d'obligation de manger un quartier d'oie. — Les assemblées du Temple, le jeudi de l'Ascension et le jour de l'Assomption. Les Vendômois prétendent qu'on a choisi les fêtes *d'enlèvement*, parce que le Temple est situé sur la hauteur qui domine la ville et qu'il faut en opérer l'ascension.

Assidre (a-sid'), v. n. Asseoir; on dit aussi assieter, assièger, assiter. La première forme assidre, dans laquelle l'r ne se prononce pas, a donné l'adj. *assidu*. La forme assiéger est spéciale au canton de Selommes. Tous ces mots, usités au moyen âge, se sont conservés dans le beau langage jusque sous Louis XIII.

Assidoir (a-si-doué), s. m. Tout ce qui sert à s'asseoir.

Assises (a-si-ye), s. f. Œuf de la mouche à viande.

Assoué, adv. A ce soir.

Assourbé (a-sour-bé), adj. Abattu, hébété par la fatigue ou l'ennui. (Perche.)
Étym. inc.

Atout (a-tou), s. m. Coup violent, blessure. Nous citerons un exemple tiré de la *Gazette de Lorraine* du 2 août 1872, organe officiel prussien, mi-français, mi-allemand, mais rédigé en entier par des Allemands. « Tous les atouts sont dans la main de l'Allemagne. Elle en donne et n'en reçoit pas ! »

Attelé (a-te-lé), adj. Terme de culture. Se dit d'un cultivateur bien monté en attelage. — Le Maître Moreau est joliment ben attelé.

Attelles (a-tel'), s. f. Appendices saillant en bois de chaque côté du collier d'une bête de trait.
Anc. fr. Astèle, éclat de bois. — Du latin *astula*, dans Pline, dimin. de *assis*, ais, planchette.

Attendiment (a-tan-di-man), adv. Pendant. (V. *Tendiment.*)

Attifailles (a-ti-faye), s. f. Ornements, colifichets, toute espèce de parure avec lesquels on s'attife. — La marraine du châtiau était-elle belle pour le baptême de nout'train ! ell'tait toute couverte d'attifailles.

Attifiaux (a-ti-fiô), s. m. Même sens qu'attifailles, avec un sens de mépris en plus.

Aubours (o-bour), s. m. Aubier, partie de bois qui se trouve entre l'écorce et le cœur. || Fig. Il n'y a pas d'aubour dans cette affaire. — Pierre n'a pas d'aubour, il est loyal et de bonne foi, on voit le cœur.
Lat. *alburnum*, blanc.

Aubus (o-bû), s. f. Argile jaunâtre des collines rocheuses du bord du Loir.
Étym. inc. ; peut-être de *albus*, blanc.

Audret (a-dré), adv. Au droit de, à même de. (V. *Dret.*)

Aue (ô), prép. Avec. (V. *O.*)

Auge à l'oie. Loc. percheronne. Tomber dans l'auge à l'oie. S'affaiblir, devenir languissant, voir sa santé décliner.

Aumonier (o-mo-nié), adj Charitable, qui fait volontiers l'aumône. — La propriétaire du château n'est guère aumonière.

Aune (ô-n'), s. f. Mesure de longueur. (V. anciennes mesures.)

L'expression s'est toujours conservée pour désigner quelque chose de très long. — Une aune de boudin.

Aussi (ô-si), interj. qui n'a pas un sens bien déterminé. Se place à la fin de la phrase, pour en appuyer le sens. — M'man, l'chien m'a mordu. — C'est ben fait, t'es toujours après lui aussi! — Fallait arriver plus tôt, aussi!

Autant comme, loc. adv. Autant que. — Je travaille autant comme lui. — Corneille a employé cette expression dans *Polyeucte* :

Qu'il fasse autant pour moi comme je fais pour lui.

Autant comme autant, en grande quantité. — Des pommes, c't'année y en a autant comme autant.

Auvanne (ô-van'), s. f. Sorte de raisin blanc, espèce de chasselas, qui se cultivait dans les vignes du Bois-aux-Moines.

Auvernat (o-ver-na), s. m. Cépage de vigne très estimé ; il y a le blanc et le noir. Ce dernier paraît être le franc pinot de Bourgogne. || L'auvernat meunier, raisin noir, dont la feuille est couverte d'un duvet blanc. C'est une qualité inférieure cultivée dans l'Orléanais ; il produit en grande quantité et donne un vin un peu mou.

« L'an 1556, au mois d'août, on commença à vendanger les auver nats tout à main. » (*Mémoires du chan.* Lattron.)

Un laquais effronté m'apporte un rouge bord
D'un auvernat fumeux, qui, mêlé de lignage,
Se vendait chez Crenet pour vin de l'Hermitage.
(Boileau, Satyre III.)

Il s'agit ici du vin d'auvernat meunier d'Orléans ; les vins de cette région étaient presque exclusivement consommés à Paris à cette époque. Quant au lignage, c'était un vin très médiocre composé de tous les raisins de qualité inférieure, qui se mélangeait à l'auvernat pour lui donner un peu de corps et en assurer la conservation, mais aux dépens de la qualité.

« J'avons poussible bian deux cens poinsons de vin tot peur d'Auvarna. » (*Dialogue de deux guépins d'Ingré sur les affaires du temps*, 1649.)

Nom de localité, le Grand-Auvernat, commune de Fortan.

Aval (a-val), s. m. Ouest ou couchant par opposition à amont. (V. *Abas*.)

Avaler (a-va-lé), v. a. Descendre, tomber, aller en aval. —

Avaler du vin à la cave, c'est le descendre à la cave, et non l'absorber.

L'eau qui jaillit jusques aux cieux,
Grondant sur elle se regorge,
Et frisant de çà et de là
Mille tortis, les avala
Dedans le gouffre de sa gorge.
(RONSARD.)

Et les cheveux meslés
Flottoient au gré du vent
Sur son dos avalés.
(Mat. REGNIER.)

D'autres sont opulentes en tetasses avalées.
(BRANTÔME.)

Avale-Royaume, loc. Mange-tout, glouton, panier percé.

Avaloire (a-va-louèr'), s. f. Gosier. — Il en a une avalouère, c'tila.

Avangeux (a-van-jeû), adj. Ouvrier qui *avance*, qui abat beaucoup de besogne.

Avant-clou, s. m. Vrille, tout instrument destiné à percer le bois avant d'enfoncer un clou.

Aveindu (a-vin-du), part. passé de aveindre. On dit au figuré, quand quelque excentricité a amusé le public, que ç'a a été ben aveindu. || Adj. Habile, malin, fûté. — C'est un gas ben aveindu.

Aveine (a-vèn'), s. f. Avoine, prononciation normande.
Du latin *Avenam*.

Aveine, aveine, aveine,
Que le bon Dieu t'amène!
(*Vieille ronde.*)

Aveniau, avenier (a-vé-nio), s. m. Animal de peu de valeur. En parlant d'un homme de peu d'apparence, qui marque mal, on dit *avenier*.

Avenris (a-van-rî), s. m. Chaume d'avoine, le champ où il se trouve, comme on dit un blé pour un champ de blé. — Le fermier entre en jouissance par les avenris.

La coutume de Vendôme permettait aux pauvres de ramas-

ser les avenris dans les champs, et les broussilles dans la forêt.

Aventurier (a-van-tu-rié), s. m. Bâtard, enfant trouvé, né d'aventure.

Averas (a-vé-râ), s. m. Avorton, animal chétif et maladif. — Ce veau n'est qu'un avéras. || Se dit dans un sens général de toutes les jeunes bêtes de la ferme, en particulier des porcs. — La maîtresse va bentôt v'ni, elle est après soigner ses avéras. || S'applique par extension aux enfants faibles et malingres. (V. *Écras.*)

Anc. fr. avers, animaux garnissant la ferme. Du bas lat. *averia,* même sens.

Aveucques (a-veuk'), prép. Avec.

« Et quand ce venoit à la guerre aux Franchois si se levoit-il fier et fort assez, aveucques son Édouard. » (Charles le Téméraire. Georges Chastellain, *Chron. des ducs de Bourgogne.*)

Avis (m'est), loc. Je pense que. — Mon avis est que.

Avoiné (a-vouè-né), adj. Se dit de quelqu'un de lancé après un bon repas, comme un cheval qui a mangé de l'avoine.

Avoir, v. a. et auxiliaire.

Se conjugue ainsi :

INDICATIF PRÉSENT.

J'ai.
T'as.
Il ou al a.
J'avons. Dans le Perche, j'avomes.
Vous avez, ou v'avez.
I z'ont, i n'ont, i z'avions. Perche, i z'avaint.

IMPARFAIT.

J'avas.
T'avas.
Il avat.
J'avaient. Perche, j'avâmes.
Vous aviez.
I z'aviaint.

Le passé défini n'est pas employé.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai éhu, ou évu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avâmes.

SUBJONCTIF.

Que j'aye.
Que t'aye.
Qu'il aye.
Que j'ayons, ou j'ayains.
Que vous ayez.
Qu'il z'ayont, ou ayaint.

INFINITIF.

Avoué. Dans le Perche, avère.

PARTICIPE PRÉSENT.

Avant.

PARTICIPE PASSÉ.

Éhu, evu, éü.

Il y a lieu de remarquer, surtout dans le Perche, la persistance de la forme latine.

J'avomes. — *Habemus.*
I z'avaint. — *Habent.*
J'avâmes. — *Habebamus.*
Avère. — *Habere.*

Au XVIIe siècle, les grammairiens discutaient encore sur la question de savoir si on devait prononcer le participe passé *u* ou *é ü* ou même *évu.* Le dictionnaire de Trévoux (1742) constate que les personnes âgées prononçaient *é ü.*

Avouerie (a-vou-rî), s. f. Charge d'avoué. — Il a vendu son avouerie. — On dit de même une notairerie, comme au moyen âge on disait une mairerie, un office de maire.

Avous, prononciation par syncope de avez-vous. On prononçait ainsi au XVIe siècle.

Razant nos champs, dites, avous point vu
Ceste beauté qui tant me fait la guerre ?

(RONSARD.)

B

Babiches (ba-bich'), s. f. Lèvres, babines. — Se licher les babines.

Baboin (ba-bouin), s. m. Mouchoir plié, attaché sous le menton, fanchon.

Capuchon en toile métallique des éleveurs d'abeilles.

Bachique (ba-chik), adj. Étrange, capricieux, un peu toqué. — Un homme bachique et divarse (divers), dans la Beauce.

Bacon (ba-con), s. m. Porc tué; à rapprocher de l'anglais *Bacon*, lard, et germ. *Bache*, dos. || Droit féodal. Ce droit en nature se percevait au profit du seigneur et consistait en une part du porc abattu.

Badaud (ba-dô), adj. Niais, idiot. — Un mouton est dit badaud lorsqu'il est atteint d'étourdissement; on dit qu'il ne faut pas fambeyer (v. ce mot) la bergerie à une certaine époque parce que les moutons deviennent badauds. — Il ne faut pas se marier au mois de mai, les enfants naîtraient badauds.

Badebin (ba-de-bin), adj. Bavard, babillard. — Marie badebin, nom qu'on donne à une femme bavarde.

Bader (ba-dé), v. n. Parler, bavarder. — L'avocat a eu beau bader toute la journée, il a perdu son procès.

Étym. bas-lat. *badare*, bâiller, ouvrir la bouche. Diez y voit avec raison une onomatopée, *ba* exprimant l'ouverture de la bouche.

Badin (à) (ba-din), adv. A sa fantaisie, à son loisir. — Il a fait cela à son badin, ou à badin.

Badoue (à la) (ba-doû), loc. adv. A califourchon, à cheval sur les épaules. — Porder un enfant à la badoue. On dit aussi : bédou.

Étym. inc. Conf. Italien *à Bado*, à l'abandon.

Bâfre (ba-fr') s. f. Gourmandise.

Il est comme le curé de Bouffry, il ne prêche que pour la bâfre. — Nous ignorons l'origine de ce dicton, peut-être n'a-t-il d'autre raison que l'analogie entre Bouffry et bâfrer.

Bagnolle (ba-gnol'), s. f. Charrette, mauvaise voiture. Étym. inc.

Bagocer (ba-go-sé), v. n. Bégayer.

Bagot (ba-go), adj. Bègue.

Bagou (ba-gou), s. m. Facilité d'élocution. Ce mot et les précédents viennent probablement du v. fr. bagouler, parler. Dans le moyen de parvenir, bagoulier, gosier.

Bagouler (ba-gou-lé), v. n. Bavarder.

Baguenaude (ba-gheu-nod'), s. f. Jeu analogue à ce qu'on appelle aujourd'hui des questions. Il consiste en un fil de fer courbé en U, dans lequel sont enfilées une série de bagues qu'il s'agit de faire sortir. || Baguenaude, nom de plante : perce-neige, *galanthus nivalis* (amaryllidées), dans le Perche. On désigne aussi par baguenaudier un arbuste de la famille des papilionacées, le *colutea arborescens*, L., dont les graines sont enveloppées dans une gousse creuse. Les enfants s'amusent à les faire *péter* en les pressant entre les doigts.

Baignoire (bé-gnouèr'), s. f. Cuvier que sa forme ovale permet de charger facilement sur une charrette, et qui sert à mettre les raisins cueillis par les vendangeurs, et à les transporter au pressoir. Dans le Gâtinais, on prononce binouère; cet appareil est ainsi nommé à cause de sa forme allongée.

Baillevent (bay-van), s. m. Vantard, bavard.

Baiser (bé-zé), v. a. Attraper, duper. — Un garçon de Naveil disait naïvement à sa mère, qui allait acheter une vache : Prenez garde, vous allez encore vous faire baiser par les marchands de Montoire. Au jeu, lorsqu'on perd, on dit : Je suis baisé.

En 1871, un conseiller général nouvelle couche faisait une partie d'écarté dans une préfecture. En marquant son cinquième point, il s'écriait : M'am' la préfète, vous êtes baisée.

Baissière (bé-si-èr), s. f. Dépression de terrain qui retient l'eau. || Reste de vin dans le fond d'un poinçon en vidange. — Ces baissières sont presque toujours gâtées, piquées ou botées. (V. ce mot.) N.-B. Les personnes économes les boivent tout de même.

« Et burent si net qu'il n'y demeura rien, excepté quelques méchantes baissières pour le vinaigre. » (Rabelais, *Pant.*)

Balan (ba-lan), s. m. Oscillation, balancement, mouvement de

va-et-vient. — Le vent donne du balan à un arbre. — Serre donc ta liure, ton chargement a trop de balan.

Balier (ba-lié), v. a. Balayer. Le dict. de Trévoux constate que plusieurs personnes soutenaient que balayer devait se prononcer balier, comme plus doux.

« .....Voyons maintenant l'office d'un homme de chambre. Il fait le lit, et balie la chambre; il vide le pot à pisser et plus souvent son cousin germain le pot à chier. » (*Questions tabariniques*, 1643.)

Balise (ba-liz'), s. f. Terme forestier. Brisée effectuée sur le bord d'une coupe qui doit être exploitée.

Baller (ba-lé), v. n. Avoir de la tendance à tomber, pendre, flotter. — Dans ce sens le participe ballant est resté français. — Les bras ballants. L'Académie admet le verbe baller dans le sens de danser, mais comme vieux.

J'avas de biaux quartiers de laine
Rouges et verts
Qui me ballaint avaud les jambes
Jusqu'aux mollets.

(*Vieille chanson.*)

Balicote (à la), loc. adv. dans le Perche. Être assis à la ballicote sur un siège élevé, les jambes ballantes.

Ballière (ba-lièr'), s. f. Coussin ou paillasse en balle d'avoine qui se met dans le berceau des jeunes enfants. || Ironiquement : Va donc faire sécher ta ballière. Se dit aux jeunes gens présomptueux qui veulent faire les importants.

Baluchon (ba-lu-chon), s. m. Petit paquet porté par les voyageurs à pied.

A rapprocher de l'esp. *balija, balijon*, valise.

Bancelle (ban-sel), s. f. Petit banc pour s'agenouiller dans les églises. — Banc mobile, servant de siège, tréteau.

Anc. fr. bancselle, banchel. Ce dernier mot était masculin au moyen âge.

Bandeau (ban-dio), s. m. Pièce d'étoffe allongée qui se met autour du front pour serrer et maintenir la coiffe du bonnet. Se nomme aussi serre-malice. En effet la physiologie populaire place le siège de la malice dans la tête... chez les femmes !

Baner (ba-né), v. n. Marcher sans but, flâner, errer. — Banner chez les voisins. En patois lyonnais, bambanner.

Anc. fr. banoyer, se récréer.

Li queus estoit alé chacier
El bois s'alout esbanoïer.
(*Roman de la Rose.*)

Banir (ba-nî), v. a. Publier les bans de mariage. Un bon Percheron dit : Le gas et la keuriature ont été banis dimanche au prône.

Banneau (ba-no), s. m. Tombereau.
Étym. du gaulois *benna*, chariot d'osier. || Taureau.

Baptistère (ba-tis-tèr'), s. m. Registre des actes de baptême.

Barater (ba-ra-té), v. a. Faire allaiter un enfant par une nourrice enceinte dont le lait est mauvais.
C't'enfant est ben ch'ti, vous l'fait' barater.

Baratté (ba-ra-té), s. m. Babeure, petit lait qui reste dans la baratte après la fabrication du beurre. Lait de beurre qui contient du sérum, du caséum et du sucre de lait. On appelle lait baratté du lait qui tourne.

Barauder (ba-rô-dé), v. a. Tourner, diriger en sens contraire. — Baraude donc ta chaise. || Barauder un ouvrage, le faire à rebours, autrement qu'il doit être fait.
Étym. inc.

Barbe (barb'), s. f. Maladie des jeunes veaux.

Barbe de bique. Champignon, clavaire, *clavaria aurea*, et généralement tous les champignons du genre clavaire.

Barbelée (bar-beu-lée), s. f. Gelée blanche, givre. — Il a barbelé à matin. — Y a d'la barbelée. || La-Fosse-à-la-Barbelée, lieu dit, commune de Fortan. Encore un joli mot qui manque dans le langage actuel ; il peint bien les légers flocons de givre qui garnissent les objets d'une barbe blanche.

Barbequin (bar-beu-kin), s. m. Auvent au-dessus de la porte d'entrée d'une grange.
Forme de barbacane, ouvrage de défense devant une porte

Barbot (bar-bo), s. m. Pâté d'encre sur une feuille de papier.

Barbouiller (bar-bou-iè), v. n. Avoir des nausées. — Ça me barbouille sur le cœur. — J'ai le cœur tout barbouillé.

Bardeau (bar-dio), s. m. Oreille de charrue. || Langue : faire du bardeau, bavarder. — Arrête donc ton bardiau. || Petite plan-

chette mince qui servait à couvrir les maisons au lieu de tuile et d'ardoise.

Étym. inc.

Bardou (bar-dou), s. m. Ane, on dit aussi bardon et bardot. Dans l'acad. bardot, petit mulet. Anc. fr. bardel, bât, bas. Lat, *bardo*, *badonus*, même sens.

Adj. épais, lourdeau, nom qu'on donnait autrefois aux vignerons du Vendômois. Aujourd'hui ce nom a disparu heureusement, les vignerons de notre pays passent même actuellement pour être assez délurés.

Barres (bâr'), s. f. Nom de lieu très répandu, les Barres. Il désigne presque toujours une ancienne localité fortifiée ou retranchée, entourée de palissade, d'un barrage.

Au jeu de barres, celui qui est barré est rentré dans son retranchement.

Barsolée (bar-so-lée), s. f. Charge de bête de somme. (V. anciennes mesures.)

Barsolle (bar-sol'), s. f. Sorte de brancard accouplé qui se place sur le bât ; il est muni de deux crochets; destiné à retenir le chargement, il sert à porter les objets encombrants, tels que paille, fagots, etc.

Barvoler (bar-vo-lé), v. n. Voltiger ; se dit des légers flocons de neige qui commencent à tomber. C'est encore un de ces mots fort bien faits et harmonieux qui manquent dans la langue actuelle. Usité dans le Perche.

Anc. fr. bavoler.

> Le petit Archerot Amour,
> Bavolant, s'esgayoit un jour
> Dedans les vergers de Cythère.
> (Remi Belleau.)

Bas (bâ), adj. On dit que le vent est bas lorsqu'il vient de l'ouest ou du sud-ouest. (V. *Abas.*)

Bascule (bas-cul'), s. f. Barrière mobile à l'entrée d'un champ. (Perche.)

Basculiau (bas-cu-lio), s. m. Barette attachée à la barre principale d'une herse, et servant à l'attelage. — L'un tire à la barre et l'autre au basculiau, dicton signifiant l'un tire à hue et l'autre à dia.

Bassaut (ba-sô), adj. Lourdaud, maladroit, brutal.
Étym. inc.

Bassée (bâ-sée), s. f. Dalle d'évier. Perche. (V. *Bassie.*)

Bassicoter (ba-si-co-té), v. a. Ballotter, caboter.
Étym. inc.

Bassie (ba-sie), s. f. Dalle d'évier, bassin en pierre dans lequel mangent les porcs.
Anc. fr. bassie, évier.

Bassigoudaine (ba-si-gou-dèn'), s. f. Grains mélangés. || Fig. Conversation décousue, sans suite.
Étym. inc.

Bassin, bassinet (ba-sin), s. m. Nom vulgaire de toutes les renoncules à fleurs jaunes.

> Cheveux ot blonds comme bassin.
> (*Rom. de la Rose.*)
>
> Vierge plus blonde que bacin.
> (Bl. Marot.)

Laisnel de la Salle (*Croyances et légendes du centre de la France*) pense que « blond comme bassin » vient de ce que les cheveux sont dorés comme un bassin de cuivre bien écuré. Nous tenons pour une étymologie plus poétique et nous préférons les cheveux couleur de la fleur d'or au chaudron qui sort des mains de la laveuse de vaisselle.

Bastant (bas-tan) adj. Allant, bien portant. (Perche.) — J'sais pas ben bastant ; c'est-à-dire : ça ne va pas fort.
Étym. inc.

Batiaux (bâ-tiô), s. m. Vieux meubles en mauvais état, embarrassants. — Quand l'on déménage, on a toujours un tas de bâtiaux.
— Dans le Perche on dit bilbatiaux.
Étym. inc.

Batterie (ba-trie), s. f. Rixe, bataille. — Après l'assemblée, y a évu une batterie entre les (sous-entendu : garçons de) Montoire et les Lavardin, pour une fumelle. || L'aire d'une grange où l'on bat le grain. || Terme moderne. Machine à battre, batteuse. — J'ai la batterie demain. — Travailler à la batterie.

Battoir (ba-toué), s. m. Outre le sens donné par l'Académie, bat-

toir au figuré signifie : bavardage, médisance, caquets des laveuses. — En v'la eune qu'a un rude battoué.

Battre la douelle, loc. Rappel des ouvriers bûcherons. || Signal de détresse ou de mécontentement. Ce signal se fait en frappant d'une certaine manière sur une douelle. (V. *Douelle.*)

Battu (ba-tu), adj. Agité, par analogie avec l'arbre battu par le vent.

Bauge (bô-je). Dans le Perche ce mot indique une mesure dans un sens relatif comme calibre, gabarit. C'est ordinairement une baguette coupée à une longueur voulue; les jardiniers s'en servent pour tracer leurs planches de légumes. || Avoir la bauge, être de taille réglementaire pour le service militaire. Les enfants jouant à la canette disent : baugeons, pour mesurons la distance du but. || Meule de fourrage ou de grain, placée en dehors des bâtiments. || Tas d'échalas dans les vignes. || Cabane, maisonnette, bouge. Par extension la retraite du sanglier. || Bauge, baugis, torchis. Mortier de terre mélangé de paille, de foin ou de bourre; mode de construction fort usité autrefois. Le dictionnaire de Trévoux dit que les maisons de paysans sont construites en bauge. On construisait autrefois les cloisons en bauge. Les enduits et les plafonds se faisaient de la même matière.

Anc. fr. Balche, bauche, mortier. Bas lat. *baugium, bugià,* cabane, bouge.

Quelques personnes font dériver ce mot sans preuves certaines du celtique *Balc*, motte de terre. Si on tient absolument au celtique, on pourrait plutôt le rattacher à *Baw*, boue.

Baugé (bô-jé), adj. Vautré, couché sur la paille. — Un cochon baugé dans son têt.

Baume (bôm'), s. m. Nom vulgaire de toutes les espèces de menthe, en général toutes les plantes aromatiques, thym, serpolet, etc.

Bautru (bô-tru), s. m. Grosse andouille en forme de poire. — Même radical que Baudruche.

Bavarder (se) (ba-var-dé), v. r. Se faire valoir, se vanter, faire le beau parleur. (V. *Se parloyer.*)

Bavette (ba-vèt'), s. f. Pièce de toilette, mentonnière, morceau d'étoffe qui se place sous le menton des enfants pour préserver les vêtements. || Pièce de tablier qui remonte sur la poitrine. (V. *Bravette.*) Le tablier à bavette ou bravette était réservé aux jours de grande toilette.

Bazaine (ba-zèn'), s. f. Gros ventre. || Tablier de cuir dont se servent les moissonneurs dans la Beauce. Probablement corruption de basane.

Beauce. Dans le Perche on dit faire une beauce, pour faire une moisson en Beauce. — J'vas faire une beauce c'tété.

Nous classons sous ce mot les divers dictons populaires sur cette région :

En Beauce, bonne terre et mauvais chemins.

Gentilhomme de Beauce, qui vend ses chiens pour avoir du pain.

Gentilhomme de Beauce, qui reste au lit pour qu'on rhabille ses chausses.

C'est comme Messieurs de Beauce, une épée pour trois, un cheval pour deux.

La pauvreté des gentilshommes de Beauce était déjà proverbiale du temps de Rabelais, qui disait que les gentilshommes de Beauce déjeunaient de baisler (bailler). Au XVII[e] siècle, un seigneur de Beauce, d'une famille encore très nombreuse aujourd'hui et des plus honorables de l'Orléanais, mariait ses filles à des laboureurs. Aujourd'hui ce sont les filles des laboureurs qui épousent les jeunes hobereaux. La noblesse était tenue au service militaire, mais les fiefs de Beauce avaient si peu d'importance qu'on n'exigeait qu'un homme d'arme pour trois fiefs, et qu'un cavalier pour deux.

On trouve dans un recueil de proverbes anglais le dicton : Le maire d'Alsingham, qui reste au lit pendant qu'on répare ses chausses. (LEROUX DE LINCY. *Prov. fr.*)

Bec d'oiseau, s. m. Nom de plante. Pied d'alouette des champs. *Delphinium consolida.* — On désigne aussi sous ce nom le *Geranium*, dont le nom grec veut dire « bec de grue ».

Béchée (bé-chée), s. f. Becquée.

Anc. fr. D'après Suétone, Bec est un mot gaulois.

Puis cette amoureuse nichée
Toujours demande la béchée.
(Remi BELLEAU.)

...Les petits oiseaux
Voletant par le bois, de rameaux en rameaux
Amassent la béchée, et parmi la verdure
Ont souci comme nous de leur race future.
(RONSARD.)

Bécherie (bè-ch'rie), s. f. Action de bécher, époque où l'on bêche les jardins.

Béchète (bè-chèt'), adj. Sorte d'orge, orge bechète, orge d'hiver, escourgeon, *hordeum hexastichum.*

Bécheveter (bé-chuè-tô), v. a. On dit aussi bichoiter, bijouéter, béjoueter, placer à béchevet, tête bêche. Les sardines sont béchevetées dans les boites. On béchevète les bouteilles en les empilant. Les joueurs de loto qui ont infiniment d'esprit désignent le numéro 69, dont les chiffres sont béchevétés par le terme de bout-ci-bout-là. Rabelais raconte que son héros « jouait à tète béchevet », *vulgò* pet-en-gueule.

Étym. Peut-être de *bis-caput ?*

Bécot (bé-ko), s. m. Ce qui reste impartageable après une division en parts égales.

Deux personnes partagent treize pommes, il en reste une de bécot. || Bécot, baiser. — I leux font bécot. — Encore un p'tit bécot ?

Bécoter (bé-ko-té), v. a. Embrasser.

Béda (à) (bé-da), loc. adv. A cheval sur le dos, porter à béda. (V. *Badoue.*)

Bédée (bé-dée), s. f. Tout d'une bédée, tout d'une fois, d'un seul coup. — J'ai monté le grippé tout d'une bédée. — J'ai monté la côte tout d'une haleine.

Étym. inc.

Bégaut (bé-gô), adj. Nigaud, niais.

Anc. fr. dim. de Bègue.

Béguin (bè-ghin), s. m. Sorte de coiffure de femme.

Il y a à Vendôme la rue des Béguines, à Courtiras, la Béguinière, probablement en souvenir d'établissements religieux de femmes.

Béguin, s. m. Fatigue ou épuisement des jeunes mariés qui ont abusé des douceurs de la lune de miel. — Il a le béguin. — Il n'en peut plus, il en est bégaut.

Étym. inc.

Beille (bé-ié), s. m. Beuille dans le Perche, gros ventre.

Beillu (bé-iu), adj. Qui a un gros ventre, qui prend du ventre.

Étym. du lat. *botulus*, boyau.

Béja (bé-jà), s m. Affaiblissement des facultés mentales, commencement de démence sénile. Ramollissement du cerveau. — Être en béjà, être ramolli, en enfance. || Un béja, celui qui est dans cet état.

Béjater (bé-ja-té), v. n. S'affaiblir moralement, baisser, tomber en béjà.

Se conduire comme un béja, causer pour ne rien dire, vivre comme une huître, de la vie végétative.

Étym. inc. malgré les consciencieuses recherches des béjas vendômois.

D'après une tradition locale, ce mot viendrait du nom d'un sieur Benjamin H..., qui était un des types les plus réussis du genre. On sait qu'à Vendôme Benjamin se prononce : Béjamin. Cette anecdote est ingénieuse, mais rien de plus, le mot étant bien plus ancien que l'habitant du Bourgneuf dont il question. Les Vendômois revendiquent comme purement local, non pas le produit, mais le mot. Nous avions partagé cette opinion, mais depuis nous avons plusieurs fois entendu prononcer par des Orléanais ce mot qui était compris de tout le monde.

Est-ce une importation vendômoise, nous l'ignorons. Mais, en tout cas, elle doit remonter à une époque assez éloignée. En effet, le savant Leber, célèbre par ses recherches historiques, qui avait entrepris de faire un glossaire orléanais, signalait dans ses notes, rédigées vers 1850, que nous avons eu la bonne fortune de retrouver, que Baja était un mot du vieux français et il le traduisait par niais, idiot, béjàt. Il ajoutait en marge que béjat n'est pas français. En patois normand, *Béjet* a le même sens.

Nous croyons devoir citer les vers de M. Charles Chautard (un Vendômois) sur le mot *béjat*, extraits du feuilleton du *Loir*, numéro du 11 janvier 1850, intitulé : Prédictions générales et locales pour 1850.

MARS

L'Académie, en mars, s'occupe activement
D'une autre édition de son dictionnaire ;
Après quinze ans enfin d'un rude accouchement,
Le grand travail s'avance et la lettre A s'achève.
Mais sur le mot *Béjat*, qu'on veut répudier,
Une discussion assez vive s'élève
Entre Monsieur Flourens et le baron Pasquier :
Le médecin Flourens, célèbre anatomiste,
Soutient l'opinion que le *béjat* existe ;
Mais, en sa qualité d'ancien président
De la chambre des pairs, Monsieur Pasquier prétend
Poliment le contraire. Afin de mettre un terme
De ces deux immortels à la discussion
Qui d'un grave conflit pourrait être le germe,

L'Académie envoie en députation
A Vendôme, où, selon une ancienne croyance,
Au quartier du Bourg-Neuf *le Béjat* prit naissance,
Trois membres, Messieurs Thiers, de Broglie et Guizot.
Ces illustres savants se rendant aussitôt,
A peine descendus, à jeun, de diligence,
A la société littéraire du Mail,
Dans un de ses salons commencent leur travail.
Après une secrète et courte conférence
Des savants de Vendôme et de ceux de Paris,
Ceux-ci, se déclarant suffisamment instruits,
Chargent monsieur Guizot, que ce rapport attriste,
De prouver, *de visu*, que *le Béjat* existe.

Béjaune (bé-jôn'), s. m. Bienvenue payée par le nouveau dans une corporation.

A l'Oratoire de Vendôme, il était d'usage, à la réception d'un nouveau père, ou d'un nouveau maître, de lui adresser une pièce de vers satirique, rondeau, sonnet ou chanson. Le récipiendaire répondait par une autre pièce. Ces menus morceaux littéraires se nommaient des Béjaunes.

Belettes de Malignas. Dicton vendômois. — Envoyer aux belettes à Malignas, congédier, envoyer promener, envoyer au diable Vauvert. Malignas, nom de localité peut signifier le malin esprit. Il y a peut-être là un jeu de mots.

Beliner (bli-né), v. n. Dodeliner de la tête. Ce mot paraît dérivé de belin, nom du mouton dans le roman du *Renard*. D'après Diez, bélin vient du flamand bel, angl. bell, clochette, parce que le bélier dans le troupeau porte une clochette au cou. Beliner voudrait dire remuer la tête comme le belin qu fait sonner sa clochette.

Beluet (beu-lué), s. m. Bluet, fleur, bleuet.

Beluèter (beu-luè-té), v. unip. Pleuvoir légèrement. — Il beluète ou il blute, il tombe une pluie fine. || Briller, étinceler. — Ça me beluète devant les yeux.

Beluette (beu-luèt'), s. f. Étincelle. — Des beluettes de feu.

Anc. forme normande de bluette, du grec βελος, éclair, d'après Duméril.

Anc. fr. belue, berlue, éblouissement.

Ber (bèr), s. m. Berceau. On donne aussi le nom de ber à la partie de la voiture qui est entre les ranchers.

Anc. fr. bers, du b. lat. *bersa*, claie d'osier. Gael. *beir*.

> ...En cette isle ou souloient
> Jadis sauter les hommes qui balloient
> Gardant le bers du grand Saturnien.
> (Ronsard.)

> Li comte d'Artois Robert
> Dès lors qu'il issit du bers
> Chanta tous les jours de sa vie
> Largesse, honneur, chevalerie.
> (*Roman de la Rose.*)

Berbis (beur-bi), s. f. Brebis.

Anc. fr. berbis, du b. lat. *berbicem*, dans la loi salique, forme de *vervex*.

La forme *ber* est restée dans les mots berger, bergerie, *berbicarius*.

Berce (bers'), s. fr. Ornière profonde qui imprime aux voitures un mouvement de berceau. — Y a dans ce ch'min des berces à casser les r'sorts.

Berchet (beur-ché), s. m. Bréchet, *sternum*, creux de l'estomac; ne s'emploie plus en français qu'en parlant des oiseaux. || Figuré : on dit d'une personne qu'elle soigne son beurchet, pour dire qu'elle se nourrit bien.

Berchu (beur-chu), adj. Bréchu, brèche-dents, ébréché.

Berdacher (beur-da-ché), v. a. Dire des paroles inutiles, parler sans raison. — L'curé nous a berdâché du latin tout le long du sarmon. On dit aussi berdailler.

Étym. inc.

Berdâclé (beur-dâ-clé), adj. Tourmenté par l'esprit malin, hanté, ou mieux qui se croit possédé.

Étym. inc.

Berdada (beur-da-da), interj. Exclamation de celui qui fait une chute, ou voit tomber une personne, onomatopée.

Chute. — Quel berdadas il a fait !

Berdancer (beur-dan-sé), v. n. Remuer avec bruit, mouvoir inutilement toute sorte d'objets. — Le vent fait berdancer la porte. — T'as pas fini d'berdancer? — Va donc voir quoi qui berdance dans l'guernier. || Berdancer, s'occuper à des vétilles. *Un berdancier*, qui s'occupe de riens.

Étym. inc.

Berdancerie (beur-dan-se-ri), s. f. Action de berdancer.

Berdassée (beur-da-sée), s. f. Chute faite lourdement. — Oh! J'sais-ti-chu une beurdasée.
Étym. inc.

Berdauder (beur-dô-dé), v. n. Gronder, résonner. Se dit d'un bruit sourd et lointain : le canon, le tonnerre berdaude. Dans l'Yonne on dit berdoler, berdonner.

Berdou (bér-dou), adj. Bêta, niais. (V. Bardou.)

Berdouserie (bér-dou-ze-rie), s. f. Niaiserie, sottise.

Bergeau, bergeas (ber-jo), s. m. Mouton, bélier châtré. On trouve en v. fr. bergeas dans le sens de bergerie.

Où courez-vous comme ça, mes gas ?
D'si bon matin qu'allez vous faire ?
Que vous quittez voutre Bergeas
Faut qu'vous n'ayez cor guère à faire !
(*Ancien noël Manceau.*)

« De 20 ans on ne vit la cherté des foins telle qu'il fut en la ditte année, tant que les pauvres bestes et principalement les bergeaux moururent presque tous. » (*Mémoires du chan.* Garrault.)

Bergeon (ber-jon), s. m. Terrain de forme aiguë, triangulaire.

Bergeonner (ber-jo-né), v. n. Être en pointe, en triangle, en écoinçon.
Étym. inc.

Bergère (ber-jér'), s. f. Sorte de petit pot en terre avec une anse allant d'un bord à l'autre, comme celle d'un seau. Il servait à transporter la nourriture dans les champs. Il n'est plus guère usité.

Berière (beu-rièr' ou beu-ruer'), s. f. Bruyère. — Un balai de berière ou de beruère.

Bériot (bé-rio), s. m. Taureau.

Berlan (beur-lan), s. m. Désordre. — Mettre en berlan. — Commencer une foule de choses sans rien finir.

Berlaud (beur-lô), adj. Sot, étourdi. — Mon pauv'gas, t'es ti berlaud! Dérivé probablement de berlue, qui agit comme s'il avait la berlue.

Berlinguette (beur-lin-ghèt), s. f. Petite clochette.
Étym. inc.

Berlin l'envers, loc. adv. A rebours. — Je suis tombé berlin l'envers. — J'ai mis mon bonnet berlin l'envers. || Berlin peste. Jeu d'enfant analogue au pigeon vole.

Étym. inc.

Berlombette (beur-lon-bét), s. f. Jeune fille étourdie. Ce mot doit être une forme de éberlobé, étonné, étourdi.

Berloque (beur-lok'), s. f. Breloque, mauvaise montre.

Berloquer (beur-lo-ké), v. a. Breloquer, remuer bruyamment le loquet d'une porte.

Berlu (beur-lu), adj. Louche, qui a la berlue. || Même sens que berlaud.

Bernache (beur-nâch'), s. f. Vin blanc nouveau qui est encore bourbeux et trouble. Ce que dans l'argot parisien on nomme du *Macadam*. Ce mot signifie probablement vin breneux.

Bernasser (beur-na-sé), v. n. Travailler malproprement, grossièrement, tripoter. On dit aussi brenasser. La racine est *Bran* ou *Bren*, excrément, ordure.

Berne (à la), loc. adv. A la renverse. — Tomber à la Berne.

Bernée (beur-née), s. f. (V. *Bran* et *Emberner*.)

Bernicle (beur-nicl'), adv. Bernique. Ce mot se prononçait bernicle au XVIIe siècle. Bernicle était, dit-on, une sorte de supplice usité chez les Sarrazins. Bernicle voudrait peut-être dire : Je ne me soucie pas d'être mis aux bernicles.

Berouasse (beu-rouas'), s. f. Brouillard qui se résout en pluie fine.

Berouasser (beu-roua-sé), v. unip. Brouillasser, il berouasse. — Les dict. de locutions vicieuses enseignent qu'il ne faut pas dire : il brouillasse, mais bien il bruine. Seulement personne ne dit : il bruine, à l'exception de quelques vieux académiciens, mais on ne les comprend pas. D'ailleurs bruiner n'a pas exactement le même sens que brouillasser. Bruine, de l'aveu de l'Académie, est un brouillard avec légère gelée blanche, avec de la barbelée.

Berouée (beu-rouée), s. f. Petit pain au beurre très peu cuit qui se mange chaud.

Anc. fr. bru, breu, broet, du bas-lat. *Brodium*, brouet, all.

Brod, pain. || Même sens que brouasse, brouillard. Salive que l'on lance en parlant.

Anc. fr. Broue, broe, nuée, écume, brume du matin.

> Et bon vin, s'ils en peuvent fournir afin de charmer la brouée.
> (Amb. PARÉ.)
>
> Ces raisins ne craignent pas trop brouées ni gelées.
> (OLIVIER DE SERRE.)
>
> Veu que dès cy et déjà
> Court merveilleuse brouée.
> (*Ch. d'Orléans.*)

Brouée appartient évidemment à la même racine que brouillard. Littré adopte l'étymologie anglo-saxone *brodh*, vapeur, all. *broden*, islandais, *braud*, vapeur, nuée. Mais Vitu fait remarquer avec raison qu'on n'explique pas la disparition du D.

Berouette (beu-rouèt), s. f. Brouette.

Anc. fr. berohète, du bas lat. *berocata*, de *bis* et un diminutif hypothétique de *rota*, roue. Il est probable que la beroète avait originairement deux roues comme certains appareils usités dans les gares de chemin de fer pour transporter les bagages ; cependant la brouette unirote paraît remonter à une haute antiquité, malgré le préjugé qui attribue à Pascal l'invention de cet engin.

Beroui (beu-roui), adj. Flétri, fané, grillé, se dit des feuilles noircies ou grillées par la berouée, ou les gelées de la lune rousse. C'est le participe d'un ancien verbe français brouir, brûler, aujourd'hui inusité.

Bersiller (beur-si-ié), v. a. Brésiller.

Bertelle (beur-tèl), s. f. Bretelle.

Berton (à) (beur-ton), loc. adv. A rebours, à l'envers. Mettre ses gants, ses sabots à berton, le droit pour le gauche.

Étym. inc.

Beruant (beu-ruan), adj. Bruyant, dans le Perche. — Un enfant beruant.

Berué. Prononciation du mot Breuil, nom de localité ; du bas-lat. *broilum*, bois. Cette prononciation est presque impossible à noter en caractères actuels, la métathèse de l'é déformant complètement le son euil. Si on prononçait beur-eil, le mot serait nettement en deux syllabes, tandis qu'en réalité on n'en entend presque qu'une seule. Le e initial est presque élidé

et se confond avec le eil final. Le son tient le milieu entre beu-ruei et breuei.

Bésiller (se) (bé-zi-ié), v. r. Se fatiguer à un travail pénible, au-dessus de ses forces. Florentin Lebarbier, à tort suivant nous, donne à ce mot le sens de se hâter et cite le dicton suivant :

> Les putains de la rue des Béguines
> Quand elles voient venir la nuit se bésillent.

Anc. fr. bésiller, besilier, vexer, tourmenter, massacrer. Bas-lat. *Bessilium*, *bessilamentam*. Je me bésille à ce travail veut dire littéralement : Je me tue à faire cela.

Besson (bé-son), s. m. et adj. Jumeau, jumelle, double.

> Puis tout autour d'une lèvre bessone
> Qui d'elle-même en s'élevant semone
> D'être baisée.
>
> (Ronsard.)

> De ton sein blanchissant
> Le petit mont besson.
>
> (R. Belleau.)

Ce mot, bien qu'inusité aujourd'hui, est admis par l'Académie.

Bestial (bestial). Bétail. || Terme injurieux équivalant à animal. Anc. fr. bestiaille, bas-lat. *bestialia*, bestiaux. Il n'est resté dans le français moderne que le pluriel bestiaux.

> Bestail, bestial, tous deux sont bons, mais bestail est beaucoup meilleur. Il semble que bestial est plus dans l'usage de la campagne et que l'autre est plus de la ville et de la cour.
>
> (Vaugelas.)

Bête (bét'), s. f., loc. percheronne. — Avoir la bête aux mains, l'onglée. Cela veut dire avoir le sang bèté, coagulé dans les mains. (V. le mot suivant.)

Bèteler (bé-t'lé), v. n. Tourner, cailler, se coaguler. Du lait bételé, une sauce bételée. Un ciel bételé, ciel pommelé.
Anc. fr. Béter, coaguler. Du sang bêté, dans Froissard.
Étym. inc.

Bêter (bê-té), v. n. Faire la bête, niaiser, s'amuser bêtement à des riens,

Bêtiau (bé-tio), s. m. Animal domestique. — J'vas chez l'artiss', mon betiau est malade. — Prête-moi ton betiau pour labourer. || Betau noir, nom vulgaire de la blatte à Vendôme. — Cette maison est gueurlue de betaux noirs.

Beugne (beugn'), s. f. Bosse, enflure à la tête par suite d'un coup ou d'une chute. On trouve beugne avec ce sens dans Ménage.
Étym inc.

Bézi (bézi), s. m. Sorte de poire, *Bezi Chaumontel*. D'après Legrand d'Aussy, le mot bézi est un terme normand signifiant sauvageon.

Bézitre (bé-zitr'), s. m. Dégât. — L'orage a fait bien du bézitre.
Étym. inc.

Biâle (bi-âl'), s. m. On dit aussi buale, plante aquatique que l'on confond quelquefois avec le cresson; elle est, dit-on, vénéneuse.

Biau (bi-o), adj. Beau.

> **Boutons nos habits les plus biaux**
> **Que j'ons quand il est fête.**
> (***La grande bible des Noëls.***)

Biaule (bi-ôl'), s. f. Espèce de blouse. — J'vas mettre ma belle biaule pour l'assemblée. Ce nom désignait plus spécialement une blouse à taille et à boutons qui était adoptée par les maîtres d'école. Aujourd'hui qu'il n'y a plus que des instituteurs, la biaule a disparu. Avec les mots s'en vont les choses! Florentin Lebarbier fait venir biaule du bas-lat. *Belosius*, qui a incontestablement donné blouse. Biaule paraît plutôt une forme du v. fr. bliault, bliaud, vêtement de dessus au moyen âge, par la transposition de l'l. La forme berrichonne biaude vient évidemment du bas-latin *bliaudus*, *bialdus*. Roquefort donne le mot biale dans le même sens.

Biauler (bi-ôlé), v. a. Duper, tromper. A rapprocher de Blouser.

Bibuse (bi-buz'), s. f. Chose de peu d'importance, une misère, une quantité négligeable.
Étym. inc.

Bicler (bi-klé), v. n. Cligner de l'œil, loucher. Bigler, dans l'*Académie*.

Bictonner (bik-to-né), v. n. Être long, prolixe, ennuyeux, rabâ-

cher : bégayer, parler comme une *bique* (?). || Mettre bas, en parlant de la chèvre.

Biffer (bi-fé), v. a. Subtiliser, se venger, se rebiffer. Anc. fr. biffer, tromper.

Bigarre (bi-gar'), s. f. Toupie en bois plein en forme de poire ; on la fait tourner en enroulant autour une ficelle qu'on déroule brusquement en la lançant ; le mot de toupie est réservé pour désigner le jouet en bois ou en métal creux qui produit un ronflement en tournant.

Biger (bi-jé), v. n. Mesurer la distance dans les jeux de boule, de canette, etc. (V. *Piger.*)

Bigobarru (bi-go-bâ-ru), adj. Mal fait, irrégulier, mal tourné. Se dit des personnes comme des choses.
Étym. probable du vieux fr. biguer, boiter.

Bigorne (bi-gorn'), s. f. Grosse souche de forme irrégulière.

Billarder (bi-iar-dé), v. n. Marcher en frottant les chevilles l'une contre l'autre ; se dit surtout des chevaux.

Bille (biy'), s. f. Cheville, morceau de bois taillé en pointe ; on s'en sert pour tordre le lien autour des gerbes.

Biller (bi-ié), v. n. Lorsque deux voitures chargées se trouvent au bas d'une côte rapide, on détèle un cheval et on l'attelle comme cheval de renfort à la dernière voiture, puis au sommet de la côte les deux chevaux descendent reprendre la première charrette. Cela s'appelle biller.

Billette (bi-ièt'), s. f. La billette était un petit faisceau de menu bois que l'on suspendait à l'entrée des villes pour indiquer le lieu où se percevait le péage. On a dit longtemps : payer la billette, le droit de billette.

« Le seigneur péager était tenu de suspendre à une branchière ou potence une bille de bois en signe de son droit et pour avertir le passant qu'il eût à payer. Plus tard, dans certains lieux, on remplaça la billette par une pancarte fixée sur un poteau, indiquant la nature et le tarif des droits à payer. »

(Mantellier.)

Billotte (bi-iot'), s. f. Petite meule de fourrage. Moyette.

Bin. Prononciation de bien.

Biner (bi-né), v. a. Donner la deuxième façon aux vignes. || Embrasser, faire mignon. (V. ce mot.)

Bintoût (bin-toû), adv. Bientôt.

Bion (bion), s. m. Bec. — Ouvre le bion. — C'te femme, comme à lève le bion en marchant.

Étym. inc.

Bique (bik'), s. f. Chevalet en forme d'X, qui sert à supporter les bûches que l'on scie.

Biquet (bi-ké), s. m. Petit de la bique, chevreau. Bien que ce mot soit dans le dictionnaire de l'Académie, nous le reproduisons pour pouvoir citer le dicton suivant :

Biquet, biquet, où vas-tu?
— J'vá à Vendôme.
— Et quand reviendras-tu ?
— Jamais, ais, ais, ais.
(*Ici on imite le bêlement du biquet.*)

Allusion au commerce de ganterie de Vendôme ; les chevreaux y laissent leur peau.

Biqueton (bik-ton), s. m. Troisième pied d'une chèvre de charpentier. Quand la chèvre a peu de hauteur, le hauban est remplacé par une pièce de bois.

Biquetonner. (V. *Bictonner*.)

Birer (bi-ré), v. n. Loucher.

Birette (bi-rêt), s. f. Fantôme, revenant. Loup-garou. Il existe encore dans les campagnes, et même dans les villes, des gens qui le soir sont tourmentés par la crainte de rencontrer une birette. La birette était un sujet inépuisable de récits effrayants à la veillée.

Étym. inc.

Biron (bi-ron), adj. Louche.

Biron, s. m. Cruche en terre, sorte de pichet contenant deux pintes.

Étym. de buire, vase, burette.

Bironne (bi-ron'), s. f. Femelle de l'oie.

Biroquette (bi-ro-kèt'), s. f. Sorte de petite coiffe en usage chez les femmes du Perche.

Bise (biz'), s. f. Vent du nord-est. Dans l'*Académie*, vent du nord.

Langue d'oc, *biza*, ou bas-breton, *biz*. — Vent du nord-est.

Après chaud temps
Vient la bise.

(*Ch. d'Orléans.*)

Bisjoueter. (V. *Bécheveter.*)

Bisquer (bis-ké), v. n. Éprouver du dépit, être vexé, enrager. Ce mot n'est français que depuis 1879. Jusqu'alors l'Académie n'avait jamais songé à l'admettre, mais un académicien homme d'esprit (il y en a) s'est souvenu qu'il avait longtemps bisqué sur le pont des Arts, en voyant un rival heureux entrer sous la Coupole, et il a insisté pour l'adoption du mot. Larousse croyait ce mot spécial au midi.

Bissêtre (bi-sêtr'), adj. Malheureux, désagréable, de mauvais augure. Se dit volontiers d'une entreprise d'un succès douteux. — C'est ben bissêtre. Ce n'est pas sûr. — Un enfant bissêtre, désagréable.

Étym. généralement admise : Bissexte, parce que les années bissextiles étaient considérées comme portant malheur. Le jour complémentaire était regardé comme néfaste, sans qu'on puisse s'expliquer l'origine de cette superstition.

Bissieux (bi-sieû), s. m. Partie d'un pain qui s'est attachée à un autre pendant la cuisson. On dit aussi : baisure.

Bistoquet (bis-to-kè), s. m. Jeu d'enfant. Plus connu à Paris sous le nom de bâtonnet. Petit morceau de bois appointi par les deux bouts, qu'on fait sauter au loin en frappant l'une des extrémités avec une palette.

Blâmé (blâ-mé), adj. Connu, réputé, se dit en parlant de la contenance d'une pièce de terre. — Ce champ est blâmé pour deux arpents. On trouve encore dans des titres relativement modernes cette expression. — Une pièce de terre contenant trente perches suivant le cadastre et trente-trois suivant le blâme. Au moyen âge, le blâme était la contestation faite par celui qui recevait l'aveu.

Étym. du b. lat. *blasphemare.*

Blanc (à), adv. Tout couvert. (V. *A blanc.*)

Blée (blèt), s. f. Sorte de rente foncière en nature, distribution de pain fondée par testament.

Anc. fr. blée, récolte.

Bleu (bleu), s. m. Contusion avec épanchement de sang sous la peau. (V. *beugne.*)

Blonde (blond'), s. f. Bonne amie, maîtresse. — Il se promène avec sa blonde. Comme le fait remarquer Jaubert, une blonde peut être parfaitement brune.

Blu (blu), adj. Bleu.

> Oh ! beau crystal murmurant
> Que le ciel est azurant
> D'une belle couleur Blue
> Où Cassandre toute nue
> A mille fois remiré
> Son front des Dieux admiré.
> (RONSARD)

Boban, bobeau ou **bobet** (bo-ban), adj. Niais, sot, frivole. Anc. fr. bobe, plaisanterie, bobu, niais. Bobans, orgueil, étalage. B. lat. *bombicus*, fanfaron, turbulent.

> Il ne voulut naître
> En bobans et grand appareil.
> (*Noëls nouveaux de* SANSON BÉDOUIN.)

Bobiche (bo-bich'), s. f. Petite bosse au front. On dit aussi : bobèche.

Bobichet (bo-bi-chê), s. m. Nom d'une pomme à cidre.

Bobichon (bo-bi-chon), adj. Dim. de bobet, niais.

Bobillon (bo-bi-ion), adj. Caqueteur, diseur de riens. Tous ces mots paraissent venir du vieil all. *bob*. — Jeune garçon, enfant.

Bobine (bo-bin'), s. f. Viande de qualité inférieure.

Bobinette (bo-bi-nèt), s. f. Pièce de bois maintenant le loquet fermé.

> Tirez la bobinette, la chevillette cherra.
> (*Le petit Chaperon rouge.*)

Bocquer (bo-ké), v. a. Heurter, choquer. — J'm'ai bocqué cont' la porte.

Dans plusieurs dialectes, boquer (se) veut dire s'embrasser. Ce mot paraît une onomatopée du bruit du choc.

Bodeau, bodet (bo-do), s. m. Jeune veau. On prononce bedon dans la Beauce.

Anc. fr. ventre, bedaine, tripes.

Boèle (bou-èl'), s. f. Petite vallée, tranchée étroite. Le ruisseau qui arrose la vallée de Lunay se nomme le Boel ; la vallée de Boël, commune d'Azé.

Anc. fr. boël. Bas-lat. *botellus*, *bodellus*, boyau.

Bogue (Bogh'), s. f. Cosses des légumineuses. — Des bogues de pois, de haricots. Enveloppe de la châtaigne.

Bas lat. *bauca, bauga, boga,* bracelet, anneau.

Boile (boil'), s. f. On prononce aussi bouélle, fille, fillette. — Une belle boile. — Eh ! les boiles, v'nez-vous à la danse ? Cette locution est usitée dans la Beauce blésoise et orléanaise. En patois lyonnais, *boilla.*

Étym. inc. ; peut-être de *puella,* à moins qu'on ne veuille y voir le sanscrit *bala,* jeune fille.

Boire (boar'), v. n. Boire sur les clous, sur la camomille, sur les quatre fleurs, c'est boire une infusion de ces substances.

Boisseau. (V. *anciennes mesures.*) || Boisseau d'eau, quantité coulant par un orifice déterminé.

Boisselée (boi-se-lée), s. f. Quantité de terre qu'on peut ensemencer avec un boisseau de grain. (V. *anciennes mesures.*)

Boissier (boua-sié), s. m. Bûcher, lieu où l'on serre le bois de chauffage. || Bûcheron, celui qui travaille le bois dans la forêt.

Boite (boèt), s. f. Boisson, ce qui se boit couramment dans la maison, abondance. Une boite de marc gras. S'applique aussi aux animaux. — Donner la boite aux cochons.

Anc. fr. Boite, boisson.

Boiter (boua-té), v. a. Frapper avec un bois. — Cet enfant va se faire boiter. (Perche.)

Boiture (boit-tur'), s. f. Même sens que boite, mais plus spécialement liquide mélangé avec de la farine ou du son que l'on prépare pour les animaux domestiques.

Anc. fr. Boyture, dans Villon.

Bombarbe (bon-bard'), s. f. Petit instrument de musique (?) composé d'un anneau en fer sur lequel est soudée en travers une lame d'acier flexible. En plaçant cet instrument devant les dents et en émettant un son, il seproduit une vibration plus ou moins désagréable. « Au commencement du siècle, dit Neilz, on voyait quelques joueurs de bombarde accompagner les chanteurs. On ne sait pourquoi ce petit instrument n'est plus en usage aujourd'hui. »

Du latin *bombus,* bourdonnement d'abeilles. (V. *Guimbarde.*)

Bon (bon), superlatif. — C'est parfait bon ; — nout' cochon est gras bon.

4

Bonder (bon-dé), v. n. Entasser, emplir jusqu'à la bonde. Un grenier bondé de foin. — L'jour de l'assemblée, nout' maison était bondée de monde.

Bonjour (Simple comme), loc. populaire pour dire qu'une chose est la plus facile du monde à faire, à comprendre.

Bonne amie, s. f. Maîtresse, promise. (V. *Blonde.*)

Bonnes gens (boun-jan), interj. sans signification bien précise, employée pour provoquer l'attention, appuyer le discours, correspondant à peu près à : oui, mes amis, mon cher! Bonnes gens, c'est la vérité du bon Dieu. La locution, employée aussi en exclamation par l'auditeur vivement intéressé ou impressionné par le récit, veut dire alors : Vraiment! C'est pas Dieu possible!

Bonnet carré, s. m. Nom vulgaire du fusain, *evonymus europæus*, à cause de la forme de ses fruits, qui rappelle avec un peu de bonne volonté la forme d'une barette de prêtre.

Bon sang. Juron. — Bon sang de la vie, dans les grandes occasions.

Bordage (bor-daj'), s. m. Petite fermette, locature, maison avec une petite culture. Le bordage est ordinairement exploité par une famille seule sans concours de domestiques.

Borde (bord'), s. f. Même sens. || Nom d'un grand nombre de localités non seulement dans le Vendômois, mais dans toute la France. — La Borde, Bordebure, la Borde Guérin, les Bordes, commune de Rocé, de Faye, etc. — Ces mots sont des termes de la basse latinité, signifiant métairie, masure, demeure. *Borda, borderia, bordia, bordagium, bordellus, bordellum, bordelaria;* ces mots, d'après Du Cange, viennent du saxon *bord*, maison. Bordage voulait dire plus spécialement, au moyen âge, petite métairie tenue par un homme libre et chargée de quelque redevance envers le seigneur. Dans l'ancienne coutume de Normandie. « tenue par Bordage si est comme aucune borde est baillée à aucun pour fère les vils services à son seigneur, ne poet homme cel fiement ne vendre, ne engager, ne donner, et de c'en n'est pas hommage fet. »

De duobus autem Bordagiis quæ super nos clamabant, infra terram meam, in respectu remansit, donec opportune idem placitaremus.

(*Tab. abb. Vindocin*, ch. 302, cité par Du Cange.)

Et in nemore sancti Martini bordagium terræ quod tenet Hélie Brullou.

Regestum Castri lædi (Château du Loir).

Bosse (Bos'), s. f. Grain de blé carié, charbonneux.

Bossier (bo-siè), s. m. Gousse, bogue.

Bossu, adj. Nom de localité. — Tout le monde à Vendôme connait le tertre Bossu.

Botté (bo-té), adj. Tourné, aigri, qui a un goût de fût, en parlant du vin, bouté.

Étym. du normand botte, tonneau.

Boubique (bou-bik'), s. m. Vin mêlé avec du cidre, en général toute espèce de mélange. (Perche.)

Boucaut (bou-cô), s. m. (V. *anciennes mesures*.)

Bouchon (bou-chon), s. m. Enseigne de cabaret. C'est ordinairement une branche de houx ou de genévrier. || Le cabaret lui-même. — Lever le bouchon, abattre le bouchon, ouvrir, fermer un cabaret. Ce mot se trouve dans le dictionnaire de l'Académie; nous le citons à cause de l'usage qui existait dans le Perche de suspendre au bouchon un chapelet de pommes en aussi grand nombre que la pinte se vendait de sous.

Bouet (bouè), s. m. Trou, passage dans une haie. — Quand le bouet est foulé, tout le monde y passe. (Dicton local.)

Bouète (bou-ét'), s. f. Trou, ouverture étroite, petite fenêtre, trou de boulin. — Il a mis le nez à la bouète.

Anc. fr. bouet, bouete, ouverture.

Bouéte (bou'ét'), s. f. Boîte, qui se prononçait ainsi au XVIe siècle; on trouve bouete dans la *Satyre Ménippée*. Au siècle dernier on écrivait couramment boète.

Bouge (bouj'), s. m. Convexité, bombement du tonneau. || Gros ventre. — Cet individu a du bouge. || Aire de la grange où l'on bat le grain.

Anc. fr. bouge, convexité du bouclier.

B. lat. *bulga*, sac, bourse arrondie.

Bouger (bou-jé), v. a. Remuer, déplacer, enlever. — J'peux pas bouger c'te pierre. — Moi, j'vas ben la bouger d'place.

Bougon (bou-gon), s. m. Pli gênant dans un vêtement, dans une chaussette. — Mon bas s'est mis en bougon. — V'là



ti un enfant ben habillé, sa ch'mise est tout en bougon dans son dos.

Bougot (bou-go), s. m. Fragment de souche, d'arrachage de bois, dans un défrichement. Les bougots appartiennent aux ouvriers, qui les vendent comme bois de chauffage.
Étym. inc.

Bougrasser (bou-gra-sé), v. a. Brutaliser, malmener.

Bouillard (bou-iard), s. m. Cépage de vigne noire, raisin assez gros, à peau très dure, de qualité inférieure. || Peuplier bouillard, *populus nigra*. Chêne bouillard, *quercus pubescens*. Bouillard désigne ces arbres parce qu'ils se cultivent en bouillée, en tête de saule.

Bouillaud (bou-iô), adj. Chaud, bouillant. Autrefois à Vendôme les pâtissiers promenaient le dimanche dans les rues des petits pâtés, en criant: Pâtés bouillauds, pâtés tout chauds, tout chauds, tout bouillauds. A la fin de la tournée les petits pâtés étaient loin d'être *bouillauds*.

Bouillée (bou-iée), s. f. Cépée, touffe d'herbes, de branches serrées sur une souche. Une bouillée d'ortie, d'osier. (V. *Talle*.)

Bouinote (boui-not'), s. f. Petite ouverture. Diminutif de bouète. (V. ce mot.)

Bouis (boui), s. m. Buis. *Buxus sempervirens*.
Anc. fr. Ménage constate que cette prononciation était en usage à la Cour et il la recommande comme seule correcte.

Bouji-bouju, adv. Pêle-mêle, en désordre.

Bouloir (bou-loué), s. m. Pilon à long manche servant à écraser le raisin.

Boulvari (boul-vâ-ri), s. m. Hourvari, bruit, tapage, remue-ménage, bouleversement, désordre. — Un boulvari de tous les diables.

Bouquet (bou-ké), s. m. Outre le sens ordinaire, ce mot signifie plante en pot ou repiquée. La potée de basilic sur la fenêtre du savetier s'appelle un bouquet. — Planter des bouquets. — Arrose donc mes bouquets.

Bourasser (bou-ra-sé), v. n. Faire des bourrées.

Bourassier (bou-ra-sié), s. m. Celui qui fait des bourrées. || S. m. Tas de bourrées, fagotier.

Bourboule (bour-boul'), s. f. Grand ravin, torrent, passage d'eau dans une vallée. Tout le monde connaît, au moins de

réputation, l'établissement thermal de la Bourboule dans le Bourbonnais.

Bourde (bourd'), s. f. Fourche en bois à deux dents inégales qui sert aux fagoteurs à remuer les épines. Gros bâton destiné à porter un fagot sur le dos. Dérivé de bourdon, bâton.

Bourder (bour-dé), v. n. S'arrêter net, s'empêtrer, rester court. — Un enfant qui ne sait pas sa leçon bourde. — Un candidat dans une réunion électorale reste court : on dit qu'il a bourdé.

Bourdet (bour-dé), s. m. Même sens que bourde, mais le bâton est plus court.

Bourdonneau (bour-do-nio), s. m. Terme de construction, ferrure principale d'une porte tournant sur pivot. C'est la pièce de fer en pointe qui repose dans la crapaudine.

Bouri (bou-ri), s. m. Ane, bourriquet.

Du latin *burricus*, petit cheval dans saint Augustin ; dans Végèce, rosse.

Bourie (bou-rie), s. f. Petite ferme, borderie, nom de plusieurs localités dans la Beauce. A Orléans, il y a les rues de la Bourie-Blanche et Bourie-Rouge. — Boérie dans le bas-Vendômois.

Bas-latin *Boeria*, petite ferme.

Bouroufler (bou-rou-flé), v. n. Gronder, murmurer, parler avec colère.

Anc. fr. Borofler, même sens. — Conf. germ. biroufan, tirer les cheveux.,

Bourrantes (bou-rant'), s. f. Pommes cuites.

Bourre-coquin, loc. Haricots.

Bourrer (bou-ré), v. a. Bourrer a un sens plus étendu que celui du dictionnaire de l'Académie. Il veut dire faire entrer de force des objets dans un lieu. — Bourrer ses poches. — Un grenier bourré de foin.

Bourrier (bou-rié), s. m. Fétu, balayure, ordure. Ce mot n'est pas local, mais nulle part il n'est d'un usage aussi fréquent. — J'ai un bourrier dans l'œil. — Jeter aux bourriers. — La seille aux bourriers. — A Paris on dit une Poubelle.

Anc. fr.

> Sépare les bourriers de la bonne semence.
>
> . . . .
>
> Lors les bourriers volants comme poudre menue.
>
> (Ronsard, *passim.*)



Bourse à Judas. Nom de plante, *Capsella bursa pastoris*.

Bousin (bou-zin), s. m. Terme de l'argot des collèges, tapage. Les écoliers font du bousin lorsqu'ils ont un sujet de mécontentement, ou tout simplement pour le plaisir de faire du chahut.

Boustifaille (bous-ti-faye), s. f. Nourriture. Mot emprunté à l'argot faubourien de Paris.

Bout (bou), s. m. Ce mot s'emploie dans le sens de petit morceau. — Un bout de bois. — Un bout de pain. — C't'ouvrage demandera un bout de temps.

Boutée (bou-tée), s. f. Bout de temps, boutade, travailler une boutée, ou par boutée.

Bouter (bou-té), v. a. Mettre, placer.

Boutons nos habits les pus biaux
Que j'ons quand il est fête.
(*La grande bible des Noëls.*)

Par la Morgué, y faut y bouté ordre...

Je dirais à la roène : Mademoiselle la roène, si vous voulez bouté le dafinement (la fin) de tous ces tréhouillemens illec, y faut que vous boutiez dehors la France ce Margazin (Mazarin) qu'il en est cause. (*Dialogue de deux guépins d'Ingré sur les affaires du temps. 1649.*)

Boute-roue (bout'-roue), s. m. Bornes placées à l'angle des maisons ou le long des murs pour les préserver de l'atteinte des roues. Aujourd'hui qu'il y a des trottoirs dans les moindres villages, bien des gens ne savent plus ce que c'est qu'un boute-roue.

Boutret (bou-trè), adj. Non aiguisé, mousse, obtus. Un outil boutré, un esprit boutré. (Perche.)

Boutri (bou-tri), s. m. Baril, boucault, vase à mettre du vin. Anc. fr. bouteris, même sens.

Bouvet (bou-vè), s. m. Plante, *Arum maculatum*, vulg. Pied de veau dans les flores ou chicotin.

Brâe (brâe), s. f. Couche à langer les enfants, torchon. || Femme malpropre. — Oh, c'te grand brâe.

Brai (bré), s. m. Distance entre les roues, tracé des roues sur un chemin. — Une voiture qui n'a pas le brai ; qui n'a pas la voie || Laisse donc ton ch'vau suivre le brai. || Dans le Perche, brai est synonyme de chemin creux, chemin couvert, souvent

rempli d'eau et de boue; on peut faire venir ce mot de brayer, broyer, ce qui est broyé, et le rapprocher du bas-latin *rupta*, route, et du français : aller sur les brisées. — Mais l'étymologie la plus acceptable est celle du bas-lat. *Braium*, boue, fange. La Braye veut dire rivière fangeuse.

Braillard (bra-iar), adj. Vantard.
Anc. fr. Braïerie, cri, tapage, braiement.

Brailler (bra-ié), v. n. Se vanter. (Perche.) Le Hériché, *Glossaire des noms propres*, donne à ce mot, qu'il écrit brayard, le sens de fier, brave, bien paré. — Brayard est, dit il, employé par Ronsard dans le sens de fier. Il viendrait d'un radical celt. *Brao*, brave. *Brav*, bas-bret. *briavo*, kym. *breagh*, Irl. et Gaël, même sens.

Bran (bran), s. m. Sciure de bois. — Du bran de scie. — En v. fr. bran signifiait son; la sciure de bois ressemble en effet à du son ; par extension Bran a été pris pour déchet, ordure, excrément. || Interj. Bran!... nous ne nous voulons pas écrire la rime unique à perde.

Bran ! vous me cajollez, laissez-moi je vous prie.
(R. Belleau.)

Branche (branch'), s. f. Série. - Nous allons avoir une branche de froid.

Branciller (bran-si-ié), v. n. Brandiller, balancer. — Le vent fait branciller les arbres. || Se branciller, se balancer sur la brancilloire.

Brancilloire (bran-si-ioir'), s. f. Balançoire composée d'une longue planche placée en équilibre sur une pierre ou un morceau de bois; on dit aussi bransculoire.
Étym. inc.

Brander (bran-dé), v. n. Passer rapidement sur un travail sans le bien faire, travailler trop vite, sans soin. Un jardinier qui taille sans soin brande. Une vache brande quand elle broute sans appétit.
Étym. inc.

Brandi (bran-di), adj. Tout brandi, tout d'une pièce. — Déplacer une armoire toute brandie. — De brandir, terme de charpente, cheviller des pièces de bois de manière à en faire un tout rigide. — On monte une ferme toute brandie.

« Le lendemain du combat de Vendôme (1870), le froid fut tellement intense que les morts étaient collés à terre par la gelée. On les chargenit tout brandis dans les voitures. »

(Neilz, *Notes sur le passage de l'armée de la Loire à Vendôme, 1870-1871.*)

Brandons (bran-dôn), s. m. Feux de paille ou d'herbes qu'il était d'usage d'allumer dans la campagne le premier dimanche de carême, en dansant et chantant autour.

Nous croyons devoir donner quelques-uns des chants qui se répétaient à cette occasion.

Brandons! brandons!
Sur les terres et sur les champs,
Sur les grains et les fromens,
Pour les petits, comme pour les grands!
Brandons, brandons,
(*Beauce orléanaise.*)

Brandons, brûlez!
Dans les vignes et dans les blés !
La grand graine de froment
Pour semer l'année qui vient!
Brandons, brûlez!
(*Toury, Eure-et-Loir.*)

Ces strophes beauceronnes ont une espèce de caractère religieux. En Sologne, le chant a une allure tout à fait satyrique, et doit être d'une facture plus moderne.

Sortez d'ici, mulots!
Ou j'vas vous brûler les crocs!
Quittez, quittez ces blés.
Allez, vous trouvèrez
Dans la cave du curé
Plus à boire qu'à manger!

Éty. germ.. *Brant*, tison.

Branle (branl'), s. m. Chant des bergers du Perche pour faire partir leurs bestiaux. Le branle consiste plutôt dans l'intonation que dans les paroles, qui n'ont le plus souvent aucun sens. (V. *Adré.*) || Air sur lequel se chante une chanson. Dans tous les recueils de Noëls, nous voyons : Noël sur un branle nouveau. || Danse. Lever le branle. Dans les assemblées les jeunes gens formaient une ronde, sorte de farandole, sur la place publique pour entraîner les amateurs de danse. Ces mots sont admis par l'Académie, mais tellement tombés en dé-

suétude que nous avons cru devoir les reproduire. || Branle, pièce de bois suspendue à des cordes ou à des chaînes pour séparer les chevaux dans l'écurie.

Brasil (brâ-zi), s. m. Menue braise ardente.

Brasiller (brâ-zi-ié), v. s. Chauffer à l'aide de brasil. Outre le sens de griller, rôtir, donné par l'Académie, il signifie réchauffer un objet en y passant rapidement de la braise éprise. — Attends, mon gas, que j'te brasille tes sabots pour aller à l'école.

Branlée (bran-lée), s. f. Sonnerie de cloche à toute volée. || Charge branlante d'une voiture qui a trop de balan. || On dit d'un homme ivre : il en a, une branlée !

Brasse (bras'), s. f. Mesures de longueur. (V. *Anciennes mesures.*)

Brâter (brâ-té), v. a. Détourner à bras une voiture.
Anc. fr. Brast, détour, tournant.

Bravette (bra-vèt'), s. f. Pièce de tablier qui remonte sur la poitrine. (V. *Bavette.*) Les bonnes qui servent dans les bouillons Duval ont des tabliers à bravette.

Breuil (beu-ruey'), s. m. Nom de plusieurs localités : les roches du Breuil, c[e] de Lunay. Le Breuil, c[e] de Villefrancœur.
Bas-lat. *Broïlum*, bois, du vieux flam. *Broël.*

Bréyer (brè-ié), v. a. Broyer ; on écrit aussi brayer et bréger. — Bréyer le chanvre, séparer le chaume de la filasse en brisant les tiges. Les malins prétendent qu'on faisait ce travail bruyant pendant la nuit, pour faire savoir aux voisins qu'on avait récolté une grande quantité de chanvre, surtout lorsqu'on avait des filles à marier.

Breyé (bré-ié), adj. Rompu, éreinté. — J'viens de séyer, j'en suis tout breyé. — Il est tombé d'un âbre, on l'a relevé tout breyé. || Galette breyée, dont la pâte a été pétrie avec le brayoir. C'est une sorte de pain bénit à pâte très dure.

Bricole (bri-kol'), s. f. Toutes sortes de menues occupations.
Anc. fr. Briche, fragment, miette.

Bricoler (bri-ko-lé'), v. n. Faire toute sorte de métiers, se dit en bonne part. Un homme bricole lorsqu'il sait s'occuper à toutes sortes de choses, qu'il fait seul sans outillage spécial de menus travaux de menuiserie, serrurerie, etc. Un petit rentier bricole toute la journée pour se dényuer (se désennuyer).

Brimballer (brin-ba-lé), v. n. Outre le sens admis par l'Académie, brimballer signifie chercher l'incertain, ne pas suivre

une direction déterminée. — Faire brimballer quelqu'un, le faire dévier du droit chemin, au propre et au figuré.

Brinder (brin-dé), v. n. Enlever la terre au pied d'une souche de vigne, pour faciliter la taille.

Brinet (bri-né), s. m. Taureau. On dit aussi bernet : mener la vache au bernet.

Étym. inc.

Bringue (bringh'), s. f. Grande femme, mal tournée, mal habillée, ayant mauvais genre. || Mettre en bringues, briser, mettre en pièces. — Cré polisson, ta culotte est encore en bringues. — Un ivrogne rentrant chez lui répond aux reproches de sa femme en mettant tout en bringues.

Étym. germ. *Brechen*, rompre.

Brinqueneller (brin-keu-né-lé), v. n. Changer de travail à chaque instant. Ne rien faire avec suite.

Étym. inc.

Brinsander (brin-san-dé), v. n. Tourner et virer sur soi-même. Ne rien faire qui vaille.

Étym. inc.

Brinsandier (brin-san-dié), s. m. Ouvrier qui travaille le chanvre, filtoupier.

Brinsandilles (brin-san-diy'), s. m. Brindilles, menues branches dont on fait les balais.

Brion (bri-on), s. m. Amulette, sorte de sachet ou scapulaire qu'il est d'usage à la campagne de suspendre au cou des jeunes enfants, pour les préserver des accidents ou de certaines maladies. Le brion est orné de signes qui diffèrent suivant le saint auquel l'enfant a été voué.

Étym. inc.

Briqué (bri-ké), adj. Trop cuit, brûlé. — Le pain est briqué. — Le foin est briqué par le soleil.

Étym. prob. : qui prend la couleur ou la dureté de la brique.

Broc (bro), s. m. Fourche en fer servant à enlever les gerbes pour les charger sur la voiture.

Brocante (bro-kant'), s. f. Menus travaux exécutés par un ouvrier en dehors des heures de travail dues au patron. J'me fais toujours quéqu'sous avec la brocante.

Broche (broch'), s. f. Petit tampon en bois servant à fermer le trou d'une cannelle dans un fût ; c'est une sorte de petite bonde.

L'Académie la confond avec le fosset ou douzil. Autrefois broche voulait dire robinet.

Brocher (Bro-chè), v. n. Tricoter, avec la broche ou aiguille. A Lavardin, où l'on fabriquait une grande quantité de bonneterie, toutes les femmes brochaient, comme cela a lieu aujourd'hui dans les Landes.

Broqueter (bro-k'té), v. n. Charger les gerbes de blé avec le broc.

Broqueteur (bro-k'teux), s. m. Celui qui se sert du broc. C'est un ouvrier spécial, ce travail pénible n'étant pas à la portée de tous les moissonneurs.

Brou (brou), s. m. Feuilles érussées qu'on donne à brouter aux animaux. || Fig. Gagner son brou; sa nourriture.

Dér. de *Brouter*.

Brouasser. (V. *Berouasser*.)

Brouillard de M. de Vendôme. (V. *Vendôme*.)

Brouillasser (brou-ia-sé), v. unip. (V. *Berouasser*.)

Brouiller (brou-ié), v. n. On dit aussi breuiller. Se dit du cri d'alarme des bêtes à corne sous l'influence d'un danger, de la peur. Le breuillement diffère du mugissement. — La couleuvre fait breuiller les vaches.

Étym. inc.

Brulée (bru-lée), s. f. Volée de coups, raclée. — Il a reçu une fameuse brulée.

Brumâle (bru-mâl'), adj. Animal d'un sexe douteux.

Étym. inc.

Brune (brun'), s. f. Maîtresse, bonne amie. (V. *Blonde*.)

Buaillon (buâ-ion), s. m. Petite buée.

Buée (buée), s. f. Lessive. — Couler la buée. — Accoutrer la buée. — Casser le cou à la buée, arrêter l'écoulement du lessu en retirant le *tuau* (v. ce mot) qui le conduit du cuvier dans la chaudière. Le mot buée est dans le dictionnaire de l'Académie, mais il est tellement inusité à Paris que bien des Académiciens jureraient sur l'honneur qu'il n'est pas français, et ne comprendraient certes pas le terme : Casser le cou à la buée.

Langue d'oc : *Bugada;* breton, *bugat,* lessive. Littré et Burguy pensent que Buée doit venir d'un radical celtique, peut-être du Gallois *Bog*, tremper, et non d'une forme latine *buere, imbuere,* qui n'aurait pas donné le roman *bugada*.

Buhie (buie), s. f. Cruche en terre munie d'une anse verticale placée au-dessus de l'ouverture et d'une tétine, sorte de bec ou biberon, sur la panse.

Anc. fr. Buie, buhe, buïon; en patois normand, buhot, corne des faucheurs.

Bas-lat. *Buga*, trou, cavité, par extension vase creux, et non du latin *bibere*, comme on l'a dit quelquefois.

Bas-lat. *buhelerius*, ouvrier qui fait les buhies.

Burichon (bu-ri-chon), s. m. Nom vulgaire du roitelet ou troglodyte. On dit aussi bérichon.

Ce terme, d'après Jaubert, viendrait de *bure*, étoffe, à cause de sa couleur brune.

Bussard (bu-sar), s. m. Tinette, tonneau portatif en forme de cône tronqué. (V. *anc. mesures*.)

Busse (bus'), s. f. Tonneau, futaille en mauvais état, poinçon défoncé par un bout. — Une busse de vendange. — Élever des lapins dans une busse.

V. fr. Busse, du bas-lat. *Bussa*, espèce de navire, ou *Bucellus*, boisseau.

Busson (bu-son), s. m. Buisson, anc. fr.

Butet (bu-té), s. m. Petite hotte en osier, servant aux jeunes garçons pour porter les terres et le fumier dans les vignes. Le butet diffère de la hotte par sa dimension, et parce qu'il n'est pas goudronné à l'intérieur. Neilz a eu entre les mains le compte d'une closerie sise à Montrieux, c[e] de Naveil ; il en résulte qu'on payait aux porte-butets, en 1768, douze sous à l'âge de douze ans, plus un sou par année en plus. Le chargeur était payé vingt sous. || Les jardiniers se servaient du butet pour porter les légumes au marché.

Anc. fr. Buté, pot, vase. Butel, bouteille, du bas-lat. *Buticula*, bouteille.

Butet signifie aussi les petits tas ou buttes de fourrage que l'on dresse le soir dans les champs, quand on craint la pluie. || Porte-butet, nom de l'éphippigère des vignes. (V. *Hotteux*.)

Bzeau (b'zo), s. m. On dit aussi berjot. Clou, furoncle.

C

Ça (sa), pron. dém. Cela. Ça va bien, ça marche. Il a gelé, ça va faire du tort aux vignes. || Employé dans les verbes unip. à la place du sujet *il*. — Ça pleut, ça neige. || Quelquefois, ça est employé à la place d'un sujet dont le sens est indéterminé. — Ça rabâte, ça revient dans cette maison. — Quelque chose rabâte (V. ce mot), il y a des revenants dans la maison.

Caban (ka-ban), s. m. Sorte de petit chantier ou poulain en bois léger servant à poser les poinçons de vin dans une voiture pour les empêcher de rouler. On ne s'explique guère comment le mot caban a pu prendre le sens de support. Peut-être n'est-ce qu'une déformation de *Cabas*, panier de paille tressée. En effet l'appareil nommé caban est usité surtout par les marchands de vins; les petits particuliers, pour caler les pièces de vin, se servent ordinairement de torches de paille.

Cabasser (ka-ba-sé), v. a. Tracasser. Cette affaire me cabasse.
Conf. anc. fr. Cabuser, tromper.
Étym. inc.

Caboche (Ka-boch'), s. f. Sorte de clous à grosse tête.

Cabosser (ka-bo-sè), v. a. Bosseler, se faire des bosses à la tête.
Anc. fr. Caboce, tête, cabuceau, couvercle. Chabocer, bosseler la vaisselle.

Cabourneau (ka-bour-gnio), s. m. Mauvais chapeau de forme ridicule. — J'vas t'renfoncer ton cabourniau.
Étym. inc.

Cabre (kâbr'), adj. Noir, triste. En patois picard, cabri, chevreau, est employé adjectivement pour désigner un homme fantasque, écervelé. (V. *Macabre* et *âbre cabre*.)

Caburoche (ka-bu-roch'), s. f. Petite cabane, maisonnette servant d'abri dans les vignes ; dérivé de cabane.

Cacabrer (ka-kâ-brè), v. n. Crier, en parlant de perdrix, imiter ce cri.

Du latin *cacabare*, même sens, onomatopée.

> Et cacabrent comme perdrix.
> (Ambr. PARÉ.)

Cacailler (ka-ka-ié), v. n. Glousser, imiter le cri de la poule; une poule cacaille lorsqu'elle a pondu. || Au fig., parler à tort et à travers. Ce mot, comme le précédent, est une onomatopée du cri de ces oiseaux. Il est regrettable que les mots ne soient pas restés dans la langue actuelle.

Du lat. *cacillare*, même sens.

> Alors on voit aussi la poule apprivoisée
> Noble race des coqs, d'une voix redoublée,
> Comme l'eau dessus l'eau distille, cacailler.
> (R. BELLEAU)

Cachecou (kach'-cou), s. m. Fichu qui se met autour du cou.

Cachepot (a), loc. adv. En cachette. — Vendre du vin à cachepot, en fraudant les droits.

Cacher (ka-ché), v. a. Serrer, presser, fouler. Cacher du foin dans un grenier, le presser, l'empiler. || Cacher, couvrir. — Cache-toi la tête, i fait ben fred. — Va donc cacher les melons, crainte de la gelée.

En v. fr., cacher voulait dire lever ou percevoir un droit. Aujourd'hui on dit fouler, écraser le contribuable.

Du lat. *coactare*.

Cachotier (ka-cho-tié), adj. Qui fait des cachotteries.

Cadre (kadr' ou kàd'), s. m. Tableau, gravure, par métonymie. — J'ai acheté des beaux cadres pour mettre dans mon salon. — Il y a du reste pas mal de gens pour lesquels le cadre doré a plus de valeur que le contenu.

Dans l'argot des saloniers, on emploie souvent ce mot pour tableau : c'est un des meilleurs cadres qu'il ait exposés.

Caforniau (ka-for-gnio), s. m Cabinet, fourre-tout, *capharnaum*.

Langue d'oc *Caforno*, cavité.

Cageot (ka-jo), s. m. Petite corbeille d'osier servant de moule à fromages. || On dit aussi Cageotte, c'est une corbeille plus grande.

Cagnard (ka-gnar), petit réchaud portatif en terre cuite, ou en fonte.

Anc. fr. Lieu exposé au soleil.

Cagne (kagn'), adj. Lâche, poltron, cafard.

Le pet, comme le champagne,
Avec bruit pousse un bouchon.
La vesse a le cœur plus cagne,
C'est l'image du poltron.
(*Anc. chanson.*)

Cagner (ka-gné), v. n. Poltronner, cafarder. — Tu cagnes, tu as peur, tu vas nous lâcher. — On dit comme interjection de défi : Cagne. — Cagne de faire cela. — Je t'en défie. — Chiche à la cagne, même sens.

Anc. fr. Cagnard, paresseux, cagner, paresser.

Du lat. *canis*, chien, faire le chien.

Caille, caillot (kay'), adj. Tacheté de blanc. — Une vache caille ou caillotte, marquée de blanc et de brun ou de noir. — Un cheval pie s'appelle aussi un cheval caille.

Étym. inc.

Cailles (kay'), s. f. pl. Cailloux. Les enfants jouent aux cailles avec de petits cailloux arrondis.

La Butte-aux-Cailles (Seine-et-Oise) est une éminence formée de petits cailloux ou galets.

Les mots Caille, Caillou, ont une origine celtique.

Caille, s. f. Jaune d'œuf. Un œuf a deux cailles.

Cailleboter (kay'-bo-té), v. a. Se dit du sorcier qui fait passer le lait d'une vache à une autre.

Cailler (ka-ié), v. n. Dans cette loc. : Ça lui caille sur l'estomac. || Voilà un soleil qui va encore nous cailler une nuée.

Caillon (ka-ion), s. m. Rosse, mauvais cheval. (Perche.)

Caillou (ka-iou), s. m. Vaisselle en terre émaillée en blanc à l'intérieur, qu'il ne faut pas confondre avec la faïence. Le vase de caillou va au feu, l'émail blanc en est toujours tressaillé.

Anc. fr. cailler, vase à boire.

Calbastreux (kal-bas-treû), adj. Se dit d'un chemin défoncé, rempli de berces, d'ornières. — Victor Hugo, dans la *Légende des siècles*, *le Crapaud,* a rendu d'une manière aussi poétique que saisissante l'aspect d'un chemin calbastreux.

Étym. inc.

Calé (ka-lé), adj. Riche, bien mis. — La maîtresse était joliment calée le jour de l'assemblée. — Un bourgeois rudement calé.

Caler (ka-lé), v. n. Se taire, céder, renoncer à une entreprise,

cagner. — T'as beau parler haut, tu m'feras pas caler. — Quand i s'a agi de partir, il a calé.

Anc. fr. même sens. Bas-lat. *Chalare,* lâcher.

Caliberda (a) (ka-li-beur-da), loc. adv. A califourchon. — Porte-moi à caliberda. || On appelle la soupe à l'oignon la soupe à la caliberda.

Étym. inc.

Calibier (ka-li-bié), s. m. Gros morceau de pain. — En vérité du bon Guieu, il a mangé un calibier d'pain pus grous qu'sa tête. — Quelquefois on prononce Calivier.

Étym. inc.

Caline (kâ-lin'), s. f. Sorte de bonnet blanc sans ornement, bonnet de nuit que portent les femmes le matin. (Beauce.) (V. *Gouline.*) En picard, calipette.

Calorgne (ka-lorgn'), adj. Louche, borgne.

Calot (ka-lo), s. m. Noix. Suivant Furetière et le dictionnaire de Trévoux, calot veut dire noix écalée. Ici on ne fait pas de différence entre la noix verte et la noix sèche; toutes deux sont des calots. On voit qu'au milieu du siècle dernier ce mot était considéré comme français. Jaubert, dans son Glossaire, a probablement pensé de même, puisqu'il ne donne pas le mot calot, mais seulement calottier, arbre qui produit les calots, noyer. || Grosse motte de terre. || Grosse bille d'enfant. || Rognures de bois de charpente, morceau de bois irrégulier. — Je me chauffe avec des calots.

Calot, s. m. Petite calotte. (V. le mot suivant.) A l'école des Jésuites de la rue Lhomond, les élèves portent des calots.

Calotte (ka-lot'), s. f. Sorte de capuchon attaché au grand manteau de femme nommé coiffe. La calotte de molleton blanc se portait beaucoup autrefois; on y mettait une bordure noire en signe de deuil.

En vieux français, calle était une espèce de capuchon.

« En sa teste avoit un gros bonnet blanc que l'on appelle une calle et nous autres appelons calotte, ou bonnette blanche de laine nouée et bridée pardessous le menton. »

(Brantôme, *la 2e royne Jehanne*.)

Calvanier, calvenier (kal-va-gnié), s. m. Ouvrier qui, dans la moisson, est chargé d'entasser les gerbes soit dans la voiture, soit dans la grange, à l'aide du broc ; ce mot se trouve dans Furetière.

Étym. inc.

Camir (se) (ka-mi), v. r. Se tapir, se blottir. — Le chat se camit pour guetter une souris. — Si camir n'était pas un mot d'origine populaire, on pourrait le faire venir de *Camera*, qui ne peut donner que chambrer ou cambrer

Camomie (ka-mo-mi), s. f. Camomille, *Anthemis nobilis* (composées). — On appelle aussi camomie la matricaire, *Matricaria Chamomilla.*

Campe (kamp'), s. f. Attitude, tenue, manière de se camper. — Le souvrage (suffrage) dans les élections est favorable à ceux qui savent s'met' à la campe. — J'ai une douleur dans le cou, pac'que j'avais pris une mauvaise campe.

Canaillon (ka-na-ion), s. m. Enfant, train, polisson.

Canasson (ka-na-son), s. m. Petit cheval impropre au service de la ferme, à la « grosse ouvrage »; c'est celui qui s'attèle aux voitures légères et ne sert qu'à faire les courses.

Étym. inc.

Caner (ka-nè), v. n. Reculer, se dérober, flancher, faire le plongeon comme le canard, ou mieux fuir comme le chien. (V. *Cagner* et *Caler*.)

Canette (ka-nèt'), s. f. Billes à jouer. — Les enfants jouent aux canettes.

Ce mot, oublié presque partout aujourd'hui, était admis par le dictionnaire de Trévoux, qui donne en termes techniques les règles du jeu.

Étym. inc.

Canigeau (ka-ni-jo), s. m. Cachette.

Étym. inc.

Canillée (ka-ni-iée), s. f. Nom d'une plante aquatique : lentille d'eau qui couvre la surface des eaux dormantes, *Lemna minor*. On dit aussi canil et quenillée.

Étym. Canard, plante à canard (?).

Caniquet (ka-ni-ké), s. m. Fromage de dernière qualité.

Capable (ka-pabl'), adj. Superlatif, très bon. — Du capable cidre. — Du capable fricot.

Caquereau (ka-kro ou ka-keu-rio, suivant les localités), s. m. Petite habitation, trou de souris. || Bonnet de femme qui n'est plus en usage. Se disait surtout d'un bonnet mal fait. — En Berry, caquereau veut dire coque de noix. Ce mot paraît un diminutif de caque, vaisseau, baril.

Carabas (ka-ra-bas), s. m. Mauvaise voiture suspendue à deux roues; quelquefois cabas, peut-être parce que la caisse de ces voitures était en osier. De même que nous disons aujourd'hui un panier. Dans le Morvan, carabène, voiture d'osier, char à banne. En latin, *Carabus* veut dire bateau d'osier recouvert de cuir.

Carabin (ka-ra-bin), s. m. Sarrasin, blé noir.

Carafée (ka-ra-fée), s. f. Giroflée jaune des murailles ou giroflée cultivée, *Cheirantus cheiri*, L.

Carapie (ka-ra-pi). Charogne. — Peut-être chair à pie.

Caraquin (ka-ra-kin), s. m. Oiseau qui fait son nid dans les roseaux, connu aussi sous le nom de tire-arrache, vulgairement 'rossignol de rivière. C'est la fauvette turdoïde. (*Sylvia turdoïdes*, TEMMINCK).

Le cri du mâle est : cri cri, cra cra, cara, cara. Les noms de caraquin et tire-arrache sont des onomatopées grossières de son cri. Cet oiseau arrive au printemps comme le rossignol. (NOUEL.)

Carcan (kar-kan), s. m. Mauvais cheval, rosse. || Injure, terme de mépris. Bon à mettre au carcan, qui le mérite.

Carcot (kar-ko), s. m. Rosse, carcan. (Perche.)

Carcotter (kar-ko-tè), v. a. Haricander, faire toutes sortes de petits métiers. (Perche.)

Carcottier (kar-ko-tiè), s. m. Maquignon. || Adj. Celui qui a l'habitude de marchandailler. || Celui qui fait de petits charrois dans la localité. Dans le Perche, arcotier.

Étym. inc.

Caribesse (ka-ri-bès), s. f. Cabriole, comberselle. (Beauce.)

Caribot (ka-ri-bo), s. m. Petit local, réduit, loge.

Étym. inc.

Carnailler (kar-nà-ié), v. n. Travailler sans soin. — Un jardinier carnaille lorsqu'il coupe des branches sans se donner la peine de les ramasser.

Carnage (kar-naj'), s. m. Dégât, désordre. — La foudre a fait ben du carnage dans les âbres. — Les lumas ont fait du carnage dans mes salades.

Carne (karn'), s. f. Mauvaise viande, mauvais cheval, mauvaise vache.

Carreau (ka-ro), s. m. Terme de vignoble. Ais, planche épaisse munie de deux poignées, qui sert à régulariser la surface du marc sur le pressoir. Les carreaux forment une surface plane sur laquelle on entasse les billots. (V. ce mot) || Planche sur laquelle les femmes lavent le linge.

Carroir (ka-roué), s. m. Place carrée, carrefour. — Viens-tu jouer sur le carrouè d'la Madeleine?

Anc. fr. Carrefour, du latin *Quadrivium*.

Et l'empereur ne povoit encore estre
Hors le carroy.
(R. Macé.)

Qui a jamais dedans l'obscurité
D'une forest, veuve de la clarté,
Porté ses pas, souvent il se desvoye
Par le carroy d'une trompeuse voye.
Car maint chemin qui se traverse en croix
Le fait errer dans l'espesseur des bois.
(Ronsard.)

Nom de localité, le Carroir, commune de Villiers.

Carte ou **quarte**. (V. *Anc. mesures*.)

Casse (kas'), s. f. Lèchefrite; le diminutif casserole est seul resté. || Chaudron en fonte pour donner à boire aux moutons dans la bergerie.

Casse, adj. Sec, aride, durci, battu. — Se dit de la surface de la terre battue par la pluie et durcie par le hâle. Dans le Perche, cassé; Morvan, cassi. || Fig. Une figure casse.

« Les vignes étaient bien aisées à bêcher parce que la terre n'était point casse. »
(*Ms. du vigneron* Lattron, 1786-1810.)

Casser du bois : dans le Perche, fendre du bois de chauffage.

Cassette (ka-sèt'), s. f. Trébuchet, piège à oiseaux.

Cassis (ka-sî), s. m. Ruisseau, caniveau qui traverse une route, probablement parce qu'en les passant on *casse* les ressorts des

voitures. Aujourd'hui, presque partout, les cassis sont remplacés par des buses ou des aqueducs.

Cassine (ka-sin'), s. f. Vieille brebis.

Castille (kas-ti-ie), s. f. Fruit du groseillier à grappes. || Castillier, groseillier.

Castonade (kas-to-nad'), s. f. Cassonade. Ce mot se prononçait ainsi au XVIe siècle.

Casuel (ka-zu-el), adj. Fragile, craignant la *casse*.

Catacoua (ka-ta-koua), s. f. Catogan, perruque à queue. || On dit au jeu de volant que les plumes font la catacoua lorsqu'elles sont ébouriffées.

Adieu la coua,
La catacoua,
Adieu la perruque d'ébène,
Le pèr' Thomas n'a plus de coua.
(*Ancienne chanson.*)

Catacoua doit être un composé de catogan et de coua, qui vient du v. fr. coe, coie, coue, queue, du lat. *caudam.*

Cataplame (ka-ta-plam'), s. m. Cataplasme.

Catéchime (catéchim'), s. m. Catéchisme. — Nous citons ces deux mots à titre d'exemple pour montrer que, dans notre région, les consonnes sifflantes suivies d'une autre, étant trop difficiles à prononcer, se suppriment purement et simplement.

Catéreux (ka-té-reû), adj. Incertain, aléatoire, chanceux, dangereux. — Le temps est ben catéreux. — Un marché, une entreprise catéreuse.

Du lat. *catus?* Hasard, d'après l'abbé Corblet. Nous ne connaissons que l'adj. *catus*, fin, astucieux.

Catholique (ka-to-lik'), adj. Terme injurieux ou dérisoire. Du lait, du vin catholique, c'est-à-dire qui ont été baptisés. — C'est pas ben catholique. Ça n'est pas régulier, loyal. — Le mait' Pierre a vendu son goret ben cher; i n'tait pourtant guère catholique.

Catin (katin), s. f. Poupée, spécialement poupée en carton composée d'une tête et d'un tronc informe sans bras ni jambes. Poupée faite d'un rouleau de chiffons sur lequel on dessine grossièrement une bouche et des yeux.

« Aujourd'hui et depuis longtemps les enfants de Paris ne savent plus ce que c'est qu'une catin... les enfants seulement. »

(Leber.)

|| Chiffon avec lequel on entoure une plaie au doigt. — T'as coupé ton didi, crie pas, j'allons y mettre une catin.

Cavée (ka-vée), s. f. Contenu d'une cave. — Il a fait une fameuse cavée de vin cette année.

Cause (à). (V. *A cause*)

Cenelle (seu-nel), s. m. Fruit de l'aubépine. (V. *Cinelle*.)

Cerche (ser-che), s. f. Cercle, feuille de bois mince enroulée en cercle servant à la confection des ouvrages de boissellerie.

« De la chartée de bois et serches servant à faire boisseaux, seaux, seilles et tabours. » (MANTELLIER.)

Du b.-lat. *cerchium*, du lat. *circus*, cercle.

Cernette (sér-nèt'), s. f. Plante des prairies à feuilles en rosette. Ainsi nommée, dit Neilz, parce que pour la couper il faut la cerner avec un couteau.

Cercifis (sér-si-fie), s. m. Nom déformé de salsifis.

Ceu (seu), s. m. Cep de vigne.

Ceutes (seut'), p. dém. Ceux, plur. de celui. — Ceut'là.

Chabaud (**à**) (cha-bo), adv. A-vau-l'eau.
Étym. inc.

Chabler (châ-blé), v. a. Renverser, abattre. — Le vent a chablé des branches. — Chabler des noix. Il reste dans le français actuel chablis, terme forestier, branches chablées par le vent.
B.-lat. *Cadabula*, engin de guerre, baliste, catapulte.

Chaffault (cha-fo), s. m. Échafaudage. — Les maçons travaillent sur le chaffault. || Plancher volant établi au-dessus des écuries ou étables, avec des pièces de bois brut et des perches sur lequel on entasse le fourrage. (V. *Sinaut*.)
Anc. fr. Chaffaut. Bas-lat. *Chaffalum*, *chæfallus*, même sens.

Chainée (ché-née), s. f. (V. *anciennes mesures*.)

Chaintre (chin-tr'), s. f. Bande ou lisière de terrain laissé inculte autour d'un champ clos de haie. Ce mode est adopté dans les régions où les champs sont entourés de haies vives, parce que les chevaux ou les bœufs ne peuvent conduire la charrue jusqu'au bout ; d'ailleurs les racines et l'ombre des arbres empêchent les récoltes de prospérer. Relever les chaintres, reprendre au bout d'un certain nombre d'années les terres amenées par la culture sur la chaintre et les épandre

sur le champ. Dans la Beauce il y a des chaintres à la rencontre de deux pièces de terre. (V. *Chevaille* et *Sommière*.)
Anc. fr. Cheinture, ceinture. Bas-lat. *Cinctorium*.

Chaisier (chê-zié), s. m. Loueur de voitures, parce qu'autrefois il louait des chaises à porteur. || Employé de l'Église qui perçoit le prix des chaises.

Chamas (cha-mâ), s. m. Tas, amas, entassement de bragas, de menus objets.
Étym. inc.

Chambre (chambr'), s. f. Mairie. — Se marier à la chambre.

Chambre, s. m. Prononciation de *Chanvre*.

Chambrière (chan-bri-èr), s f. Ustensile de cuisine en fer qui se suspend à la crémaillère et sert à soutenir la poêle au-dessus du feu. — Le mot chambrière est un synonyme de servante. On sait qu'il est d'usage de donner à certains objets des noms de serviteur, comme servante, valet, sergent, etc.

Chamboti (chan-bo-ti), adj. Qui se suffit à lui-même. On dit de quelqu'un bien ou mal installé ou équipé : il est bien ou mal chamboti.

Chame (cham'), s. f. *Mycoderma vini*, fleurs du vin. Pellicule blanche qui se forme à la surface des boissons, vin ou cidre en vidange.
Étym. inc.

Chamée (cha-mée), s. f. Bordure saillante de la maie du pressoir.

Chameron ou **chamaron** (cha-m'ron), adj. Boudeur, rêveur, mal disposé.

Chandelle (chan-dèl'), s. f. On dit qu'un enfant a des *chandelles* au nez lorsqu'il a besoin d'être *mouché*. || Chandelle de glace, stalactite de glace suspendue aux toits.

Chandelle romaine, s. f. Nom d'une plante aquatique, la massette, *Typha;* on dit aussi une torche. Les enfants trempent l'épi en forme de fuseau du *Typha* dans l'huile ou le suif et s'amusent à la faire brûler, de là son nom de chandelle ou torche.

Chandelier (chan-dé-lié), s. m. Souche ou bougot sur laquelle se trouve un reste de tige coupée à envirón 30 centimètres du sol. C'est l'usage dans le Vendômois de couper les taillis qui doivent être défrichés à cette hauteur au lieu de les arraser au

sol. D'un coup sec donné sur la tige avec le dos de la cognée on détache le chandelier, qui se sépare de la souche.

Chandir (chan-dir), v. n. Moisir, chancir. — Un jambon chandi, des racines chandies. — Je ne l'ai pas laissé chandir, c'est-à-dire je l'ai pressé, je ne lui ai pas laissé le temps de moisir. Dans le Perche on dit chanir.

Du bas-lat. *Candicare*, blanchir ; la forme chanir vient du latin *canire* ou *canere*, devenir blanc.

Chanvreux (chan-vreù), adj. Filandreux. — De la légume chanvreuse. Un naviau chanvreux.

Chaper (cha-pé), v. n. Aller et venir comme un chantre qui porte la chape. On se souvient qu'avant l'introduction de l'office romain, les chantres marchaient en chantant certaines parties des offices ; arrivés au bout du chœur, ils retournaient sur leurs pas. Dans le rite romain les chantres laïcs ne portent plus la chape et chantent toujours au lutrin. — Est-i drôle, c'gas-là ! quéqu'il a donc a chaper comme ça devant ma f'nêtre ?

Chapiteau (cha-pi-tio), s. m. Porche d'une église, auvent au-dessus de la porte d'une grange.

Charcois (char-kouâ), s. m. Charogne, carcasse, cadavre. — Il est habillé en renard, la piau vaut mieux que le charcouas.

Anc. fr. charcois, corps, carcasse.

Si croi, si Dieu me bénie,
Que fame qui ainsi se lie
Et se déguise,
Et son charcois tant aime et prise,
N'est pas de grant honte esprise.
(*Fab. mss. citée par* L. de Sainte-Palaye.)

Chardron (char-dron), s. m. Chardon. Chardron boqueux. *Cirsium arvense* (composées), trop commun dans les champs cultivés.

Charnier (char-nié), s. m. Échalas. C'est un vieux mot français admis par Trévoux et les anciens glossaires. Nous sommes étonnés qu'il n'ait pas été cité par Littré.

On s'explique difficilement comment le mot charnier peut avoir le sens de piquet, échalas. D'après M. Nouel, charnier vient du latin *casnus*, chêne, qui a formé chasnier. Peut-être le mot s'est-il transformé de chânier en charnier par la res-

semblance avec le même mot ayant une signification toute différente (*carnarium*). L'*r* a été ajouté comme dans hurler, *ululare.*

« Le suppliant donna à icelui Faucon d'un eschalaz de vigne, nommé au pays (Blésois) charnier, un cop sur la chenolle du col. »
(*Lettre de rémission.*)

Charretée. (V. *Anciennes mesures.*)

Charrière (cha-rièr'), s. f. Chemin d'exploitation dans les champs, passage temporaire dans une terre sans qu'il y ait un chemin reconnu. — M' le juge de paix, j'me plains de ce que l'voisin a fait une charrière dans mon champ.

Charrue de terre. (V. *anciennes mesures.*)

Chas (chà), s. m. Bois de lit, couchette, châlit. || Partie de la grange dans laquelle on entasse les gerbes, par opposition à l'aire.

Anc fr. Chas, travée, espace entre deux fermes.

Bas-lat. *capsus*, étable, caisse de voiture. Le mot Chai, cellier, a la même origine. Le mot Châlit veut dire exactement le chas du lit, la caisse du lit.

Chasse de nuit. D'après la croyance populaire, les bruits qui s'entendent la nuit dans l'air seraient dus à des troupes d'âmes en peine qui poussent des gémissements en se rendant en purgatoire. « Les esprits forts n'y voient, avec raison, que des troupes d'oiseaux de passage, mais ils ne peuvent se défendre d'une terreur secrète que leur inspirent les oiseaux de nuit. Aussi ont-ils grand soin, lorsqu'ils peuvent saisir un chat-huant ou une chouette, de les clouer sur la porte des granges, sans doute pour avertir les souris et les rats qu'ils n'ont plus rien à craindre, et que le propriétaire du grain leur assure sa protection contre les oiseaux nocturnes, leurs dangereux ennemis. » (NEILZ.)

Dans la Beauce et le Perche, la chasse de nuit se nomme chasse du roi Arthur. Nous n'avons pas la prétention de raconter à nos lecteurs les légendes universellement connues des chasses fantastiques de nuit.

Chasses courantes, loc. percheronne. Avoir ses chasses courantes, avoir la facilité d'aller où l'on veut.

Châteaudun. Employé dans cette locution proverbiale très flatteuse pour nos voisins : « Il est de Châteaudun, il entend à demi-mot. »

Chatoner (cha-to-nè), v. n. Mettre bas, en parlant de la chatte.

Chauferdi (chô-feur-di), s. m. Chaufroidi, pleurésie, fluxion de poitrine, point de côté, causés par un refroidissement subit.— J'ai amassé un chauferdi.

Chaudiau (chô-dio), s. m. Chaudeau. Outre le sens de bouillon admis par l'Académie, ce mot a l'acception de chauffeur, brigand de la bande d'Orgères; c'est un terme injurieux.

Il est d'usage à la campagne, le jour d'un mariage, que les garçons et les filles offrent aux nouveaux mariés, à la porte de l'église ou à la rentrée au logis, un bouillon dit chaudiau. Dans quelques endroits, le chaudiau n'est offert qu'à la mariée. Quant au marié, on le porte en triomphe au cabaret le plus voisin, où on lui présente le vin à la française.

Chaudière (chô-dièr'), s. f. Terre brûlante où les récoltes sont échaudées avant d'arriver à maturité.

Chaudronnière (cho-dro-nièr'), s. f. Tablier de femme, tablier de cuisine dans le Perche.

Chaumer (cho-mè), v. n. Envoyer chaumer. Se débarrasser de quelqu'un, l'envoyer promener.

Chaumet (cho-mè), s. m. Petite faux à manche très court servant à tirer le chaume, tandis que de l'autre on le ramasse avec un fourchon.

Chaumier (chô-mié), s. m. Tas de chaume, meule de paille. — Prov. : C'est comme si on cherchait une épingle dans un chaumier.

Chauvir (chô-vi), v. n. Se dit d'un cheval qui baisse les oreilles, qui est effrayé. || Fig. Se dit de quelqu'un qui médite une malice. — Méfiez-vous, il chauvit.

> Je chauvis de l'oreille et demeurant pensif
> L'eschine j'allongeois comme un asne rétif.
> (Math. Regnier, *Satires*.)

Florentin Lebarbier, qui cite cet exemple, n'a pas paru comprendre la signification de ce mot, il lui donne le sens de sourire.

Chavauder (cha-vô-dè), v. a. Poursuivre quelqu'un, un animal, à grand bruit.

De chavant, anc. fr. chat-huant.

Chemer (chè-me), v. n. Chômer. — Il ne chème de rien.

Chemin de Saint-Jacques. Nom populaire de la voie lactée.

Cheminée (cheu-mi-née), s. f. Champignon, vesse de loup: *Lycoperdon*. Ainsi nommée parce que, lorsqu'on presse ce champignon, il en sort une grande quantité de sporules noirs ou roux, qui s'envolent en fumée.

Chenard (ch'nar). Silex pyromaque qui se trouve en assez grande quantité dans la craie tuffeau des bords du Loir, tantôt isolé dans la pâte calcaire, tantôt en véritables bancs. Chenard blanc ou jaune, silex qui, exposé à l'air par les fortes gelées, se fend en une quantité d'éclats. On peut facilement confondre au premier aspect ces fragments avec des silex taillés. — Dur comme du chenard.

Étym. inc.

Chenarde (cheu-nard'), s. f. Colchique d'automne, tue-chien, safran bâtard. *Colchicum autumnale* (colchicacées).

Anc. fr.

Chénevière. « C'est la chenevière du diable, la fumelle vaut pas mieux que l'mâle. » (Dicton vendômois.)

Chéoir (Ché). Choir, tomber. Se conjugue ainsi :

Ind. pr. Je ché. — Imp. Je chéais. — Passé ind. J'ai chu. — Futur. Je cherrai. — Part. passé. Chu, chute. — Inf. Cher.

I ché de l'iau. — I va ché de l'iau. — Dans le Perche, on prononce chaer. — I chae de l'iau. — Cette prononciation est très difficile à noter, c'est l'intermédiaire entre *a* et *ê* long.

Qui ne les eust à ce vespre cueuillies (les fleurs),
Cheutes a terre elles fussent demain.

(RONSARD.)

Chère (chèr'), s. f. Faire la chère, faire des amitiés, témoigner de l'affection. (Perche.) Faire la chère à un enfant. Dans l'anc. fr., cherté voulait dire amitié, affection, cher visage.

Cheux (cheù), prép. Chez. Cheux moué, cheux nous.

Chevaille (che-vâ-ie), s. f. Ligne de séparation entre deux champs aboutissant l'un sur l'autre. Lorsque les rions (sillons) aboutissent l'un contre l'autre, la terre laissée à l'extrémité par la charrue forme à la longue une légère éminence ou dos d'âne qu'on appelle chevaille dans la Beauce vendômoise et blésoise, et sommière ou têtière dans la grande Beauce. Lorsque l'une des pièces est ensemencée, celui qui laboure l'autre ne peut pousser ses *rions* jusqu'à l'extrémité du champ, il laisse alors une *tornière* (lieu où il détourne) et fait ensuite sur cette tornière quelques sillons en travers.

Étym. Chevet, chef, sommet, du lat. *Caput*.

Cheval à buée. Tréteau et trépied composé de trois forts madriers réunis en forme de T, et qui sert à supporter la jale ou cuvier à lessive.

Chevau (che-vô ou chuo), s. m. Cheval ; on prononce indifféremment ch'vau, j'vau, chuo, juo.

Anc. fr.

> C'est le curé de Mondoubiau,
> Qui n'a ni âne, ni cheviau.
> Quand il va-t-en visite,
> Eh bien !
> Il monte sur sa bique,
> Vous m'entendez bien !
> (*Anc. chanson locale.*)

Chévenière (ché-veu-nièr'), s. f. Chénevière, chanvre, chénevis.

Au XIVe siècle, on prononçait comme aujourd'hui chez nous. Un titre de 1431 concédait aux habitants de Chévenières (aujourd'hui Chénevières) un droit d'usage et de pâturage dans la forêt d'Orléans. Cité par DE MAULDE (*De la condition forestière de l'Orléanais*).

Chevretter (cheu-vré-té), v. n. Sauter comme un chevreau, danser, sautiller en se balançant. || Fig. : Être ému. — Ça te fait chevretter, pas vrai ? quand tu vois la fille à Colas ?

Anc. fr.

> Quand je danse à la musette
> Du beau Robin qui chevrette.
> (Eustache DESCHAMPS.)

Chevrye (che-vri-ie). Le pont de la Chevrye à Vendôme.

V. fr. chevrie, musette, cornemuse, peau de chèvre.

Chiau (chio), s. m. Jeune chien.

Chiauler (chio-lé), v. n. Faire des petits chiens, en parlant de la chienne.

Chiche (chich'), interj. Terme de défi. — Chiche de me toucher ! — Toi, m'attraper ? Non, chiche ! A rapprocher du *mince* de l'argot de Paris.

Chiemou (chi-mou), s. m. Mercuriale annuelle foirole, à cause de ses propriétés laxatives, *Mercurialis annua* (euphorbiacées).

Chifarme (chifarm'), s. f. Enchiffrement.

Chiffler (chi-flé), v. n. Siffler.
Anc. fr. Chiffler.

Chignard (chi-gnar), adj. Renfrogné, qui rechigne. Le nom de chignard avait été donné au collège de Vendôme à l'un des plus aimés et aimables professeurs qui, de temps en temps, croyant se donner plus d'autorité, prenait l'air féroce. Mais ça ne prenait pas et ça n'empêchait nullement les futurs artistes qu'il formait de le considérer plus comme un ami que comme un maître (1).

Chignon (chi-gnon), s. m. Morceau de pain, quignon.

Chiguerdi (chi-gueur-di), adj. Maigre, mal venu, chétif, malingre, rabougri.
Étym. inc.

Chinchée (chin-chée), s. f. Miette, rien qui vaille, contraction de chincheneau. (V. le mot suivant.)

Chincheneau (chin-ch'no), s. m. Cousin, insecte, moucheron, papillon de la teigne des étoffes.
Anc. fr. cincinelle, Cinceneau. Esp. *Chinche* punaise, du latin *Cimex, cimicem*, cousin.

Chipe (chip'), s. f. Chiffon, guenille. || Chipes tirées, loc. percheronne. — I aura des chipes tirées quand i vont s'rencontrer, c'est-à-dire : il y aura des vêtements déguenillés.
Anc. fr. Chipe, guenille, lambeau.

Chipoivre (chi-poivr'), adj. Ladre, avare.
Étym. inc.

Chiquette à chiquette (chi-kè-ta-chi-kèt'), loc. adv. Petit à petit, morceau par morceau. L'Académie écrit : chiquet à chiquet et dit que le T ne se lie pas (chiké à chiké). Mais Voltaire écrivait chiquette à chiquette. Entre les deux autorités, les paysans vendômois ont choisi celle de Voltaire.

Chiroir (chi-roué), s. m. Cabinet d'aisances. On dit aussi chiau, planche percée, simplement posée sur deux piquets.
N'insistons pas sur l'étymologie !

Chopet (cho-pé), s. m. Petit somme. — Dormir un chopet.
Ce mot est probablement dérivé de chopper, butter, heurter; la tête de l'homme qui s'endort sur son siège choppe contre sa poitrine.

Chouette (chou-èt'), s. f. Maraudeur de nuit, braconnier, par

(1) M. G. Launay, ancien professeur de dessin au collège et au lycée de Vendôme, mort le 27 février 1891.

analogie avec la chouette, qui chasse la nuit. || Adj. Joli, de qualité supérieure, ironiquement.

Chouse (chouz'), s. m. Chose. Au XVI[e] siècle on prononçait chouse.

> Ce Dieu qui dit : nul n'est égal à moi,
> L'homme n'est rien, le prince ni le roy,
> Je suis qui suis ; j'ai parfait toute chouse.
> (Ronsard.)

Chouse s'emploie presque toujours au masculin. Ce mot sert à désigner une personne ou un objet dont on ne se rappelle pas le nom. — J'ai oublié mon chose. — As-tu vu le mait' chouse.

« Devant que la pluye ne vienne, partez et m'apportez à votre retour quelque beau chose de la chasse. »
(*Discours joyeux et récréatif de* Verboquet, 1640.)

Chouse de bin, loc. remplaçant un nom propre qu'on cherche. — J'ai rencontré chouse de bin. — Qu'é'qu'tas donc, té, chouse de bin ? — Probablement : homme de bien.

Chousiau (chou-zio), adj. Injure, sot, niais, pas grand'chose. — Espèce de chousiau.

Chuanne (chuan'), s. m. Nom d'un poisson blanc très commun dans le Loir, chevanne ou chevenne, meunier. On prononce aussi ch'vanne, j'vanne, juanne, chuarne, juarne, ch'verne.

Chutrin (chu-trin), s. m. Grabat, mauvais lit || Petite maison de modeste apparence.
Étym. inc.

Cinelle (si-nèl'), s. f. Baie de l'aubépine. || Ne pas valoir une cinelle, ne pas valoir cher, prov.

> Quanques il ale ne prise une cinèle.
> (*Rom. d'Alexandre, de* Lambert li cort.)

Citre (sitr'), s. m. Cidre.
Anc. fr. citre, sitre.

Clabaud (kla-bô), s. m. Œuf couvé qui ne donne pas de poulets.
Étym. inc.

Clairiette (klé-rièt'), s. f. Un des noms de la mâche ou boursette.

Clairin, clairine (klé-rin), s. m. Clochette que l'on suspend au cou des bestiaux. On dit aussi clairon. — L'Académie écrit : clarine.

Anc fr. Clarin, clairin, cléron, du lat. *Clarus*, qui a un son clair.

Il (un cerf apprivoisé)

> Saute à l'entour de moi, et de sa corne essaye
> De casser brusquement mon Martin qui l'abaye,
> Fait bruire son cléron.
>
> (RONSARD)

Clan (klan), s. m. Double porte en paille, paillasson pour garantir du froid.

Clas (klâ), adj. Indolent, flegmatique, sans soin. — Une grande clae, une femme mal bâtie, dégingandée; se prend ordinairement en mauvaise part.

Cloclo (klo-klo), s. m. Dernier né de la couvée. En Berry, clocu.

Cloquer (klo-ké), v. n. Glousser : la poule cloque quand elle veut couver.

Onomatopée du cri de la poule, à rapprocher du lat. *Clocitare*, bramer, en parlant du cerf.

Clos (klô), s. m. Séparation établie dans une écurie pour mettre la jument en liberté avec son poulain.

Aujourd'hui on a adopté le mot anglais *Box*, qui fait bien parce qu'il fait voir l'immense supériorité du bourgeois sur le paysan, qui ne comprend pas le mot barbare box. — *N.-B.* Le sportsman ne comprend pas davantage.

Clous (kloù), s. m. Clos, enclos.

Clouserie (klou-ze-rie), s. f. Closerie, petite habitation close de murs ou de haies, comprenant une maison de plaisance et un clos de vigne. Autrefois les bourgeois de la ville avaient presque tous une closerie aux environs, dans laquelle ils récoltaient le vin nécessaire à leur consommation. Aujourd'hui nous allons passer une saison aux eaux ou aux bains de mer. Ça coûte plus cher, mais nous ne nous en portons pas mieux.

Clousier (klou-zié), s. m. Celui qui est chargé de la garde et de l'entretien de la closerie.

Anc. fr. Bas-lat. *Closarius*, même sens, du lat. *Claudere*, enclore.

> Dangier ot nom, si fut closier
> Et garde de tous les rosiers.
>
> (*Roman de la Rose.*)

Co (ko), s. m. Coq, ancienne prononciation.

Bonjour, Pierrot, bonjour, Jacquot.
Tuons le co, tuons le co.
I n'dira pus : cocodi, cocodo ;
I n'dira pus cocoderico, coco.
(*Anc. chanson.*)

Cocas (ko-kâ), s. m. Noix. — Don' moué des cocas. Probablement fruit qui a une coque. (V. *Kécas.*)

Coche. Faire des visites à la coche, locution vendômoise ironique ; c'est-à-dire : marquer sur une coche les visites qui vous sont faites et ne les rendre qu'en nombre strictement égal.

Cochelin (ko-cheu-lin), s. m. Cadeau donné à l'occasion d'un mariage par le parrain ou la marraine || Gâteau de forme triangulaire qui s'offre et se mange dans les fêtes.

Le cochelin était ordinairement un couvert d'argent ou d'étain suivant la fortune du donateur, ou une écuelle à anses et à couvercle plus ou moins ornementé. Ces pièces d'argenterie ou d'étain, qui sont recherchées par les amateurs, étaient des cochelins. On les nomme aussi : bouillons d'accouchée.

Anc. fr. Cochet, cadeau. Dans les inventaires cités par Delaborde, il est question de cochets, joyaux imitant un petit coq ou une girouette.

Cochonaille (ko-cho-naye), s. f. Charcuterie.

Cochonnier (ko-cho-niè), s. m. Charcutier ambulant qui va tuer et débiter les cochons à domicile.

Cocou (ko-kou), s. m. Coucou, plante à fleurs jaunes, *Primula officinalis* (primulacées).

Cocou, s. m. Coucou, oiseau. Onomatopée de son chant.

Je tir'rai sur la bécasse,
Et vous dessus le cocou.
Les cocous sont dans les abres,
Y en a ben d'autres dessous.
(*Vieille chanson.*)

Cocotte (ko-kot'), s. f. Maladie des yeux propre aux ruminants. Étym. inc.

|| Sorte de casserole en fonte de fer, avec un couvercle. Lat. *Coquere*, cuire.

Codignac (ko-di-gna), s. m. Confiture de coing. Cotignac. Lat. *Cotoneum malum*, *cydonium*, coing.

Coeffe. (V. *Coiffe.*)

Cœudre (keudr'), s. m. Coudrier, coudre, noisettier, dans le Perche.
Du lat. *Corylum.*

Cœur (à), loc. On dit qu'un pain, qu'un gâteau a l'acœur, lorsque l'intérieur est glas, pas assez cuit. Une galette non feuilletée a l'acœur.

Coffir (ko-fir), v. a. Meurtrir, en parlant des fruits. — La grêle a coffi mes raisins. — Ne touchez pas une pêche avant de la cueillir, de peur de la coffir. Ailleurs qu'à Vendôme on dit cotir.
Ce mot doit venir du v. fr. Coffin, panier, corbeille. Un fruit est coffi lorsqu'il porte la marque du coffin dans lequel il a été transporté. Les enfants disent de même qu'un fruit est poché lorsqu'il a été endommagé dans leur poche.

« Elles portent de grands coffins d'éclisse, pleins de roses, de lys et de myrtes. »

(R. Belleau, *Bergeries.*)

Coger (ko-jé), v. a. Contraindre, forcer. — C'te fille voulait pas se marier, ben sûr qu'on l'a cogée. — C't'enfant a besoin d'être cogé, mâté. — Il a été cogé par le malheur, rendu sage. (Prosper Vallerange, *Curiosités percheronnes.*)
Anc. fr. Coger. Latin, *Cogere*, contraindre.

Coiffe (koèf'), s. f. Manteau long et ample avec capuchon en grosse étoffe de laine noire à l'usage des femmes de la campagne. La coiffe se ferme sur la poitrine avec une agrafe de métal, le plus souvent en argent. Il y a quelques années, ces agrafes anciennes étaient très recherchées par les élégantes, mais la mode en est aujourd'hui passée. La coiffe tend de plus en plus à disparaître ; c'est à peine si, dans les marchés, par le mauvais temps, on voit encore ce vêtement porté par des femmes âgées. Les jeunes paysannes coquettes aiment mieux avoir froid que de porter le costume de leur grand'mère. || Coiffe d'araignée. Bourse de soie dans laquelle sont enveloppés les œufs des araignées. — Coiffe de chenilles. Poches soyeuses que filent les chenilles autour des branches et dans lesquelles elles se retirent pendant la nuit.
Jusqu'à la fin du siècle dernier coiffe s'écrivait coeffe.
Bas-lat. *Cofia, cofea, coifa*, coiffe.

Coincer (kouin-sé), v. n. Pousser le dernier cri, en parlant des animaux qu'on abat. || Il se dit quelquefois en parlant des personnes qui poussent de petits cris de souffrance. Onomatopée.

Coiter (koua-té), v. n. Remuer la queue, la coue. (V. *Coua.*) — Un chien coite lorsqu'il est content.

Colas (ko-lâ), s. m. Dindon mâle. C'est encore un exemple de l'usage de donner des noms d'hommes aux animaux.

Collant (ko-lan), s. m. Sorte de friandise très appréciée des gamins; carte ou papier plié en caisse, dans lequel on a coulé de la mélasse cuite avec des noix hachées.

Comberselle (kon-beur-sèl'), s. f. Culbute la tête en avant, cabriole. — Faire la comberselle. Dans l'Orléanais on dit cobisselle.

Anc. fr. Peut-être du lat. *Convertere.*

Comme par laquelle, loc. signifiant : dans lequel, par lequel, constatant que. — J'veux ben vous louer, mais vous me ferez un papier comme par laquelle. — J'ai reçu une assignation comme par laquelle. Cette locution veut tout dire, le sens est complet, et on n'ajoute même pas la nature de l'acte. — J'ai acheté une maison et le notaire m'a fait signer un papier comme par laquelle.

Commodités, s. m. plur. — Lieux d'aisances. On raconte qu'un curé de Naveil, confessant une pénitente, lui dit : Vous pourrez faire votre pénitence à votre commodité. — Mais, M. le curé, j'en avons point cheux nous, j'allons tous ch.... derrière la grange.

Compérage (kon-pé-raj'), s. m. Réunion de tous les gens, hommes ou femmes, qui assistent au baptême d'un enfant.

Comprenoire (kon-preu-nouèr'), s. f. Intelligence. — T'as donc la comprenouère bouchée.

Conan (Aller à), se faire débêtir. — Loc. prov. dont nous ignorons absolument l'origine. Conan, commune de l'arrondissement de Blois, canton de Marchenoir.

Condoucer (kon-dou-cé), v. n. Terme de labourage, travail qui consiste à faire un sillon de chaque côté d'une planche.

Étym. inc.

Conforme (kon-form'), adj. De bonne qualité. Loyal et marchand.

Pas conforme, de qualité inférieure, non recevable. — De la marchandise, de l'engrais pas conforme (sous-entendu à l'échantillon). Par extension on applique ce terme à toute livraison défectueuse, quand bien même la vente n'a pas eu lieu sur échantillon.

Conséquent (kon-sé-kan), adj. Considérable, important. — Une affaire conséquente. — Un homme conséquent, qui a une position importante, un gros bonnet.

Coquailler (ko-ka-ié), s m. Marchand coquetier qui achète les œufs et les volailles sur les marchés. On dit aussi coquassier, comme Rabelais.

Coquelin (ko-k'lin), s. m. Douleurs de reins qu'éprouvent les moissonneurs le premier jour du travail.
Étym. inc.

Coquelourde (ko-k'lord'), s. m. Coqueret, alkekenge, *Physalis Alkekengi*, à cause de la forme de ses fruits. Cette expression s'applique aussi à d'autres plantes dont les fleurs ont la forme d'un grelot, comme le perce-neige, la rose de Noël, *Helleborus niger*, etc.

Coquesigrue (ko k'si-grue). Petit champignon en gobelet rouge qui croît sur le bois mort, *Peziza coccinea*. || Individu ridicule, original.

Cor (kor), prép. Aphérèse et apocope de encore. — M'man, don' moué cor du pain.

Corbelet (kor-beu-lé), s. m. Tablette de cheminée supportée par deux corbeaux en pierre ou en bois.

Corbin (kor-bin), s. m. Corbeau.

Corde (kord'), s. f. (V. *Anciennes mesures*.)

Cordé (kor-dé), adj. Chanvreux, filamenteux, se dit des légumes. — Une carotte, un navio cordé. — A Vendôme on peut pas avoir des bons navios, i cordent toujours.

Corder (kor-dé), v. n. Être uni, être bien avec quelqu'un. — I'n'cordent pas ensemble.

Cormé (kor-mé), s. m. Boisson de cormes.

Cormenon. Les partages de Cormenon, tout d'un côté et rien de l'autre. Cette locution vient de ce que la commune de Cor-

menon a ceci de particulier que le clocher, au lieu d'être au milieu de la paroisse, est tout à fait excentrique et sur la limite même de Montdoubleau. Le bourg est en fait un faubourg de cette ville, le reste de la commune est tout d'un côté. Dans le Blésois on dit : les partages de Cormeray, cette commune ayant la même disposition topographique que Cormenon.

Cornaille (kor-na-ie). Cornouille, fruit du cornouiller, *Cornus mas*.

Corne (korn'), s. f. Angle, coin. — La corne d'un bois. — J'me suis cogné à la corne de la cheminée. || De corne en coin, loc. adv. De travers, irrégulièrement. — Un champ de corne en coin, une étoffe coupée de corne en coin.

Corneau (kor-no), s. m. Gâteau vendômois de forme triangulaire. C'est une galette feuilletée coupée en parts avant la cuisson. Le corneau est bien plus présentable que la part de galette débitée au fur et à mesure.

Anc. fr. Cornaud, quartier, coin.

Cornée (kor-née), s. f. Grémil des champs, *Lithospermum arvense*.

Corneille (kor-né-ie), s. f. Le bleuet des blés, et la nielle des blés, *Lychnis githago*.

Cornette (kor-nèt'), s. f. Ancienne coiffure de femme spéciale au Vendômois. Elle consistait en un fort bonnet à toque, orné de deux oreilles ou barbes descendant sur les épaules. On lui donnait la forme la plus élégante possible et on l'ornait de dentelles les jours de fête. Mais les jours de travail, les ornements étaient fort réduits et les barbes, relevées, se fixaient sur le sommet de la tête.

Corrompre (kor-ronp'), v. a. Outre le sens admis par l'Académie, ce mot veut dire encore modifier en bien Ainsi on dit : Cette eau est mauvaise, il faut la corrompre avec du sucre, ou du rhum.

Corrompu (ko-ron-pu), adj. Sournois, dissimulé. — C'est eune garce ben corrompue, c'est-à-dire une fille sournoise.

Corvée (kor-vée , s. f. Usage de charité et de fraternité entre les vignerons du Vendômois. Lorsqu'un vigneron tombe malade, les confrères, sans aucune rétribution, prêtent le secours de leurs bras à celui qui est dans l'impossibilité de

faire ses façons. Le travail en souffrance est fait en un seul jour par lesvignerons réunis, et cela sans qu'il y ait ni statuts, ni règlement, et surtout sans aucune ingérence administrative.

Cossin (ko-sin), s. m. Coussin. — Le cossin de la bergère. — Des sabots à cossin.
Bas. lat. *Coicinus*, coussin.

Cosson (ko-son), s. m. Ver qui ronge les graines des farineux. — Des pois pleins de cossons.
Latin *Cossus*, coléoptère qui ronge le bois.

Coste (kost'), s. m. Chenard jaune, quartz pyromaque qui se fend sous l'effort de la gelée. (V. *Chenard.*)

Côt (ko), s. m. Cépage de vigne très estimé dans le Bas-Vendômois. On l'appelle aussi Cahors.

Coti (ko-ti), adj. Meurtri, froissé. (V. *Coffi.*)

Cotice (ko-tis'), s. f. Cordon, mince lanière de cuir pour attacher les chaussures.
Anc. fr. Cotice ou cotisse, terme de blason signifiant bande très étroite.

Cotir (ko-tir), v. n. Outre le sens ordinaire de ce mot, il signifie encore, dans le Vendômois, rejaillir. — L'eau de la gouttière cottit sur le pavé. — Il a coti de la crotte sur ma robe. On dit aussi clafir.

Coua (kou-a), s. f. Perruque à queue. (V. *Catacoua.*)

Couace (kouas'), s. f. Poule couveuse.

Couailler (kou-a-ié), v. a. Imiter le cri du corbeau. — Tiens, v'là un curé, faut le couailler. Onomatopée du croassement du corbeau.

Couaillon (kou-a-ion),adj. Souillon, malpropre : terme injurieux.

Couamelle (kou-a-mèl), s. f. Chapeau de feutre à larges bords. || Champignon, nez de chat, commère. Le nom du champignon vient peut-être du latin *squamula*, écaille. En effet, il est couvert de petites pellicules imbriquées. On devrait alors écrire quamelle. Quand au nom du chapeau, il vient peut-être de son analogie de forme avec un champignon, à moins que le nez de chat ne soit ainsi nommé à cause de sa forme en chapeau.

Couane (kouan'), s. f. Talle, talopes d'herbes. (Perche.)

Couarer (kou-a-ré). Se dit en parlant des poules mauvaises

couveuses qui abandonnent leurs œufs. || Fig. Quitter son ouvrage, muser.
Étym. inc.

Couarier (kou-â-riè), adj. Flâneur, qui court les rues.

Coucousse (kou-kous'), s. f. Œuf vide, bouteille vide.

Coucousser (kou-kou-sé), v. a. Humer un œuf, vider une bouteille d'un trait. || Fig. Dissiper, dépenser sans compter. — A c'train-là, il aura bentoût coucoussé tout son pauvre bien.
Onomatopée du bruit qu'on fait en avalant.

Coudraie, Coudray. Noms de localités très répandus, lieu planté de coudrier, de noisettiers.
Latin *Coryletum*.

Coudre (koudr'), v. a. Ce verbe se conjugue ainsi : Je cous, je coudons, vous coudez, i coudaint. — Imp. Je coudais. — Passé ind. J'ai coudu. — Subj. Que je coude. — Part. pr. Coudant. — Part. passé. Coudu.

Coudre, adj. A moitié sec, se dit des fourrages. (Perche.)
Étym. inc.

Coudrou (kou-drou), s. m. Dindon. Onomatopée du cri de cet animal.

Coué (kou-é), part. pas. de couver. — I veut savoir qui qui l'a pond, qui qui l'a coué. — Prov. local. Se dit d'une personne agaçante à force de questionner, de menus détails. Un metteux de poules couer, un homme qui n'est pas bon à grand'chose, qui s'occupe à des niaiseries.

Couée (kou-ée), s. f. Couvée. — Il a une couée d'enfant. — C'est la couée à Barrault, plus y en a, moins ça vaut, loc. prov. locale.

Couette (kou-èt'), s. f. Pièces de bois de moyenne grosseur servant à ajuster les bois de travail que l'on empile. — Cales qui se placent entre les billots du pressoir pour assurer leur horizontalité. || Dans le Perche, petite queue, mèche de cheveux.
Anc. fr. Coue, queue.

Couget (kou-jé), s. m. Vase en fer blanc ou en corne que les faucheurs portent suspendu à leur ceinture et qui sert à mettre la pierre à affûter. (V. *Couyer*).

Coui (koui), adj. Couvé. Des œufs couis.

Couin (kou-in), s. m. Couvain, œufs des insectes, des abeilles.

Couiner (koui-né), v. n. Crier, gémir ; se dit en parlant des animaux. Un chien couine lorsqu'on lui marche sur la queue. Onomatopée.

Conf. all. *Weinen*, pleurer.

Coulée (kou-lée), s. f. Vallée, prairie dans une vallée. — Une coulée de prés. — La Grand-Coulée, commune de Fortan. — La Coulée, commune de Ruan.

Couler (kou-lé), v. n. Glisser. Un terrain coulant. — Les enfants vont couler sur la glace, c'est-à-dire faire des glissades.

Coup (kou), s. m. Porter coup. Terme de construction. Contre-buter une pièce en porte-à-faux sur laquelle un ouvrier frappe. Celui qui tient coup lui donne ainsi de la rigidité. Exemple : lorsqu'on enfonce des pointes dans une planche suspendue, pour éviter la trépidation qui empêcherait le clou de pénétrer, une autre personne appuie un marteau derrière la planche et reçoit le choc.

Coup (à), adv. Tout à coup.

Couparche (kou-parch'), s. f. Mésange à longue queue.

Coupasser (kou-pa-sé), v. a. Couper maladroitement, gauchement, gaspiller une partie de la matière employée en fausses coupes. Dim. de couper.

Coup de cul, loc., s. m. Chemin escarpé, rapide. Montée dans laquelle il faut donner un rude coup de cul. (Nous supposons toujours que ce ne sont point des Académiciens qui parlent) — Passez par le coup de cul, ça vous raccourcira d'une lieue. (V. *Grippé.*)

Coupeau (kou-pio), s. m. Copeau, éclat de bois ou de pierre enlevé par un outil coupant. Des coupiaux d'équarissage, de menuiserie. Dans l'Orléanais on dit câpiau

Courcailler (kour-kâ-ié), s. m. Appeau à cailles. Sorte de sifflet imitant le cri de cet oiseau.

Anc. fr. même sens.

Couré (kou-rè), s. m. Espace de temps couru, période. — J'allons avoir un couré de fred.

Courrailler (kou-râ-ié), v. a. Fermer au verrou, au courray. (V. *Couriller.*)

Courray (kou-ré), s. m. Verrou, barre pour fermer une porte à l'intérieur.

Courriau (kou-rio), s m. Même sens.

Courriller (kou-ri-ié), v. a. Fermer au verrou.

Anc. fr. Courreil, courrail, courray, corril, verrou. Courriller, mettre le verrou.

Bas-lat. *Corale*, même sens.

Courser (kour-sé), v. a. Poursuivre, donner une chasse. — Cré polisson, veux-tu pas courser mes poules, c'est moi qui va te courser, attend un peu !

Courson (kour-son), s. m. Champ irrégulier, en pointe, faisant hache, dans le Perche.

Court, radical qui se retrouve dans le nom d'un grand nombre de localités. (V. le mot suivant.)

Courtil (kour-ti), s. m. Cour, jardin, domaine ; ce nom, comme le précédent, sert à désiguer une grande quantité de lieux, ou se retrouve dans leur formation. Les Courtils, Courtiras, Courtemblay, Courtenvaux, Courtozé.

Bas-lat. *curtile* ; latin, *cors*, *cortis*, cour, basse-cour dans Vitruve ; grec χορτος, enclos.

Coutaison, (kou-tai-son), s. m. Assolement, ordre qu'on suit dans la culture des terres. Dans le Perche on prononce cotaison. Dans cette région la cotaison est quadriennale, un blé, un mars, un trèfle et une jachère.

Coutiau (kou-tio), s. m. Couteau.

Coutisse (kou-tis'), s. f. Cordonnet de cuir dont se servent les bourreliers pour coudre certaines pièces. Cordons de souliers. Les enfants autrefois portaient un coutiau pendu au côté par une coutisse. (V. *Cotisse*.)

Couté (koû-tè), s. m. Côté. — J'ai amassé un effort dans le coûté.

Anc. fr. Cousté, du latin *costa*, côte.

Couton (koû-ton), s. m. Côte épaisse des feuilles, nervures, trognon. — Un coûton de chou, de salade. || La base des vieilles plumes des ailes des volailles.

Couture (kou-tur'), s. f. Nom de plusieurs localités ; on connait la commune de Couture, où se trouve le château de la Poissonnière, habité par Ronsard. Couture est un ancien mot français, signifiant culture.

Du latin *culturam*.

Couturière (kou-tu-rièr'), s. f. Insecte, bête à bon Dieu, cocci-

nelle. Il est difficile de se rendre compte de cette dénomination.

Couvrailles (kou-vrâ-ie), s. f. plur. Semailles, temps pendant lequel on sème les grains. || On donne aussi ce nom aux fils de la vierge, à cause de l'époque où on les rencontre en abondance. — Des fils de couvrailles. Quand les couvrailles sont terminées, on fait un repas nommé le co (coq) de couvrailles, parce qu'on y mange une volaille.

Couyer (kou-ié), s. m. Vase en corne, en bois ou en métal rempli d'eau, que le faucheur attache à sa ceinture et dans lequel il place sa pierre à faux.

Anc. fr. Coyer, pierre à aiguiser.

Étym. inc.

Crailler (krâ-ié), v. n. Crier fortement, sur un ton élevé, parler en criant, *vulgo*, gueuler. Il y a aussi l'adj. Craillard, qui ne peut parler sans crailler, qui donne des ordres d'une voix criarde. Crailler veut dire aussi gronder.— Quequ'v'avez donc? v'êtes toujours à crailler après moi. Le mot criailler, qui est resté français, n'a pas exactement le même sens. Il est regrettable que ce mot disparaisse, c'est une heureuse onomatopée. Ne nous semble-t-il pas entendre la voix éraillée de la maîtresse craillant après ses mondes? || Crailler, appeler à haute voix. — Où donc le calvenier ? — Il est là loin. — Va donc le crailler.

Anc. fr. crailler, croailler, crier, croasser, onomatopée.

Craire (krêr'), v. a. Croire. — Ind. Je crais, tu crais, je crayons.— Imp. Je crayais. — Fut. Je crairai. — Part. pr. Créant ou creyant. — Tu crais que je te crai. — Je te crairais ! loc. ironique équivalent à : blagueur, va! C'est la vieille forme française:

Malheureux est pour vray,
Maistresse, je t'en croy.
(R. Belleau.)

On voit que croy se prononçait crai, puisqu'il rimait avec vrai.

Craître (krêtr'), v. n. Croître, ancienne prononciation de ce mot. Au XVIIe siècle, bien qu'on écrivît croître, on prononçait craître.

Par comparaison donc, mon maître, s'il vous plaît
Comme on voit que la mer, quand l'orage s'accroît,
(Molière, *Le dépit amoureux*.)

Nous avons encore entendu des personnes âgées qui se piquaient de beau langage prononcer craire et craître. || Il ne craît ni ne creuve, loc. prov. ; se dit d'un animal ou d'un enfant souffreteux, qui ne profite pas.

Crampoter (kran-po-té), v. n. Barboter, en parlant des enfants qui aiment à tripoter de l'eau, à faire du mortier, etc. Paraît être une onomatopée.

Crapaudin (kra-pô-din), s. m. Douleur des reins chez les sceilleurs de blé qui travaillent à la faucille.

Craquenaude (kra-k'nôd'), s. f. Cousin, insecte.

Craquiller (kra-ki-ié), v. n. Dim. de craquer. Craquer sous la dent, produire le bruit d'une chose qui se brise. Les feuilles sèches, les brindilles, craquillent sous le pied. Onomatopée.

Crémaillère de bois, loc. Il est comme une crémaillère de bois, il ne se hausse ni ne se baisse. || Se dit d'une personne affligée de rhumatismes.

Créon (kré-on), s. m. Crayon, ancienne prononciation qui se retrouve dans des textes du moyen âge.

Cressiller (kré-si-ie), v. n. Se dit du bruit produit par un objet qui brûle en pétillant, comme le bois vert, les feuilles des arbres verts, le cuir, etc. Se dit aussi du bruit connu sous le nom de cri de l'étain quand on le plie. On dit aussi grésiller. Onomatopée.

Creuzot (kreu-zo), s. m. Rossignol. (Perche.)

Criature (keu-ria-tur'), s. f. Femme ou fille, probablement parce que la femme est la créature par excellence. Malheureusement, dans le langage actuel, créature est souvent pris en mauvaise part.

Criou (keu-riou), adj. des deux genres. Se dit d'un enfant qui crie souvent, pleurard.

Anc. fr. Criour, crieur public. — Criou est obtenu par l'apocope de l'*r*, comme crieux au lieu de crieur.

Crir (kri), v. a. Quérir, chercher. — Va donc cri ton père.

Cristau (kris-to), s. m. Sous-carbonate de soude du commerce, parce que cette substance se vend en cristaux. — J'vas acheter pour deux sous de cristau. — Ça se nettoie avec du cristau. — Les gens qui ont reçu l'instruction primaire obligatoire, et qui en conséquence parlent bien, disent : de la carbonade.

Croc (kro), s. m. Celui qui accepte une politesse sans la rendre.

|| Crocs, tache de vin en forme de moustache, qui reste sur la lèvre supérieure quand on a bu.

Crôner (krô-né), v. a. Pêcher les écrevisses à la main dans les trous de la berge.
Étym. inc.

Crope (krop'), s. f. Croupe, croupion.
Anc. fr. du haut all. *cropf*, gaël., *crup*, bosse, éminence.

Cropet (kro-pé), s. m. Personne de petite taille difforme. || Terme d'amitié, mon petit cropet, mon petit chat. || Familier, pour derrière. — Je vas te donner une claque sur ton cropet.
All. *krupel*, homme estropié.

Cropeton (à) (kro-p'ton), loc. adv. Accroupi, accouflé. Tout le monde connait les regrets de Villon.

Ainsi le bon temps regrettons
Entre nous, pauvres vieilles sottes,
Assises bas à cropetons
Tout en tas comme pelottes
A petit feu de chenevottes.

Crôt (krô), s. m. Trou. fossé. Nom de plusieurs localités. Dans quelques endroits on dit crotte pour grotte. || Tanière de renard, de blaireau.
Bas-lat., *crotum*, du latin *crypta*.

Crotte (krot'), s. f. Employé dans cette expression : avoir la crotte au bec, quand on est obligé de s'essuyer la bouche après avoir mangé ou bu. || Aller aux crottes, ramasser des crottes, ramasser du crottin sur les routes. Avant que l'instruction ne fût obligatoire, un grand nombre d'enfants se livraient à cette industrie. Aujourd'hui, en fait de ramasseurs de crottes, on ne rencontre que quelques vieilles femmes qui n'ont pu renoncer à cette charmante distraction de leur enfance.

Croué (keu-roué), s. m. Boulay (1723) et Colas (1770), dans leurs ouvrages sur la culture de la vigne, écrivent croy. Instrument de culture de la vigne, sorte de houe à manche court et à longues dents aiguës et légèrement recourbées ; s'emploie dans les terrains pierreux. Il y a aussi un croué à long manche pour tirer le fumier.
Étym. inc.

Crouillage (krou-iaj'), s. m. Menus débris de paille et de bois. — Les souris ont mis ma paille en crouillage. (Perche.)
Étym. inc.

Crouillet (krou-ié), s. m. Verrou, courray.

Mais il fait un grand bruit dedans l'estable, et puis
En poussant le crouillet de sa corne, ouvre l'huis.
(Ronsard)

Croutat (krou-ta), s. m. Croûte ou galon qui se forme sur une plaie en voie de cicatrisation.
Anc. fr. Crousteau, même sens.

C'tila, c'tell'la (sti-la), pron. Celui-là, celle-là ; au pluriel, ceux-t-là.

Cuillir (ku-ii), v. a. Cueillir.

En ladicte année (1576) il ne fut guère cuilli de vin.
(Mém. du chan. Garrault.*)*

Cuisse (kuis'), s. f Cuisson. Pain de cuisse, pain cuit à la maison, par opposition au pain de boulanger. — Je suis en cuisse. — Je tire ma cuisse du four. || Farine préparée pour la cuisson, blé qu'on va faire moudre. — Je porte ma cuisse au moulin. || J'te vas fiche la cuisse au cul, si tu ne te tais pas ! Terrible imprécation qui a effrayé bien des enfants. Aujourd'hui les bonnes d'enfant sont mieux embouchées, elles se contentent de fiche des calottes. C'est la loi du progrès.

Cul (à) (V. *à cul.*)

Cul (ku), s. m. Fin, bout; commun dans les expressions, cul de four, cul de sac. — Être sur le cul de son temps, sur la fin de ses jours.

Culot (ku-lo), s. m. Dernier éclos d'une couvée. (Perche.) (V. *Cloclo.*)

Curette (ku-rèt'), s. f Petit instrument en fer, pouvant se mettre dans la poche et servant à curer ou décrotter les instruments de jardinage.

Curieux (ku-rieû), adj. Désireux de. — Une fille curieuse de se marier. — Une femme curieuse de toilette. — J'suis pas curieux de faire mes 28 jours. Proprement avoir cure. Comme le fait remarquer Jambert, ce sens se rapproche plus de la racine *cura* que celui qui a prévalu en francais actuel.

Curon, curot (ku-ro), s. m. Trognon ; manger une pomme jusqu'au curot. — Il est sale comme un curot.

Curotter (ku-ro-té), v. a. Creuser un fruit en le rongeant. — Curotter une pomme, une orange. Manger la mie du pain en le creusant avec le doigt et en laissant la croûte

Cusser (ku-sé), v. n. Tousser, souffler de fatigue. || Reculer, se rétracter, se dégager d'une affaire commencée.

Cute (kut'), s. f. Lieu retiré, cachette. — Jouer à cute cachette. Jouer à la cachette. Rabelais dit que son héros jouait à cute-cache. On voit que le mot est assez ancien et vaut, certes, le terme plus moderne cache-cache. En effet, il veut dire se cacher dans une cute.

Anc. fr. cute, réduit, prison.

Cuter (se) (ku-té), v. r. Se cacher, se fourrer dans une cute. || Se cuter s'emploie aussi dans le sens de s'asseoir, s'installer, se mettre sur le cul.

D

Dabée (da-bée), s. f. Grande quantité. — Une dabée de pommes de terre.

On peut rapprocher ce mot de dablée, auquel le dictionnaire de Robert Estienne donne le sens de cueillette abondante.

Étym. inc.

Dagoter (da-go-té), v. a. Agiter, secouer. — Dagoter la porte. Dans le Maine, dagoter veut dire frapper avec une pointe, taquiner, donner des coups de dague. Mais on comprend difficilement qu'il ait pris le sens de secouer.

Dallée (da-lée), s. f. Quantité d'eau contenue dans la dalle d'évier. Eau ou liquide répandu.

Damé (da-mé), adj. Foulé aux pieds, battu, en parlant de la terre, comme si elle avait été tassée avec la dame du terrassier. || Damée, fille damée, devenue dame, qui vient de se marier ; fille qui s'est laissée séduire. Demoiselle damée voulait dire, autrefois, une fille noble à laquelle on avait accordé le privilège de porter le titre de Dame. Au siècle dernier, un grand nombre de filles damées ne se contentaient pas du titre nobiliaire et s'accordaient, sans scrupule, certains privilèges intimes, réservés expressément aux femmes mariées.

Dandepis, dampis (dan-d'pi), s. m. Limite, sentier bordant un champ. || Adv. Depuis, jusque. Dand'pis là, depuis là, jusque-là. Dandpis d'où, depuis l'endroit où. — Tu vas labourer dandpis de d'là. (Perche.) Dans quelques localités on prononce dans depuis; Beauce, dans le dampuis.

Danner (dan-né), v. a. Prononciation de damner.

Daraud (da-rô), s. m. Gros ventre.

Étym. inc.

Darder (dar-dé), v. n. Osciller, vibrer. Une corde tendue darde. — Une planche longue rivée à ses deux extrémités darde. — Un pieu mince darde.

Daridaine (da-ri-dèn'). Juron familier. Ne s'emploie qu'avec un autre nom. — Daridaine de gas, sacré gas.
Étym. inc.

Dartibi (dar-ti-bi). Sorte d'interjection, formule qui termine le jeu de canettes. — Dartibi, partie fine.

Daru (da-ru), s. m. Sorte de mystification. — Gober le daru, se laisser berner, avaler le poisson d'avril. — Gober le daru, attendre en vain sous l'orme. Autrefois, dans le Perche, lorsqu'un nouveau venu ou un étranger paraissait un peu naïf, on lui proposait une chasse au daru, animal imaginaire, sorte de lapin qui ne se prenait que la nuit dans les bois. Des gamins munis de lumières faisaient embusquer au milieu d'un taillis le crédule étranger porteur d'un sac dans lequel devait infailliblement se jeter le daru. On simulait une battue, puis à un signal donné les lumières s'éteignaient et la bande s'égaillait en abandonnant le chasseur naïf. Inutile de dire que le lendemain les compères, de l'air le plus innocent du monde, questionnaient le personnage sur le résultat de sa chasse. Nous mettons cette narration à l'imparfait, car nous croyons, pour l'honneur du Perche, qu'aujourd'hui ses habitants ne se permettent plus de pareilles fumisteries.

Daveine (da-vèn'), s. f. Sorte de petite prune sauvage.

Daveinier (da-vé-nié), s. m. Prunier, arbre qui produit les daveines.
Étym. inc.

De, préposition employée elliptiquement pour en comparaison de. — J'sais ben changé de ce que j'étais. Comme le fait remarquer Génin, c'est un souvenir du latin *Quantum mutatus ab illo* || Employé au lieu de à ou pour. — Une vache bonne de lait. || Pour la préposition en. — Être de bonne santé.

De ou **dé**, préfixe tantôt privatif, comme en français actuel, tantôt augmentatif ou réduplicatif. Décesser pour cesser, etc.

Débâcher (dé-bâ-ché), v. n. Sans débâcher, sans s'arrêter, rapidement, sans perdre de temps : parler sans débâcher, faire le chemin sans débâcher. Par analogie avec le charretier pressé qui ne se donne pas le temps d'ôter la bâche de sa voiture.

Débaptisé (dé-ba-ti-zé), adj. Qualification injurieuse, mécréant, parpaillot, renégat, traître.

Débarlicher (se) (dé-bar-li-ché), v. réf. Se pourlécher les lèvres avec satisfaction.

Débâter (dé-bâ-té), v. n. Sortir. Il ne débâte pas de cette mai son. || Cesser. Il a fait ce travail sans débâter.

Déberner (dé-beur-né) v. a. Nettoyer un objet emberné. (V. *Bran.*)

Déberteler (dé-beur-t'lé), v. n. Dire beaucoup de paroles quand on est en colère. (V. *Débreteller.*)

Débêtir (dé-bê-ti), v n. Déniaiser. — La Louise, a s'a joliment débêti à Paris. — Aller se faire débêtir à Conan, locution beauceronne.

Débiller (dé-bi-iè), v. a. Déshabiller.

> Débillez moi, déchaussez-moi,
> Mon beau galant, je vous en prie.
> (*Anc. chanson populaire.*)

Débiner (dé-bi-né), v. a. Rebiner, donner un nouveau binage à la vigne avant la récolte. Exemple de la particule dé réduplicative.

Débistoquer (dé-bis-to-ké), v. a. Briser, disloquer, démantibuler.

Déblaver (dé-bla-vé), v. a. Le contraire de emblaver, faire la récolte. Retourner un blé qui n'a pas réussi.
Anc. f. même sens.

Débouchoir (dé-bou-choué), s. m. Curette pour nettoyer le soc de la charrue. C'est une petite palette de fer au bout d'un long manche, quelquefois même un simple bâton.

Débouler (dé-bou-lé), v. n. Tomber, rouler, s'écrouler. Une pierre déboule sur une pente. — Les tuiles sont déboulées du toit. Un jeu d'enfant s'appelle « la maison déboule ». Ce mot est un de ceux que le français actuel aurait dû conserver ; il est, en effet, difficile à remplacer, les synonymes n'ayant pas exactement le même sens.

Débourrer (dé-bou-ré), v. a. Bourrer, gronder, malmener. Encore un exemple du préfixe dé augmentatif.

Débraté (de-brâ-té), adj. Débraillé, qui a les manches déchirées, qui a ôté ses manches, qui n'est plus *brâté*.

Débrayer (dé-brè-ié), v. n. Faire sortir les roues du brai, de l'ornière. (V. *Brai.*)

Débreteller (se) (dé-beur-tè-lé), v. r. Oter ses bretelles, au figuré, se déboutonner, sortir de la réserve, parler avec confiance.

Décanche (dé-kanch'), s. f. Défaite, prétexte pour se retirer d'un mauvais pas, pour sortir d'une affaire.

Décancher (se) (dé-kan-ché), v. r. Donner une décanche, sortir d'une mauvaise affaire, se tirer de la canche.

Canche, en vieux fr. cancel, canchel, veut dire palissade, clôture, pêcherie dans un cours d'eau établie avec des fascines. Latin *Cancellum*.

Décalvatré (dé-kal-vâ-tré), adj. Déboutonné, défait, débraillé. Étym. inc.

Décaniller (dé-ka-ni-ié), v. n. Fuir, déguerpir. On dit aussi décanicher.

Littré fait venir ce mot du v. fr. chanille, chenille, être chassé comme une chenille. Mais l'étym. de Jaubert du latin *Canis*, fuir comme un chien qu'on chasse de la niche, nous paraît plus rationnelle.

Décarêmer (se) (dé-ka-rê-mé), v. réf. Faire un bon repas après l'abstinence du carême. Se donner une jouissance après une privation.

Décarrer (dé-ka-ré), v. n. Déguerpir, détaler.

Décesser (dé-sé-sé), v. n. Cesser. — J'ai travaillé quatre heures sans décesser.

Décondoucer (dé-kon-dou-sé), v. n. Faire un dernier labour en sillons très rapprochés pour mieux diviser la terre, avant de semer.

Découtaisonner (dé-kou-tê-zo-nè), v. a. Changer l'ordre des coutaisons, des assolements.

Dededans (deud'-dan), s. m. Pot de vin, arrhes en dessus d'un marché. — Il m'a donné dix écus de dedans.

Dedepuis (deud'-puis), adj. Depuis.

Défendu (dé-fan-du), part. passé de défendre. Ce mot, dans le français classique, n'a pas comme chez nous le sens de prohibé, impossible. — C'est défendu à un illettré de lire. Ce mot s'emploie dans un sens ironique, de défi. — Toi, enlever cent livres ! ça t'est défendu.

Défrasuré (dé-fra-zu-ré), adj. Qui a la poitrine découverte, dépoitraillé, débraillé. — Qui a ôté sa fraise (grande collerette plissée au XVIe siècle).

Défripper (se) (dé-fri-pé), v. r. Se pourlécher les lèvres.

Défroquer (dé-fro-ké), v. a. Défricher; — défroquer un friche, — un défroc (défro) de luizette, un défrichis de luzerne. De défroquer, dépouiller.
Anc. fr. Défroc, désordre, dépouille.

Dégalo (dé-ga-lo), s. m. Manque d'ordre, négligence. || Tomber en dégalo, s'en aller par morceaux.
Étym. inc.

Déganche, déganchеr. (V. *Décancher.*)

Dégelée (dé-j'lée), s. f. Râclée, volée de coups. — Une dégelée de coups de bâton. — Toi, si tu m'em...bêtes, j'te vas f...iche une dégelée.

Dégencer (se) (dé-jan-cé), v. réf. Se débarrasser, se désengeancer. — On ne peut plus se dégencer de c'te varmine. — J'ai évu ben du mal à m'dégencer de c'te fumelle-là.

Dégouginer (dé-gou-ji-né), v. a. Dégourdir. — Le régiment l'a ben dégouginé. — C'est une petite hardelle ben dégouginée : une fille bien dégourdie.
Étym. inc.

Dégouler, dégouliner (dé-gou-li-né), v. n. Couler, dégoutter. — L'iau dégoule du toit. — La pluie me dégouline dans le dos. || Glisser de haut en bas. Les gamins s'amusent à dégouliner sur une pente rapide et glissante, au grand préjudice des fonds de culotte.

Dégraisser (se) (dé-grè-sé), v. réf. Se dégager, se nettoyer, en parlant du temps. — Le temps se dégraisse en galerne, les nuages se dissipent.

Dégrater (dé-gra-té), v. a. Enlever les agrats d'une ferme; une ferme dégratée, qui n'a pas d'agrats. (V. ce mot.)

Dégroler (dé-gro-lé), v. a. Agiter, secouer, arracher : dégroler un arbuste, un piquet. (V. *Groler.*)

Déluger (dé-lu-jé), v. a. Détruire, renverser, endommager, faire du dégât, l'effet du déluge. — La grêle a délugé mon jardin. — Les lapins ont délugé mon fourrage.
Conf. langue d'oc, *Deilugar*, disloquer.

Démancher (dé-man-ché), v. a. En outre du sens admis par l'Académie, ce mot signifie encore luxer. — Il s'est démanché l'épaule.

Demeshuy (deu-mé-zui), adv. Désormais.

Dénuyer (se) (dé-nui-ié), v. r. Contraction de désennuyer. — J'vas à la messe pour me dénuyer.

Dent (à). (V. *A dent*.)

Denrée (dan-rée), s. f. Petite quantité. — Donne-m'en encore une denrée.

Départoir (dé-par-toué), s. m. Outil de fendeur de bois. Dérivé de départir, dans le sens de diviser.

Département (dé-par-teu-man), s. m. Départ.

Anc. fr. Département, départissement, de départir, quitter un lieu.

Dépater (dé-pa-té), v. a. Décrotter, nettoyer un outil, ses chaussures patées. — Dans certains lieux où se trouvent des tumulus, on raconte que Gargantua s'y est arrêté pour dépater ses souliers.

Dépatoir (dé-pa-toué), s. m. Décrottoir, curette pour nettoyer, dépater les outils à travailler la terre. De dé priv. et patter. Patter se dit de la terre qui s'attache aux pattes, aux chaussures, à moins qu'on ne préfère expliquer que la terre s'attache aux objets comme une pâte.

Dépatouiller (se) (dé-pa-tou-ié), v. r. Secouer la boue qui s'attache aux chaussures. || Fig. Se dépêtrer, se décancher. — Ma foi, moi j'men déporte, les autres se dépatouilleront comme ils l'entendront.

Anc. fr. Dépatrouiller, même sens.

Dépendeur (dé-pan-deux), adj. Un dépendeur d'andouilles, un homme grand et maigre à l'air niais.

Dépiauter (dé-pio-té), v. a. Écorcher, dépouiller, ôter la piau. — I dépiauterait un pou pour en vendre la peau. (Loc. percheronne.)

Dépoitraillé (dé-po-trâ-ié), adj. Débraillé, demi-nu, la poitrine découverte. — Une femme dépoitraillée, décolletée.

Déporter (se) (dé-por-té), v. r. Se dédire. Se laver les mains comme Ponce-Pilate.

Der (dèr), adj. Apocope de dernier. Locution usitée par les enfants en choisissant leurs places dans les jeux. Celui qui réclame le droit de jouer le dernier s'écrie : Der, de même que le premier dit : Preu.

Déras (dé-râ), s. m. Intestins, intérieur du porc.

Derda (deur-da), s. m. Tapage, bruit, agitation, inquiétude, tourment. — Ça fait un deurda de tous les diables. — Quéqu'tas? te v'la ti dans un derda !

Dérêne (d'rên'), s. m. Délire, agitation du malade qui a la fièvre. Tourment, rabâchage.

Derêner (d'rê-né), v. n. Rabâcher, parler longtemps, répéter les mêmes choses.

Derênier (d'ré-gnier), adj. Qui rabâche.

Anc. fr. Desraisnier, déraisonner.

Déribouler (dé-ri-bou-lé), v. n. Rouler, débouler. (V. ce mot.)

Déringe (dé-rinj'), s. m. Action de ruminer. || Au fig. réflexion. L'idée vient au déringe, c'est-à-dire en ruminant.

Anc. fr. Ringer, ruminer. Lat. *ringi*, grincer des dents, grogner.

Dériper (dé-ri-pé), v. n. S'écarter de la ligne droite, du bon chemin. — Si tu laisses la voiture dériper, tu vas verser dans le fossé.

C'est le même mot que dériver, et qui se rapproche plus du latin *ripa*.

Derline (deur-lin'), s. f. Petite clochette qui se suspend au cou des animaux. On dit aussi derlingue et derlinguette. Onomatopée.

Déroquer (dé-ro-ké), v. n. Oter les pierres d'un champ, le défricher. || Rouler, tomber d'une hauteur, d'un rocher; on dit aussi dérocher.

Anc. fr. Dérocher, bas-lat. *derochatura*, chute.

Derouille. (V. *Drouille*.)

Derouine (deu-rou-in'). Petite meule de rémouleur marchant avec le pied. En bas-breton, drouine veut dire le havre-sac du chaudronnier ambulant. La meule est un ustensile de ces industriels qui sont au besoin rémouleurs.

Désaccourser (dé-za-cour-sé), v. a. Désachalander. (V. *Accourser*.)

Désacœur (dé-za-keur), s. m. Dégoût, répugnance, nausées.

Désempicasser (dé-zan-pi-ka-sé), v. a. Désensorceler.

Empicasser est un diminutif de l'anc. fr. Empiger, enduire de poix. Celui qui est ensorcelé est empicassé, empoissé, englué par un sort. Bas-lat. *Empicare*, même sens.

Désignati (dé-zi-gnâ-ti), adv. En désordre. — Tout est en désignati chez lui. — Il est ben désignati, bien misérable, dépenaillé.

Déso (dé-zo), s. m. Désolation, état de celui qui est désolé. — Être au déso de la mort de sa femme. Déso est une abréviation de désolation.

Dessaisonner (dé-sé-zo-né), v. a. Changer l'assolement d'une terre, découtaisonner.

Dessoler (dé-so-lé), v. a. Même sens que dessaisonner. ‖ Disjoindre, ébranler. — Le vent a dessolé mes jeunes arbres. — Le gond de la porte est dessolé. Un poteau est dessolé lorsqu'il remue, qu'il n'est plus fixé au sol.

Détourber (dé-tour-bé), v. a. Détourner du chemin, arrêter, faire diversion, troubler. Dans la campagne, certains petits cabarets se nomment la détourbe, parce qu'on se détourne du chemin pour s'y arrêter.

Destourbe, dans l'ancien français, signifie obstacle, empêchement, trouble de jouissance. Bas-lat. *Disturbare*, troubler.

Ce mot figure avec ce sens dans un aveu reçu par Louis de Bourbon, comte de Vendôme, du dernier avril 1446. (Archives de la Soc. arch.)

...Car c'est par non-savoir
Qui destourbe d'accomplir mon vouloir.
(Ch. d'Orléans, *Ballades*.)

Deu (deu), s. m. Chagrin, deuil, dans le Perche. — J'ai ben deu, mon monsieur vient de keurver.

Anc. fr. Deu, deul, deuil.

Dévaler (dé-va-lé) v. n. Descendre, tomber, rouler, se laisser glisser.

Ta couleur est d'un mort qu'on devale en la fosse
. . . .
A la feuille d'hyver qui des arbres devalle.
(Ronsard.)

L'Académie admet ce mot en constatant qu'il est hors d'usage. Il est bien probable que nombre d'académiciens qui n'ont pas collaboré au dictionnaire seraient fort étonnés d'apprendre que ce mot est français.

Dévaloir (dé-va-loué), s. m. Descente rapide, grippé. ‖ Nom de localité, le Dévaloir, côteau de Baumé, commune d'Areines.

Devantière (deu-van-kièr'), ou devantiau. Tablier à bavette. Tablier destiné à ramasser de l'herbe. Autre à l'usage des bergères, appelé aussi abériau. (V. ce mot.)

« Comme celui qui craint d'adorer la statue d'un saint si elle est sans devantière. »

(MONTAIGNE.)

« Nullement il ne donne sa teinture à ses voisins, ainsi la vend bien cher, sinon quelquefois quelque vieux devanteau d'une bonne femme qu'il fera reteindre pour grand mercy. »

(RONSARD, *Lettre au maire de Tours.*)

Dévers (dé-vêr), s. m. Partie déclive d'un terrain, talus d'un remblai, partie qui déverse. — Mène donc pas ta voiture dans le dévers, j'allons verser. — Un champ dans le dévers du champtier. Les charpentiers appellent le dévers d'une pièce de bois la partie qui a pris du gauche.

Lat. *De versus.*

Dévidet (dé-vi-dé ou dé-vi-doué). Dévidoir. Il y a à Orléans la rue du Dévidet.

Dévinoire (deu-vi-nouer'), s. f. Devinette, énigme, problème facétieux. Il y a dans les campagnes une série immuable de devinouères qui passent de génération en génération; elles sont à peu près aussi nouvelles et aussi spirituelles que l'énigme que le sphinx faisait deviner à Œdipe. Exemple : Qu'est-ce qu'on jette blanc et qui retombe jaune? — Un œuf, etc., etc.

Diau (di-o), s. m. Doigtier, enveloppe d'un doigt malade. (V. *Catin.*) Dans le Perche on prononce dèiau.

Ce mot est évidemment dérivé du latin *Digitus*, bien qu'il ne soit pas facile d'expliquer la transformation.

Digon (di-gon), adj. Bougon, grondeur, qui murmure.

Digonner (di-go-né), v. n. Bougonner, trouver à redire à tout. On dit aussi digotter.

Étym. inc.

Diou (ghi-ou), s. m. Dieu. — Le bon ghiou. — Nom de Diou. C'est la forme provençale.

Dire (dir'), v. n. Gronder, trouver à redire. — M'ame est toujours à dire après moi.

Diries (di-ries), s. f. plur. Bavardage, cancans, propos en l'air, ce qui se dit. — Tout ça, c'est des diries.

Diser (di-zé), v. a. Forme régulière de dire.

Le verbe dire, dans le langage populaire, est sujet à de nom-

breuses répétitions. — J'i ai dit : va-t-en que j'i ai dit. — I m'a dit, dit-i. — Nous avons entendu cette phrase épatante : « Oui, qu'il a dit, dit-i, qu'il a dit comme ça, qu'i dit. »

Divers (di-vâr), adj. Étourdi, espiègle, distrait, capricieux. — C'est un enfant ben divars.

Anc. fr. Divers, méchant, désagréable. — « L'homme est ondoyant et divers, » a dit Montaigne.

« Cet enfant est tant rude, malicieux et divers en courage, que oncques son pareil ne fut vu. »

(*Chron. de Duguesclin.*)

Dodeliner (do-de-li-né), v. a. Balancer, hocher la tête.

« Dodelinant de la tête, monochordisant des doigts, et barytonnant du cul. »

(RABELAIS.)

Dominique (do-mi-nik'), s. m. Ancienne forme de dimanche, aujourd'hui perdue, mais que plusieurs personnes ont encore entendue ; M. Neilz l'avait lue dans d'anciens contrats de louage. — Un ouvrier s'engage à servir son maître pour tous les jours de l'année, excepté les dominiques et jours de fête.

Donaison (do-nê-zon), s. f. Forme de donation. — Nout'père nous a fait donaison enteurvifs de son bien.

Donc (don), conj. Dans une phrase interrogative, la conjonction se place au milieu au lieu de former la conclusion. — Quelle donc dame ? au lieu de : quelle dame est-ce donc ?— Quel donc mois ? — Allons donc nous-en. — Tu viens donc pas t'en ?

D'or (dor) s. m. Or. — Du dor, pour de l'or.

« Il porte une jacquette à grandes basques plissées, avec du dor dessus. »

(MOLIÈRE.)

Dormailler (dor-mâ-ié), v. n. Sommeiller, être assoupi, dormir d'une façon interrompue. — Encore un mot que l'Académie aurait pu admettre sans inconvénient.

Anc. fr. Dormillier, même sens, latin *Dormitare.*

Dossu (do-su), adj. Qui a le dos courbé, proéminent ; ne pas confondre avec bossu ; il y a une nuance.

Douannée (dou-an-née). Volée de coups, rossée. — Il a reçu une fameuse douanée.

Doublier (dou-blié), s. m. Râtelier portatif à double face qui se place dans le milieu de la bergerie.

Douelle (dou-èl), s. f. Merrain, douve de tonneau.

Bas-lat. *Doela*, du lat. *Dolium*, tonneau.

Battre la douelle, terme des fendeurs de merrain, signe de ralliement, de repos ou autre. Le signal se fait d'une certaine manière en frappant deux douelles l'une contre l'autre. || Terme de carrier. Pierre tendre ayant des dimensions spéciales.

Dourdée (dour-dée), s. f. Volée de coups de bâton. (Voir *volée, râclée, dégelée, etc.*) — La Julie a f...ichu une vraie dourdée à son homme.

Anc. fr. Dourder, battre.

Douziller (dou-zi-ié), v. n. Se dit d'un liquide qui coule en mince filet, jaillit comme le vin par le trou du douzil.

En v. fr. Douzil voulait dire aussi bien le fausset que le jet de liquide. Bas-latin *Duciculum*, même sens.

Puis à bouillons fumeux le foysoient doiziller
Louche dedans la tasse, et tombant pétiller.
R. BELLEAU.

Dragon (dra-gon), s. m. Dans les traditions populaires, il est resté le souvenir de ce reptile fantastique qui habitait ordinairement les ruines des temples du paganisme, ou les cavernes des bords du Loir. Le dragon de saint Bienheuré, à Vendôme, celui d'Artins, celui de saint André, etc.

Drapeau (dra-po), s. m. Drap, lange, linge, dim. de drap. || Morceau de chiffon à demi brûlé, dont on se servait en guise d'amadou. En battant le briquet, l'étincelle allumait le drapeau.

Eh! quoi, Colin, ne sais-tu pas
Qu'un Dieu vient de naître ici-bas,
Qu'il est logé dans une étable,
Qu'il n'a ni lange ni drapeau.
(*La grande bible des Noëls.*)

Do, do, do, mon fils, do, do
Puisqu'il faut que j'aille
Laver tes drapeaux.
(*La maîtresse femme, anc. chanson.*)

...Aujourd'hui le ruisseau
Où te lavant tu moullois ton drappeau.
(R. MACÉ.)

Drès (drè), adv. Dès, dès que. — Drès l'aurore. — J'partirons drès qu'tu seras prêt.

> **Drès le matin je me prends, je me lève,**
> **A la chasse je m'en fut allé.**
> (*Anc. chanson.*)

Dret (dré), adj. Droit. — J'sais allé tout drét au bon endret. — Ce vin-là est ben drêt de goût.

Cette prononciation se rencontre dans La Fontaine et dans Molière. Il y a peu de temps, à la Comédie-Française, on prononçait encore ainsi. Martine disait : « Et je parlons tout dret comme on parle cheux nous. » Mais cette tradition paraît abandonnée aujourd'hui. Henri Estienne fait remarquer que, si on a substitué l'*é* au son *oi*, c'était pour imiter la prononciation italienne de la cour, qui se rapprochait plus du latin *Directum*.

Droguer (dro-ghé), v. n. Attendre impatiemment ou inutilement. — V'la eune heure qu'i nous fait droguer. — J'drogue à attendre sous la pluie.

Droguet (dro-ghé), s. m. Sorte de grosse étoffe solide qui servait à faire les vêtements de travail.

Drôle (drôl'), s. m. Jeune garçon, gas, enfant. — Ou qu'sont cor passés les drôles ?

Ce mot paraît venir du scandinave *Troll*, lutin, fadet. En effet, dans la Basse-Normandie on appelle les lutins, des drôles.

Drôlière, drôline (drô-lièr), s. f. Fillette, féminin de drôle. — Une jolie drôline (Beauce). Dans le langage populaire, drôle, drôlière, ne sont pas pris en mauvaise part.

Drouille (drou-ieu) s. f. Grosse femme. On peut rapprocher ce mot du bas-breton Druz, gras. || Drouille, diarrhée. — J'ai la drouille. || Chêne drouillard, les pièces de bois de cette sorte de chêne se nomment des Drouilles. (V. le mot suivant.)

Drouillard (deur-war), adj. Chêne drouillard, chêne blanc, *Quercus sessiliflora.*

Celt. bas-breton *Derw*, chêne, qui appartient à la même racine que le grec Δρυς.

C'est encore un de ces mots qu'il est presque impossible de noter en caractères actuels. La prononciation tient le milieu entre *drou dreu* et le bas-breton *Derw*. Il est probable que

c'est un des très rares mots dans lesquels la prononciation celtique s'est conservée.

Drugir (dru-ji), v. n. Grandir, pousser dru.

Dun (dun), s. m. Terme celtique voulant dire montagne, élévation, ville, fort.

Ce mot se rencontre dans les noms d'un assez grand nombre de lieux. Châteaudun, Authon du Perche, Augustodunum, suivant Quicherat. Lavardin, suivant de Chaban. Il est à remarquer que nombre de gens prononcent Lavardun, ou même Laverdun.

Dur (dur), adj. Goût particulier du vin qui commence à s'altérer, ou dont la cuvaison a été trop prolongée. || Dur, adv. Fortement. — Travailler dur.

E

E (é), pron. pers. Elle. — É va, é vien, devant une consonne, lorsque ce pronom se trouve devant une voyelle, il se prononce al. — Al est ben jolie.

Eballé (é-ba-lé), adj. Éventé, se dit du vin laissé trop longtemps en vidange.
Étym. inc.

Ebêcher (é-bè-chè), v. a. Élever, nourrir, donner la béchée. (V. ce mot.)

Ebargironette (é-bar-ji-ro-nèt), s. f. Bergeronnette, oiseau.

Ebelouir (é-beu-loui), v. n. Eblouir, par la métathèse de l'é.
Anc. fr. Ebéluir.

Ebénoiller (é-bé-no-ié), v. a. (V. *Epénailler*.)

Eberlober (é-beur-lo-bé), v. a. Ébaubir, ahurir, ébahir.

« Je pense que nos pouvres monsieux du parlement attin ben abarlobés. »

(*Dialogue de deux guépins.*)

Ebervigé (é-beur-vi-jé), adj. Étourdi, qui agit à la légère.
Étym. inc.

Eboguer (é-bo-ghé), v. a. Écosser, enlever les bogues. (V. ce mot.)

Eborgneux de crapauds, loc. Vendôm. vigneron. — Allusion au mode de culture des vignes avec le crouet, instrument à pointes très aiguës.

Ebossé (é-bo-sé), adj. Dont l'enveloppe est séparée du fruit. — Une amande ébossée, du trèfle ébossé. Littér., dont on a enlevé les bosses, écorces.

Ebourer (s') (é-bou-ré), v. r. Se renverser, se démolir. || Tomber en ruines, s'affaisser. — La maison s'est ébourée.

Ebourgeonneux é-bour-jo-neù), s. m. Bouvreuil, parce que cet oiseau coupe au printemps les jeunes bourgeons des arbres à fruits.

Ebourits (é-bou-ri), s. m. pl. Éboulement, gravats, déblais. — On a trouvé ça dans les ébourits.

Ebranché (é-bran-ché), adj. Battu. — Il a voulu faire le malin, mais j'lai ben ébranché.

Ebraser (é-brà-zé), v. a. Echauder, brûler, spécialement à l'eau chaude. — J'ai la main ébrasée. — V'la eune soupe qu'ébrase la goule.

Ebrouiller (é-broui-ié), v. a. Faire sortir les entrailles. — Le tauriau a ébrouillé son berger.
Anc. fr. Esbrueillier, enlever les intestins.

Ecaler (é-ka-lé), v. a. Outre le sens d'enlever les écorces des fruits, ce mot signifie : arracher sans précaution une branche du tronc. — Le vent a écalé ce chêne. — Pour assurer la reprise de certaines boutures, il faut écaler le rameau de manière à laisser un talon.

Ecalpatrer (**s'**) (é-kal-pâ-tré), v. r. Tomber à plat ventre, s'étaler à terre, se vautrer.
Étym. inc.

Ecalvatrer (**s'**) (ékal-vâ-trè), v. r. Même sens que le mot précédent.
Dans le dictionnaire italien et français, de Oudin, *Ecalventrer* a le sens de crever, éventrer. || Se dépoitrailler, ouvrir son gilet, sa chemise.

Ecamé (é-ka-mé), adj. Fatigué par la chaleur. — On est écamé quand on a fait une longue course par la chaleur.
Étym. inc.

Ecarbouiller (é-kar-bou-ié), v. a. Écraser, broyer, écrabouiller, on prononce aussi escarbouiller.
Littré fait venir ce mot de Escarbille, menu fragment de charbon, cette étymologie est confirmée par le patois picard, écarbouiller, attiser la braise.

Ecardant (é-kar-dan), adj. Écœurant. — On dit aussi écœurdant.

Ecarder (é-kar-dé), v. n. Écœurer, dégoûter, répugner.

Ecarquillé (**a l'**), loc. prov. Sauter à l'écarquillé, en écartant les jambes.

Ecas (é-kâ), s. m. Chute d'eau. (V. *Accas.*)

Ecasser (**s'**) (é-ka-sé), v. r. unip. Dans cette locution de la

Beauce : si ça s'écasse, si ça se trouve. — Viendras-tu demain ? Dame si ça s'écasse.

Étym. inc.

Echainée (é-chê-née), s. Tas de fumier déposé en lignes, en chaînes, dans un champ.

Echaler (é-cha-lé), v. a. Écaler. — Échaler les noix. — Échaler le poisson, l'écailler.

Echalle (é-chal'), s. f. Écale, copeau de bois, écharde. — J'me suis mis une échalle dans le doigt. || Écaille de poisson.

Echalier (é-cha-lié), s. m. D'après l'Académie, échalier voudrait dire clôture d'un champ faite de branches d'arbres pour empêcher le passage des bestiaux. Littré le définit, petite échelle destinée à passer par-dessus les haies. En réalité, dans le Perche, c'est une barrière de bois fixe, d'une hauteur d'environ un mètre, qui sert à fermer l'entrée d'un champ entouré de haies. Lorsqu'on veut entrer dans le champ, il faut escalader l'échalier, à cet effet, on place souvent à l'une des extrémités de l'échalier, soit une grosse pierre, soit une trogne qui facilite l'escalade ; quelquefois même on plante de chaque côté de l'échalier un piquet qui sert à poser le pied. Les clôtures mobiles portent quelquefois le nom d'échalier, mais on les désigne plus communément sous le nom de barrières.

Bas-latin, *Escalare*, escalader, de *scala*, échelle.

Echalotte (é-cha-lot'), s. f. Rossée, roulée. — Il a reçu une échalotte dont il ne s'est pas vanté.

Echamelée (é-cha-meu-lée), s. f. Queue, procession, longue suite de monde, par analogie avec une caravane où les chameaux se suivent.

Echanger (é-chan-jé), v. a. Essanger du linge.

Echardon (é-char-don), s. m. Chardon.

Echardronet (é-char-dro-né), s. m. Chardonneret.

Echardronnette (é-char-dro-nèt), s. f. Outil à fer de forme triangulaire employé à couper les chardons dans les champs.

Echaubouillée (é-chô-bou-iée), s. f. Échauffement, malaise et éruption produits par la transpiration, à la suite d'une marche, d'un travail.

Echaubouillure, s. f. Synonyme de brûlure. — J'me suis échaubouillé la main.

Echaudé (é-chô-dé), adj. Blés échaudés, grillés ou desséchés par la grande chaleur.

Echaudrée (é-chô-drée), s. f. Terre brûlante, soit à raison de la nature sablonneuse du sol, soit à raison de l'exposition, dans laquelle les grains s'échaudent. — Par la sécheresse tout a brûlé dans les échaudrées.

Echargoter (é-char-go-té), v. a. ou écharcotter, charcuter, se dit d'une plaie que le malade tourmente. || Fig. Chicaner, taquiner, on dit aussi *écharigouaner*.

Echorer (s') (é-cho-ré), v. r. S'endormir, s'assoupir.
Étym inc.

Echouetter (é-choué-té), v. a Attraper, duper, échauder. — Il a été rudement échouetté. Ce mot paraît une forme de échauder.

Eclaire (é-klèr'), s. f. Nom vulgaire de la Chélidoine, *Chelidonium majus*, papaveracées.

Ecobèche (é-ko-bèch'), s. f. Bobiche, bosse au front.

Ecotais (é-ko-té), s. m. Taillis mal entretenu, ravagé — Le climat des Écotais, dans la forêt de Vendôme. — Les Écotais, commune de Mazangé. Dans les Dombes, écoter veut dire étêter un arbre. Ecot, bois mort.
Anc. fr. Escoter, tailler, du germ. *Scuz*, drageon, rejeton.

Ecoter (s'), (é-cô-té), v. r. Échouer. — Aller à la *côte*. Se dit aussi pour accoter.

Ecoute-s'il-pleut. Nom ironique de petits moulins situés sur de faibles cours d'eau, et qui pour tourner attendent que les pluies aient grossi le ruisseau. || Locution loc. Des écoute-s'il-pleut. — Des mauvaises raisons. — Tu m'donnes toujours des écoute-s'il-pleut.

Ecras (é-krâ), s. m. Avorton, animal ou enfant mal venu, chétif, sans vigueur. (V. *Avéras*.)
Étym. inc. Dans le Morvan, on dit un enfant écra.

Ecrièches (é-kri-èch'), s. f. Échasse.
Étym. inc

Ecriée (é-kri-ée), s. f. Gémissement, cris, lamentations. — Une femme en couche fait des écriées. — Une veuve fait des écriées en suivant le cercueil de son mari (pas toujours).

Ecropionné (é-kro-pio-né), adj. Fatigué, éreinté. Se dit d'un vieux vigneron courbé par le travail, qui paraît avoir le croupion brisé. Ce mot était usité au XVI[e] siècle.

Ecu (é-ku), s. m. Monnaie de compte, en souvenir de l'ancien écu de trois livres. Les vieux campagnards ne disent pas trente francs, mais bien dix écus.

Ecurieux (é-ku-rieû), s. m. Écureuil.
Anc. fr. Escorieu, escorion.

> Et moult grand planté d'escorions,
> Qui par arbre gravissoient.
> *(Roman de la Rose.)*

Effarouché (é-fa-rou-ché), adj. Aspect de l'atmosphère qui fait présumer un changement de temps. — L'biau temps va pas durer, le temps est ben effarouché (dans le Perche).

Effauruè (é-fô-ruè), adj. Effuanté, hagard, désorienté, effarouché. — J'sais pas ce que n'y a, mes poulets sont tout effaurués. On dit aussi effaunué.

Effeniller (é-f'ni-ié), v. a. Effeuiller, éparpiller, gaspiller sa fortune. Image tirée du foin éparpillé.

Efferduré (é-fer-du-ré), adj. Refroidi, frileux, qui a subi ou qui craint la froidure.

Effertée (é-fer-tée), s. f. Effroi, épouvante.

Effianter (é-fian-té), v. a. Effrayer. (V. *Effuanter*.)

Effief (é-fief'), s. m. On appelait ainsi autrefois le droit seigneurial des ducs de Vendôme, de contrôle sur les poids et mesures. Les mesures étalons étaient déposées sous le porche de l'église Saint-Georges-du-Château.

Effier (é-fié), v. a. Planter, bouturer, provigner. (V. *Affier*.)

> « Ce jardin est à moi, je l'ai planté moi-même, affié, accoutré. »
> (P.-L. Courrier.)

Latin *Ad figere*.

Effiloire (é-fi-louèr'), s. f. Affiloire, pierre à aiguiser.

Effourer (é-fou-ré), v. a. Distribuer le fourrage aux bestiaux, leur faire la litière avec du feurre. Ce mot s'applique surtout à la bergerie. On dit aussi : affourer.

Effousiller (é-fou-zi-iê), v. a. Essarter, enlever les épines, les menues bois d'un taillis.
Étym. inc.

Effraiser (é-fré-zé), v. a. Émietter, égruger, froisser. — Effraiser du pain, effraiser la terre en la bêchant, effraiser de la chaux.
Latin *Fresus*, part. passé de *frendere*, briser.

Effreuler (é-freu-lé), v. a. Enlever les fanes du blé avec la main, érusser (dans le Perche).

Effrouler (é-frou-lé), v. a. Effeuiller, érusser, ôter les froules, dégarnir une plante ou un arbre dont la végétation est trop luxuriante. Froule est synonyme de frondaison, feuillage.

Effuanter (é-fuan-té), v. a. Effrayer, ahurir, effaroucher. — Veux-tu pas effuanter mes poules. (V. *Effauruer*, *effuanter*.)

La racine de ces mots doit être la même que celle de effrayer.

Egailler (s') (é-gâ-ié), v. réf. Se disperser, se répandre. — Les grandes eaux ont fait une belle égaillée. — Une poitrine ben égaillée. — S'égailler sur l'herbe, s'étendre.

Dans tous les récits de la guerre de Vendée, on trouve ce commandement des chefs : Égaillez-vous, les gas. Ce mot expressif nous paraît avoir droit de cité, cependant ni l'Académie, ni Littré ne l'ont admis.

Eganer (é-gâ-né), v. a. Ennuyer. — Oh ! c't'enfant est i égânant !

Étym. inc.

Egarouiller (é-ga-rou-ié), v. a. Appeler fortement, héler, jusqu'à en être égosillé, onomatopée. || Être égarouillé, être surpris. — Avoir l'air égarouillé, probablement diminutif de égailler, avoir l'air égaré.

Egearbée (é-jar-bée), s. f. Airée, gerbes étendue dans la grange pour être battues.

Eglans (é-glan), s. m. Églantier. — A Morée, l'ajonc se nomme églans.

Eglasser (s') (é-gla-sé), v. r. Se crevasser, se fendre. — La terre s'est églassée au soleil.

Eglassure (é-gla-sur'), s. f. Crevasse, fente. — J'ai des églassures au doigts.

Eglisier (é-gli-zié), adj. Qui fréquente les églises, suit les offices, plutôt par habitude que par dévotion. La phrase suivante, que nous avons entendue, donne une idée exacte du sens de ce mot : Voyez-vous, M'sieu, j'sommes pas religionnaires, j'sommes églisiers. — Les paroissiens qui tenaient ce propos avaient une armoire spéciale pour déposer leur livre de messe... dans un cabaret voisin de l'église.

Egousseler (é-gou-s'lé), v. a. Nettoyer au râteau la menue paille après le battage, séparer le grain de la menue paille, des gousses, diminutif de égousser.

Egrafigner (é-gra-fi-gné), v. a. Égratigner. (V. *Grafigner.*)

> En lieu d'une moisson partie
> D'entre les fleurs du renouveau,
> Tousjours le chardon et l'ortie
> Puisse égrafigner son tombeau.
> (RONSARD.)

Egrat (V. *Agrats.*)

Egravé (é-gra-vé), adj. Fatigué par la marche. — Peut-être fatigué par l'action du gravier sur les pieds.

Egrigner (é-gri-gné), v. a. Ébrécher, casser un vase sur les bords. Ne pas confondre avec égueuler. Un pot est égrigné lorsque de menus fragments de pâte ou d'émail sont enlevés sur les bords par de légers chocs ou un long usage. Le vase parait grignotté.

Egrincher (é-grin-ché), v. a. Agacer, chercher à entrainer. — Cet ivrogne égrinche son voisin pour l'emmener boire.

Egron. (V. *Hégron* et *Aigron.*)

Egrugerie (é-gru-j'rie), s. f. Travail du chanvre, consistant à séparer les graines des chaumes. Ce travail se faisait autrefois à la veillée.

Eguerniaux (é-gheur-niò), s. m. pl. Partie éparse d'une récolte égrenée.

Ejambée (é-jan-bée), s. f. Enjambée.

Ejarder (é-jard-dé), v. a. Écailler un poisson. On dit d'un plat de caillou trésaillé qu'il est éjardé.

Elarde (é-lard'), s. f. Pièce de bois mobile qui se place à chaque extrémité d'une charrette pour soutenir le chargement. Jaubert fait venir ce mot du limousin *olardzo*, élargir. Pièce destinée à élargir la voiture.

Elas (é-là), s. m. Alluvion apportée par les eaux.
Étym. inc.

Elingé (é-lin-jé), adj. Élimé, une chemise élingée.

Elite (é-lit'), adj. De choix, du blé élite, de premier choix. (V. *Lite.*)

Elocher (é-lo-ché), v. a. Courber, tordre, ébranler, secouer. Forme picarde du mot suivant.

Eloquer (é-lo-ké), v. a. Même sens dans le Perche. — Un arbre éloqué par le vent.
Anc. fr. bas-latin, *Elocare*, secouer.

Elordi (é-lor-di), adj. Pris de vertige, alourdi. (V. *Lordelle.*)

Elucher (é-lu-ché), v. a. Nourrir, élever, se dit d'un enfant en nourrice. (V. *Alucher.*)

Emballe (em-bal'), loc. prov. Monsieur de l'Emballe, se dit d'un vaniteux. — C'te fille fait-elle son emballe ! || Locution beauceronne. Un emballe de Brou, trop s'en mêle.

Embander (an-ban-dé), v. a. Envoyer un objet dans un endroit où on ne peut l'atteindre, où il est encanché. — Mon cerf-volant s'est embandé dans les fils du télégraphe. — J'ai embandé ma balle dans la gouttière.

Embarlificoter (an-bar-li-fi-ko-té), v. a. On dit aussi embeurlificoter, empêtrer, entortiller. — S'embarlificoter les jambes dans des ronces. || Fig. Entortiller, circonvenir. — Les hommes d'affaires embarlificotent le client.

Embarras (an-ba-ra), s. m. On dit d'une fille enceinte qu'elle est dans l'embarras. Les Espagnols disent *embarazo* pour grossesse.

Embat (an-ba), s. m. Bandes de fer qui remplaçaient le bandage actuel des roues, qui est un cercle d'un seul morceau. L'embat avait comme dimension le septième de la circonférence; ces bandes se plaçaient bout à bout et étaient reliées aux jantes par de forts boulons. L'opération de l'embattage était assez délicate, et ne pouvait être faite que par un ouvrier très expérimenté.

Embellir (an-bé-li), v. a. Outre le sens donné par l'Académie, embellir s'emploie dans le sens de circonvenir, embarlificoter; on embellit quelqu'un en lui faisant voir les choses en beau. — Les lanceurs d'affaires embellissent l'actionnaire.

Embernâcler (en-beur-nâ-klé), v. a. Empêtrer, gêner. — S'embernâcler d'un tas d'harias.

Embernas (an-beur-nâ), s. m. Se dit d'une chose ou d'une personne gênante, empêtrante, collante. — Quel embernas ! — Il a épousé une femme, c'est un vrai embernas. On dit aussi *embergnas.*

Emberner (an-beur-né), v. a. Salir, crotter, couvrir d'ordures, de bran. (V. *Bran.*) || Fig. Gêner, empêtrer. — S'emberner d'une femme, ah ben !

Ce mot manque en français; autrement, à la Chambre des députés, on ne s'écrierait pas : C'est emm..... Ça prouve que si les paysans vendômois ne sont pas mieux élevés que cer-

tains de nos honorables, ils savent, au moins, se servir de mots plus propres.

Étym. Bran. (V. ce mot.)

Embobeliner (an-bo-bli-né), v. a. Envelopper, emmitoufler; on embobeline un enfant dans ses langes. — T'as donc peur de geler, qu'te v'là si ben embob'liné? || Fig. Tromper, séduire, embarlificoter.

Anc. fr. Bobelin, chaussure; bobeliner, chausser.

Embougonner (an-bou-gon-né), v. a. Ensorceler, envoûter, enguignonner.

Embouillâcrer (an-bou-ià-krè), v. a. Barbouiller. — V'la ti eun enfant embouillâcré, débarbouille-le donc.

Embout (an-bou), s. m. Virole ou douille de métal qui se met au bout d'une canne pour empêcher l'usure sur le sol.

Embrouillamini (an-brou-ia-mi-ni), s. m. Embrouillement, confusion. — C'est un embrouillamini, que le guiab' n'y comprendrait goutte. Les gens qui parlent bien et les académiciens disent : *imbroglio*, mais personne ne les comprend.

Émigée (é-mi-jée), s. f. Pain émietté dans du vin. (V. *Miot*, *miottée*.)

Émince (é-mins'), s. f. Petit morceau de ficelle qui forme l'extrémité du fouet.

Émiotter (é-mio-té), v. a. Émietter, faire une miottée.

Emmanche (an-manch'), v. a. Affaire mal engagée, mal emmanchée, affaire louche, peu honnête. — Qué drôle d'emmanche là-dedans!

Emmicler (an-mi-klé), v. a. Mêler, brouiller. — Emmicler un écheveau de fil.

Bas-latin, *misculare*, mêler.

Empaffer (s') (an-pa-fé), v. a. Avaler gloutonnement, s'enivrer. Dans l'argot parisien, on dit qu'un homme est paf lorsqu'il est gris. || Fig. Croire trop facilement une fausse nouvelle, se laisser tromper. — Il a ben empaffé le canard. (Prov. percheron.)

Empan (an-pan), s. m. (V. *Anciennes mesures*.) L'empan se mesurait avec la main étendue.

Empanage (an pa-naj'), s. m. Attirail encombrant.

Empanner (an-pa-né), v. a. Empoigner.

Empas (an-pâ), s. m. Bulbe inflammatoire de la langue chez les animaux domestiques.

Empicasser (an-pi-ka-sé), v. a. Empêtrer, empoisser, emberner. || Fig. Ensorceler. (V. *Désempicasser.*)

Emplir (an-pli), v. a. Féconder, en parlant des animaux domestiques. — J'va faire emplir ma vache. — Ma vache n'a pas empli. Se dit aussi ironiquement, en parlant des femmes : la Julie s'a fait emplir. Cette expression n'est employée que par les gens assez mal élevés pour comparer, sans respect, la femme à la vache.

Empoigne (foire d') (an-pogn'), loc. prov. Acheter à la foire d'empoigne, voler. — V'là un béto que tu m'as ben l'air d'avoir acheté à la foire d'empoigne.

Empoté (an-po-té), adj. Lourdaud, niais, qui a besoin de se dégourdir, de sortir de son pot.

Empouacrer (an-pouâ-kré), v. a. Salir, emberner.

Anc. fr. Pouacre, goutteux.

Enairer. (V. *Anairer.*)

Enazé (é-nâ-zé), adj. En guerre ouverte avec quelqu'un, brouillé à mort.

Anc. fr. Enazer, couper le nez. — Peut-être y a-t-il une allusion à deux rivaux qui en sont à se manger le nez.

En aller (s'). Cette expression est toujours en un seul mot, et ne se décompose pas comme dans le français classique où l'on dit : il s'en est allé. — Nous disons toujours : il s'est en allé. Cependant les enfants disent : viens-tu-t'en?

Encancher (an-kan-ché), v. a. Empêtrer. — Je suis encanché dans une mauvaise affaire. (V. *Décancher.*)

Encarqueler (an-kar-keu-lé), v. a. Fendre. — Encarqueler une souche d'arbre. — J'ai une migraine qui m'encarqueule la tête.

Ce mot vient probablement de quartier, mettre en quartiers, qui se prononce *Carquié.*

Encharneler (an-char-n'lè), v. a. Garnir une vigne de charniers.

« La vigne devra être bien encharnelée. »

(*Bail de 1727.*)

Enchaussumer (an-chô-su-mé), v. Chauler le blé avant de le semer. — Mettre dans la *chaux* la *sumence.*

Encherdir (an-chèr-di), v. n. Enchérir, hausser de prix. Le pain est ben encherdi.

Enchifarme (an-chi-farm'), s. m. Enchiffrenement, rhume de cerveau.

Enchifflure (an-chi-flûr'), s. f. Terme de tonnellerie, fente qui traverse une douelle de part en part. Cet accident se produit ordinairement près d'un nœud, lorsqu'on courbe le bois. Les marchands étanchent tant bien que mal les enchifflures avec de la bouse de vache, recouverte de tôle. Il serait plus simple de mettre ce fût à la réforme, mais les usages commerciaux exigent que le vendeur écoule à tout prix sa marchandise défectueuse.

De chifflet, sifflet, fente en sifflet.

Encouas (an-kouâ), s. m. Affaire embarrassée. (V. *Ancoua*)

Encoué (an-koué), adj. Même sens que accoué, avec une signification obscène en plus.

« *Le Président.* — Êtes vous bien sûr de l'adultère de votre femme
— Dame, si j'en suis sûr, quand j'ai entré il'taint encoués. »
(*La police correctionnelle à huis clos.*)

Encourir (s') (an-kou-ri), v. r. Se sauver, s'enfuir. La Fontaine employait ce mot.

En passant près d'un p'tit bois,
Ou le cocou chantait (*bis*),
Et dans son joli chant disait :
Cocou, cocou, cocou, cocou.
Et moi, je croyais qu'il disait :
Coupe-lui le cou, coupe-lui le cou.
Et moi de m'encoure, coure, coure,
Et moi de m'encourir.
(*Ancienne chanson.*)

Endémené (an-dé-m'né), adj. Vif, pétulant, espiègle, en parlant d'un enfant. On dit aussi endéminé.

Anc. fr. Endémené, lascif, lubrique. Le dictionnaire de Trévoux semble faire venir ce mot de endémoné, endiablé. Peut-être faut-il y voir simplement : qui se démène.

Endret (an-drè), s. m. Endroit. Dans la chanson du roi Dagobert, endret rime avec roué.

Eh bien ! lui dit le roué,
Je vais la remettre à l'endret.



Anc. prononciation; voir le quatrain suivant gravé dans le pignon de l'église Saint-Mesmin :

L'an mil-cinq cent soixante-sept
Du mois de mai, le dix-sept,
En cette place et endroit,
Se trouverent Loire et Loiret.
(*Essai sur Olivet*, Orléans 1781.)

|| Dans le Perche, endret, petit endret veut dire petit bordage, petite locature. — On i a tout vendu, jusqu'à son p'tit endret.

Enfaîter (an-fê-té), v. a. Remplir une mesure par-dessus les bords. — Il est d'usage, lorsqu'on mesure des grains au boisseau, d'enfaîter la mesure, puis avec un rouleau de bois on fait tomber tout ou partie de ce qui dépasse les bords.

Enfantiller (an-fan-ti-ié), adj. Qui aime les enfants. — Une bonne qui est bien enfantillère. Peut-être vaudrait-il mieux écrire enfantier. Nous avons adopté cette orthographe à cause de la prononciation.

Enflume (an-flum'), s. f. Enflure, inflammation. Ce mot se disait encore au milieu du siècle dernier, mais le dictionnaire de Trévoux le considérait comme vieux.

Enfondant (an-fon-dan), part. de enfondre, mouiller jusqu'aux os. Un temps enfondant, glacial, humide, morfondant.

Enfondu (an-fon-du), adj. Morfondu, trempé. — La terre est bien enfondue, c'est-à-dire pénétrée par la pluie.

Enfromer (an-fro-mé), v. a. Enfermer.

Engâché (an-gâ-ché), adj. Pris, serré, à moitié écrasé, pris dans une mauvaise affaire. — J'm'ai engaché le doigt dans la porte. Peut-être une forme de encanché.

Engâmer (an-gâ-mé), v. n. Enfourner, avaler, faire passer le plus de choses possible par une ouverture. — Les moissonneurs engâment quand l'ouvrage débite.

Étym. inc.

Engeancer (an-jan-sé), v. n. Envahir, acoquiner. — Une terre engeancée d'herbes. — I s'est laissé engeancer par une mauvaise société. — I s'est engeancé d'une drôle de fumelle!

Engraisser (s') (an-grè-sé), v. réf. Se couvrir, se charger de nuages. — L'temps s'engraisse en soulare, c'est signe d'orage.

Enhaïr (an-aïr), v. a. Haïr.

Enhasé (an-â-zé), adj. Animé contre quelqu'un, en haine. (V. *Enazé.*) Dans Furetière, enhazé a le sens de tourmenté, inquiet.

Enhui (an-nui), adv. Aujourd'hui. (V. *Annuy.*) Enhuy est certes l'orthographe préférable, mais la prononciation anui est plus répandue.

Enjouâtrer (s') (an-jouâ-tré), v. réf. S'accommoder, s'allier, faire société. — Le mouton s'enjouâtre pas avec le loup.

Étym. inc.

Ennouer (s') (an-nouè), v. réf. S'engouer, avaler de travers.

Enouler (é-nou-lè), v. a. Casser et éplucher les noix pour faire de l'huile.

Enoulerie (é-nou-l'rie), s. f. Action d'énouler, lieu où l'on énoule. — Une énoulerie de cocas. Autrefois, l'énoulerie donnait lieu à une fête, on énoulait à la veillée, et le dernier jour on faisait un réveillon, et on dansait.

En pour, loc. adv. En échange. — J'veux ben te donner ma bigarre, mais quéqu'tu m'donneras en pour?

Anc. fr. enpor, même sens.

Enque (ank'), s. f. Encre.

Anc. fr., cf. angl. *ink.*

« Jacquet aux Connins pour une bouteille de cuir neufve pour mettre enque... Raymon Raguée pour une bouteille d'enque... »
(*Comptes de l'Hôtel des Rois de France.*)

Enriager (an-riâ-jé), v. a. Commencer un ouvrage, se mettre en train, commencer à faire le riage, sillon. — J'sais ben enriagé, j'ai c'mincé ma vendange à matin.

Enrimer (an-ri-mé), v. a. Même signification que le mot précédent. — As-tu fais ta couvraille ? — J'ai enrimé anhui. — Oh ! j'suis ben mal enrimé.

Enrimé, adj. Enrhumé.

Anc. fr. enrimé, dans Rabelais et Marot.

J'ai la catarre ou je suis enrimé.
(*Palsgrave.*)

|| Enrimé, préparé, en bonne voie. (V. *Enriager.*)

Enrouapé (an-rouâ-pé), adj. Enroué, onomatopée.

Enrouser (an-rou-zé), v. a. Arroser. (V. *Arrouser.*)

Ensauver (s') (an-so-vé), v. r. S'enfuir, se sauver.

Ensellé (an-sé-lé), adj. Terme de maquignon. Un cheval ensellé est celui dont le *reintier* est bas et courbé.

Ensuivant (an-sui-van), adv. A la suite. — Aujourd'hui et les jours ensuivants.

Entasserie (an-tâ-s'rie), s. f. Partie de la grange où l'on entasse les grains et les pailles, par opposition au chas ou aire.

Entendement (an-tan-d'man), s. m. Entente, accord entre deux personnes, transaction. — Nous avons fait un entendement comme par laquelle.

Entendoire (an-tan-douèr'), s. f. Intelligence. — T'as donc l'entendoire bouchée. || Oreille. J'ai mal aux entendoires.

Enterrer (an-té-rè), v. a. Couvrir de cendres, en parlant du feu. — C'est le dernier qui sort qui enterre le feu. Avant l'invention des allumettes chimiques, cette précaution était indispensable pour retrouver, le lendemain matin, quelques tisons ardents.

Entiché (an-ti-ché), adj. Taché, piqué, en parlant des fruits. C'est peut-être une forme de entaché.

Entomer (an-to-mé), v. a. Entamer. — J'ai entomé le pain.
Du grec εντομη, entaille.

En tout, loc. adv. Ren en tout, pas du tout Ce chien, il n'est point méchant en tout.

Entrhiverner (an-tri-ver-né), v. a. Donner une façon d'hiver à la vigne, à un jardin.

Envesiner (en-vé-zi-né), v. a. S'empaffer, se bourrer d'aliments, trop manger. — J'suis envésiné.
Étym. inc.

Enveu (an-veu), s. m. Nom vulgaire de l'orvet, *anguis fragilis*. (V. *Anveau.*)

Envieux (an-vieû), adj. Enviable. — Il a une position envieuse. — T'as un chapiau ben mal envieux.

Environ (an-vi-ron), prép. En train de. — Il est environ dîner.

Envoûter ou **envulter** (an-voû-tè), s. f Faire l'effigie en cire d'une personne, pour servir à un maléfice. Le devin se sert de l'envoûtement pour découvrir celui qui a jeté un sort.
Latin, *in vultum*.

Épatoui (é-pa-toui), adj. Pris de chaleur.
Étym. inc.

Épaulée (é-pô-lée), s. f. Charge d'herbe qui se porte sur l'épaule. Trois gironnées font une épaulée, et deux épaulées un fagot.

Épée (é-pée), s. f. Perches ou tringles de bois qui se placent sur les bords de la motte de marc de raisin. Elles ont pour but de maintenir les carreaux (V. ce mot.) de niveau, et de les empêcher de se déverser sur les côtés de la motte.

Épenailler (é-pé-nâ-ié), v. a. Dégueniller, dépenailler.

Épeuré (é-peu-ré), adj. C't'enfant est arrivé tout épeuré (effrayé).

Épiaison (è-piê-zon), s. f. Formation des épis, époque à laquelle ils se montrent. Se dit aussi de la vigne lorsqu'elle commence à montrer les grappes.

Épierrer (é-pié-ré), v. a. Jeter des pierres à une personne ou à un animal, poursuivre à coups de pierre.

Épinette (é-pi-nèt'), s. f. Cage étroite dans laquelle on met les volailles à l'engrais. || Fig. Il est à l'épinette dans cette maison, il y est à l'engrais, il y est nourri sans rien faire. Littré pense que ce mot vient de ce qu'on enfermait les volailles à l'engrais dans une enceinte d'épines.

Épingler (é-pin-glé), v. a. Ranger le bois de travail débité, en mettant entre chaque pièce une épinglette de bois, pour que l'air puisse circuler dans la pile et l'empêcher de s'échauffer.

Épiochon (é-pio-chon), s. m. Petit épi d'une mauvaise venue.

Épléter (é-plé-té), v. n. Avancer à la besogne, faire vite. — Ça n'épléte pas. Se dit d'un travail ingrat qui n'avance pas. (Perche.) Épléter est une forme de exploiter, qui devait se prononcer expléter, comme oi dans adret, étret, endret.

Anc. fr. Esploitier, espleitier, accomplir, travailler avec ardeur.

Époustouflé (é-pous-tou-flé). Essouflé, époumonné. (Perche.) Onomatopée.

Éprendre (é-prandr'), v. n. Commencer à s'allumer.— Le charbon est épris.

Éprévier (é-pré-vié), s. m. Épervier, oiseau de proie.
Anc. fr.

> Que ne vient ici l'esprévier,
> On t'orroit bien plus haut prier.
>
> (Ronsard.)

Équerré (é-ké-ré), adj. Altéré, fatigué par la chaleur, peut-être forme de écœuré.

Étym. inc.

Équercelle (é-kér-sèl), s. m. Carcasse, grand corps maigre.

Étym. inc.

Équeurviche (é-keur-vich'), s. f. Prononciation de écrevisse.

Érifler (é-ri-flé), v. a. Frôler, passer aussi près que possible d'un objet sans le toucher. Il y a cette différence avec érafler que ce dernier mot indique un contact léger, laissant une trace, une écorchure, tandis que lorsqu'un objet vous érifle, vous en êtes quitte pour la peur. — La pierre que tu as jetée, m'a ériflé la figure.

Anc. fr. Rifler, écorcher.

Ériper (é-ri-pé), v. a. Arracher, dépouiller, plumer.

Latin, *eripere*, arracher.

Erriière (é-rièr'), interj. Arrière.

Érussage (é-ru-saj'), s. f. Action d'érusser. — L'érussage du chanvre.

Érussé (é-ru-sé), adj. Gercé, rude au toucher. — J'ai les mains érussées. — J'ai la gorge érussée d'avoir tant parlé.

Érusser (é-ru-sé), v. a. Épamprer, arracher les feuilles d'un arbre en faisant glisser la main fermée à demi du haut en bas du rameau. On érusse les ormes pour en donner les feuilles aux bestiaux. || Fig. Érusser, agacer, ennuyer : tu m'érusses, tu m'embêtes.

Langue d'oc, *deruscar*, écorcer, probablement du latin *eruere*, arracher.

Ésarber (é-zar-bè), v. a. Désherber, ôter l'*harbe* d'un champ.

Escarbouiller (és-kar-bou-ié), v. a. Écraser. (V. *Écrabouiller*.)

Anc. fr.

D'esclats, de bruit, de peur, de soulphre et de tonnerre
Avait escarbouillé leurs cerveaux contre terre.
(Ronsard.)

Escoffier (és-ko-fié), v. a. Assommer, tuer.

Anc. fr. Escoufit, tué. Langue d'oc, *escofir*, tuer. Latin, *ex-conficere*.

Espace (ès-pâs'), s. m. Terme d'architecture, ferme ou mieux intervalle qui sépare deux fermes; l'écartement des charpentes

varie, mais ne dépasse jamais cinq mètres. — Cette grange a quatre espaces.

Espérer (ès-pè-rè), v. n. Attendre. — Espère un peu. — J'espère après lui. — Je l'attends.

Esprité (ès-pri-tè), adj. Qui a de l'esprit. — Une fille ben espritée.

Esquellette (ès-ké-lèt'), s. m. Squelette. Nous citons ce mot à titre d'exemple ; dans les mots commençant par un *s* suivi d'une consonne on prononce *ess*, comme dans les dialectes du midi, estatue, escandale, pour adoucir la prononciation difficile de la sifflante.

Esquinter (ès-kin-tè), v. a. Éreinter, fatiguer, échiner. — J'en peux pus, j'suis esquinté.

Langue d'oc, *esquina*, échine, *esquintar*, déchirer.

Essaboui (és-sa-boui), adj. Trempé jusqu'aux os. || Fig. Qui a reçu une verte réprimande.

Anc. fr. Essabouir, abasourdir.

Essarber (è-sar-bé), v. a. Tailler une jeune vigne pour la première fois.

Étym. inc.

Essarmenter (è-sar-man-tè), v. a. Ramasser les sarments de vigne après la taille.

Essart (è-sar), s. m. Lieu défriché, débris de défrichement. || Nom de plusieurs localités. Les Essarts.

Anc. fr. ; bas-latin, *exartum, essartum,* même sens.

Essarter (è-sor-tè), v. a. Nettoyer un taillis, couper les épines, disperser les ramilles. — Les bestiaux essartent leur fourrage.

Essas (è-sâ), s. m. Débris, épluchures de bois, de graines, de fourrage.

Essiau (è-sio), s. m. Torchon à laver la vaisselle, chiffon entouré autour d'un bâton pour essuyer l'intérieur d'un vase. Vêtements en guenilles.

Anc. fr. Essiauver, essever, enlever l'eau, étancher, dessécher, de *es* et *ève*; ancienne forme de eau.

Essivière (è-si-vièr'), s. f. Rigole pratiquée dans les champs pour l'écoulement des eaux pluviales.

Essor (è-sor), s. m. Hale, air sec, qui essore.

Anc. fr.

Essuidre (è-suid'), v. a. Essuyer.

Esto (ès-to). Prononciation de *Estoc.*

Estomac (ès-to-ma), s. m. Poitrine, sein. — Une belle garce, qu'a des grout estomacs. Estomac désigne généralement tout l'intérieur du thorax, une personne enrhumée dit très bien : Ça me tient sur l'estomac.

Estrapontin (es-tra-pon-tin), s. m. Strapontin. Furetière donne les deux mots. Il y a même des gens qui prononcent *extrapontin.*

Ésu (è-zu), part. passé de Avoir. (V. *Èvu*)

Étache (è-tach'), s. f. Attache, mettre les bestiaux à l'étache. Anc. fr. Estace, estache. Germ. *Staca,* poteau.

« Le xxiiij jour de may (1431), environ l'eure des midy, fut (Jeanne d'Arc) amenée du chastel, le visage embrouché, au dict lieu, où le feu estoit prêt, et fut liée à l'estache et arsse. »

(*De Caigny, publié par Quicherat.*)

Étain (é-tin), s. m. Sorte d'étoffe de laine dont l'usage a été abandonné. (V. *Surétain.*)

Ête (êt'), v. auxil., infinitif de *Être.*

Éternelle (é-tèr-nèl'), s. f. Plante, immortelle.

Éternue (é-tèr-nû), s. f. Plante, graminée à rejets rampants. (V. *Ternue.*)

Étêtée (é-tè-tée), s. f. Chevaille, sommière, élévation produite par le labour entre deux terrains aboutissants.

Étiller (é-ti-iè), v. n. Tirer au sort les numéros d'ordre que chaque joueur doit conserver dans une partie. Ordinairement le joueur lance une pièce ou une balle vers un but, celui qui est le plus près est *preu,* et le plus éloigné est *der.* (V. ces mots.)

Étout (V. *Itout.*)

Être, verbe auxil.

INDICATIF PRÉSENT.

Je sis, ou je sais.
T'es.
Il est.
Je sommes, ou je sons.
V's êtes.
I sont ou i saint.

IMPARFAIT.

J'étais.
J'étions.
I z'étions, ou i z'étaint.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis été.

INFINITIF.

Ête.

Être, s'emploie quelquefois pour *avoir*. — Il était des fruits l'an dernier, il n'en est pas cette année. De même que *avoir* s'emploie quelquefois pour *être*. — Il y *avait* une fois.

Étremper (é-tran-pè), v. n. Élever ou abaisser la charrue suivant que la terre est plus ou moins profonde. On dit qu'une femme étrempe suivant qu'elle relève plus ou moins sa robe, d'après l'état du chemin.

Étym. inc.

Étuger (è-tu-jè), v. n. Sortir adroitement d'un pas difficile.

Étym. inc.

Eü (è-u), part. passé de *avoir*.

> Li oisel qui se sont téus
> Tant com ils ont le froit éu.
> (*Roman de la Rose.*)

Eusses (eus'), prononciation de eux. — Merci pour eusses.

Évas (è-vâ), s. m. Terrain bas; mouilleux. Évasée est la terre humide qui glisse le long d'une pente.

Évenerie (é-vèn'ri), s. f. Chaume d'avoine.

Évertoui (é-vêr-toui), adj. Alerte, vif, enjoué. On dit aussi : *Evestoui* et revestoui.

Étym. inc.

Éveux (è-veû), adj. Mouilleux, humide, marécageux. — Une terre éveuse.

Anc. fr. Évas, éveïs, marécageux. — De *eve*, ancienne forme de eau. Quelques philologues ont cru voir dans *ève* un mot celtique, peut-être ont-ils raison. Mais il n'en est pas moins vrai que *ève* dérive très régulièrement du latin *aqua*, on suit parfaitement la transformation.

Le mot *ève* se retrouve dans quelques noms de localités. Le chemin des Belles-Èveries, aux Fontaines. Le chemin des Belles-Eaux. Nous ne savons pourquoi l'administration municipale de Vendôme s'obstine à écrire les Bellezèveries par un z, et en un seul mot.

Évis (è-vi), s. m. Avis. — M'est évis que...

Évu (è-vu), part. passé de *Avoir.*

Exemple (é-gzempl'), s. f. Ce mot était féminin au moyen-âge, il l'est resté dans le Vendômois. — N'en v'la une belle exemple qu'tu donnes à tes enfants!

> Car ils prennent la bonne exemple.
> (*Roman de la Rose.*)

Exploit (és-ploué), loc. Avoir de l'exploit: un bon ouvrier a de l'exploit, il exploite beaucoup de besogne. — Une ouvrage qui n'est pas exploitante, pas avantageuse. (V. *Épléter.*)

Exprès (ès prè) adv., indique une idée de superlatif, d'opportunité. — C'est exprès, c'est-à-dire, ça tombe juste à point. — Il est laid exprès. || Par exprès. Je ne l'ai pas fait par exprès.

Eyeuse (è-ieuz'), s. f. Déchets de menue paille et d'herbe qu'on retire de la paille de seigle lorsqu'on fait les liens. Ces résidus sont donnés comme nourriture aux bestiaux.

F

Fade (fad'), s. f. Fée. — La croyance aux fées commence à se perdre, et le nom de Fade n'est plus guère compris que par quelques vieillards Ce mot se retrouve cependant dans quelques noms de localités. — Le Réage des Fades, commune de Renay.

Faignant (fé-gnan), adj. Fainéant. || Faignant. s. m. Siège sur le côté d'une charrette (V. *Flanière.*)

Faire, v. a. Nous donnons ici les principaux temps du verbe *faire*. — Ind. Je fais, je fommes, vous faisez, ils faisaint. — Futur. Je f'rai, je f'rommes, i f'raint. — Imp. Fommes, ou fons, faisez.

Faffée (fa-fée), s. f. Grande quantité de nourriture. — Y avait eune fameuse faffée de pouas.
Étym. inc.

Fagottier (fa-go-tié), s. m. Tas de bourrées destinées à la consommation journalière, lieu où se placent les fagots.

Faglin (fa-glin), adj. Faible, d'apparence maladive, chiguerdi. (V. ce mot.)
Étym. inc.

Faim (fin), s. f. Besoin, envie. — J'ai faim de manger, de dormir, de ch... — J'avais faim de vous voir.

Faîteau (fè-tio), s. m. Enfaîteau, faîtière.

Falot (fa-lo), s. m. Grande lanterne carrée ou oblongue, garnie de verre sur les quatre faces. Il y avait des falots à une ou deux chandelles. Le falot servait aux bourgeois attardés pour s'éclairer la nuit dans les rues peu ou point éclairées. Il y a une quarantaine d'années, on ne sortait guère sans un falot; les gens qui se respectaient le faisaient porter par un domestique. Mais aujourd'hui que le moindre chef-lieu de canton est *éclairé* (?) au gaz, on a pris l'habitude de marcher dans l'obscurité. Bien que ce mot soit français, nous avons cru devoir le reproduire, l'usage en étant devenu complètement inconnu à la génération actuelle.

Fambeyer, fambrayer (fan-brè-ié), v. n. Nettoyer l'étable, en tirer le fumier. Autrefois, il était d'usage de fambreyer la bergerie, la veille de Noël. On dit aussi *Frambeyer.*
Anc. fr. fembréer, fumer ; fambray, fumier.

Fanir (fa-ni), v. n. Faner, flétrir. — Une femme fanie.
Anc. fr.

Comme la rose languissante,
Par une chaleur violente
Se fanit, se sèche et se cuit.
(R. BELLEAU.)

Sois toujours en moi rebaigné,
De la rosée qui d'eux glisse
Et jamais juin ne te fennisse.
(RONSARD)

Fara (fa-ra), s. m. Agitation, préoccupation, être en derda.

Faraud (fa-rô), adj. Trèfle faraud, trèfle incarnat ; dans le Midi on dit du trèfle farouche, ou même de la farouche.

Fargon (far-gon), s. m. (V. *Fourgon.*) Râble pour nettoyer le four.

Farganne (far-gan'), s. f. Gosier. (V. *Fourganne.*)

Fasselle (fa-sèl), s. f. Petit vase en métal ou poterie percé de trous, dans lequel on met égoutter les fromages. La fasselle est la même chose que le cageot, le nom s'applique bien mieux à cette corbeille d'osier ; cependant, aujourd'hui, on l'applique spécialement aux récipients en fer-blanc ou en terre cuite. En effet, fasselle, anc. fr. faiscelle, fiscelle, veut dire petit panier ; il vient du latin *fiscellam*, diminutif de *fiscus*, panier.

Faucherie (fô-che-rie), s. f. Époque où l'on fauche les foins.

Faupi (fô-pi), adj. Défraîchi, froissé, mal plié.

Faupir (fô-pi), v. a. Froisser, chiffonner, fripper. Dans le Perche on dit feupir, on dit aussi foupir.
Étym. inc.

« En me criant : vilain tu faupis tout mon linge.
(SCARRON, *Jodelet.*)

Fauter (fô-tè), v. n. Faire une faute, manquer, pécher.

Faut-il ? (fô-ti), interjection d'étonnement, de regret, de pitié. — Oh ! faut-il ! Est-ce Dieu possible ! L'intonation sert à indi-

quer la partie sous-entendue, et on comprend toujours parfaitement. Oh! faut-il (être canaille), faut-il (qu'une chose pareille soit arrivée), etc.

Faux blé, plante, orge sauvage qui croît le long des chemins, *Hordeum murinum*, graminées.

Feillat (fé-ia), s. m. Feuillage, rameau, brindille Dans les grandes chaleurs, lorsque les mouches tourmentent les chevaux, on attache autour des harnais des feillats dont le mouvement chasse les mouches comme les émouchettes.

Anc. fr. Feille, feillée, feuille.

Féger (fé-jé), v. n. Figer.

Anc. fr. Fégir.

Féliau (fé-lio), s. m. Fléau, dans le Perche.

Féner (fè-nè), v. n. Faner, faire sécher le foin, ou les fourrages.

Anc. fr. Féner. Olivier de Serres emploie fréquemment ce mot.

« Comme un arbre qui s'en va fénant et sèchant, faute de prendre nourriture. »

(Amyot, *Vie de Romulus*.)

Aujourd'hui on dit encore fenaison et non fanaison.

Bas-latin, *fenare*, de *fœnum*, foin.

Féneux (fe-neû), s. m. Celui qui fane les foins.

Férasse fè-ras'), s. f. Chanvre de dernière qualité.

Férassier (fé-ra-sié), s. m. Celui qui travaille le chanvre, ferrandier, filtoupier.

Ferdasser (feur-da-sé), v. n. Être agité, ému, sous le coup d'une émotion agréable. — En voyant c'bon fricot, la langue y ferdasse ; l'eau lui vient à la bouche.

Étym. inc.

Férion (fé-rion), s. m. Dard d'une guêpe, d'un reptile venimeux.

Du latin, *ferire ?* frapper.

Ferlinser (feur-lin-sé), v. n. Faire un bruit de ferrailles, de chaînes, de métaux qui se heurtent. Se dit surtout du bruit des vitres qui vibrent.

Ce mot vient du bruit occasionné dans la poche par les pièces de menues monnaies qui frôlent l'une contre l'autre. En effet, en v. fr., ferlin ou frelin a le sens de petite monnaie, quart de denier, quart de l'as romain.

Bas-latin, *ferlingus*, que Duc, fait venir du saxon *feord*, quart.

Fermé (fer-mè), adj. Durci par la gelée. — La terre est fermée.

Le 20 avril 1772, il a gelé presqu'à fermer la terre.
« 1797. — Mois de mars sec et froid, il a gelé presque tous les jours à fermer la terre. (*Journal du vigneron* LATRON.)

Du latin *Firmare*, rendre ferme, solide.

Ferraillon (fè-ra-ion), s. m. Marchand ambulant de ferraille.

Ferraudier (fè-rau-dié), s. m. Férassier, filtoupier.

Fertiller (feur-ti-iè), v. n. Frétiller.
Anc. fr.

« Se trémousser, c'est proprement fertiller, ne pouvoir rester en place. »

(MÉNAGE.)

Fessec (fè-sé), s. m. Feu sec, maux qui attaquent le visage des enfants.

Feuillard (feu-iar), s. m. Rameau garni de ses feuilles.

« Les uns cerchoient un fleuve,
et de la forêt verte apportoient des feuillards...
. . . .
Un dodonier feuillard
Faisoit ombrage aux blanches tresses
De leur front.

(RONSARD.)

Févérier (feu-vé-rié), s. m. Février, on dit aussi : féveurier, et même fuvérier, suivant les lieux.

Fi (fi). Foi, par ma fi, ma fi, non. (V. *Fine.*)

Fiale (fi-âl'), adj. Faible, maladif. (V. *Fieule.*)
Étym. inc.

Fiable (fiab'), adj., ne s'emploie guère qu'avec la négation. Personne ou chose à laquelle on ne peut se fier. — C't'homme-là n'est guère fiab'. — Une charrette n'est pas fiable, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas trop la charger.
Anc. fr. Fiable, féable.

Fia, fiance (fi-ans'), s. f. Foi, confiance.
Bas-latin *Fidentia.*

> Las! mon amy, Jésus vous doint
> Avoir de lui bonne mémoire,
> Affin qu'avoir puissiez la gloire
> En laquelle tous on fiance.
> (Test. de Pathelin.)

« Celui en qui le roy avoit la plus grande fiance. »
(Monstrelet.)

Fichetures. (V. *Fistures.*)

Fien (fian), s. m. Fumier. — Jite ça sus le fian. — Du fian de colombier.

> En fiens de parfaite ignorance,
> Est enseveli sans doutance,
> Cuer qui partout se sent pécheur.
> (Test. de Jehan de Meung.)

Anc. fr. de *fimus*, fumier. En français actuel, nous avons le mot fiente.

Fierde (fierd'), adj. féminin de fier. — Une perdrix fierde. — Une fille fierde. (Beauce).

Fieule (fieul'), adj. Malingre, étiolé, sans vigueur, anémique. Une plante fieule, venue à l'ombre. (V. *Fiale.*)
Étym. inc.

Fignoler (fi-gno-lè), v, a. Enjoliver, ornementer, donner le dernier coup de fion. Se fignoler, se parer avec soin.
Vient des langues celt., irl., et gael.. fionn, beau.

Fil (fil), s. m. Filet. Jeter le fil, jeter l'épervier. Dans la Beauce, on dit : un fil à alouettes.

Filet (fi-lè), s. m. Terme forestier. Sentier de un mètre de large que le bûcheron trace en arrachant le bois. La voie plus large s'appelle une allée. Lorsque l'ouvrier se borne à couper le bois sans l'arracher, c'est une brisée (V. ce mot) pour délimiter une coupe.

Filibranche (fi-li-branch'), s. f. Se dit d'une étoffe éffilochée, usée, dont les fils s'en vont.

Fillo, fillol, (fi-io, fi-iol'), s. m. Filleul. Terme d'amitié, comme mon fils, fiston.
Anc. fr. Fillioul, filhol.

Filou (fi-lou), adj, Outre le sens ordinaire, ce mot a encore le sens de câlin, caressant, enjôleur. — C't'enfant, est-il filou.

Filtoupier (fil-tou-piè), s. m. Ouvrier qui travaille le chanvre, filassier. En Normandie, on dit un avocat filtoupier.

Fin (fin), adv. Tout à fait, complètement. — Tout fin seul, tout fin plein. — Aga, quien, j'vas t'conter tout fin dret comme c'est venu.

Fine (fin'), s. f. Foi. – Ma fine, oui, ma foi oui. On dit aussi ma finte. Cette expression, du reste, appartient au langage vulgaire de toute la France.

Fion (fion), s. m. (V. *Fignoler*.)

Fiston (fis-ton), s. m. Terme d'amitié, de familiarité. — Bonjour, fiston.

Fisture (fis-tur'), s. f. Enjolivement, ornement frivole, sculpture d'un meuble. || Fissure, fente, crevasse.

Flambe (flamb'), s. f. Flambée, feu clair de menu bois, de javelles de vigne. — J'vas faire une bonne flambe pour te réchauffer. || Fig. Faire des flambes, faire des embarras, être fier.

Flambe. Flamme, iris jaune des marais ; *Iris pseudo-acorus ;* on donne le même nom au glaïeul et à l'*iris fœtida*, et aux iris en général.

Anc. fr., même sens.

Flaner (flâ-nè), v. n. Respirer avec effort, être essoufflé.

Flanière (flâ-gnièr'), s. f. Sorte de siège qui s'adapte sur le côté à l'arrière des charrettes, formé de deux bâtons supportant une sangle où le conducteur se repose, flâne.

Flac (flak), s. m. Indisposition, faiblesse, manque d'appétit.

Anc. fr. Flac, faible, mou, lâche. Latin, *flaccus*, flasque.

Flatter (fla-tè), v. n. Espionner, moucharder, cafarder ; argot des collèges.

Flatteur (fla-teur), adj. Hypocrite, rapporteur, mouchard. La Fontaine emploie ce mot dans ce sens :

> Un flatteur l'alla dire,
> Et soutint qu'il l'avait vu rire.

Flaubée (flô-bée), s. f. Volée de coups, réprimande, flaupée dans le Perche.

Étym. inc.

Flauber (flô-bé), v. a. Frapper, battre, gronder vertement; flauper dans le Perche.
Anc. fr. même sens.

Flemme (flèm'), s. f. Paresse, manque de courage, d'énergie. — Tu travailles pas anhui? — J'ai la flemme.
Anc. fr. Flemme, catarrhe, forme de flegme.

Fliquoire (fli-kouèr'), s. f. Seringue de sureau, jouet d'enfant, pour lancer de l'eau ou des boulettes; clifoire..

Floc (flok ou flo), s. m. Bouffette, rosette, gland de soie ou de laine. Dans l'argot militaire, floc veut dire pompon. Dans le français actuel nous avons flocon, et soie floche.
Anc. fr. bas-latin *Floccum*, germ. *flocken*, même sens.

Flonné (flo-nè), adj. Irrité, mécontent, qui boude ses amis. — J'y ai dit la vérité, il est flonné; un animal flonné, furieux. (Perche.)
Étym. inc.

Flotte (flot'), s. f. Troupe, rassemblement, grand nombre. — Y avait des flottes de monde au comice. En langage académique, on dit la foule court à flots pressés.
Anc. fr. bas-latin *Flota*, du latin *Fluctus*.

« Et sont bien xx^{m} de gent en une flotte. »
(R. d'Alixandre)

Flûteau (flû-tio), s. m. Sifflet fait avec une branche de bois vert en sève. L'écorce se détache facilement et forme un tube.

Fo (fô), adj. Fort. Prononciation percheronne. Dans ce pays, l'*r* final ne se prononce pas, de même on dit mo pour mort. — Fo comme un teu.

Foirer (foi-rè), v. n. S'écrouler, se laisser aller, terme de terrassier. Se dit des terres en pentes, détrempées par l'humidité, qui s'affaissent et glissent en bouillie. — Le talus du chemin de fer a foiré.

Foireux (foué-reû), s. m. Les foireux, les gens de la foire, comme on dit les noceux, les gens de la noce. || Les foireux de Blois. — Sobriquet donné aux habitants de cette ville à cause du grand nombre de foires que les rois leur avaient accordés.
(De la Monnoye.)

Foirole (foué-rol'), s. f. Mercuriale annuelle, mercuriale des jardins, *Mercurialis annua*, ainsi nommée à cause de ses propriétés purgatives.

Foisil (foi-si), s. m. Petit marteau en fer dont les moissonneurs se servent pour battre leur faux. || Instrument en acier pour aiguiser les couteaux; les bouchers en portent toujours un suspendu à leur ceinture. On prononce aussi fusil.

Anc. fr. Foisil, fuisil, fuzil, briquet en acier pour tirer l'étincelle du silex. Bas-latin *Fugillus*.

Folie (fo-lie), s. f. Maison de plaisance, nom de localité.

Bas-latin *Foleia*, *foleya*, qui signifie non-seulement folie, *stultitia*, mais encore feuillage, feuillée. Le nom si commun de folie, appliqué aux maisons de campagne, signifie aussi bien la feuillée que caprice, folie faite par le constructeur.

Fombreyer. (V. *Fambreyer*.)

Fombriau (fon-beu-rio), s. m. Fumier d'étable.

Fommes (fom'), 1re pers. du plur. de l'ind. prés. de faire.

Foncet (fon-sè), s. m. Fausset, douzil.

Fondé (fon-dé), adj. On dit d'un individu qu'il est bien fondé, qu'il est riche. Une maison de commerce bien fondée, solide. La fortune, la maison reposent sur de bons fondements.

Fondre (fond'), v. n. S'écrouler.

Anc. fr. Fondrer, s'effondrer.

« En 1556, on joua, à Sougé, le *Blasphémateur du nom de Dieu*, à telle enseigne que leur paradis fondit... »

« En 1555-1556, il y eut une crue du Loir. Les ponts d'Artins fondirent, et ceux de Braie. »

(*Mém. du chan.* Garrault, de Troô.)

Forceau (for-sio), s. m. Partie de l'avant-train de la charrue auquel sont fixés l'essieu et les roues.

Anc. fr. Forcel, clavicule, *sternum*.

Forme (form'), s. f. Fosse à fumier.

Fosse (fôs'), s. f. Tranchée destinée à coucher une verge ou fouet de vigne pour remplacer un cep manquant dans la culture en lignes.

Fouaillée (fou-â-ier), s. f. Fouet. — Polisson, je vas te flanquer une fouaillée.

Fouailleur (fou-â-ieux), adj. Débauché, coureur de filles.

Fouamer (fouâ-mè), v. n Fureter. — I va toujours fouâmant.

Étym. inc.

Foucade (fou-kad'), s. f. Bouderie, caprice, bravade.
Étym. inc.

Foudre (foudr'), s. f. Vent impétueux qui précède l'orage. Tempête, vent violent sans orage.

Foudré (fou-dré), adj. Gâté par une foudre de vent, blé foudré, versé par le vent. En général, gâté par un accident quelconque. Des pommiers foudrés par les chenilles. || Il a la tête foudrée, il a la tête à l'envers, un peu détraqué.

Fouée (fou-ée), s. f. Feu clair, flambée.
Bas-latin *Focagium.*

Fouet (fou-è), s. m. Verge, long rameau de vigne.
Du latin *Fustis*, baguette.

Fouger (fou-jé), v. a. Fouiller, fouir, creuser. — J'vas fouger du chiendent dans ma veigne.
Bas-latin *Fogerare*, du latin *fodicare*, qui donne régulièrement la forme fouger.

Fouinard (foui-nar'), adj. Qui fouine, qui se sauve, poltron, qui s'occupe à des riens.

Fouiner (foui-nè), v. n. Fuir, remuer sans avancer sa besogne. || Fig. finasser, chercher la petite bête.

Fouille-merde, s. m. Nom vulgaire du *Scarabeus fossor*, famille des bousiers. Coléoptère qui se nourrit de bouse de vache, et y habite.

Foulanger (fou-lan-jé), v. a. Fouler le raisin, l'écraser avant de le mettre dans la cuve. Foulanger ou fouler la cuve, renfoncer avec un foulangeoir ou fouloir, le chapeau de marc dans le liquide en fermentation. Souvent cette opération se fait avec les pieds, et si la cuve est un peu profonde, le vigneron s'y plonge tout entier, au risque de s'asphyxier.

Fouloir (fou-louè), s. m. Pilon de bois servant à écraser le raisin dans les tines avant de le verser dans la cuve. Aujourd'hui, presque partout, on écrase le raisin avec un cylindre.

Foupir. (V. *Faupir.*)

Fourbancer (four-ban-sé), v. n. Toucher à tout sans but, sans rien ranger, fouiller partout en mettant du désordre. || Fig. Se mêler de tout ce qui ne vous regarde pas.
Anc. fr. Fourbancer, fourbir, laver la vaisselle.

Fourbi (four-bi), s. m. Fourberie, intrigue, mystère, embarras

(Perche). || Fourbi, manière de faire : je connais ton fourbi.

Fourchette (four-chèt'), s. f. Vrille de la vigne.

Fourganne (four-gan'), s. f. Gosier. — Un bon chantre a une fourganne du diable.

Étym. Jeu de mots sur Four.

Fourgon (four-gon), s. m. D'après l'Académie, ringard ou râble, instrument en fer pour remuer le feu ou les matières incandescentes en fusion. Dans le Vendômois, cet instrument est ordinairement en bois, une longue perche au bout de laquelle on emmanche en angle droit un morceau de douelle, il sert à retirer la braise du four.

Anc. fr. Furgon. Bas-latin *Furgonem.*

« *Cum magno et longo baculo seu pertica vocata furgono furni.* »
« Un baston appelé furgon de four. »

(*Lettres de rémission.*)

Fourgonner (four-go-nè), v. n. Fouiller, fureter, dans un sens légèrement obscène, caresser un peu vivement une femme.

« *Le président.* — Dites ce que vous savez ? — *Le témoin, embarrassé* — Dame, i la caressait. — *Le président.* — Expliquez-vous plu clairement. — *Le témoin prenant son parti.* — Dame, Monsieur le président, i y fourgonnait avec ses mains sous ses cottes. » (*Hilarité chez MM. les jurés.*) (*A huis clos.*)

Fourmaige (four-mèj'), s. m. Fromage, dans le Perche.

Du latin *formagium.*

Fourmi, fromi (fro-mi), s. m. Ce mot est toujours masculin chez nous. — Un petit fourmi.

Il me disoit qu'il n'a dormy,
Depuis quatre ou cinq jours en ça,
Et qu'il n'a si gros qu'un frémy,
Le cul ni les boyaux.

(La farce du *Meunier.*)

Or, gentils fourmis, je vous prie,
Si un jour Belleau tient sa mie.

(RONSARD.)

Tu lui diras que son Rémy,
A qu'il a donné son fourmy,
Son fourmy et depuis encore,
Un double présent qu'il honore.

(R. BELLEAU.)

|| Adj , fromy, craintif, timide comme une fourmi,

Fournâcher (four-nâ-ché), v. n. Fourbancer, fureter, fourgonner.

Fournaisie (four-nè-zie), s. f. Grande ardeur, délire, fièvre ardente.

Fournée de Noël, loc. Être de la fournée de Noel, être caressant, aimable. D'après un préjugé populaire, ceux qui naissent à Noël sont plus mignons que d'autres.

Fourret (foucè), s. m. On dit aussi foudret, nasse, sorte de verdeux en filet.

Anc. fr. Fourre, fourreau, étui. Du goth. *fodr*, fourreau.

Fourrière (fou-rièr'), s. f. Râtelier d'écurie ou d'étable, mangeoire pour mettre le fourrage des animaux.

Fousse (foû'), s. f. Fosse, mare, trou rempli par les eaux pluviales. || Tranchée pour coucher les provins.

« L'en accomplira ou moys de mars toutes les fousses avant que les bourgeons soit trop grans. »
(*Rustican de Petrus crescentiensis,* traduction française de 1373.)

Foussé (foû-sè), s. m. Fossé. Les beaux parleurs du XVIIe siècle prononçaient ainsi.

Anc. fr. Fousséis.

« Les Romains ainsi qu'ils honoraient de couronnes ceux-là qui faisoient les grant vaillances d'armes, si comme celui qui passoit premier le foussé. »

(JEHAN DE SAINTRÉ.)

Foussonner (fou-so-né), v. n. Farfouiller sans soin. — Mettre en désordre. — Qu'é qu'tas à foussonner comme ça dans la liette.

Fouteau (fou-tio), s. m. Hêtre, futiau dans le Perche.

Anc. fr. Fou, fau, faie, fousteau,

Du latin, *fagus*. Fouteau doit venir d'un diminutif *fagitellum*, qui, cependant, n'existe pas à notre connaissance. Les noms de lieu, Le Fouteau, Fée, Faye, en latin *Fagia*, veulent dire lieu planté de hêtre. — Fosse-Fée, commune de Morée, la Fosse aux Hêtres.

Bergers, je vous supply, retirez vos troupeaux,
Dessous l'ombre mollet de ses larges fouteaux.

(R. BELLEAU.)

Du Fousteau, nom de famille. Il existe un livre assez rare,

intitulé : *Les curieuses singularités de France*, par le sieur Du Fousteau, conseiller historiographe de S. M. Près. des grands jours de Vendosme. A Vendosme, par Fr. de la Saugère, 1631, in-12.

Foutille (fou-ti-ie), s. f. Faîne, fruit du fouteau.

Foutrasser (fou-tra-sè), v. n. Fourgonner, se mêler de ce qui ne vous regarde pas ; on dit aussi foutriquet, *petit* homme qui fait des embarras. On se souvient que, lorsque M. Thiers était président de la République, les journaux monarchistes l'appelaient le petit « foutriquet. »

Foyard (foi-iar'), s. m. Hêtre.

Fraichin (frè-chin), s. m. Odeur fade de la viande de porc nouvellement tué, avant qu'elle n'ait été exposée à l'air. Cette odeur fait fuir les animaux domestiques.

Frasil (frâ-zi), s. m. Fraisil, déchets de braise, de coke.

Probablement du latin *frésus*, briser.

Fred (frè), s. f. Froid. — Amasser la fred. || Adj. Froid. — Oh ! j'ai ti les mains frèdes.

Fredonnière (feur-do-niér'), s. f. Dans le Perche, on désigne ainsi non pas précisément une source, mais une fondrière boueuse, suintement d'eau dans un coteau. (V. *Surin.*) || Nom de localité, le château et le bois de la Fredonnière, près Montdoubleau.

Fredure (feur-dur'), s. f. Froidure.

Tu fais le délicat et blond,
Du temps tu crains l'injure,
La nuit déjà couché le long
De c'te vieille masure,
Soul comme noute couchon,
Craignais-tu la fredure.
(*La grande bible des Noëls.*)

Freduret (feur-du-ré), adj. Frileux.

Friant (frian), loc. adv. Exactement, tout friant nu, nu comme la main, friant neuf, friant seul.

Thibault (*Glossaire blésois*) écrit Frillant, et lui donne le sens de frissonnant, il en fait le part. du v. fr. Friller, trembler de froid.

Étym. inc.

Fricassée (fri-ka-sée), s. f. Soupe ou rôtie au vin sucré qu'on offrait le matin aux jeunes mariés. (V. *Chaudiau*, *Ramequin.*)

Friche (frich'), s. m. Terre inculte, couverte d'herbes et de broussailles, pâture sèche. Noms de lieux, le grand friche, le petit friche, commune de Savigny. Dans les dictionnaires, ce mot est du féminin.

Frigousse (fri-gous'), s. f. Fricot, frippe. Faire la frigousse, préparer le repas.

Frilous (fri-lou), adj. Frileux. On dit aussi frilon.
Anc. fr.

Fringalle (frin-gal'), s. f. Nom de localités, assez répandu. On le donne ordinairement à des auberges isolées et éloignées de toute habitation, on s'y arrête lorsqu'on à la fringalle.

Fripe (frip'), s. f. Gourmandise, friandise, ce qui se mange avec le pain. — Veux-tu pas manger ta fripe sans pain. — M'man, ma beurrée qu'est tombée sur la fripe.

Friper (fri-pè), v. a. Essuyer son assiette avec un morceau de pain, ou avec ses doigts. Lorsque la mère de famille fait des confitures, les enfants fripent le chaudron. — Le chat a fripé le plat.

Fromagée (fro-ma-jée), s. f. Fromage mou avec de la crême et du sucre. Autre mélange de fromage mou et d'épices. Voici la recette d'une autre fromagée percheronne : faites sécher un fromage maigre jusqu'à ce qu'il puisse se casser au marteau, coupez-en des tranches minces que vous mettez par lits dans une terrine en saupoudrant de poivre. Arrosez le tout avec du cidre ou de l'eau-de-vie, couvrez le pot et laissez affiner pendant trois semaines. Vous pouvez alors le servir, c'est, dit-on, exquis !
Anc. fr. Fromagié, lait caillé avec du pain émietté.

Fromenté (fro-man-tè), s. m. Un des noms de l'auvernat meunier, dans l'Orléanais.

Fromer (fro-mè), v. a. Fermer, frome donc la porte.

Frouincer (feu-rouin-sé), v. n. Caresser par un frottement violent. Frotter à rebrousse poil.
Étym. inc.

Froule (froul'), s. f. Feuilles des plantes herbacées. On effroule les carottes, les betteraves pour la nourriture des bestiaux. Freule dans le Perche. || La froule du cou, la naissance des cheveux, les frisons de la nuque.

Froulon (frou-lon), s. m. Frêlon,

Froulonner (frou-lo-nè), v. a. Taquiner, agacer à la manière des frèlons.

Fru (fru), part. pas. de férir, féru. Envieux, désireux, séduit. — J'en suis pas fru, je n'en suis pas désireux, cela ne me convient guère.

Frusques (frusk'), s. f. Hardes, vêtements.

Frusquin (saint) (frus-kin). Le mot saint frusquin se trouve dans l'Académie ; mais nous le donnons seulement pour citer le dicton populaire suivant.

Tours, ville de carnaval,
Mange intérêt et capital.
Blois, ville de parvenus,
Mange gaîment son revenu.
Orléans, ville de gain,
Ménage son saint frusquin.

Fumelle (fu-mèl), s. f. Femme, fille, jeune fille, servante de ferme. Dans la campagne, ce mot n'a aucun sens méprisant ; une femme ne se froisse nullement d'être appelée fumelle. — Hé ! les fumelles, v'nez vous assouè à l'assemblée. A la ville, au contraire, ce mot est devenu synonyme de garce, salope, etc. — Oh ! la sacrée fumelle !

Et ce fesant, il esgale
Les amours d'un palme masle
Qui, fait amoureux nouveau,
Se penche sur un ruisseau,
Pour caresser d'un grand zèle
A l'autre bord sa fumelle.

(Ronsard.)

Fumellier (fu-mè-liè), adj. Celui qui recherche les femmes débauchées, qui se plaît dans leur société, ou simplement celui qui aime les femmes.

Bas-latin *Fumellarius*, même sens.

Fumereau (fu-meu-rio), s. m. On dit aussi fumeron, morceau de charbon qui n'est pas suffisamment cuit et qui fume en brûlant. || Petits tas de fumier dans les champs.

Anc. fr. Fumeiron, tas de fumier.

Furôn (fu-ron), s. m. Furet.

Anc. fr. Furon, fuiron.

Bas-latin *Furonem*, diminutif de *fur*, voleur,

Futé (fùté), adj. Se dit en parlant du vin qui a contracté un goût de fût.

Futer (fù-tè), v. a. Dégoûter, fatiguer, rassasier, lasser, mâter. — J'en peux pus, j'suis fûté. — I faisait le malin, mais je l'ai ben fûté.

Anc. fr. Fuster, battre, être fatigué, du latin *fustis*, bâton, le diminutif fustiger, est resté dans la langue.

Fuvérier (fu-veu-riè), s. m. Février. (V. *Feuvérier* et *Féveurier*.)

G

Gabarion (ga-ba-rion), s. m. Petit hangar, logette, masure.
Étym. inc.

Gabiner (ga-bi-nè), v. a. User ses chaussures inégalement, les éculer. Marcher les pieds en dedans, en boitant. On dit aussi gouabiner.
Étym. inc.

Gadou (ga-dou), s. m. Nom vulgaire du rouge-gorge.

Gagnoche, gailloche (ga-gnoch', ga-ioch'), s. f. Jeu du bouchon.
Étym. inc.

Gagnage (gan-gnaj' ou ghé-gnaj'), s. m. Terrain où il est défendu de faire paître les bestiaux. L'Académie donne à ce mot le sens de pâturage, tandis que, dans le Vendômois, il veut dire, au contraire, terrain interdit. Cependant il a le sens de pâturage lorsqu'il s'applique aux bêtes fauves. Ainsi on dit : le cerf va au gagnage.

Anc. fr. Guagnage, gaignage, wanage, terre labourée. Dans le glossaire du xv[e] siècle de *Guillelmus Brito*, le mot agriculture est traduit par wanage.

Bas-latin *Gagnagium*, *wanagium*.

Gainé (ghè-né), adj. Crotté. (v. *Guéné*.)

Gaise (ghèz'), s. f. Rigole pour l'écoulement des eaux, ruisseau. — La grand'gaise dans la prairie des grands prés, à Vendôme.

Dans l'anc. fr., le mot gué, passage d'une rivière, s'écrivait guais, du bas-latin *Guadum*, *vadum*, mot qui doit avoir une origine celtique, en bas-breton *goaz*, *goazel*, ruisseau, irl. *Guais*, torrent.

Galatine (ga-la-tin'), s. f. Mauvaise santé, langueur.
Étym. inc.

Galbazon (gal-ba-zon), s. m. Faire du galbazon, remuer bruyamment, donner de la peine, du tintouin.

Peut-être ce mot est-il une déformation de Galbanum. L'Académie dit : donner du galbanum, leurrer, faire de belles promesses.

Galée (ga-lée), s. f. Flambée.
Étym. inc.

Galerne (ga-larn), s. f. Vent du nord-ouest, vent qui fait geler les vignes, dit avec raison le Dictionnaire de Trévoux. — Le vent est dans la galerne. — Vire la piaute (sorte de gouvernail) en galerne, disent les bateliers de la Loire. Ce mot, sur les bords de cette rivière, désigne la rive droite.
Bas-br. *Gwalarn*, celt., gal., vent. Le Hériché décompose ainsi ce mot : *gwal*, mauvais, et *arnen*, temps d'orage.

Galerneau (ga-lar-gnio), s. m. Giboulée froide de mars, venant par le vent du n.-w.

Galipette (ga-li-pèt'), s. f. Champignon de couche mal venu.

Galoche (ga-loch'), s. f. Échasse.
Latin *Gallicæ*, *galliga*, bas-latin *gallicula*, *galochia*, chaussure à semelle de bois, ou du latin *calopedia* chaussure de bois.

Galourin (ga-lou-rin), s. m. On dit aussi : galouriau, gamin, gas, polisson. || Galant. — Elle est avec son galourin.
Étym. inc.

Gambet (gan-bé), adj. Bancal, boiteux.
Anc. fr. Gambette, béquille, du v. fr. Gambe, jambe, d'où il est resté gambader.
Bas-latin *Gambetta*, même sens.

Gamion (ga-mion), s. m. Camion.
Anc. fr.

Gamme (gam'), s. f. Série, accès. — Travailler par gammes.

Ganche (ganch'), s. f. Dans le Vendômois, on appelle Ganche, les plantes du genre *carex* qui croissent dans les lieux humides.

Gandin (gan-din), s. m. Agneau d'un an.
Étym. inc.

Ganif (ga-nif). s. m. Canif.

> « Il faut aussi écrire et prononcer gannif et non cannif. »
> (Ménage, *Observation sur la langue franç.*)

Anc. fr. Ganivet bas-latin *Ganivetus*, de l'anglo-saxon *knife*, petite épée.

Ganivelle (ga-ni-vèl), s. f. Merrain de qualité inférieure que le marchand de bois donne en ramandot au tonnelier qui ne le

paie pas, mais l'emploie et le fait payer aux clients. || Fig. Chose de peu de valeur, marchandise de qualité inferieure, s'applique aussi aux personnes. — Nos députés, c'est d'la ganivelle.

Probablement du v. fr. Ganiveter, coupasser, déchirer, lacérer. Ce serait le bois gâché.

Gapailler (ga-pa-ié), v. a Gaspiller; dans le Perche : Gaupailler.

Étym. inc.

Gâpir (ga-pi), v. a. Froisser, chiffonner.

Étym. inc.

Garçaille (gar-sâye), s. f. Les enfants de la maison. — Faut que j'aille donner à manger à toute la garçaille.

Garce (gars'), s. f. Jeune fille, féminin de gars. Aujourd'hui, dans le langage usuel, mais très familier, ce mot se prend en mauvaise part mais autrefois il ne s'employait que comme féminin de gars, garçon. Cet usage a été conservé dans la camgagne. On emploie aussi le diminutif garcette. Dans le Perche le mot garce est très fréquemment employé, mais la prononciation est très-difficile à saisir et surtout à noter; elle tient le milieu entre garce et garèsse. Il faut être né dans le canton de Montdoubleau pour prononcer correctement la plupart des termes du Perche Gouet.

Garçonniau (gar-so-nio), s. m. Petit gas, jeune garçon.

Quand j'etais chez mon père,
Petit garçonniau,
Ma tante irpegnii,
Ma tante irpegniau.
(*Anc. chanson.*)

Gargamelle (gar-ga-mèl'), s. f. Gosier, gorge. Se rincer la gargamelle, boire.

Bas-latin *gargalio*, gosier, du latin *gurges*.

Garioler (gâ-rio-lè), v. n. Tourner en parlant du raisin. C'est une forme de varioler, varier, changer de couleur.

Garmenter (se) (gar-man-tè), v. réf. S'inquiéter, se tourmenter, s'enquérir. — J'me garmente de rentrer mon foin avant l'orage. — Se garmenter de son chemin. (Perche).

Anc. fr. Garmenter; lang. d'oc *garmentar*. Se plaindre. Dans le langage du pays de Galles, *garm* veut dire plainte.

Garou (ga-rou), s. m. Loup garou. Il y a peu d'années, bien des gens croyaient encore au loup garou, sorte de fantôme,

ou de malheureux qui avait fait pacte avec le mauvais, pour tourmenter les chrétiens et jeter des sorts aux hommes et aux animaux. || Synonyme de sorcier. (V. *Varou*). || Juron familier et amical, s'emploie comme qualificatif d'un autre mot. — Ah ! garou de mâtin ! garou de gas ! c'est-à-dire : sacré gas ! sorcier de gas !

Gars (gâ), s. m. Garçon, enfant, jeune homme. — Un fameux gas, un rude gas. — Le gas au père Pierre. — Ohé ! les gas ! Le mot garçon est réservé pour désigner un serviteur. Un garçon d'écurie, de labour, le maître garçon.

Bas-latin *guarcio*. Le Hériché pense que ce mot est d'origine celtique, et qu'il signifie mâle, comme le latin *vir*, et le german. *Barn*. Conf., *guas, puer, servus, vassus*. (*Zeuss. gram. celtica*.)

Gasle (gâl'), s. f. Brume sèche qui passe pour amener des pucerons sur les arbres.

Gasleux (gâ-leù), adj. Brumeux. — Un temps galeux.

Étym. inc.

Gassouiller (ga-sou-ié), v. a. Salir, ternir. — Il a gassouillé son ouvrage. — Sa réputation est ben gassouillée. (Perche.)

Étym. inc.

Gast, gaste (gâ, gât'), s. m. ou f. Nom de plusieurs localités, Le Gast, La Gaste, signifiant Gastine, lieu inculte. Exemple : Le Gâtinais, La Gatine.

Anc. fr. Guast, gast, désert, pays dévasté.

Bas-latin *gastum*, d'où le français dégât, dévasté.

Gâteau (gâ-tio), s. m. Cadeau de mariage donné par le parrain ou la marraine. (V. *Cochelin*.)

Gaudelée (gô-d'lée), s. f. Marmelade, cuisine malpropre, peu ragoûtante.

Gault (gô), s. m. Nom de plusieurs localités. — Le Gault, dans le Perche. Lieu planté d'arbres, buisson, taillis.

Bas-latin *gualdum*, bois. C'est un des rares mots d'origine celtique. Bas-breton *gwalen*, kimry *gwialen*, cornique, *guaylen*, germ. *wald*. De ce mot sont venus les noms propres Gaultier et Gaudin, homme des bois, brigand.

Gauper (go-pé), v. n. Se dit d'un enfant qui joue bruyamment et salement.

Gausant (gô-zan), adj. Embêtant. — C'est tout de même gausant (Perche).

Étym. inc.

Gausse (gos'), s. f. Blague, plaisanterie. L'Académie, qui donne les mots gausser et gausserie, n'admet pas gausse. — Tu me contes des gausses.

Du latin *gavisum*, supin, de *gaudere*, se réjouir.

Gavignolle (ga-vi-gnol'), s. f. Ébriété légère, commencement d'ivresse. On est en gavignolle lorsqu'on est lancé, qu'on se dirige vers les vignes du Seigneur.

De gavion, gosier, d'où le fr. gaver.

Gaviot (ga-vio), s. m. Gavion, gosier.

Geai. N'être ni pie ni geai, locution prov. Se dit d'une personne dont les opinions ne sont pas bien déterminées. — C'candidat n'est ni pie ni geai. On dit aussi : on ne sait pas si c'est du lard ou du cochon.

Geale (jal'), s. f. Engelures. (V. *Jale*.)

Géchée (une) (jé-chèe), loc. ad. Un peu. (V. *Chinchée*.)

Gégier (jé-jié ou ji-jié), s. m. Gésier.

Latin *gigeria*, gésier.

Geigneux (jé-gneû), s. m. On dit aussi geigneuse. Petit pot cylindrique à anse, usité dans toutes les faïenceries. Le geigneux sert dans les campagnes à faire chauffer la boisson, cidre ou vin, pour faire la roûtie. (V. ce mot.) L'abbé Corblet fait venir ce mot du bas-latin *jalogneus*, mesure de contenance, dim. de jâle !

Geigneux (jè-gneû), adj. Qui geint.

Gelauder (j'lo-dé), v. unip. Geler légèrement. — Il a gelaudé à matin.

Genet (jeu-nè), s. m. Perchoir pour les poules.

Genne (jèn'), adj. A claire-voie, à jour. — Une porte genne, une porte à barreaux.

Étym. inc.

Gentilhomme de Beauce, proverbe populaire.

Gentilhomme de Beauce,
Qui reste au lit pour qu'on rhabille ses chausses.
Gentilhomme de Beauce,
Qui vend ses chiens pour avoir du pain.

« Comme Messieurs de Beauce, un cheval pour deux, une épée pour trois. »

Tous ces proverbes font allusion à la pauvreté des seigneurs de Beauce. Un grand nombre de petits manoirs de cette région

10

sont à peine habitables aujourd'hui pour les paysans qui en sont devenus propriétaires. Et souvent le fermier de Beauce est plus riche que le *dominus* (1).

Gerbe (jarb'). V. *Anciennes mesures.*

Gerdereau (jer-deu-rio), s. f. Petite vesce sauvage qui croît en abondance dans les blés pendant les années humides. *Ervum hirsutum*, papilionacée.

Gésante (jé-zant'), s. f. Femme en couches.

Anc fr. Gésir, accoucher. Femme qui gist d'enfant. Patois lyonnais : gère, être couché.

> Une lice était en gésine.
>
> (La Fontaine.)

Giblou (ji-blou), loc. Il est comme le bon Dieu de giblou, il a la tête enveloppée de linge.

Origine inconnue.

Gidelée (ji-d'lèe), s. f. Grande quantité, profusion.

Gidelle (ji-dèl'), s. f. Gamelle, sébille de bois dont se servent les moissonneurs.

Gièble (ji-èbl'), s. f. Yèble, *Sambucus ebulus.*

Gimberter (jin-ber-tè), v. n. Sauter, gambader. (V. *Guimberter.*)

Gingaurée (jin-gô-rèe), s. f. Ripopée, mauvais fricot, nourriture mal apprêtée.

(1) Si le gentilhomme de Beauce était d'une pauvreté légendaire, le gentilhomme du Perche-Gouet ne lui cédait guère à cet égard. L'abbé Blanchard, dans ses intéressantes recherches sur le canton de Montdoubleau, cite le dicton suivant, qui ne donne pas une haute idée de l'importance des fiefs de cette région :

> Carcassonne, Thierraye,
> Ont une épée en trois,
> Derrière Girondeau.

Il cite plusieurs seigneurs labourant eux-mêmes leur champ et les dames et demoiselles se livrant de leurs propres mains à l'engraissement des cochons et de la volaille. Au siècle dernier, un sieur de Girondeau allait labourer ses terres l'épée au côté, *ense et aratro !* Mais le gentilhomme du Perche faisait cela simplement, aussi n'avait-on pas songé à le ridiculiser comme son orgueilleux confrère de Beauce. Dans l'année terrible, n'avons-nous pas vu gentilshommes et paysans de Loir-et-Cher quitter leur charrue pour aller mourir sans plaintes dans les plaines de Patay et de Loigny, tandis que trop souvent le Beauceron, profitant de ce que la guerre se passait chez lui, trouvait moyen de s'enrichir en trafiquant avec l'ennemi ?

Gingois (de) (jin-gouâ), adv. De travers. L'Académie prononce de guingois.

Gingue (jingh') s. f. Gambade, saut.

Ginguer (jin-ghé), v. n. Gambader, fôlatrer. Dans le dictionnaire de Trévoux : ruer. Dans le Maine, le mot ginguer paraît avoir un sens plns libre. On dit que les gas et les fumelles aiment ben à ginguer. Jeu de main, jeu de vilain !

Étym. inc. Probablement même racine que gigue et gigotter.

Gipon (ji-pon), s. m. Jupon.

Anc. fr. Gipon, bas-latin *gipo*, *giponus*.

Giries (ji-rie), s. f. plur. Façons, manières prétentieuses et hypocrites. — Voyez donc la dame du châtiau, fait-elle assez de giries !

Dans le patois bourguignon, geyre, grimace. Anc. fr. Giries, douleurs de l'enfantement.

N.-B. — Les étymologistes font venir ce mot du latin *guillator*, trompeur, mais sans dire comment. C'est une bien belle science que l'étymologie ! N'est-ce pas plutôt du latin *girare*, tourner, faire des contorsions? (Tonbin.)

Gironnée (ji-ro-née), s. f. Ce qui tient dans le giron, dans le tablier. — Une gironnée de pommes. — Deux gironnées d'herbe font une épaulée. (V. ce mot.)

Anc. fr.

Gironner (ji-ron-nè), v. a. Mettre dans son giron. — Viens, mon mignon, je vas te gironner.

Giter (ji-tè), v. a. Jeter. (V. *Jiter*.)

Glabet (gla-bè), adj. Vif, remuant, en parlant d'un enfant. (V. *Endeminé*, *divers*.)

Étym. inc.

Glas, glatte (glâ, glat'), adj. Humide, compact, gras, glaiseux. — Un terrain glas. De la terre glatte. Une pomme de terre glatte. Du pain glas. D'après Jaubert, dans le Berry, glatte est des deux genres.

Ce mot paraît venir de glaize, argile, qui se prononçait autrefois glaze. Bas-latin *glis*, terre glaise.

Glaze (glaz'), s. f. Terre glaise.

Glazière (gla-zièr'), s. f. Lieu où se trouve de l'argile. — Nom de localités.

Bas-latin *gliseria*.

Glène (glèn'), s. f. Ce qu'on a ramassé en glanant.
Anc. fr. Glenne, gerbe, botte.

Gléner (glè-nè), v. n. Glaner.

Gléneux (glè-neù), s. m. Celui qui glane.
Anc. fr. Gléner, bas-latin *glenare*, à rapprocher du celt. *glain*, propre, kym. *Glanhan*, nettoyer.

> De loin suivant leurs pas, comme on voit le gléneur
> Ramasser les espics après le moissonneur.
> (J. du Bellay.)

Glu (glu), s. m. Glui, paille de seigle pour faire les liens pour accoler la vigne, etc.
Anc. fr. langue d'oc, gluegg, paille. Bas-latin, *gluen, gluius*, du flamand gluye, paille. Kym. *cloig*, paille.

Gnias (gniâ), s. m. Enfant. Dans le Maine, on prononce guenias. A Lyon, nias, qui se prononce gniâ, veut dire nichée ; gnias, qui ne s'emploie qu'au pluriel, paraît donc vouloir dire nichée, couée d'enfants. Gnias enfant est un mot du patois savoyard.
M. Bouchet pensait que ce mot venait de Nihard, baron de Montoire, célèbre par sa méchanceté et sa mauvaise foi. Dans le pays, en effet, méchant nihard (gniâs) est resté longtemps une injure. Mais si quelquefois on emploie l'expression de méchant gnias, cela ne veut pas dire que tous les gnias soient mauvais. Méchant gnias est quelquefois même un terme d'amitié.

Gnielle. Nielle des blés. *Lychnis githago*, caryophyllées.

Gniole (gniol'), s. f. Coup, torgnole. || Panari.

Gniot (gnio), s. m. On prononce aussi nio. Œuf qui reste dans le nid pour attirer les pondeuses. On en fait en plâtre ou en pierre. Nous avons même vu dans une maison bien tenue des gniots en marbre blanc !

Gnognotte (gno-gnot'), s. f. Chose de peu de valeur, de mauvaise qualité. — C'est de la gnognotte.
Étym. inc.

Gnon (gnion), s. m. Marque que fait une bigorre (toupie) lancée avec force sur une autre. Coup sur la figure. — J'ai reçu un fameux gnon sur l'œil.

Go (go), s. m. Regard d'un taureau animé de mauvaises intentions. || Faire le go, faire mauvaise mine, regarder de travers.
Étym. inc.

Gobillon (go-bi-ion), s. m. Surplus d'une mesure, ce qui dé-

passe les bords, qui dégobille par-dessus. Dans l'argot des prisons, la gobille ou gobette est la mesure de vin que les prisonniers ont le droit d'acheter.

Godenot (god'no), s. m. Petit vase à boire. Diminutif de godet.

Godet (go-dè), s. m. Outre les diverses acceptions admises par l'Académie, ce mot désigne une sorte de sébille en bois munie d'une queue en bois, longue d'environ 40 cent. Cet appareil a à peu près la forme d'une cuiller à pot dont le manche serait percé d'un canal ; le godet sert à puiser de l'eau dans une seille ; en le plaçant horizontalement sur les rebords, l'eau coule par le trou du manche et on se lave les mains sous ce jet. Le dictionnaire de Trévoux donne ce mot avec le même sens.

Ménage cite le bas-latin *Godetus*, même sens.

Gogo (go-go), s. f. Terme enfantin pour dire vache. — M'man, tu vas tirer la gogo, tu m'donneras du lolo.

Gogue (gog'), s. f. Egagropile, pelottes de poils avalées par les ruminants et qui se feutrent dans leur estomac.

Goguelu (go-gheu-lu), adj. Gros, court, ventru, personnage ridicule.

Est-il rien de plus résolu
Que ce monsieur de Goguelu
Alors qu'il va dîner en ville ?

(*Légende d'une caricature du* XVIIe *siècle, mag. pittor. année 1831.*)

D'après la légende complète, ce mot paraît avoir le sens de pique-assiette.

Goguignar (go-gui-gnar), s. m. Mélasse. Dans quelques régions on dit godigna.

Gor (gor), adj. Humide. — Un pré gor.

Du latin *Gurges*, gouffre plein d'eau. Dans la Franche-Comté, gour, gouffre, lieu humide.

Gore (gor), s. f. Truie.

Gorin (go-rin), s. m. Goret, porc. || Fig. Malpropre, dégoûtant. — Qué gorin d'enfant !

Anc. fr. Goerin. Bas-latin, *goretus*, porc.

Goriner (go-ri-nè), v. n. Mettre bas, en parlant de la gore.

Gosse (gôs') s. m. Jeune enfant. Mot passé dans l'argot parisien depuis quelques années.

Gôt (gô), s. f. Jeu usité dans le Perche. Les enfants et les ber-

gers jouent à la got. Les joueurs, armés de bâtons, poussent une boule ou une pierre de manière à l'envoyer dans une petite fossette ou kiô; les joueurs du camp opposé doivent avec leurs bâtons empêcher la pierre d'arriver dans le kiô. Quand la partie s'anime, les bâtons finissent par frapper sur les jambes des adversaires.

Gotte (got'), s. f. Diminutif de Marguerite, ou Margot.

Gouas, gouais (gouâ), s. m. Raisin à très gros grain, de qualité inférieure, mais très productif. On le nomme aussi foirot, à cause de ses propriétés raffraîchissantes.

« L'année 1556, je vendangy mes gois le lendemain de N.-D. mioust. »

(*Mémoires du chan. de Troô.*)

Goualer (gou-à-lé), v. a. (V. *Oualer* et *voualer*.) Appeler fortement, crier, gueuler. En argot, goualer veut dire chanter. Les personnes qui ont lu *Les mystères de Paris* se souviennent du personnage nommé la Goualeuse.

Francisque Michel tire ce mot du v. fr., gagayer, être en goguette. Mais il est bien plus logique de le faire venir du v. fr. Goule, gole, du latin *gula*, gueule.

En effet, goualer veut dire donner de la gueule. Dans le Morvan et la Suisse on dit Boualer, beugler, vociférer.

Gouamage (goua-maj'), s. m. Branche de gouamage, qui pousse à la place d'un bourgeon détruit, ou qui pousse sur une autre branche. Le gouamage ne donne pas de fruit. (V. *Regouamage*.)

Gouet (gouè), s. m. Forte serpe dont on se sert pour élaguer les arbres.

Bas-latin *goia*, d'où est venue Egohine.

J'empoignai d'allégresse un goy dedans la main,
Et coupant par le pied le tige armé d'écorce,
Je le fis chanceler. et trébuscher de force
Dedans le pré voisin.

(Ronsard.)

Gouet (goué), s. m. *Arum* gouet, *arum maculatum*, aroïdées.

Gouet, n. pr. Le Perche Gouet, nom donné à la partie du Perche qui contenait les cinq baronnies d'Alluyes, Brou, La Bazoche, Authon et Montmirail. Ainsi nommé du nom d'un seigneur Guillaume Goet. *Perticus Goéti*.

Gouge (gouj'), adj. Engourdi.

Goulafre (gou-laf', on prononce aussi gouliafre ou gouyafre.) Adj. Goinfre.

Plus avant à la porte aux paintres
Vis le galifre de Brandas,
Qui engoulait sans nulles faintes
Enclumes de fer à grands tas.
Dénotant que de tels goulias
En France ont faict grand mengerie.
(*Entrée de Charles* VIII *à Paris, vers du temps.*)

Goule (goul'), s. f. Gueule, bouche.

Latin, *gulam.*

Il est venu la goule enfarinée, dicton populaire, c'est-à-dire plein d'appétit, de présomption, et son espoir a été déçu.

Ma bique a mangé un chou,
Qui valait bien six blancs.
On l'a fait assiner devant le président.
Al' gringottait de la goule,
Al' gringottait des dents.
Al fit trois pets aux juges
Et deux au président,
Et un pagnié de crottes
A tous les assistans.
Al gringottait, etc.
(*Chanson percheronne.*)

Mon père m'dit : Embrasse ta promise,
Mais n'la mords pas.
Et quand j'crayais fermer la goule,
Je l'ouvras.
(*Vieille chanson.*)

« Mordié, garçon, que ta goule pète bian. »
(*Dialogue de deux guêpins.*)

Gouler (gou-lé), v. n. Manger gloutonnement, engouler.

Goulet (gou-lè), s. m. Égout, gouttière, gargouille, caniveau pour l'écoulement des eaux.

Anc. fr. Goulet, ruisseau de la rue, de *gula*, gueule, orifice d'écoulement.

Gouliau (gou-lio), s. m. Petit morceau de terre dont on ne ferait qu'une goulée.

Gouline (gou-lin'), s. f. Sorte de bonnet du matin que les femmes portent dans la maison, qui s'attache sous la *goule*. Dans l'Orléanais : caline.

Gourcir (gour-si), v. a. Tuer. — J'allons gourci nout' monsieu. Étym. inc.

Gourd (gour), adj. Se dit des graines de mauvaise qualité. — Des graines gourdes. A demi sec. — Du blé gourd. .

Gourrer (gou-ré), v. a. Tromper. Pihan prétend que ce mot d'argot des voleurs vient de l'arabe.

Gourfouler (gour-fou-lé), v. a. Malmener, surmener une bête de somme.
Anc. fr. Gourfouler, maltraiter.

Gourganne, gourganet (gour-gan'), s. f. Gorge, gosier. — Fève de marais.
Du latin *gurges*.

Gourgaud (gour-gô), adj. Gourmand. || Terme injurieux, canaille, crapule, d'où *gourgandine*.

Gourgo (à), adv. A déborder.

Gourgousser (gour-gou-sè), v. n. Respirer difficilement, râler. Anc fr. Gourgosser, parler de la gorge. Onomatopée.

Gourmacher (gour-mâ-ché), v. a. Tourmenter une plaie. || Couper mal du bois, le charcuter.

Goussaillon (gou-sâ-ion), adj. Malpropre, déguenillé, salop.

Gousser (gou-sè), v. n. Un enfant qui cherche à parler gousse.

Goussepin (gous'-pin), s. m. Jeune garçon, niais, polisson. En termes d'argot, goussepin veut dire misérable, qui ne gousse (mange) que du pain. (V. *Moussepin.*)

Goussier (gou-sié), s. m. Botte de menues pailles faite avec les déchets, les balles qu'on donne à manger aux animaux. (V. *Pezas.*)

Goûter (gou-tè), s. m. C'est le troisième repas des vignerons, à quatre heures du soir.

Gouvernerie (gou-vér-n'rie), s. f. Mode de location spécial au Perche-Gouet. Le gouverneur a la jouissance des bâtiments, du jardin, et quelquefois d'une ouche et d'un petit cheptel. Le propriétaire fait les labours, et recueille les fruits, grains et mars, et abandonne les empaillements au gouverneur, qui a le droit de semer ses trèfles dans les mars.

Gouverneur (gou-vèr-neur), s. m. Celui qui détient la gouvernerie. On appelle gouvernante la servante ou préposée qui régit la ferme en l'absence de la maîtresse.

Grafigner (gra-fi-nè), v. a. Égratigner.

Langue d'oc *Graphinar*, égratigner, du latin *graphio*, stylet, burin.

« Les petits chiens de son père mangeoient en son escuelle ; lui de même mangeoit avec eux ; il leur mordoit les oreilles, ils lui graphinoient le nez. » (RABELAIS.)

Grageline. (V. *Graveline*.) Lampsane, *Lampsana communis*. La lampsane porte le même nom dans le Berry et dans le Gâtinais.

Grahucher (gra-u-ché), v. n. Grimper. Un enfant qui grahuche partout. On dit aussi graviger.

Graindεr (grin-dé), v. n. Appeler, se plaindre faiblement. Lorsqu'un enfant ou un animal ont faim, on dit qu'ils graindent.

Onomatopée.

Graisson (grè-son), s. m. Goût de vieille graisse, graillon.

Grâler (grâ-lè), v. a. Rôtir, griller. — Si la chaleur continue, ça va grâler les raisins.

Anc. fr. Grailer, graailler, graeler, même sens.

« Le vieil bonhomme Grandgousier après se chauffe à ung beau clair et grand feu, en attendant graisler les châtaignes. »
(RABELAIS.)

Gralé (grâ-lé), adj. Grillé, rôti. — La terre est grâlée par le soleil. — Les marchands de marrons à Vendôme annoncent leur marchandise en criant : marrons grâlés.

Graloire (grâ-louèr'), s. f. Poêle ou vase de terre percés de trous pour grâler les marrons.

Gramioner (gra-mio-nè), v. n. Remuer sans cesse. — C't'enfant, il est toujours à gramioner.

Étym. inc.

Grange (granj'), s. f. Jeu de marelle. La marelle représentée dans les armes de Navarre est une tablette traversée par deux diagonales et deux perpendiculaires aux côtés. Deux joueurs poussent des jetons ou dés qui se placent sur les intersections des lignes. Celui qui le premier arrive à placer ses jetons en ligne droite gagne la partie. On prononce aussi granche, comme dans l'anc. fr.

« Le suppliant trouva iceulx compaignons jouant au jeu de la granche, c'est à savoir a getter trois dés à la plus grande poincture. »
(*Lettres de rémission de 1419.*)



Grappaille (gra-pâ-ie), s. f. Menues grappes de raisin, produit du grappillage. — C't'année y a que de la grappaille dans ma vigne.

Grapper (gra-pé), v. a. Grapiller.

Gras (grâ), adj. Couvert, en parlant du ciel. (V. *Engraisser* et *dégraisser*.)

Gratifoler (gra-ti-fo-lé), v. a. Gratter légèrement.

Graton (gra-ton), s. m. Petite pierre, grain de sable, objet qui gratte le pied dans les sabots.

Graveline (gra-v'lin'), s. f. Herbe à petites feuilles qui se mange en salade. (V. *Grageline*.)

Gravelle (gra-vèl'), s. f. Sable, gravier. || Nom de localité, Saint-Hilaire-la-Gravelle.

Gravoter (gra-vo-tè), v. n. Gratter légèrement. — J'entends une souris qui gravote.

Gravouiller (gra-vou-ié), v. n. Gravir, grimper, grouiller. — Les puces gravouillent dans le lit, les vers dans le fromage. — Ça me gravouille dans la jambe, un insecte y grimpe. On dit aussi *Gravigner* à un âbre. Diminutif de gravir.

Grec (grek'), adj. Grincheux, revêche, rébarbatif. — Humeur grecque. — Temps grec. Dans Trévoux, vent grec, vent désagréable du nord-est.

Gredillou (gheur-di-iou), adj. Vif, éveillé. — Vous êtes ben guerdillou, aujord'hui !

Anc. fr. Gredillier, gresiller, friser les cheveux avec un fer chaud (gril).

Grêle (grêl'), s. f. Sorte de crible qui n'est plus en usage. C'était une grille serrée, inclinée à 45°, surmontée d'une trémie dans laquelle on versait le grain. Les grenailles passaient à travers les mailles, et le blé nettoyé glissait au pied de la grêle. Aujourd'hui, on se sert du tarare ou du cylindre trieur.

Anc. fr. Grail, graele, greil, grille, du latin *craticula*, gril.

Grelu (gheur-lu), adj. Rempli, couvert de. Un arbre gueurlu de fruits. — C't'enfant est gueurlu de poux.

Étym. inc.

Greluchon (gheur-lu-chon), s. m. Terme de mépris, homme chétif, faible, de mauvaise mine. || Aller au pèlerinage à Saint-Greluchon pour avoir des enfants frisés. Dicton loc.

Étym. inc.

Grémir (gré-mi), v. a. Broyer, écraser. — Grémir du sucre. — Cette chute m'a grémi. — J'ai le pied grémi.

Dans l'argot de François Villon, gremis, potence. Ital. *Gremire*, gripper, happer, serrer. De happer, serrer à grémir, écraser, il n'y a qu'un pas. Conf. Isl. *grem*, blesser.

Grenau (gheur-no), adj. En grain. — Des pois grenaux, haricots, lorsque le grain commence à se former.

Grenouilles de Vendôme. Sobriquet donné aux habitants de cette ville, à cause des nombreux cours d'eau qui la sillonnent et de la grande quantité d'amateurs de bains froids.

Gresset (grè-sè), s. m. Petite grenouille, rainette verte des prés. Le gresset appliqué sur la saignée d'un malade a la propriété d'enlever la fièvre. Les médecins n'emploient jamais ce remède si simple, mais tout le monde sait qu'ils sont des ignorants.

Langue d'oc, graissant, crapaud.

Gribiche (gri-bich'), s. f. Papillotes, cols tuyautés, accessoires de toilette.

Gribouillis (gri-bou-i), s. m. Gribouillage.

Gribouri (gri-bou-ri), s. m. Eumolpe de la vigne, *adoxus vitis*, de la famille des Chrysomélines, petit coléoptère noir à élytres rouges ; on le nomme aussi écrivain, à cause des traces qu'il laisse sur la feuille, et qui ressemblent, dit-on, à des lettres d'imprimerie.

Grigne (grign'), s. f. Morceau de pain bénit qu'on offre aux dignitaires de l'église et à la personne qui doit offrir le pain bénit le dimanche suivant. Le jour d'une noce, on porte une grigne à la demoiselle la plus âgée de la réunion. Cette politesse est quelquefois prise en mauvaise part par les jeunes personnes qui ont coiffé sainte Catherine depuis trop longtemps.

Grignot (gri-gno), s. m. Grignon, entame du pain. — M'man, donne-moi le grignot. Le mot grignot nous paraît plus heureux que le français officiel : grignon.

Grimaud (gri-mô), adj. Triste, grognon. — Un enfant grimaud, un temps grimaud.

Langue d'oc, grim, triste ; italien, *grimaldo*, grincheux, du haut-all. *grim*, furieux.

Grimauder (gri-mô-dé), v. a. Grogner.

Grimoner (gri-mo-né), v. n. Gronder, murmurer, être grimaud.

Gringotter (grin-go-tè), v. n. Remuer les lèvres, les dents.

(V. *Goule*.) En Bourgogne, gazouiller. Le rossignol gringuenotte.

Anc. fr. Palsgrave lui donne le sens de dégoiser.

Onomatopée.

Gripli (gri-pli), adj. Froissé, chiffonné.

Étym. inc.

Gripon (gri-pon), s. m. Plante. (V. *Prend-main*.) *Galium Aparine*, L., Rubiacées. *Grateron* dans les flores.)

Grippaille (gri-pây'), s. f. Lors des baptêmes, on jetait des liards ou des dragées à la grippaille, et les enfants se bousculaient pour les ramasser, les gripper. A Genève, on dit à la Grispille.

Grippé (gri-pè), s. m. Sentier en pente rapide. — Gangnez par le grippé au pus court, ça vous raccourcira d'un bon quart de ieue.

Grippée (gri-pée), s. m. Nom de plante. Bardane, *Arctium lappa*, synanthérées. Ce nom s'applique du reste à toutes les plantes à fruits accrochants.

Grisaille (gri-zây'), s. f. Nom vulgaire du peuplier blanc de Hollande, à cause de l'aspect de son feuillage. On dit aussi grisard. *Populus alba*.

Grison (gri-zon), s. m. Pierre de grison, grès gris très dur.

Bas-latin *griseus lapis*, grès.

Grissaut (gri-sô), adj. Enfant maladif, mais malin.

Grisser (gri-sè), v. n. Gricher, grincer des dents.

Grivolé (gri-vo-lè), adj. Bariolé, tacheté.

> Papillon toujours voletant,
> Grivolé de mille couleurs.
> (R. Belleau.)

Grôler (grô-lé), v. a. Griller, rôtir. (V. *Grâler*.)

Groler (gro-lé), v. a. Remuer, secouer. — Groler la tête. Dans le Perche on dit Grouler. — Grouler des pommes. || Au sens neutre : J'ai une dent qui grole. — Tout ce qui grole ne tombe pas. — Le clocher grole quand on sonne les cloches. || Se hâter. — Allons, grolons, grolons, démarons au plus vite.

Anc. fr. Groler, bas-latin *grollare*, remuer.

Grolet (gro-lé), s. m. Ver rouge, très remuant, qui se multiplie en quantité dans les mares et les eaux stagnantes. — La soupe aux grolets est meilleure que celle à l'eau de puits, loc.

locale, probablement parce qu'elle cuit mieux les légumes, et non à cause de la présence des animalcules.

Grolier (gro-lié), adj. Qui grole; on donne ce nom à une personne toujours en mouvement.

Gros-noir, s. m Sorte de raisin noir, excessivement coloré, très cultivé dans le Vendômois. Il donne un vin assez plat, mais précieux pour les coupages et pour remonter les vins faibles en couleur.

Grouette (gheu-rouèt'), s. f. Terrain pierreux, aride et brûlant. Dans le Perche, au contraire, la gueurouette est un terrain fort et riche.

Les mots grouets, gruets, grouailles, grouas, groie, grois, groue, ont tous la même signification ; on les retrouve dans les noms d'un grand nombre de lieux : les Grouets, côteau et vignoble renommés, près Blois; la Groue, à Vendôme ; les Grois, commune de Bouffry ; les Gruettes, commune de Lancé, etc., etc.

Ces mots ont une origine celtique. B.-bret., *groa*, grève, *grouan'*, sable. Celt., *crag*, rocher. Irl. et gal., *creig*, *craig*, grève. Rouchi, *groisse*. Anc. fr. Groe, bas-latin, *groa*. Littré tire ce mot de l'anglo-saxon *grut*, farine gruau. Cette opinion peut être fort scientifique, mais nous persistons à y voir un mot autochtone, qui devait avoir cours dans toute la Gaule, car il se retrouve dans tous les dialectes. *Grut*, anglo-saxon, nous paraît plutôt venir lui-même de *groa*, sable, grain écrasé, en poussière.

« Berthe gist la terre qui est dure comme groe. »
(*R. de Berthe aux grans piés.*)

« Et, dit-on, pour vérité que César étant au pays d'Anjou, fit édifier et construire un chasteau et théâtre pour sa demeure hors la ville d'Angiers, et il n'y paroit plus que des ruines et est en langage angevin appelé Grohan. »
(*Chronique d'Anjou, 1529.*)

Les haes, les haes,
Qui sont là-bas,
Dans les guerouas,
I sont fleuries.
Si je l'pouvas,
J'les abattras,
I m'cachant ma mie.
(*Chanson percheronne.*)

Grouillée (ghou-rouée), s. f. Abondance, grande quantité. Une grouillée d'enfants, de souris.

Grous (grou), adj. Gros. Une grousse femme. Lorsque le mot qui suit commence par une voyelle, l's ne se lie pas, on le remplace par un *t* euphonique. Un grou-t-homme, un grou-t-arbre. ‖ Important, conséquent : un grous bonnet, du grous monde, les grous de la commeune.

Anc. fr.

Groussier (grou-sié), adj. Gros. — Oh ! m'ame, comme vous êtes groussière ! — Ce compliment, — car c'en est un, — veut dire : Comme vous êtes bien portante, en bon point !

Grucher (gru-ché), v. n. Gravir. (V. *Grahucher*.)

Grugeux (gru-jeux), s. m. pl. Les gens qu'exploitent les pauv' mondes des campagnes. Dans certaines régions, ce mot désigne d'une façon générale tous les citadins, le paysan voyant un ennemi ou un exploiteur dans tout bourgeois, dont il se défie le plus souvent à tort.

Grume (en) (grum'), loc. adv. fig. Un homme en grume est un personnage grossier, non policé, un butor, non équarri, revêtu de son écorce, comme le bois en grume.

Gué (oh). Refrain de plusieurs chansons populaires.

La bonne aventure, oh gué.

D'après une tradition vendômoise, mais qui ne repose sur aucun fondement sérieux, ce refrain aurait été composé par Ronsard, au château de la Bonne-Aventure, au hameau du Gué-du-Loir, commune de Mazangé, où Antoine de Bourbon, père de Henri IV, réunissait souvent une joyeuse société. On devrait alors écrire : la bonne aventure, au gué.

Guêbre ou **guiéble** (guèbr'), s. m. Yèble. *Sambucus ebulus*.

Guécher (ghé-ché), v. n. Se frapper les bras contre le corps pour se réchauffer. ‖ Choir dans un gué, se mouiller, se noyer.

Guédée (ghè-dée), s. f. Abondance, quantité. — Il s'a fichu une vraie guédée de crêpes.

Anc. fr. Guéder, soûler, rassasier.

Guéder (ghé-dé), v. n. Rassasié. — C'tenfant, il est guédé.

Guédier (se) (ghè-dié), v. réf. Même sens que guécher.

Étym. inc.

Guéguer (ghé-ghé), v. a. Tremper dans l'eau, rincer, tatouiller

— Guéguer du linge. C'est probablement le même mot que le français Guéer.

Guénaux (ghè-niò), s. m. Vêtements malpropres, mouillés, guenilles. || On donne ce nom aux bergers mal tenus. Dans Furetière, guênaut veut dire gueux.

> Berger gueniaux,
> Ton four est chaud,
> Ta pâte est molle,
> Ta femme est folle,
> Tes enfants
> Courent les champs,
> Tes poulets
> Courent les guérets.
> (*Dicton vendômois.*)

Guéné (ghè-né), adj. Mouillé, crotté. — D'où qu'tu viens?Te v'là ti guéné!

Ces deux mots viennent du même radical que guenille.

Gueniau (gheu-nio), s. m. Cou, gorge. — Avoir mal au gueniau. — Tordre le gueniau à un poulet. On dit aussi Queniau.

Étym. inc

Guenillon (gheu-ni-ion), s. m. Marchand de chiffons ambulant.

Guerdi (gheur-di), adj. Transi, engourdi de froid. || Exclamation. — Ah ! gueurdi, fait i fred !

Guerdiaux (gheur-diô), s. m. Bois morts abandonnés aux pauvres, dans la forêt.

Guerdille (gheur-di-ye), s. f. Nom de plante *Lactuca perennis*, synanthérées.

Guerdiller (gheur-di-ié), v. unip. Grésiller. — Il guerdille, il tombe du grésil. || V. n. Dans le Perche, trembler de froid. On dit aussi guerdiner.

Guerdin (gheur-din), s. m. Morceau de viande suspendu devant la cheminée pour rôtir. Se dit aussi de la rôtissoire primitive formée d'une corde suspendue à la cheminée, et terminée par un crochet en bois auquel on attache un morceau de viande. On donne un mouvement de torsion à la corde, qui, se détordant, fait tourner le rôti devant le feu. — Rôtir un gigot au guerdin.

Étym. inc.

Guerlaud (gheur-lô), adj. Dont les grains sont espacés. — Une grappe guerlaude. — De la grêle guerlaude, dont les grains ne sont pas serrés. — Une noix guerlaude, dans le Berry, veut dire une noix vide.

Guerlincer (gheur-lin-sè), v. a. Remuer, tourner avec bruit. — La girouette guerlince. (V. *Feurlincer.*)
Onomatopée.

Guerlu (gheur-lu), adj. (V. *Grelu.*)

Guerluchon (gheur-lu-chon), s. m. (V. *Greluchon.*)

Guermant (ghér-man), s. m. Attribution, ressort. — La fermière vend les œufs, le beurre, la volaille, c'est de son guermant.
Vient probablement de garmenter, ce dont elle se garmente, se préoccupe.

Guernazelle (gheur-na-zèl'), s. f. Salamandre aquatique ‖ Jouet d'enfant, sorte de crécelle qui imite tant bien que mal le chant de la grenazelle; les savants affirment que la salamandre aquatique est muette, mais tous les habitants de Villaria l'entendent et la voient chanter le soir en gonflant sa gorge d'air.

Guerneteuse (gheur-né-teuz'), s. f. Dernière semence ajoutée, à la fin des semailles, à la première jugée insuffisante.

Guerni-guernatu (gheur-ni-gheur-nâ-tu), s. m. Sorte de jeu analogue aux barres, dans lequel on poursuit un des joueurs avec un mouchoir roulé en corde, connu aussi sous le nom de *chat coupé.*

Guernier (gheur-gnié), s. m. Grenier.
Anc. fr., du bas-latin *Garnerium.*

« **Puis la femme fut tuée de son mary, et après, ledit mary se pendit dans son gueurnier.** »
(*Extrait d'une note imprimée en 1607.*)

Guernouiller (gheur-nou-ié), v. a. Agiter un liquide, patouiller. — T'as pas fini, ch'ti gas, de gueurnouiller dans la mare ? — Ça me gueurnouille dans les boyaux. — Un vigneron racontait en ces termes que des marchands de vin étaient venus goûter sa récolte : « Il'taint la à gueurnouiller mon vin dans leux goule. »
Onomatopée.

Guerouée (gheu-rouée), s. f. Couvée nombreuse. (V. *Grouillée.*)

Gueriau (gheu-rio), s m. Gruau.

Guêtron (ghé-tron), s. m. Sorte de guêtre de toile, sans souspieds, qui se met par-dessus les sabots.

Guette (ghèt'), s. m. Maîtresse guette. Dans le Perche, on désigne ainsi les principales branches placées au-dessus du talus de terre de la haie.

Gueule-bée (gheul'-bée), s. f. Busse, tonneau défoncé par un bout, qui a la gueule béante. On dit aussi : une busse à gueule.

Guiblets (ghi-blé), s. m. pl. Troupe de moucherons qui tournoient dans les bois.

Étym. inc.

Guicher (ghi-ché), v. n. Boiter, traîner la jambe.

Anc. fr. Guincher, se pencher pour éviter un coup. Langue d'oc, guinchir, éviter.

Guilané, guilanettes (ghi-la-né, ghi-la-net', ou ghi-o-nèt'), s. m. Étrennes; les enfants qui mendient au jour de l'an demandent le guilané.

Nous n'avons pas la prétention de rééditer toutes les dissertations qui ont été faites sur le *gui l'an neuf*, d'où il résulterait que les Druides parlaient le français moderne aussi purement que des académiciens.

Cependant, la fête du gui, au renouvellement de l'année, était certainement un usage celtique, puisque cette tradition existe, non seulement en France, mais encore dans d'autres pays. En Angleterre, à Noël, les jeunes filles qui ont eu la chance de trouver une branche de gui la suspendent dans l'appartement, et les jeunes gens ont le droit d'embrasser l'imprudente qui s'arrête sous le rameau sacré. Le gui l'an neuf est assurément une traduction moderne du terme oublié des premiers habitants de la Gaule, mais qui témoigne de la vivacité de la tradition.

Guillot (ghi-io), s. m. Ver qui ronge les fruits, larve de la *musca cerasi*, ordre des diptères. Ce mot se trouve dans Furetière.

Guimbarde (ghin-bard'), s. f. Grande voiture, destinée à mener le grain et la farine. || Instrument de musique (?) formé d'une tige de fer, courbée en fer à cheval; entre les branches se trouve une tige d'acier qui vibre lorsqu'on l'applique devant les lèvres, et produit un bourdonnement que quelques personnes trouvent agréable.

D'après Dumeril, ce mot serait d'origine celtique et voudrait dire abeille chantante. (V. *Bombarde*.)

Guimberter (ghin-ber-té), v. n. Gambader, rire, folâtrer. (V. *Gimberter*.)

Langue d'oc, *Guimar*, bondir.

Guinchée (ghin'chée), s. f. Simagrée, minauderies, façons prétentieuses.

De guincher, anc. fr., aller de côté, se pencher.

Guincher (ghin-ché), v. n. (V. *Guicher*.)

Guinet (ghi-né), s. m. Bistoquet. Lorsque les enfants jouent à ce jeu, celui qui lance le bistoquet crie : Guinet, ou guinez. Ce mot vient de guigner, regarder ; il veut dire attention.

H

Nous indiquons par un astérique les mots dans lesquels l'*h* est aspirée.

Autant que possible nous ne placerons sous cette lettre que les mots dont l'orthographe est connue, ou dont le sens étymologique exige la présence de cette lettre. Quant aux mots locaux qui n'ont pas d'orthographe officielle et dont l'*h* n'est pas aspirée, nous les renvoyons à la lettre qu'ils ont comme son initial.

Ha, prononciation de *Hart*, s. f. Lien, rote.

Habéner. (V. *Abéner.*)

Habillé de soie, loc. Porc, cochon. (V. *Noble.*)

Habit à manger le fricot, loc. Habit des dimanches, que l'on pouille pour se rendre à un repas. || Habits, cadeaux de mariage. — Aller aux habits, aller acheter des cadeaux. — Ce mariage a manqué aux habits.

Habitude (d') (ha-bi-tud'), loc. adv. Habituellement. J'dîne d'habitude à midi.

***Hacher** (ha-chè), v. a. Abîmer, briser. — J'sais hâché, rompu de fatigue.

***Hae** (hâ), s. f. Haie, prononciation usitée dans le Perche. (V. citation au mot *Guerouas.*)

Sous l'empire, un député de Loir-et-Cher, faisant sa tournée électorale à Haie de Champ (prononcez *ét'chan*), s'arrêta à causer avec quelques personnes qui s'abritaient de la chaleur à l'ombre d'une haie. On lui demanda si, comme député, il ne connaissait pas un remède contre la sécheresse. « Ah! ma bonne femme, il faudrait qu'il plût. » — Cette femme âgée ne comprit pas la réponse, et comme les autres la plaisantaient : « Vous creyez, dit-elle, que j'ai pas compris ce qu'il a dit ? Il a dit, dit i : « Les haes, faudrait les aléyer (tondre) ! » Le terme « qu'il plût » était pour elle de l'hébreu, un *mot d'auteur*. Si M. Crosnier avait dit : faut faire ché d'l'iau, elle aurait sans difficulté saisi le sens des paroles cabalistiques. (Florentin LEBARBIER.)

***Hagner** (ha-gnè), v. n. Braire, hennir. || Se dit d'un bavard qui parle à tort et à travers.

C'est le v. fr. bourguignon bigner, du latin *Hinnire*, hennir.

Haim ou **hain** (in), s. m. Hameçon ; on prononce toujours un nain, des nains.

Anc. fr. Haim, latin *Hamus*, même sens.

Hair (a-ir), v. a. L'*h* ne se prononce jamais. — Oh ! j'l'haïs-ti. Indicatif présent : J'haïs, t'haïs, il haït.

C'est à partir du XVIe siècle que la prononciation « je hais » a été adoptée définitivement ; antérieurement on disait indifféremment je haïs ou je hé.

* **Haisson** (a-i-son), s. f. Haine. — Prendre quelqu'un en haïsson. || s. m. Personne haïe ; on dit d'un enfant maltraité : c'est le haïsson de la maison, le souffre-douleur.

* **Halazer** (ha-la-zé), v. n. Haleter, être essoufflé, respirer avec effort.

Onomatopée.

Haleine (à-lèn'), s. f. Odeur, parfum bon ou mauvais. — Un fût de bonne haleine.

* **Hâler** (hâ-ler), v. unip. Se dit du temps de hâle. — I hâle ben fort.

Anc. fr. Hâler, dessécher, brûler.

* **Haleux** (hâ-leû), adj. Qui tient du hâle. — Un temps hâleux.

Mars haleux,
Avril frais et roussineux,
Mai chaud,
Remplissent grange et portau.

Halot (a-lo), s. m. Petit valet de ferme, vacque-à-tout. (V. *Alot*.)

Dans le Berry, la Lorraine et la Franche-Comté, on dit Valot.

* **Haloter** (ha-lo-tè), v. n. Balancer, osciller. Se dit du mouvement que fait le vanneur en agitant son van de droite à gauche. Du v. f. Halot, branche, se balancer comme une branche.

* **Hânes** (hân'), s. f. Manières affectées, embarras. — Faire des hânes.

* **Haner** (hâ-nè), v. n. Peiner. — I hâne ben à gangner sa vie. C'est le même mot que ahanner.

* **Hannequiner** (ha-neu-ki-nè), v. n. Haner, ahanner, marcher

avec effort, se traîner. — Il a ben hannequiné pour rentrer à la maison.

* **Hanneton des blés** ou **hanneton de la St-Jean**. Coléoptère de la même famille que le hanneton, mais beaucoup plus petit, de couleur brun-jaunâtre. Il se trouve en grande quantité dans les blés en mai et juin ; il paraît inoffensif.

* **Hanoches** (ha-noch'), s. f. Partie du bois taillis reprise sur la souche après une première coupe, partie du baliveau qui reste adhérente à la souche. (V. *Chandelier.*) (Perche.) — Dans la Beauce, c'est un fagot de gros bois de six pieds de long.

Étym. inc.

Hanouet (a-nouè), s. f. Plante des prairies à tige élevée et à fleurs violettes. Salicaire.

Happée (a-pée), s. f. Bouchée, morsure. — N'en v'la ti une belle happée ! || Tradition populaire : une personne mordue par un serpent n'a rien à redouter si à son tour elle peut donner une happée au reptile. Il suffit pour cela d'avoir un peu de présence d'esprit et nulle répugnance à mordre un serpent.

* **Harasse** (ha-ras'), s. f. Claie ou enclos mobile dans lequel on parque les cochons au marché. || Caisse à claire voie destinée à l'emballage des poteries et de la verrerie. || Quantité de marchandise qui remplit la harasse. — Une harasse de pots.

Anc. fr. Harasse, long bouclier, probablement en osier, qui couvrait tout le corps et qui était percé de trous à la hauteur des yeux.

Étym. inc. Conf. Haras, lieu où les chevaux sont enclos.

* **Harassier** (ha-ra-sié), s. m. Ouvrier laboureur qui travaille ferme, qui se harasse.

Harbe (arbe), s. f. Herbe. (V. *Arbe.*)

Harbeux (ar-beû), adj. Herbeux.

Hardelle (ar-dèl), s. f. Fille forte et robuste. Jeune fille.

Anc. fr. Hardel, hardeau, jeune garçon, hardelle, fille.

« Hardeau, ainsi appellent ils aux champs un garçon, et une garse hardelle. »

(Bon. des Périers.)

Jehanne de Solles,
De ses herbolles
Fit un bouquet plus bon que beau
Qu'el' donna au petit hardeau.

(*Noël angevin.*)

Hardé (ar-dé), adj. Couvert de hardes, habillé chaudement. — Oh ! j'aurai pas fred, j'sais ben hardé.

* **Hardir** (har-dir), v. n. Prendre courage, faire un effort. Il n'est plus employé qu'à l'infinitif et à l'impératif. — Faut hardir un peu. — Hardis, hardissons, hardissez ! terme d'encouragement ou de commandement, comme : oh ! hisse.

Il n'est resté dans le français moderne que le participe, hardi, hardie, et l'impératif 2me personne, hardis, dont on a fait une interjection.

Anc. fr. Hardir, oser, prendre courage. Germ. Harti, dur, fort.

Hargne (argn'), s. f. Giboulée, galerneau, temps hargneux.

A rapprocher du bas-breton *arn*, pluie ; all. *Regnen*, pleuvoir.

Hargner (har-gné), v. n. Être hargneux.

Hargneux comme un âne du Temple (hameau de Vendôme). Les habitants du Temple passaient pour être très gouailleurs, surtout envers les étrangers Des victimes de leurs moqueries se vengèrent en leur donnant le nom d'ânes. D'autres, plus spirituels, les blaguaient à leur tour, d'où le proverbe local : Comme aux ânes du Temple, aux moqueurs la moque. (NEILZ.)

Haria (aria), s. m. Embarras, tourment, difficulté, tumulte, bousculade. — Faire des harias, faire des embarras pour rien. — T'es comme un vrai haria, c'est-à-dire, tu es tourmentant. — Oh ! c't'haria d'enfant. — Y a un tas d'harias dans c'te maison. Nous adoptons l'orthographe avec un *H* à cause de l'étymologie.

Anc. fr. Harier, harceler, tourmenter, qui lui-même est issu de *haro*, dérivé des anciens idiomes germaniques. Voir à ce sujet la remarquable dissertation de Burguy, grammaire de la langue d'oil, au mot *Haro*.

Haricandier (a-ri-kan-dié), s. m. Petit commerçant ambulant, petit cultivateur mal monté. Voiturier qui a de mauvais chevaux, maquignon.

Haricoter (a-ri-ko-té), s. m. Chicaner, discuter, lésiner sur des vétilles.

Haricotier (a-ri-ko-tié), s. m. Chicaneur, maquignon, qui discute de mauvaise foi.

Ces trois mots doivent être une forme du v. fr. Hargotter,

disputer, ergotter, ou de Harigotter, dépecer, déchiqueter, d'où est venu Haricot de mouton.

Harnas (ar-nâ), s. m. Harnais, attirail nécessaire à l'exercice d'une profession, outillage. — Harnais de faux, cadre ou claie attachés à la faux pour former les javelles. || Fig. Embarras, entrave. — Est-ce que je peux travailler avec cet harnas sur les bras (un enfant)? — Il a eune femme, c'est un vrai harnas.

Anc. fr. Harnas, même sens.

Harondelle (a-ron-dél), s. f. Hirondelle.

Harondelle, dans Robert Estienne.

* **Harpigner** (har-pi-gné), v. n. Discuter, disputer, comme une harpie.

Bas-latin. *Harpagare*, voler, arracher.

Harpionner (ar-pio-né), v. n. Se donner du mal pour faire quelque chose. — Un gamin harpionne pour grimper à un arbre. (V. *Arpionner.*)

* **Harse** (hars'), s. f. Herse.

Harsoir (ar-soué), adv. Hier soir.

Anc. fr.

> Harsoir, en vous couchant, vous jurastes vos yeux
> D'être plustôt que moi ce matin réveillée.
>
> (Ronsard.)

Hauberlette (-ôber-lèt'), s. f. Musette, petite flûte de berger.

M. Nouel y voit un diminutif de hautbois.

Hausse qui baisse, loc. adv. Qui n'est pas d'aplomb, de travers. — C'est en hausse qui baisse.

* **Haut** (ô), s. m. Sommet, Se prononce presque toujours sans aspiration. — L'haut d'un peuplier. || adj. Haut comme le temps, loc. orgueilleux. — Il est fié (fier) et haut comme l'temps. || Haute heure, heure avancée de la journée. Haut temps, saison avancée.

Herbe. Nom indicatif de plusieurs plantes.

Herbe a aspic, la stellaire. *Stellaria holostea.*

Herbe a la Sainte-Vierge. Autre nom de la même plante.

Herbe a marcou. *Chenopodium bonus henricus.* Il est probable que cette dénomination vient de ce que les marcous employaient cette plante dans leurs pansements.

Herbe a mille feuilles, appelée aussi saigne-nez. *Achillea millefolia.*

Herbe aux achées. (V. *Achée.*) *Polygonum aviculare.*

HERBE AUX CHATS, diverses espèces de Valériane, telles que la valériane cultivée, *Centranthus ruber*, et la valériane officinale des prairies humides. Cette plante se nomme ainsi parce que son odeur attire les chats, la racine principalement.

HERBE AUX GUEUX. La clématite des haies. On prétend que les gueux s'en servaient à cause de ses propriétés irritantes pour provoquer des ulcères.

HERBE AUX ROUGETS, renouée des oiseaux, sur laquelle les rougets se trouvent en grande quantité. (V. *Rouget*.)

HERBE CARRÉE, scrophulaire, *Scrophularia aquatica*.

HERBE CHARPENTIÈRE, espèce de plantain, *Plantago lanceolata*.

HERBE DE CHEMIN, graminée, *Lolium perenne*.

HERBE DE PATIS, graminée, *Poa annua*.

HERBE DES BOIS, variété de chiendent, dite aussi HERBE BLANCHE.

HERBE PIÈCE, vulpin des champs, queue de rat, graminée, *Alopecurus agrestis*. On dit aussi HERBE PIED, et mieux HERBE ÉPIÉE ; ce nom lui a été donné par allusion à ses longs épis arrondis, qui lui ont valu aussi le nom de queue de renard.

Hégron (é-grôn), s. m. Héron.

Anc. fr. Jaubert écrit Aigueron, le faisant venir de Aigue, eau, oiseau d'eau. D'autres écrivent Aigron, oiseau à aigrette. Prov. *Aigro ;* Esp. *Agro ;* Ital. *Aghirone ;* Haut-All. *Heigero*. Tonbin le fait venir franchement du sanscrit ! Cependant au XIII[e] siècle, Brunetto Latini écrivait déjà Hairon. Devine si tu peux et choisis si tu l'oses. (V. *Aigron* et *Egron*.)

Hennequin (en'-kin), n. pr. On dit aussi *Hellequin*. Le diable. Dans les superstitions populaires, il était souvent question de la menée d'Hennequin. On voyait dans les bandes d'oiseaux de nuit ou dans certains nuages orageux des âmes en peine menées par Satan en personne dans les airs. Mais avec l'instruction ces croyances ont à peu près disparu.

Moisy (*Les noms de familles normands*) y voit un mot anglais, *hell*, *kike*, suppôt des enfers, *alichino*, nom d'un diable dans Le Dante. D'où est venu probablement arlequin (?).

Herbault. Les chiens d'Herbault qui aboient de loin, locution locale, s'appliquant aux gens qui font les braves le danger passé, comme Panurge après la tempête.

Herbault, canton de l'arrondissement de Blois.

Herbes de la Saint-Jean. (V. *Saint-Jean* et *Joannée*.)

Héritance (é-ri-tans'), s. f. Héritage, succession. — J'ai évu ça

d'héritance. — Le mot héritage, commun dans l'ancien droit, signifie : terre, biens-fonds.

Anc. fr. Eritance. Le dictionnaire de Trévoux, qui donne le mot, le signale comme vieilli.

Hérondelle (é-ron-dèl'), s. f. Hirondelle. (V. *Arondelle* et *Harondelle.*)

Anc. fr.

Hersoir (er-soué), adv. Hier soir. (V. *Harsoir.*)

> Pour au matin un peu vous conforter
> Du deuil qu'hersoir il vous convint porter.
> (Cl. Marot.)

***Heune** (heun'), s. f. Tête, terme de mépris et d'ironie.

Étym. inc.

Heure (à), adj. (V. *Aheure.*)

Heure (à cette) (as-teur'), loc. adv. A présent, aujourd'hui. — Les gas d'asteure valent pas ceuss' d'nout' temps.

Montaigne, qui emploie fréquemment ce mot, l'écrit parfois : *asture.*

***Heurible** (heu-rib'), adj. Précoce, avancée, une récolte heurible. (V. *Aheure.*) || On dit quelquefois heurrible pour horrible.

Étym. inc.

***Hicant** (hi-kan), adv. Aller hicant, marcher en traînant la jambe.

Étym. inc.

Hierre (ièr'), s. m. Lierre. Nous avons encore entendu dire : un mur couvert d'hierre. — Il y a de l'hierre sur cet arbre.

Hierre, du latin *Hedera*, est devenu lierre par la soudure de l'article avec le mot. Le glossaire ms. du xve siècle, bib. de Lille, traduit *Hedera* par *ière.*

> Chez l'autre dont les murs
> Vieux, hideux de ronce et d'hierre.
> (J. du Bellay.)

> J'ai pour maison un antre en un rocher ouvert,
> De lambrusche sauvage et d'hierre couvert.
> (Ronsard.)

> Ung ciel y a de l'hierre tout verd.
> (R. Macé.)

Hire (ir'), s. f. Vieille truie qui ne produit plus.

A rapprocher du bas-latin *Hira*, toit à porcs.

Hirbé. (V. *Hurbé.*)

Hivernage (i-ver-naj'),s. m. Façon donnée pendant l'hiver.

Homme (om'), s. m. Mari. — Mon homme.

« Non, jamais je ne coucherai seule ! Hé vrai Dieu, quelle plus grande consolation y peut-on prendre que de la jouissance de son homme ? » (C'est une femme mariée qui parle.)
(*Délices et joyeux discours de* VERBOQUET. *1610.*)

***Honteux** (on-teû), adj. Timide, craintif. — Avoir honte, être intimidé.

..... Je ne veux rien escrire
Que la vierge honteuse ait vergogne de lire.
(J. DU BELLAY.)

Horloge (or-loj'), s. m. Horloge à poids renfermée dans une boite. — Un bel horloge. Au moyen âge, horloge était masculin. Il reste la rue du Gros-Horloge à Rouen, le Gros-Horloge, à Caen.

***Hotteux** (ho-teû), s. m. Nom de la sauterelle des vignes, *Ephippigera vitium,* aux ailes et élytres rudimentaires, en forme d'écailles brunes. En frottant l'une contre l'autre les bases des élytres, elles font entendre un bruit strident, analogue à celui du grillon. Le mot *Ephippigera* veut dire porte-selle ; le mot Hotteur a donc à peu de choses près la même signification ; mais, comme il est français, les savants l'ont naturellement exclu de leur nomenclature, et lui ont forgé un nom moitié grec, moitié latin. On l'appelle aussi dans le vendômois Porte-Butet (V. *Butet, Jeudi et Midi.*)

***Houaler** (hou-â-lé), v. n. Héler, appeler à pleine voix. (V. *Goualer* et *Voualer.*)
Anc. fr. Holer, crier, poursuivre.

***Hourdé** (hour-dé), adj. Habillé, surchargé de vêtements. (V. *Hardé.*) De Passac croyait ce mot spécial au bord de la Braye, mais il est d'un usage général dans le Vendômois.
Bas-latin *Hurdare,* même sens.

Mettons qu'elles font bien, le mal appetisson.
Car ce demi chiot, ce demi pélisson
Dont elles sont hourdées ainsi qu'un hérisson
Les garde maintes fois de froid et de frisson.
(*Cod. de* JEHAN DE MEUNG.)

***Hourdis** (hour-dis), s. m. Plancher grossièrement construit en branchages non équarris, et en menues bourrées, au-dessus d'une loge ou d'une étable. (V. *Chafaud.*) (Boulay, *Manières de cultiver la vigne dans le vignoble d'Orléans,* 1743.)

Anc. fr. Hourdeis, hordeis, échafaud, palissade.

Bas-latin *Hurdicium.*

***Houssaine** (hou-sèn'), s. f. Sortes de grosses mitaines en usage dans le Perche pour se garantir les mains lorsqu'on coupe les épines. Les houssaines furent inventées par un tanneur de Vendôme, dans le milieu du XVIIe siècle ; elles étaient alors en cuir. Depuis on les fabriqua en laine ; la fabrication en avait lieu surtout à Lavardin.

***Houssu** (hou-su), s. m. Fort, trapu, signalé comme vieux dans le dictionnaire de Trévoux.

***Houste** (houst'), interjection. Allons, debout, vite, partez. — Houst', au chenil.

Onomatopée.

Houste (oust'), s. f. Poche. (V. *Ouste.*)

***Houster** (hous-té), v. n. Enlever un fardeau d'un coup d'épaule, en faisant houst ! Lebarbier écrivait housseter, et lui donnait le sens de marcher en sautillant. Dans le Maine, houster veut dire porter la hotte. Quand une personne a le tic d'un mouvement d'épaule, on dit qu'elle va houstant.

Anc. fr. Même sens.

***Houvi** (hou-vi), adj. Desséché, grillé, qui a souffert de l'ardeur du soleil. — Un rôti houvi, qui est brûlé à l'extérieur sans être cuit intérieurement.

Anc. fr. Havi, même sens.

Arm. *Hav.* Kym. *Haw,* brûlé par le soleil.

***Huche** (huch'), s. f. Coffre, maie.

Huche se prononce quelquefois huge, notamment dans le bas vendômois.

La souris qu'est à la huche
Qui fait son nid, la vois-tu ?
Et le chat qui la regarde,
Lui dit : Souris, que fais-tu ?
Je fais le lit à mes filles.
La souris, la souris grise.

(*Ancienne chanson.*)

***Huchet** (hu-ché), s. m. Montant de la charrue sur lequel s'appuie le limoneau.

***Hucher** (hu-ché), v. n. Jucher, percher. — Les poulets sont huchés dans l'âbre. || Huchepic, nom de localité, commune de Naveil.

***Hucher (se)**, v. réfl. Se tenir sur la porte, sur l'huis. (Perche.) Mot du patois normand.

Hui (ui), adv. Aujourd'hui, dans les expressions anhui ou ennhui. (V. *Anhui*.)

***Huier** (hu-ié), v. a. Héler, appeler, houâler dans le Perche. Ce mot a la même racine que Huée.

Anc. fr. Huier. Onomatopée; du cri : Hu !

Huile, locution locale : de l'huile de bras. — Un meuble ciré avec de l'huile de bras. — Attends, polisson, tu manges mes pommes, j'vas t'corriger avec de l'huile de cotrets. — Pauvr' mignon, t'as attrapé un gnon, viens, crie pas, j'vas t'y mett' de l'huile de mon cœur, de la salive. Un avocat met dans sa plaidoirie de l'huile de gueule !

Huis (ui), s. m. Porte. — Cogner à l'huis. || Par synecdoque, hameau, maison isolée. || Nom de localité, l'Huis-Morin.

Rappelons qu'avant l'instruction obligatoire pour les conseillers municipaux, on a vu de longues années à Vendôme une plaque à l'angle d'une rue, portant cette inscription : rue des *Quatres-Huis*. On a corrigé cette faute depuis, et la plaque porte aujourd'hui : Quatre-Huyes !

Les étymologistes font venir ce mot du latin *Ostium*, c'est possible; mais comparez le saxon *Huis*, et l'all. *Huys*, maison. Voyez à ce sujet le bulletin de la société archéologique du Vendômois, année 1864, article de MM. Devaux et de Martonne.

***Huitive** (hui-tiv'), s. f. Huitaine. — On fait dire à un mort un service de huitive.

***Huler** (hû-lé), v. n. Hurler, se dit de l'aboiement ou mieux du gémissement du chien.

Anc. fr. Hulée, cri, bruit, huée.

Notre mot se rapproche davantage du latin *Ululare* que le français moderne hurler.

Humemidi (um'mi-di), s. m. Niais, qui baille aux corneilles. — Coiffé en humemidi, le chapeau en arrière.

Hurbé (ur-bé), s. m. Insecte, coléoptère *Rhynchites betuleti*, de la famille des curculionides ou charançons. On dit aussi hirbé, hurbec, becmar, becquard. Cet insecte aux couleurs éclatantes, vert bleu aux reflets métalliques, est un véritable fléau pour

la vigne ; il pond ses œufs sur les feuilles et les roule en cornet au moyen d'une sorte de soie qu'il secrète. Le pédoncule de la feuille est à moitié coupé par l'insecte, et la feuille pend, se dessèche et tombe, après avoir été en partie rongée par la larve.

Hureux (u-reù), adj. Heureux.

« Quoi qu'il faille prononcer *heur*, bonheur, malheur, on dit néanmoins hureux, malhureux, bienhureux. »

(MÉNAGE, *Observations sur la langue française*)

« Tout ce qui prononce bien en France prononce hureux. »

(TH. DE BÈZE.)

Hurlubie (ur-lu-bi), s. f. Sorte de civet fait avec du porc.
Étym. inc.

Hustuberlu (us-tu-beur-lu), adj. Hurluberlu, effaré, affolé.
A rapprocher de l'anc. fr. Hustebiller, qui se disait de l'agitation des femelles des animaux domestiques cherchant le mâle. Il voulait dire aussi heurter, choquer.

***Hutin** (hu-tin), s. m. Contagion, épidémie légère, sur les enfants spécialement. On dit : c'est un hutin qui court. « Ce mot est une transformation de lutin. En effet, lorsqu'il y a une épidémie légère de diarrhée, rougeole ou autre, les mamans disent : c'est un lutin qui court. Dans l'Orléanais on dit dans ce cas : c'est un farfadet qui court, c'est donc lutin qu'il faut dire. » (NOUEL.)
Conf. Anc. fr. Hutin, tapage, émeute, tumulte, tracas.

***Huttier** (hu-tiè), s. m. Butte, élévation de terrain.
Étym. inc.

***Huyau** (hu-io), s. m. Dent incisive ou canine. — Cet enfant est souffrant, c'est les huyaux qui poussent.
Étym. inc.
Une Vendômoise fort instruite, mais qui craindrait de voir son nom imprimé, pense que *Huyot* n'est qu'une transformation de œillère ou œillot, dent canine de la mâchoire supérieure. Œillot, malgré Littré, se prononçant eu-yo, on est arrivé facilement à remplacer *eu* par *u*, d'où *uyau*.

Huyer. (V. *Huier*.)

I

I. S'emploie dans certains verbes au passé défini, à la place de *ai* ou de *é*. J'allis, ils allirent. Je venis. Cette forme était employée dans le vieux français.

« Les apostres dépouillèrent leurs robes, qu'ils mirent sur l'anesse, et montirent Jésus-Christ dessus... »
« Adonc les evesques de Ierusalem mandirent quérire les douze juifs. »
(*La Mort et Passion de I.-C.*, laquelle fut composée par Gamalial, Nicodemus et Ioseph d'Abarimathie, 1535, gothique.)

|| Pronom pers. 3e pers. singulier et pluriel pour il, ils. — I va. — I vient. — I vont. Devant une voyelle au singulier on prononce il. — Il aime. — Il arrive. Au pluriel on ajoute un z euphonique. — I-z-aimiont. — I-z-arrivont. || Pronom des deux genres, à lui, à elle. — J'i ai dit. — Vous i parlerez. || I est précédé du *T* euphonique dans les phrases interrogatives ou exclamatives. — Vous êtes ti heureuse ! a ti bonne mine ! — J'sais ti content ! v'avez ti de la chance !

Ian (ian), s. m. Lien de paille de seigle pour lier les gerbes. (V. *Lian.*) — Va donc faire des ians.

Iau (io), s. f. Eau. — Va tirer d'liau. La plupart du temps l'*L* se mouille et se prononce à la façon du *gl.* italien ou de l'*ll* espagnol devant *iau.* — Tirer d'lliau. — Tu vas tomber dans ll'iau, dans *yau.*

Ici (i-si), adv. S'emploie à la place de ci. Dans ce mois ici, dans ce temps ici.

Cette manière de parler était approuvée par Vaugelas ; le dictionnaire de Trévoux constate qu'elle commençait à vieillir.

« En tous ces cas icy la confession générale est requise. »
(Saint François-de-Sales.)

Et si quelque maîtresse en ces beaux mois icy
Lui tourmente le cœur d'un amoureux soucy.
(Ronsard.)

Souvent ici prend un *T* euphonique à la fin. — Viens icite.

Tallement des Réaux raconte que le curé de Pantin fit mettre au bas d'un vitrail cette inscription :

Les marguilliers de Sainte-Marguerritte
Ont fait bouter cette verrière icite.

Idée (une) (i-dée), loc. adv. Une idée, un peu. — Voulez-vous de la liqueur ? Oh ! une idée. — Il est une idée plus grand que moi.

Ieux (i-eù), pron. A eux, à elles, leur. — Ses enfants, i n'ieux y refuse ren. — I ieux faut toujours de la compagnie.

Un gendarme originaire de Vendôme avait eu à mettre la paix à la fin d'un banquet de pompiers. Il rédigeait en ces termes son procès-verbal : « J'ieuz ai dit et j'ieuz ai pas mâché : C'est vous qui devriez faire respecter la bonne ordre, et c'est « vous qui la troublez ! »

Ièvre (ièvr'), s. m. Lièvre. — J'ai tué un beau ièvre. On dit aussi un ieuvre.

Igneau (i-gno), s. m. Agneau. Le féminin est ignelle.

Igneler (i-gneu-lé), v. n. Mettre bas, en parlant de la brebis qui fait ses igneaux.

Ignorer (i-gno-rè), v. n. Le régime de ce mot s'emploie avec la préposition *de*. — J'ignore de ce que vous me demandez. — Il n'ignore de rien. — J'en ignore. Ce dernier terme est resté dans la procédure ; on sait que toutes les significations faites par huissier se terminent par ces mots : A ce qu'il n'en ignore. Autrefois l'Académie admettait le terme n'ignorer de rien, mais les nouvelles éditions ne le reproduisent pas.

Il. Ce pronom, employé d'une manière absolue avec les verbes *Avoir* et *Falloir*, se supprime le plus souvent. Ainsi on dit : y a, y a pas à dire. — Y en a pus. — Faudrait voir à faire ce que je t'ai dit. — Des rois, n'en faut pus.

Imbranlable (in-bran-lab'), adj. Contraction de inébranlable. Se dit des gens ivres. — Il est soul imbranlable, ivre-mort.

Imparfait (in-par-fè), adj. Mal élevé, vicieux, taquin. — Un enfant imparfait. — Lorsqu'un jeune homme devient trop entreprenant près d'une femme, celle-ci ne manque pas de lui dire : Êtes-vous imparfait !

N.-B.— Ça veut dire : continuez.

In (in). Nom de nombre, *un*. Bien qu'au masculin on prononce *in*, le féminin fait *eune*.



Incommode (in-ko-mod), adj. Blessé, se dit surtout d'une personne atteinte d'une hernie, ou d'une infirmité non apparente.

Ingénie (in-jé-ni), s. f. Talent, adresse. — Elle sait tout faire, elle a tant d'ingénie.

[illegible] ingénieux.

Itou (i-tou), adv. Aussi, pareillement, de même. J'aime ben [illegible].

[illegible]

Ivrogner (s') [illegible]. S'enivrer, se livrer à la boisson. L'Académie donne ce verbe comme neutre. « Il ne fait autre chose que d'ivrogner. » Ici nous dirions : que de s'ivrogner.

J

Jabot (ja-bo), s. m. Parpaillère de la chemise ou du tablier, dont on se sert comme de poche. — Un tablier à jabot, à bavette. — Mettre son mouchoir dans son jabot. — Les enfants qui dénichent des nids mettent les petits dans leur jabot. || Fig. Conscience. — Il en a lourd sur le jabot. — Faut voir ce qu'il a dans le jabot. — Rabelais a plusieurs fois employé ce mot dans le même sens. || Jabot, caquet, bavardage. — A-ti un jabot, c'gas-là !

Jacol (à) (jâ-kôl'), loc. adv. Sur le dos, sur les épaules, à califourchon. — Porter un enfant à jacol. — On porte un vêtement à jacol en le posant sur les épaules et laissant pendre les manches. L'auteur du glossaire de l'Anjou fait venir ce mot de Jacques, vêtement usité au moyen âge, dont on a fait jaquette.

Jacquot (jâ-ko), s. m. Un des noms du geai. Ce nom est du reste commun à tous les oiseaux chanteurs. — As-tu déjeuné, Jacquot ?

Le nom du geai donne lieu dans les campagnes à une plaisanterie des plus spirituelles ! Un loustic, au lieu de dire un geai, dit ordinairement, un je n'ai pas.

Jale (jal'), s. f. Engelure. (V. *Geale.*)
Anc. fr. Jalée, gelée.

Jâleux (jâ-leû), adj. Jaloux.
Anc. fr.

Jallas (ja-lâ), s. m. Grande seille de bois en usage dans les vendangeoirs du Vendômois pour tirer et transporter le vin, d'une contenance d'environ vingt litres. (V. *Anciennes mesures*.)
Anc. fr. Jalle, jallais, jalée, d'où l'anglais *Gallon*.

Jambéyer (jan-bé-ié), v. a. Mesurer à l'enjambée.
Anc. fr. Jambayer. Dans Palsgrave, enjamber.

Jambioter (jan-bio-té), v. n. Boiter, en parlant d'un meuble dont les pieds sont inégaux, ou qui se trouve sur un terrain



inégal, où les pieds ne peuvent porter de niveau. — Mets donc une pièce de cent sous sous l'pied d'ta selle, a jambiote.

Japiller (ja-pi-ié), v. n. Bavarder.
Étym. inc.

Jacquenasser (jak'na-sé), v. n. Bavarder, babiller, diminutif de Jacasser.

Jard (jar), s. m. Bas-fond de gravier, rapide dans une rivière. || Gros gravier servant à l'empierrement des routes, à la confection du béton. Le jard est du caillou roulé par les eaux et extrait des rivières, tandis qu'on désigne par caillou les matériaux extraits des carrières. — Les ponts et-chaussées écrivent jard, d'autres personnes jar ou jarre. — On appelle petit jard le gros sable qu'on répand dans les allées de jardin.
Étym. inc.

Jardrin (jar-drin), s. m. Jardin.
Anc. fr.

« De maistre Michel Longuet, licencié ès lois, advocat fiscal au baillage de Vendômois, la somme de cent sols tournois à cause de la ferme des antiennes escolles de ceste ville et des jardrins qui en dépendent. »
(Reg. de comptes de Philippe Fleurin, recepveur des deniers communs de la ville de Vendosme pour l'année 1559-1560.)

Et me suis aventuré
En nos jardrins je suis entré.
(*Chanson du* xve *siècle.*)

Jardriner (jar-dri-né), v. n. S'occuper du jardrin. — Une fermière montrant son jardin plein d'herbe, disait : Icite, j'avons guère l'temps d'jardriner.

Jarretier (jar'-tié), s. m. Jarretière. — J'ai perdu mon jarretier. — Le jarretier de la mariée. Ce mot est écrit *Jartier* dans le *Dictionnaire des rimes françoises*, selon l'ordre des lettres de l'alphabet. Paris, 1596.

Jarreter (jar'-tè), v. n. Frapper les sabots l'un contre l'autre en marchant. Se dit des chevaux et des hommes.

Jâs (jâ), s. m. Jars, mâle de l'oie ; on prononce aussi *jau.*

Perrette, où est le jas ?
Perrette il est là-bas.
Perrette, que fait-il ?
Perrette, il fait son nid.
(*Vieille chanson.*)

Jas et *jau* viennent du latin *gallus*, coq, comme joie de *gaudium*. Le glossaire latin français du XVe siècle de la bibliothèque de Lille donne le mot : *Ancer, gart.*

Jaspa (à) (jas-pa), adv. Posture que prend une bonne femme devant une belle joannée, les pieds sur les chenets. En argot parisien, faire chapelle.

Étym. inc.

Jaucher (jo-chè), v. a. Saillir en parlant de l'accouplement des volailles. || Fig. Caresser, embrasser.

Anc. fr. *Jau*, coq.

Pour mieux te jaucher un petit.
(RONSARD.)

Jauge (joj'), s. f. Pièce de la charrue qui règle la profondeur du sillon. || Tranchée que fait le jardinier avant de bêcher un terrain.

Jauger (jo-jé), v. n. Faire une jauge pour commencer le bêchage, ou pour mettre des plantes ou arbustes en *nourrice*, en attendant la plantation.

Jauneau (jo-nio), s. m. Fleur simple ou double du narcisse jaune. *Narcissus Pseudo Narcissus* (Amaryllidées). En général toutes les fleurs jaunes.

Javelot (jav'lo), s. m. Petit fagot de sarment de vigne.

Anc. fr. Javèle, poignée.

Je, pron. 1re pers. du plur. pour *nous*. — J'avons, j'allons, je mangeons.

Au XVIe siècle, à la cour de François Ier, on disait j'avons. (GÉNIN, *Variations du langage français.*)

« Depuis ce temps, j'avons été en grand danger, car le jour des Innocents, on nous a fait une belle peur, car Mme Isabeau étoit venue pour nous donner les innocents (1), mais j'étions déjà levés, et le duc de Bavière qui est venu pour les donner a été bien estrillé. Et si je les avons données à M. de Lorraine dans son lit. Je ferons bouquet à l'avenir de peur des coups. »

(Lettre de Henri de Guise, âgé de 7 ans, à son père François, qui fut assassiné en 1563, par Poltrot de Méré. Publications de la Soc. des Ant. de France.)

(1) Le jour des Saints-Innocents, il était d'usage de donner le fouet aux paresseux.

Jean (Saint-), loc. prov. Être de la Saint-Jean, être intelligent, précoce. Les enfants nés à la Saint-Jean passent pour être plus avancés que les autres. || Herbes de la Saint-Jean. Se dit de toutes les plantes précoces. — Des pommes de terre de Saint-Jean. — J'y ai mis toutes les herbes de la Saint-Jean : je n'ai rien négligé (1). || Nu comme un petit saint Jean, loc. prov. Il était d'usage autrefois dans les processions de la Fête-Dieu de figurer saint Jean-Baptiste par un très jeune enfant n'ayant pour vêtement qu'une peau de mouton.

Jeannette (ja-nèt'), s. f. Nom qu'on donne aux chèvres.

Jerdereau. (V. *Gerdereau*.)

Jeton (j'ton), s. m. Essaim d'abeilles qui se jette hors de la ruche. (Dans Furetière.)

Jeu (jeu), s. m. Juc, juchoir pour les poules. (V. *Ju*.)

Jeu d'eau (jeu-dió), s. m. Jet d'eau. || Bande de bois taillée en chanfrein ou en doucine qui se place au bas d'une porte ou d'une fenêtre pour rejeter l'eau en dehors.

Jeudi (jeu-di), s. m. Nom de la sauterelle des vignes. (V. *Hotteux* et *Midi*.)

Jinguer. (V. *Ginguer*.)

Jiter (ji-tè), v. a. Jeter. Tout le monde connaît l'embarras du malade de campagne auquel le pharmacien remet une potion en lui recommandant de *l'agiter* avant de s'en servir. || Vomir.

Jobet (jo-bé), adj. Nigaud, bêta, jobard. — Un grand jobé.

Jornée (jor-née), s. f. Journée. — Aller en jornée. — A jornée faite. Le jornâié est celui qui travaille à la jornée.

Joté (jo-té), adj. Crotté, barbouillé, se dit des personnes et des choses. — Des vêtements jotés, une figure jotée.
Étym. inc.

Jotte (jot'), s. f. Nom de plante, *Raphanus Raphanistrum*, rave-

(1) D'après les anciennes traditions, les herbes cueillies dans la nuit de la Saint-Jean avaient une quantité de propriétés merveilleuses. Nous ne citons que celle-ci d'après les Évangiles des quenouilles, dans l'espoir que la recette pourra être utile à quelques unes de nos lectrices. « Un fétu de paille cueilli dans la nuit de Saint-Jehant tandis qu'on sonne nonne, et placé dans la serrure du coffre, contraint les maris à donner beaucoup d'argent à leurs femmes. »

nelle, crucifère à fleurs jaunes, qui croît en abondance dans les champs d'avoine. Il ne faut pas confondre la *Jotte* avec la *Russe* ou *sinapis arvensis*, malgré la ressemblance de ces deux plantes ; les herbières ne s'y trompent pas.

Jouannée (joua-née), s. f. Flambée claire et vive, ardente, mais de peu de durée. — Une jouannée de sarments. Ch. Chautard dans ses notes écrivait à tort joiennée, dominé par cette idée que ce mot venait de *joie*, flamme joyeuse ; en effet, une flambée s'appelle aussi une réjouissance. Mais la véritable orthographe est Joannée, feu de la Saint-Jean, du latin *Johannes*. Si nous écrivons jouannée, c'est à cause de la prononciation.

Jouannet (joua-né), adj. Précoce, de la Saint-Jean. — Des pommes de terre jouannettes.

Joué (joué), adv. Peu, trop peu, pas assez. — M'man, j'ai joué d'pain, dò'm'en cor. — Entre trop et joué y a un mitan. Prov. local.

Étym. inc.

Jouette (jouèt'), s. f. Petit terrier peu profond où la femelle du lapin va mettre bas.

Journet (jour-né), s. m. Ajonc, *Ulex europeus*, papilionacées. || Journetière, champ d'ajoncs. || Nom de localité, les Journets, commune de Bouffry.

Jouxte (joût'), adv. Près de, joignant, à côté.

Anc. fr. Joste, jouxte, latin *juxta*.

On connaît la formule des anciens imprimeurs, « Jouxte la copie ».

Joste le rivage se tinrent.
(*Roman de la Rose.*)

Jouxter (jou-té), v. n. Confiner, aboutir. — Une pièce de terre jouxtant de galerne au bois de Meslay, de soulare un chemin.

Ju (ju), s. m. Juc, perchoir pour les poules.

Anc. fr. Même sens.

Judan (ju-dan), s. m. Giboulée. — Hargne galerniau. (Perche.)

Étym. inc.

Juenne (juèn'), s. m. Chevène, chevanne ; on prononce aussi juerne, juarne, poisson blanc très commun dans le Loir. (V. *Chuarne*.)

Juet (juè), s. m. Même sens que *Juc*, perchoir.

Jugé (ju-gé), adj. Condamné. — T'as l'air d'un jugé, c'est-à-dire: t'as l'air triste. Le peuple a dans l'idée que du moment que l'on comparaît devant un juge, fût-ce comme témoin, on est forcément condamné.

Jugeance (ju-jans'), s. f. Jugement, appréciation. — V'là c'que j'ai trouvé dans ma petite jugeance. On dit aussi jugeotte, mais ce mot appartient plus spécialement à l'argot des faubourgs de Paris.

Juin (ju-in), s. m. Purin, jus de fumier.

Juper (ju-pé), v. a. Appeler, dans le Perche.

Étym. inc.

Jupiter (ju-pi-ter'), adj. Turbulent, pétulant, indocile. — Oh! c't'enfant est jupiter!

Jus (jus), adj. Nivelé, horizontal. — Un terrain jus.

Jus (jus), adv. A bas, à terre. — Prépos. Auprès. — Au jus de mur. Jusqu'à. — L'eau est montée au jus du mur, jusqu'au mur. Tout au jus, tout au plus. — Elle a quinze ans tout au jus.

Lat. *juxta*.

> Lors vis à moi tout droit venant
> Raison la belle et avenant
> Qui de sa tour jus descendit.
>
> (*Roman de la Rose.*)

Jusqu'à tant que, loc. adv. Jusqu'à ce que. — J'attendrai jusqu'à tant que vous viendrez. Il vaudrait mieux certes écrire jusqu'à temps que, mais nous conservons l'orthographe de Ronsard.

> Il (le bœuf) met près de son joug le travail oublié
> Et dort sans aucun soin jusqu'à tant que l'aurore
> Le réveille au matin pour travailler encore.
>
> (Ronsard.)

> Baise-moi mignonnement,
> Serrément,
> Jusqu'à tant que je die :
> Las ! je n'en puis plus, ma mie !
>
> (R. Belleau.)

Jussiau (ju-sio), s. m. Jus de fumier, purin.

Justice (jus-tis'), s. f. Nom de nombreuses localités. — La Justice, les Justices. — La garenne de la Justice, commune de Faye, etc., lieux où s'élevaient les fourches patibulaires.

K

Keroué (keu-roué), s. m. (V. *Crouet.*)

Kertoufflet (keur-tou-flé), s. m. Nom d'une petite poire qui mûrit au moment de la moisson.

Keudre (keudr'), v. a. Coudre.
Anc. fr.

Kiauler (ki-ô-lé), v. n. Crier, gémir. Se dit surtout du cri traînant de l'enfant qui appelle sa mère sans motif. Dans certaines régions, le laboureur ou le bouvier kiaule ou tiaule ses bœufs pour les animer.

L

Laboureux (la-bou-reux), s. m. Laboureur. Dans le français actuel, laboureur veut dire celui qui laboure, ouvrier, tandis qu'autrefois il avait en outre le sens de cultivateur.

Mars haleux
Marie la fille du Laboureux.

Lacas (la-câ), s. m. Flaque d'eau, liquide qui séjourne après la pluie dans une dépression de terrain. — Un lacas d'iau, c'est-à-dire un petit lac d'eau.

Lairrai (lè-rè). Futur de l'ancien verbe français lairrer, laisser, aujourd'hui inusité. — Je lairrai, tu lairras, il lairra, nous lairrons, vous lairrez, ils lairront. — Si vous n'en êtes pas content, vous l'lairrez.

Compère Guillery,
Te lairras-tu (*ter*) mouri ?

« L'avaricieux, encore qu'il ayt plains coffres d'argent, il se lerra mourir de faim, plustôt que d'en oster un liard. »
(Rons. *Discours sur le sujet des vertus actives.*)

Laitice (lè-tis'), s. f. Hermine ; cet animal passait pour être de mauvais augure et porter malheur, surtout lorsqu'on le rencontrait la nuit L'Hermine se trouvait dans les bois du Perche, mais malgré sa mauvaise réputation, elle était l'objet d'une chasse acharnée, à cause de la valeur de sa peau. Aussi ce petit carnassier est-il devenu presque introuvable aujourd'hui.

Étym. Animal blanc comme lait.

Laiton (lè-ton), s. m. Jeune animal encore nourri au lait, se dit spécialement du cochon de lait et du poulain.

Dans Ovide et dans saint Jérôme, *lactans* signifie cochon de lait. Dans les textes du moyen âge, ce mot est employé dans le sens d'enfant nouveau-né. (V. *Ann. de Saint-Waast*, ap. D. Bouquet.)

Là loin (la-louin), adv. Ici près, à une petite distance. — Ous qu'est vout' homme ? — Il est là loin.

Lambic (lan-bik'), s. f. Alambic. — Cuire à la lambic, doucement et longtemps.

Anc. fr. Lambiquer, distiller.

Lambourde (lan-bourd'), s. f. Long fouet à l'usage des laboureurs.

Landas (lan-dâ), s. m. Terre jaune argileuse dont on se sert pour la construction au lieu de mortier. || Terre sans pierre, facile à travailler.

Étym. germ. *Land*, terre.

Lande (land'), s. f. Ajonc. || Terrain inculte, nom de nombreuses localités.

Landes (lend'), s. f. Lente, larve du pou, sur la tête des enfants malpropres.

Latin *Lens*, même sens.

Landier (lan-diè), s. m. Place où l'on couche quelque chose ; le cochon abattu tombe sur le landier. || Être sur le landier, être dans la dernière des misères. Être réduit à n'avoir ni feu ni lieu, à coucher sur le sol. Landier dans ce sens paraît un diminutif de lande, terrain.

Langer (lan-jé), v. a. Emmailloter un enfant, l'envelopper de langes. Il est surprenant que les dictionnaires ne donnent pas ce mot si usité.

Langue de Bœuf, s. f. Buglosse, *Anchusa italica*. Borraginées.

Langue d'oie, s. f. Renouée persicaire, *Polygonum Persicaria*. Polygonées.

Lanverne (lan-varn'), s. f. Baliverne. || Nom d'une danse ou mieux d'une ronde populaire.

Étym. inc.

A qui dansera le mieux
La lanverne, la lanverne,
A qui dansera le mieux
La lanverne de nous deux.

(*Refrain pop.*)

Lapin (la-pin), s. m. Voyageur pris dans une voiture publique en surcharge, en sus du nombre réglementaire.

Larme. Dans la locution locale : « Être plus près de la Sainte Larme que du clocher de l'abbaye » se dit d'une personne

prête à pleurer. Allusion à la relique de la Sainte-Larme qui était conservée dans l'abbaye de la Trinité de Vendôme.

Larris (là-ri), s. m. Terre inculte, lande. On dit aussi quelquefois arris. — Les arris de Bel-Air, commune de Saint-Ouen. Il est probable que le peuple croit que *L* dans larris est un article et qu'il l'a mis au pluriel en disant les arris. Mais le vrai mot est larris, l'ancien français est là pour en témoigner.

Anc. fr. Bas-latin *Larricium*, même sens. On trouve larris avec ce sens dans la *Chanson de Rolland*.

Lavoù (la-vou), adv. Là où. — Là voù que c'est. — Là voù qu' vous allez ?

Lavaille (la-vaye), s. f. Eau de vaisselle, lavasse. — C' café, c'est de la vraie lavaille.

Lavier (la-vié), s. m. Évier, où l'on lave la vaisselle.

Léant (lé-an), adj. Hébété, qui a la tête lourde, en parlant des moutons.

Étym. inc.

Lègne (lègn'), s. f. Ligne à pêcher. || Cordeau du charpentier.

Lène (lèn'), s. f. Nielle des blés, *Lychnis Githago*, caryophyllées.

Lèse (lez'), s. f. Lé, largeur d'une étoffe. — Du drap de grande lèse. || Lèse, lisière d'un bois.

Lésir (lè zi), s. m. Prononciation de Loisir.

Anc. fr. Lésir, loisir.

Lessu (là-su), s. m. Eau de lessive. Des gens qui croient bien parler disent du lessif ; ce mot n'est pas plus français que lessu. Il est regrettable que ce terme de l'ancien français n'ait pas été conservé ; il serait bon de ne pas employer le même mot pour exprimer deux idées différentes. En effet, d'après l'Académie, on doit dire : je vais faire la lessive, et : je vais laver les carreaux de ma cuisine avec de la lessive.

Conf. celt. Lissiu, lessive. (Zeuss, *Gram. celtica*)

Leux (leû), pronon. pers. Employé à la place de *se*. — I leux sont battus. — Le jour de l'assemblée, les gas leux sont ben divartis. || Pr. poss. Leur. Leux père, leux mère, vous leux direz. Souvent on ajoute à la suite l'*i* euphonique. — Vous leuz i direz.

Levage (le-vaj'), s. m. Congé, acquit-à-caution, passe-debout, toute pièce émanant de la régie. — Les commis m'ont fait un procès, parce que j'menais du vin, et j'avais pas de levage.

Dans les anciennes coutumes, le levage signifiait perception d'impôt, droit qui se percevait à l'entrée ou à la sortie d'une marchandise dans une localité. || Terme de métier, action de lever une pièce de charpente taillée pour la mettre en place. — Où en êtes-vous du travail ? — Nous en sommes au levage. || Appel aux ouvriers pour se remettre à l'ouvrage après un repos. — Allons ! au levage, au levage, c'est-à-dire : levez-vous et reprenez le travail.

Bas-latin *Levagium*, même sens.

Lever (le-vé), s. m. Lever, ou levée des guérets, premier labour. Il est étonnant que ni l'Académie ni Littré n'aient admis ce mot, cependant d'un usage général.

Li (li), pron. pers. lui. Ce mot se prononce souvent comme s'il était écrit avec le *gl* italien ou le *ll* espagnol. — Vous li direz ; pron. ; vouyi direz.

Anc. fr.

« Par plusieurs fois nous ait requis et supplié que les dictes terres li fussent assises et ce qui deu li est et li fut payé. »
(*Lettres du roi Jean* 1355, SECOUSSE.)

Lian (ian), s. m. (V. *Ian.*) Lien d'une gerbe, d'un fagot. Comparez à *Liane.*

Anc. fr.

La main de Jupiter du monde l'artizan.
Irrité contre moi, m'a filé ce lian.
(R. BELLEAU.)

Liardeur (liar-deux), adj. Qui liarde. L'Académie admet le verbe *liarder*, mais non l'adjectif *liardeur.*

Lichard (li-char), adj. Friand, gourmand.

Liche (lich'), s. f. Gourmandise. — Il aime la liche, ou la licherie. || Terre argileuse employée pour faire des batardeaux.

Lichepot (li-ch'po), s. m. Nom du doigt indicateur.

Licher (li-chè), v. a. Lécher. — Le chat liche les assiettes. || Au sens neutre, licher, aimer les bons morceaux. — Il aime ben à licher chez les autres.

Anc. fr. même sens, lichier, licheor, gourmand ; langue d'oc,

lecharia, goinfrerie. Bas-latin, *Lecator*, gourmand. Conf. Lichen, du grec λειχειν, plante qui liche les pierres, qui s'étale.

Les procureux
Sont des voleux.
Les avocats
Sont des lich'plats.
(*Anc. chans. percheronne*).

Lichon (li-chou), adj. Gourmand, licheur.

Lichonnerie (li-cho-n'rie), s. f. Friandises.

Liétron (i-é-tron), s. m. Laiteron, plante à suc laiteux, *Sonchus oleraceus*, synanthérées. On dit aussi *Laceron*.

Liette (i-èt'), s. f. Tiroir de table, de meuble. En fr. mod., layette, boite. — Mets donc les couquiaux dans la liette.

Palsgrave, qui écrivait au XVIe siècle, dit qu'on écrivait originairement *la iette* en deux mots. Plus tard, l'article s'est soudé avec le mot comme dans lierre, et pour éviter l'hiatus, dans le centre de la France, on a dit *l'iette*. Cependant, dès le XIIIe siècle, on écrivait layette et liette. De la Borde dans son Glossaire du Moyen-Age, donne à liette le sens de ruban, bandeau, lien, et cite ce passage de Brantôme (*Marie Stuart*) ! « A ses femmes leur partagea tout ce qui luy pouvoit rester de bagues, de carcans, de liettes et accoustrements. » Si M. de la Borde avait connu le dialecte de Vendôme, il est probable qu'il n'aurait pas commis cette erreur, et qu'il eût donné à ce mot le sens de coffre, écrin.

Lieue (ieue), s. f. (V. *Anciennes mesures*.) || Noms de localités. — La grand'lieue.

Lieuse (ieuz'), s. f. Liure, gros cordage pour maintenir le chargement d'une charrette.

Lieuvre (ieuvr'). s. m. Lièvre. (V. *Ieuvre*).

Ligère (li-jèr'), adj. Léger. — On dit qu'une charrette pèse ligère lorsque le chargement reporté en arrière tend à enlever le cheval.

Lubre de corps et ligère d'esprit.
(*Loc. loc.*)

Lignage (li-gnaj'), s. m. Bois, fouet de vigne. || Nom d'un cépage rouge dans le Blésois et le centre. || Lignage (vin de), vin

fabriqué dans l'Orléanais avec des raisins de qualité inférieure. (BOULAY, *Manière de cultiver la vigne dans l'Orléanais ;* COLAS, *Manuel de la culture de la vigne dans l'Orléanais.* **LITTRÉ** et TRÉVOUX, *Vin médiocre des environs d'Orléans.*) C'est de ce vin qu'il est question dans la satire de Boileau.

D'un auvernat fumeux, qui, mêlé de lignage,
Se vendait chez Crenet pour vin de l'Ermitage.

En effet, à cette époque, les vins de consommation courante à Paris étaient pour la plus grande partie tirés des environs d'Orléans.

Ligoche (li-goch'), s. f. Limace.
Étym. inc.

Ligou (li-gou), s. m. Mauvais outil, coupant mal.

Ligouger (li-gou-jé), v. n. Coupasser, gâcher. — N'en v'la de l'ouvrage ligougée ! Dans le Maine, Ligouge veut dire : long couteau effilé, épée.
Étym. inc.

Limacé (li-ma-sé), s. m. Petit feu qui se consume lentement, sans flamme.

Limacer (li-ma-sè), v. n. Se consumer lentement. — Le feu a limacé toute la nuit. — On dit aussi limer.

Limande (li-mand'), s. f. Gaule longue et flexible.

Limas (li-mâ), s. m. Limaçon. Dans le dictionnaire de l'Académie de 1826, le mot limaçon est ainsi défini : Sorte d'*insecte* rampant ! Cela vaut la définition de l'écrevisse : petit poisson rouge qui marche à reculons.

Limoniau (li-mo-nio), s m. Limon d'une petite voiture, d'une charrue.

Lindelle (lin-dèl'), s. f. Bande d'étoffe, bande de terrain.
Étym. inc.

Lindi (lin-di), prononciation de *Lundi.*

Lingeux (lin-jeux), adj. Apte, propre à. — Cette terre est lingeuse à l'éternue.
Étym. inc.

Lirotte (li-rot'), s. f. Petite serpette servant spécialement à la cueillette des raisins.
Étym. inc.

Liroua (li-roua), s. m. Mauvais petit couteau. On dit aussi un lirou.

Lirouacer (li-roua-sé), v. n. Couper mal.

Lite (lit'), adj. D'élite, de première qualité. — Du blé lite. Cette expression se trouve dans les registres municipaux de Vendôme jusqu'en 1793. A partir de cette époque, le blé de première qualité est qualifié de blé froment.

Du latin *Lectus*, choisi.

Livrée (li-vrée), s. f. Rubans de bonnets flottants. — C'te nourrice a-t-elle une belle livrée !

Locas (lo-kâ), s. m. Nom d'une pomme tardive qui se mange cuite tout l'hiver. — A la campagne on fait grand cas des pommes de locas.

Locature (lo-ka-tur'), s. f. Petite maison de cultivateur, sans terres labourables. Terme usité surtout dans le Perche.

Bas-latin, *Locata*, terrain à bâtir.

Loche (loch'), s. f. Limace.

Anc. fr. Mot probablement d'origine celtique ; conf. bas-breton *Louch*, vorace.

Locher (lo-chê), v. n. Diminuer. || Remuer, grôler. (V. ce mot.) Un objet mal fixé loche. — La clef loche dans la serrure.

Étym. inc.

Logeriau (lo-jeu-rio), s. m. Petite loge, hangar.

Logette (lo-jèt'), s. f. Espèce de cage sans fond, trébuchet pour prendre les petits oiseaux.

Loquence (lo-kans'), s. f. Loquacité, facilité d'élocution. Se dit non de l'éloquence proprement dite, mais de la voix forte et sonore de l'orateur.

Anc. fr. Loquence, parole. Latin, *loquentia*, dans Salluste, Bagou.

« J'avons encore bien pardu à la mort de l'évocat Boudin ; la Morgoué qu'il avat une belle loquence ! »

(*Dialogue de deux guépins*.)

Loquencier (lo-kan-sié), adj. Babillard, qui a de la loquence ; loquace. || Qui boit souvent et à petites gorgées.

Loquet (lo-kè), s. m. Clef, passe-partout. — J'ai perdu mon loquet. — Prête-moi donc ton loquet pour rentrer. C'est plus spécialement une clef destinée à faire jouer le loquet, et ouvrir la porte quand elle n'est pas fermée à clef. Il y a dans les vieilles maisons de Vendôme une forte serrure à grosse clef, et une fermeture de jour à simple loqueteau et mentonnet,

qui s'ouvre avec une petite clef nommée loquet; le tout sans préjudice des verroux. Mais aujourd'hui qu'on a de petites serrures, on nomme loquet toute petite clef portative.

Bas-latin *loquetum*, clef; conf. anglais *lok*, serrure; germ. *luken*, fermer. || Loquet, prononciation de Hoquet, par la soudure de l'art. et pour éviter l'hiatus.

J'ai l'loquet,
Berloquet,
Oremus,
Je n'lai plus,

phrase qu'on fait répéter plusieurs fois de suite très rapidement aux enfants qui ont le hoquet; c'est dit-on un remède infaillible!

Lord (lor), adj. Lourd, qui éprouve un alourdissement. || Fig. Sot, lourdaud.

Anc. fr., lord, lourd.

Lordelle, lordène, lorderolle (lor-dèl'), s. f. Étourdissement, vertige.

Lordène (lor-dèn'), s. f. Même sens.

Lordine (lor-din'), s. f. Même sens. Ces mots s'emploient aussi pour désigner l'attaque d'apoplexie ou de paralysie.

Lorgne (lorgn'), adj. Qui marche le dos voûté et la tête baissée.

Bas-latin, *lordicare*, marcher le dos courbé.

Louée (lou-ée), s. f. Assemblée, lieu où se réunissent les domestiques des deux sexes pour se louer pour les travaux de la campagne; les louées ont lieu ordinairement à la Saint-Jean et à la Toussaint. Il y a en outre des louées partielles pour les gens qui vont faire les foins, la moisson, etc. Dans le temps qu'il y avait encore des vendanges, les maîtres se rendaient entre quatre et cinq heures du matin sur la place du village où se tenait la louée des vendangeurs et embauchaient des ouvriers soit pour la journée, soit pour plusieurs jours. Cet usage a disparu avec l'invasion du phylloxéra.

Louète (louèt'), s. f. Tique qui s'attache à la peau des animaux.

Dans l'anc. fr. Louète voulait dire une excroissance d'écorce sur les arbres.

Conf. Bas-breton, *Louenn;* cornique *Loven*, pou.

Louise (louiz'), s. f. Nom de l'œillet en bouquet et à bractées. (*Dianthus barbatus*), appelé aussi œillet de poète.

Lourdée (lour-dée), s. f. Charge que peut porter une personne.

Lourdine (lour-din'), s. f. Lourdeur de tête. — On dit aussi lourdelle. (V. *Lordèle*, *Lordine*.) Prendre une lourdine, s'enivrer.

Louriot (lou-rio), s. m. Prononciation de Loriot.

Lubre (leubr'), adj. Lourd. — Mon fagot est ben lubre.

Étym. inc. Peut-être de la même racine que *lubricus*, glissant (?). Ce qui est lourd glisse des mains.

Luizard (lui-zar), s. m. Lézard. Rabelais disait Lizard.

Luizarder (lui-zar-dé), v. n. Se dit du soleil lorsqu'il *luit* à moitié entre les nuages. Si le soleil luizarde à la Chandeleur, on n'est qu'à moitié hiverné. (Dicton populaire.)

Luizette (lui-zèt'), s. f. Luzerne.

Lumas (lu-mà), s. m. Escargot, limaçon. — Les lumas ont mangé mes salades.

|| Retroussé comme un lumas qui va aux fraises, locution vendômoise.

Bas-latin, *Lumaca*, escalier en spirale. Le mot Lumas a servi dans la formation du mot scientifique calcaire lumachelle.

« 1770. — Au 20 mai, beaucoup de lumas et il n'y eut presque pas de raisin. »

(*Journal de* Lattron.)

Lumelle (lu-mèl'), s. f. Lame. (V. *Alumelle*.)

Luméro (lu-mé-ro). Prononciation de numéro.

Lune (leun'), s. f. Nom de localité. — La lune de Belair, rond-point sur la route de Paris, commune de Saint-Ouen. || Lune de Blois (large comme la), loc. locale. On se demande pourquoi la lune est plus large à Blois qu'à Vendôme. *Adhuc sub judice lis est*. A Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), on dit : la lune de Vendôme. || Lune (vin de), vin fait avec des raisins volés au clair de lune. || Lune des loups (garder la), prendre une peine inutile.

« Je vis deux giborins à part sur le haut d'une tour, lesquels faisoient sentinelle, et nous fut dit qu'il gardaient la lune des Loups. »

(Rabelais.)

Lune part, prononciation de nulle part.

Lunot (lu-no), s. m. Linot, ou linotte, oiseau.

Lunotter (lu-no-té), v. n. Regarder minutieusement.

Luré (lu-rè), adj. Prédestiné, qui a de la malchance. — Il est luré par le malheur.
Étym. inc.

Lureau (lu-ro), s. m. État de la chatte en chaleur. — Une chatte en lureau.

Lurer (lu-rè), v. n. Flâner, lambiner. (Perche.)

Lurier (lu-riè), adj. Lambin.

Lut (lù, le *t* se prononce, mais à peine), s. m. État des chèvres qui sont en chaleur et recherchent le mâle.

Lutter (lu-tè), v. n. Se dit des animaux qui s'accouplent. — On dit à Vendôme d'une personne qui est morte en état de virginité : Elle est comme la bique à Ballu, morte sans avoir lutté. Ballu était un vigneron, beau parleur, qui se plaignait de tous côtés que sa bique était morte sans avoir lutté. Son désespoir venait de ce que son espérance d'avoir des biquets s'était évanouie.

M

Macabre (ma-kâbr'), adj. Lourd, pesant, maladroit, difficile. — Un outil macabre, dont on se sert avec peine, en mauvais état. Un chemin macabre, un travail macabre, qu'on a de la peine à exécuter. || Dangereux, d'un résultat douteux. — Une entreprise macabre. — Le Panama, c'est ben macabre. — Tu vas traverser la forêt la nuit, c'est ben macabre (1).

(1) Les dictionnaires n'emploient ce mot que dans l'expression « danse macabre ». Les étymologistes paraissent être d'accord pour faire venir macabre de Macchabée. En effet, dans plusieurs textes du moyen âge, la danse macabre est indiquée par les termes *chorea maccabeorum*. Mais il faut remarquer que c'était une traduction en latin d'une expression vulgaire, les scribes plus ou moins lettrés traduisaient macabre par le mot latin qui leur paraissait le plus rapproché du son français. D'ailleurs, dans les nombreuses danses macabres que nous connaissons, il n'est pas à notre connaissance qu'il ait été question des Macchabées. Nous savons qu'en argot moderne macchabée veut dire cadavre; la danse des macchabées serait donc la danse des morts, mais au moyen âge macchabée avait-il déjà le sens de noyé ? ce qui est possible ; en hébreu, en effet, le mot *makabé* veut dire : la chair quitte les os. Le Hériché, que cette explication ne satisfait pas, fait venir macabre de l'arabe *Makabir*, cimetière. Peut-être faut-il rechercher autre part. Nous avons vu (V. *Abre-cabre*) qu'on appelle âbre-câbre certains nuages dont la forme rappelle vaguement la forme d'un arbre, et qui présagent un changement de temps. Cabre, d'après Lacurne de Sainte-Palaye (édition Fabre), veut dire : noir, triste, sombre, de mauvais augure Dans la Bourgogne, l'âbre-câbre se nomme âbre-maucabré, et dans le Morvan, abre-malcabre maucabre. Nous croyons que les Macchabées n'ont rien à voir dans la forme des nuages et dans la prévision du temps. Cela veut dire tout simplement arbre mal cabre, mauvaisement cabre, mal triste, de très mauvais augure. La danse macabre est une danse très triste, très sombre. Charles Nisard, qui ne connaissait apparemment pas notre adjectif cabre et le sens que nous donnons à macabre, et qui probablement n'avait jamais vu l'âbre-câbre, faisait venir le maucabré bourguignon du vieux français caablé, chablé. abattu par le vent, arbre mal chablé, tandis qu'il aurait dû y voir l'âbre macabre.

Mâchecroûte (mach'-crout'), s. m. Entremetteur, négociateur d'un mariage, d'un marché. Employé le plus souvent en mauvaise part. Rabelais prononçait : machem...

Mâcher Châtaigne, loc. loc. — J'lui ai pas mâché châtaigne! Je lui ai dit ma façon de penser sans ménagement.

Machin (ma-chin), s. m. Chose ou personne dont on n'a pas le nom présent à l'esprit. — Passez-moi donc mon machin. — J'ai rencontré machin. — On appelle volontiers sa femme de ménage « mère machin ».

Magnier, v. a. Prononciation de *Manier*.

Magni-Magno (*magni* et non *magueni*), loc. loc. Faire le magni-magno, faire l'important. — Les magni-magno de la paroisse, les gros bonnets.

Du latin *magnus*, *magni*.

Mahon (ma-on), adj. Qui parle du nez.

Mahonner (ma-o-né), v. n. Parler du nez.

Onomatopée.

Mai (mè), s. m. Aubépine, *Cratægus oxyacantha*. || Petit mai, mai des dames, spirée à feuilles de saule. || Branche verte ou fleurie que l'amoureux plante dans la nuit du 31 avril au 1er mai à la porte ou à la fenêtre de la maison où il y a des jeunes filles à marier. L'usage de planter un mai se perd de jour en jour.

Maie (mè), s. f. Sorte de huche ou coffre où l'on pétrit la pâte du pain, pétrin qui se ferme avec un couvercle à charnière ; il sert de buffet les jours où l'on ne cuit pas. L'amoureux de campagne allant faire la cour à sa promise s'assied ordinairement sur la maie, ce siège élevé faisant valoir ses avantages physiques. || Maie de pressoir, aire en bois sur laquelle on écrase et on presse le raisin.

L'orthographe de ce mot est douteuse. Littré écrit maie : le dictionnaire de Trévoux, mai ; d'autres, méc, met, maict.

Si on admet l'étymologie du latin *mactea*, pétrin, il faut écrire *met*. Si au contraire on préfère le bas-latin *madia*, dérivé du latin *magida*, coffre, dans Varron, il faut écrire maie.

Maignan (mè-gnan), s. m. Chaudronnier ambulant, nom propre de famille très répandu. Maignan, Maignen, Magnan, Magnin, Lemaignen.

Maillard (ma-iart), adj. Qui a de très petits grains. — Du raisin maillard. On dit aussi millard (mi-iar).

Maille (may'), s. f. Meule de grain ou de paille. (Beauce.)

Maillerée (may'-rée), s. f. Lieu où l'on entasse la paille ou le fourrage.

Maillée. (V. *Anciennes mesures.*)

Mailleur (ma-ieux), s. m. Celui qui fait du filet, les mailles.

Maillon (ma-ion), s. m. Lien de paille de seigle pour accoler la vigne, lien d'osier employé par les jardiniers.

Main (min), s. f. Seillon, sorte de seau en bois sans anse; on le saisit au moyen d'un tasseau en bois fixé sur le bord intérieur. (V. *Seillon.*) La main contient environ le quart du jallas.

MAIN DE FER, s. f. Sorte de crochet à plusieurs dents à manche court, pour enlever le raisin ou le marc.

« Main, outil des pressuriers de vendange à trois crochets en fer, dont ils harpent et applanissent le marc relevé des côtés après la taille. »

(MONET.)

MAIN DE FER. Anneau de fer muni d'un crochet que l'on adapte à l'extrémité du timon d'une charrette pour accrocher le trait lorsqu'on attèle un second cheval.

Main (à). (V. *A Main.*)

Mainier (mê-niè), s. m. Meunier.

Mairerie (mê-re-rie), s. f. Mairie. Ancienne prononciation au moyen âge.

« ...Jean Tizard, grènetier de Sully-sur-Loire, seigneur de la mairerie de Goumarville. »

Au moyen âge, la mairerie était l'office du maire, sorte d'intendant chargé de surveiller une exploitation et qui finit par avoir une juridiction.

Maison (mè-zon), s. f. Principale pièce d'une habitation rurale, servant de cuisine et de salle à manger. C'est là le lieu de réunion et de réception. Au contraire, la chambre est une pièce de réserve, le logement des enfants ou des étrangers. Dans des titres relativement peu anciens on trouve souvent cette désignation : « ...Une ferme ou un bordage composé d'une maison, d'une chambre et d'un fournil. » Au XVIII[e] siècle, certains titres désignent par maison manable (latin *manere*) la pièce servant de demeure habituelle.

Nom de localités. — La Grand'maison, la Maison perdue, la Maison forte.

Maisonnette (mè-zo-nèt'), s. f. Terme moderne désignant le logement des gardes-barrières d'un chemin de fer.

Maisonnier (mè-zo-niè), s. m. Petit bordager. Le maisonnier est un petit cultivateur qui n'a ordinairement qu'une maison sans dépendances, c'est habituellement un journalier. (Perche.) || Homme sédentaire qui se plait à la maison.

Anc. fr. Langue d'oc, maizonnier, locataire.

Bas-latin, *Mansionarius.*

« *Mansionarii, manentes qui ratione mansionis vectigal vel censum domino persolvebant.* »

(Ducange.)

Maître (mèt'), s. m. Titre donné dans la campagne au chef de famille ou de maison. Littré dit que c'est une expression familière en parlant des gens de condition peu relevée. C'est une erreur, le mot maître n'est pas un titre familier, mais bien une expression de respect équivalent à *Dominus*, seigneur. En parlant à des fermiers, il faut les traiter de « maître » et de « maîtresse ». Si vous les appelez « monsieur » et « madame », ce sera, non pas une impolitesse, mais une familiarité, vous aurez l'air de les traiter comme de simples bourgeois.

Dans la ferme, le maître jouit d'une grande supériorité morale non seulement sur les domestiques, mais encore sur toute la famille. C'est le patriarche, le Maitre par excellence. Il existe encore bien des maisons où la femme n'a pas le droit de se mettre à table, elle doit servir les convives et manger dans un coin de la cheminée. Le dictionnaire de Trévoux donne de ce terme la définition la plus exacte : « Se dit d'un particulier, chef de famille qui commande à sa femme, ses et ses enfants domestiques. »

« *Magister Grangiæ, qui villam seu predium aliud curat.* »

(*Texte de 779 cité par* Muratori.)

Malabien (mal-à-ben), s. m. Sorcier, devin. Celui qui lève les sorts et les maléfices.

Malborough (mal-brou), s. m. Grosse voiture de roulage à larges roues, attelée de plusieurs chevaux en flèche. Elle était presque toujours accompagnée d'une petite voiture à un

seul cheval, nommée maringotte, destinée à recevoir l'excédent du chargement. Ce genre de voiture est à peu près abandonné par suite de l'extension des transports par voie ferrée.

Maléficié (ma-lé-fi-sié), adj. En mauvais état, de santé, d'affaires. Une chose maléficiée est une chose mal fichue.

Latin *male fieri.*

Malement (mal-man), adv. Mal, mauvaisement. — J'me porte malement. ‖ A peu près, tout au plus. — Ça vaut i ben une pistole? — Oh! malement. — Coben qu'gnia de ch'min? — Une lieue, malement.

Anc. fr.

« Qu'il a trouvé moult malement. »
(*Parthonopeus de Blois.*)

Malette (ma-lèt'), s. f. Petit faisceau de bruyères, de genêt ou de fougères, enveloppé dans une toile qui se place entre le fagot et les épaules, pour éviter le contact trop dur du bois ou des épines. Par analogie avec la malette des capucins ou celle du berger, petit sac de toile, musette destinée à porter les provisions de bouche.

Malignas (ma-li-gnâ), s. m. Nom de localité. — Envoyer aux belettes à Malignas, envoyer promener au diable.

Bas-latin *malignus*, le diable ; *malignatio*, méchanceté.

Maline, adj. fém. de *malin.* Au siècle dernier, dans un grand nombre de mots, le *g* ne se prononçait pas. On disait assiner, assination, sine, sinifier.

Elle sent son ongle maline.
(La Fontaine.)

Malsemaine (mal-se-mèn'), s. f. Indisposition périodique des femmes. Ce terme a l'avantage d'être infiniment plus convenable que toutes les périphrases généralement admises ou les noms médicaux.

Mame (mam'), s f. Syncope de madame.

Mancin (man-sin), s. m. Manettes, mancheron d'une charrue. — Les mancins d'une berouète.

Étym. lat. *mancipere*, saisir avec la main (*manu capio*).

Mandrille (man-dri-ie), s. m. Malotru, gueux, vaurien.

Ce mot, dont l'origine est inconnue, se retrouve dans tous les patois du midi, l'italien et l'espagnol. Dans le patois lyonnais, mandrille veut dire pâtre, grossier, mal mis : ital , *mandriale*, même sens.

Mangeaille (man-jày'), s. f. employé presque toujours au pluriel. Nourriture des bestiaux, fourrage. — Y a ben des mangeailles dans l'guernier. — La pluie a gâté mes mangeailles.

Mangeasson (man-ja-son), s. m. Désordonné, imprévoyant, qui mange tout ce qu'il a. — Un mangeasson qui mangerait bas et bertelles.

Manette, manon. Nom que l'on donne à l'ânesse. — J'vas acheter eune manon à la fouère.

Maniant (ma-nian), adj. Qui se manie facilement, chose bien en main. — Un outil bien maniant. || Se dit aussi des personnes adroites de leurs mains, et au fig. intelligentes.

Manonier (ma-no-nié), adj. Homme qui s'occupe des petits soins du ménage, de niaiseries. On dit aussi Manon.

Étym. inc.

Manquette (man-kèt'), s. f. Femelle qui ne peut suffire à élever ses petits. Dans le Maine, femme qui ne peut nourrir que d'un côté.

Maquereau (ma-keu-rio), s. m. Gros nuages qui donnent lieu à des ondées intermittentes, à des giboulées. Probablement temps marbré, tacheté, comme la peau du maquereau. M. Nouel y voit une dérivation de *macabre* (?).

Marabout (ma-ra-bou), s. m. Dans l'Académie, c'est une cafetière de métal. Dans le Vendômois, ce mot au contraire désigne une cafetière ou bouillotte en terre émaillée allant au feu.

Marâs. Prononciation de Marais.

Marcelot (mar-seu-lo), s. m. Colporteur de menue mercerie, images d'Épinal. Du rad. lat. *mercator*.

Marchais (mar-chê), s. m. Grande fosse, dépression naturelle du sol où s'accumulent les eaux pluviales. || Nom de plusieurs localités. — Le Marchais Girard, commune de Lancé, le beau Marchais, près Cloyes. Le Marchais de la Lunaille, commune de Thoré. Le grand Marchais, à Saint-Marc-du-Cor, etc.

Bas-latin *marchesium*, même sens.

« Le suppliant abuvroit les bœufs de son hostel en un marchais ou lac. »

(*Lettres de rémission de 1419.*)

Le nom de lieu Marchenoir n'est que la traduction exacte de l'ancienne dénomination latine *lacus niger*, le Marchais noir.

Marcou (mar-kou), s. m. Septième enfant mâle sans interposition de filles. Il passe pour guérir les écrouelles par attouchement, tout comme un simple roi de France. Ce mot vient, dit-on, de Saint-Marculfe, de Bayeux, qui guérissait les écrouelles.

Mardereau (mar-deu-rio ou merderio), s. m. Nom d'un ravin venant du plateau de la Beauce en suivant la route de Tours et se jetant dans le Loir, rue de la Grève.

Anc. fr. Merderel, bas-latin *marderellum*, lieu où l'on jette les immondices.

Ce torrent est ainsi nommé parce qu'il reçoit les immondices de *toute nature* que les habitants du faubourg saint-Lubin y déposent pieusement. On voit que le « tout à l'égout » n'est pas une nouveauté.

« ...*Quasdam cameras ...sitas super merderellum subtus muros senonenses...* »

(*Texte de 1275 cité par* Duc.)

Maré (mâ-rè), adj. Gâté par l'inondation. Des foins marés, endommagés par une crue qui a déposé sur les chaumes une couche de limon, ce qui fait que les bestiaux refusent de le manger.

Maréchau (ma-rè-cho), s. m. Maréchal, forme qui se rencontre dans la plupart des dialectes de la langue d'oil; Picard, marichau ; Berry, maréchau; on dit encore la maréchaussée.

Le marié fut plus honnête,
Il pissa par la fenêtre
Sur la tête du maréchau,
Verdinguette, verdingau.
(*Anc. chanson.*)

Marelier (mar'lié), s. m. Sacristain qui présente le pain bénit à la messe, marguillier qui se tient au banc d'œuvre.

Anc. fr. Marillier, mareglier, marguiller.

Bas-latin *mariglierus*, du latin *matricularius*. || Nom de famille assez répandu.

Marelle (ma-rèl), s. f. Banc d'œuvre où se placent les mareliers.

Margot (mar-go), s. f. Nom vulgaire de la pie. || Se dit d'une fille délurée. || Adj. Tacheté de blanc. Un cheval margot, une vache margot. On dit aujourd'hui : un cheval pie.

Margotte (mar-got'), s. f. Marcotte. On substitue très souvent le *g* au *c* dans certains mots comme segret, agacia, égouvillon. Le mot margotte se rapproche du reste davantage du latin *mergus*, rejeton provigné.

Margoulette (mar-gou-lèt'), s. f. Bonnet de femme attaché sous le menton. || Le menton. || Petite fille qui affecte des manières au-dessus de son âge, terme de mépris.

Marie-gas (ma-ri-gâ), s. f. Se dit d'une fille qui aime à jouer avec les gâs.

Mariée (ma-riée), s. f. Nom vulgaire de la libellule frigane, appelée aussi *demoiselle*, à cause de ses longues ailes membraneuses qui, repliées, ressemblent à un voile de mariée. || Mésentère de porc, à cause de l'aspect de cette membrane légère sillonnée de vaisseaux nerveux et graisseux qui lui donne l'aspect d'une broderie. (V. *Coiffe.*)

Marianne (ma-ri-an'), s. f. Nom vulgaire d'un petit moucheron qui voltige en grandes quantités pendant les chaleurs, l'après-midi.

Mariennée (ma-rié-née), s. f. Méridienne, sieste de l'après-midi (contraction de méridienne). L'après-midi même.

Anc. f. Mérienne, bas-latin *meridiana*.

Maringotte (ma-rin-got'), s. f. Voiture de roulage à un seul cheval qui accompagnait autrefois la grande voiture dite *malborough*. (V. ce mot.) Charrette légère en général. En Normandie, c'est la voiture des marigottiers ou petits marchands forains.

Étym. inc.

Marjou (mar-jou), s. m. Murger, tas de pierres. (V. ce mot.) (Beauce.) || Fosse où les tuiliers détrempent leur terre.

Marmenteau (mar-man-to), s. m. Vieux pied, vieille souche, trogne réservée dans une haie ou dans un défrichement pour servir de borne. L'Académie définit marmenteau : « bois de haute futaie mis en réserve ».

Anc. fr. Marmentel, souche, trogne.

Marmotte (mar-mot'), s. f. Fichu qui couvre la tête et se noue sous le menton.

Marotte (ma-rot'), s. f. Gros bâton renflé à la base en forme de

massue ; il était en usage surtout chez les marchands de bestiaux.

Marouiller (ma-rou-ié), v. n. Troubler un liquide, l'eau d'une mare en l'agitant.

Conf. les noms de localités *Marolium, marogilum*, Mareau, Mareuil, lieu marécageux. Le mot *mare* est généralement admis comme d'origine celtique.

Maroute (ma-rout'), s. f. Camomille puante, *Anthemis cotula*, composées. — Patois normand *amourette*.

« Le blé n'était pas fort, et beaucoup de marouste. »
(*Journal de* LATTRON.)

Marpaud (mar-pô), s. m. Chat mâle, matou.

Anc. fr. Marpaud, fripon, voleur.

Marrage (ma-raj'), s. m. Façon donnée à la vigne avec la marre.

Marre (mâr), s. f. Outil de vigneron, houe à manche court destinée à façonner les vignes.

« Outil de fer, large de 9 pouces, long de 15, ayant un anneau (douille) où se met un manche de bois qui est aussi courbé en dedans du côté de la tête. »
(BOULAY, *Manière de cultiver la vigne, etc.*)

Latin *marra*. C'était un terme gaulois.

Mars (mâr), s. m. Les menus grains qui se sèment en mars, orge et avoine. J'ai fait mes mars dans un bon temps. — Il y a un beau mars dans ce champ.

Il est extraordinaire que l'Académie, dans l'édition de 1879, n'ait pas admis ce mot, d'un usage si général. Ça prouve que les Académiciens, tout instruits qu'ils sont, ignorent bien des choses de la vie pratique. Quand M. Zola, l'auteur de *la Terre*, sera de l'Académie, il fera admettre à ses collègues bien des mots qu'ils prendront pour du sanskrit.

Marsaule (mar-sôl'), s. f. Saule marsault, *salix caprea* et *salix cinerea* ; on fait ordinairement venir ce mot du bas-latin *mas salix*, saule mâle; peut-être vaut-il mieux le faire venir de saule ou de mars, *martis salix*, cet arbuste fleurissant en mars. (NOUEL.)

Mas (mâ), s. m. Maison, demeure, manoir.

Bas-latin *masa, massa, mansio*, même sens. Il est resté le

diminutif masure. Usité dans tous les patois de la langue d'oil et de la langue d'oc.

L'étang du Grand Mas, c'est l'étang du Grand Manoir, près duquel se trouvent les fermes du grand et du petit Mas.

Mastoc (mas-tok), adj. Lourd, épais au moral, comme au physique.

All. *Mastochs*, bœuf gras.

Matéreaux (ma-té-rô), s. m. pl. Matériaux Ce sont les gens qui parlent bien qui disent les matéreaux, par la raison qu'on dit un taureau et non un tauriau !

Matifas (ma-ti-fâ), s. m. Mortier de terre et de bourre ou de foin haché auquel on ajoute de la chaux. Cette composition servait autrefois à faire les enduits et les plafonds.

Étym. inc.

Matigo (mâ-ti-go), s. m. Juron familier. Mâtin.

Matin (**à**), adv. Aujourd'hui, annui.

Matiné (mâ-ti-né), adj. Homme d'une demi-éducation, demi-fortune, demi-science, demi-influence, croisé de bien et de mal.

Maucourtois (mô-cour-toi), adj. Mal courtois, mal poli.

Maufaisant (mô-feu-zan), adj. Malfaisant.

Maufranc (mô-fran), adj. Avare, mauvais cœur, déloyal, pas franc du collier.

Nous ne donnons qu'à titre d'exemple ces adj. avec le préfixe *mau*, ne pouvant les citer tous à cause de leur grand nombre.

Mauvaiseté (mo-vè-ze-té), s. f. Méchanceté.

Anc. fr. Mauvaistié.

Mauveillé (mô-vé-ié), adj. Dérangé mal à propos dans son sommeil, réveillé en sursaut. — Le médecin dans son sommeil est mauveillé pour un malade.

Mazarin (ma-za-rin), s. m Mulet. (Perche.) Souvenir de la Fronde. Mazarin était un terme injurieux employé par les Frondeurs pour désigner leurs adversaires politiques.

Mé (mé), pr. per. Moi, employé surtout dans le Bas-Vendômois, sur les frontières du Maine et dans le Perche.

Mécredi (mê-keur-di), s. m. Mercredi. — Ce mot se prononçait autrefois mécredy.

« La plus saine opinion et le meilleur usage est donc, non seulement de prononcer, mais aussi d'écrire mécredi sans *r*, et non pas mercredi. »

(Vaugelas, 1665.)

|| Locution locale. Lorsqu'un vantard a un point faible attaquable qu'on peut à l'occasion lui reprocher, on ne manque pas de lui rabattre ses quatre mécredis.

Médi (mé-di), s. m. Midi, Médi se rapproche davantage du latin *Media die.*

Mégrigne (mè-grign'), s. f. Migraine.

Mègue (mègh'), s. m. Petit lait. A Vendôme même, on prononce aussi mègre.

C'est un mot d'origine celtique. Gall : *meadgh*; irl. *meaigh*, petit lait.

Meillée (mé-iée), s. f. Dans le Perche, c'est une bouillie offerte aux étrangers le jour de l'assemblée. C'est probablement comme dans le Maine, où cet usage existe encore, une bouillie de millet connue sous le nom de millée.

Anc. fr. meil, millet.

Mélarde (mé-lard'), s. f. Mélange de semence de blé et d'orge.

Mêle (mêl'), g. f. Nèfle, fruit du Meslier.

Anc. fr. Bas-latin, *Mella*, *melata*, du latin *mespilus*, néflier.

Dans mon chemin je rencontrai
Un peurnier plein de pêches.
Je le secouai, je le remuai,
Il en tomba des mêles.
(*Anc. chanson.*)

Un meslier nouailleux ombrage le portail.
(Ronsard.)

Melier ou **meslier** (mé-lié), s. m. Nom d'un cépage blanc très estimé. Savagnin du Jura, épinette blanche, morillon blanc de Bourgogne.

Mélieu (mé-lieu), s. m. Milieu.

Anc. fr. meilheu.

« Tous les dicts hommes estoient tondus à la Césarine portant longues barbes fourchées à l'italienne jusqu'au meilheu de la poictrine. »
(*Lettre sur l'entrée de Charles-Quint à Orléans*, 1539.)

...Fust ce vous qu'on renomme
S'estre vanté contre le roy à Rome
De conquérir ce royaulme et passer
Par le meilleu avant sans menasser.
(R. Macé, *Voyage de Charles-Quint.*)

Mène (mèn'), s. f. Direction du ménage. — Il n'y a pas de mène dans cette maison, une drôle de mène, c'est-à-dire : la maîtresse ne sait pas mener sa maison, elle la mène drôlement. On dit aussi une menée.

Méniau (mè-gnio), s. m. Jeune porc à l'engrais, porc de six mois. || Grand garçon maigre, de tournure disgracieuse, peu intelligent.

Étym. inc.

Ménil (mé-ni), s. m. Nom de localités, maison, clôture, mur.

Bas-latin *mansionile*, *mœsnile*, du latin *mœsnia*, murailles.

Menti (man-ti), s. m. Mensonge. — Vois-tu ben, eh ben ! tu m'as dit que des mentis.

Ménuit (mè-nui), s. m. Minuit.

Anc. fr. méenuit. A l'ore de méenuit, dans les sermons de saint Bernard.

Merdaillon (mer-dâ-ion), s. m. Petit enfant, vaurien, polisson.

« Disant qu'ils n'estoient que merdaille et garçonnaille. »
(*Lettres de rémission, 1536.*)

Merdonnier (mer-do-nié), s. m. Vidangeur.

N'insistons pas sur l'étymologie.

Mère (mèr'), s. f. Employé dans les expressions suivantes : mère, pomme de terre qui a servi de semence qui a produit les autres. || Mère, quantité de levain qu'on conserve d'une *cuisse* (V. ce mot) à l'autre pour faire lever la pâte. || Mère du vinaigre, pellicule qui se forme à la surface des fûts de vinaigre, *mycoderma aceti*. On donne plus souvent le nom de mère à une sorte de membrane épaisse et gélatineuse qui se forme sur le vinaigre, et qui n'est qu'une altération du ferment, une fermentation secondaire, en réalité une maladie du vinaigre.

Ces expressions viennent du bas-latin *maera*, *matera*, ferment.

Mère (mèr'), adj. Mère goutte. C'est le vin tiré directement de la cuve, par opposition avec le vin extrait du marc par le pressurage. || Fig. Ce n'est pas de la mère goutte, ou de la mère laine, en parlant de gens peu recommandables.

Du latin *merus*, pur, ou mieux de *magister*, maîtresse goutte. On devrait alors écrire maire goutte, forme qui se rencontre en effet dans l'ancien français.

Merrain (mé-rin), s. m. Expression usitée dans le commerce

pour qualifier une affaire bonne ou mauvaise. — C'est du bon merrain, du mauvais merrain.

Mestivier (mè-ti-vié), s. m. Moissonneur. Nom propre assez répandu.

Met, s. f. (V. *Maie.*)

Métal (mé-tal), s. m. Méteil.

Meublier (meu-blié), s. m. Mobilier. — C'te fille là, c'est un bon parti, elle a ben du meublier. — On i a vendu tout son meublier.

Meule (meul'), s. f. Meule de cercles. Paquet de cercles de poinçons attachés ensemble au nombre de vingt-quatre. (V. *Rouelle.*)

Meulon (meu-lon), s. m. Petite meule de fourrage ; on dit aussi moulon et mulon.

On pourrait croire que meule vient de *moles*, masse, mais les textes du moyen âge désignent sous le nom de *meta* la meule de grain.

« *Acervos annonæ quos metas vulgariter vocare solemus.* »
(Grégoire de Tours.)

Meta veut dire borne, cône. Meule s'est formé par le diminutif *metula.*

...Un autre l'amoncelle
En pointes, le dressant en superbes meulons,
Le jouet quelquefois des venteux aquilons
(R. Belleau.)

Meunier, s. m. Cépage noir, auvernat meunier, morillon de Champagne et de Bourgogne. Ainsi nommé à cause de la peluche blanche qui recouvre les jeunes pousses et les feuilles et leur donne l'aspect enfariné.

Meur (meû), adj. Mûr. — Du raisin meu. — Une poire meure.

Meurir (meu-ri), v. a. Mûrir.

De mes pensers fait avorter le fruit,
Et sans meurir tranche mon espérance.
(Ronsard.)

Mézière (mè-zièr'), s. f. Nom de localité. — La Mézière.
Bas-latin *maceries*, masure, muraille.

Miaulée (miô-lée), s. f. Quantité de choses vivantes et grouillantes. — Une miaulée de gorets, d'asticots; une miaulée de gnias.

Étym. inc.

Miauler (mio-lé , v. n. Crier, en parlant des jeunes enfants. — C'train, i fait qu'miauler.

Michau (mi-cho), s. m. Bouc, suivant l'usage de donner aux animaux des noms d'homme. || La cage à Michau, la prison, probablement parce qu'un gardien se nommait ainsi. Dans le langage populaire, on désigne volontiers la prison par le nom de l'estimable fonctionnaire qui veille avec sollicitude sur ses pensionnaires. — Il est logé à l'hôtel Michau. — Il est en pension chez Michau. — Le locataire à Michau. On disait aussi l'hôtel Massot,nom d'un autre gardien de la prison de Vendôme.

Midi (mi-di), s. m. Méridienne, sieste de midi. — J'vas dormir mon midi.

Midi, s. m. Nom du hotteux (éphippigère , sorte de sauterelle. (V. *Hotteux.*) On le qualifie souvent à tort de cigale.

Mignon (mi-gnon), s. m. Usité dans le Vendômois dans l'expression : faire mignon, embrasser, donner un baiser. — Fais mignon à maman.

Mignot (mi-gno), adj. Mignon, caressant.

« A ces mignottes femmes tant précieuses que toutes sont fardées comme poupées. »

(*Danse des morts de* ROBERT GOBIN, 1588.)

...Tant que sa lèvre mignotte (l'enfant)
A petits souspirs sugotte.

(R. BELLEAU.)

Mimi (mi-mi), s. m. Chatons, fleurs mâles de certains arbres, noyer, noisetier, saule, etc. On dit aussi des *mitons.*

Mince (mins'), s. f. Mèche de fouet.

Mincer (min-sé), v. a. Cingler, mettre quelqu'un en lambeaux soit par des coups, soit par des paroles mordantes. (Perche.)

Minçon (min-son), s. m. Gesse tubéreuse, *Lathyrus tuberosus.* Gland de terre, sorte de vesce dont les enfants déterrent les tubercules sucrés pour les manger, dans la Beauce.

Mine, minée. (Voyez *Anciennes mesures.*)

Minette (patron). Expression signifiant le matin. — Se ever

drés patron minette. Les dictionnaires prétendent qu'il faut prononcer *Potron*.

Minier (mi-nié), adj. Qui use beaucoup ses vêtements, les mine, les rend minables. On dit d'un enfant : C'est un mine-tout.

Mingrelet (min-gueur-lé), adj. Maigre, maigrelet, chétif.
Anc. fr. Mingrelet, dans les dictionnaires de Cotgrave et Oudin, est cité comme diminutif de mingre, maigre.

Ministre (mi-nistr'), s. m Ane, dans le Perche. Jaubert dit que dans l'armée d'Afrique on appelle ainsi les mulets, parce qu'ils sont chargés des affaires de l'État.
Ministre veut peut-être dire tout simplement serviteur. Le ministre, en effet, ne devrait être que le serviteur de l'État, bien qu'il agisse souvent comme s'il en était le maître. Si les Percherons nomment leur âne ministre (ce qui n'a rien de flatteur pour ces utiles animaux), certains journaux de l'opposition, voire même quelques députés, ne se gênent pas pour renverser la proposition.

Mion (mion), adj. Prononciation de *mignon*.

Miot (mio), s. m. Dernier enfant, enfant gâté, benjamin.
Le dictionnaire de Trévoux, qui cite ce mot, le fait venir de *minor* (!).

Miottée ou **miot** (mio-tée), s. f. Pain émietté dans du lait, du vin ou du cidre. La miottée au vin se fait chauffer devant le feu dans un geigneux et devient une vraie soupe au vin.

Mirouer (mi-rouè), s. m. Miroir.
Anc. fr. Mirouer, miroer. Saint François de Sales écrivait encore mirouer.

Miserere jusqu'à vitulos, loc. loc. — I m'a raconté son histoire depuis *miserere* jusqu'à *vitulos*, c'est-à-dire d'un bout à l'autre, très longuement, sans faire grâce d'un détail. Allusion au psaume L, qui commence par les mots *Miserere mei Deus*, et finit par le mot *vitulos*.

Missergent (mi-ser-jan), s. m. Poires de Messire-Jean. Il y a même des gens qui disent des poires de demi-sergent.

Mitan (mi-tan), s. m. Milieu. Ce mot se retrouve dans tous les dialectes de la langue d'oil. En 1646, Monet écrivait que mitan, meilieu et milieu étaient synonymes et également bons. || Mitan l'un, mitan l'autre, loc. loc., c'est-à-dire partagé par moitié.
Germ. *mittano*, d'après Burguy.

Mitré (mi-trè), adj. Piqué de petite vérole. Ancien argot des

voleurs mitre, gale, parce qu'on la soignait avec l'onguent mithridate, d'après Francisque Michel.

Moins (mouin), interjection négative ou dubitative, intraduisible et indéfinissable, équivalant à peu près à : Bah ! vraiment! oui dà ! je te crairais ! — I va ché d'l'iau. — Moins! — Ton échelle est pas solide, tu vas timber. — Moin ! — T'as pas peû des voleux ? — Moin.

Moiquié (moué-ké), s. f. Moitié, dans le Perche. — Dòn' moi z'en la mouéquié.

Moison (moi-zon), s. m. Fermage dont le prix s'acquitte en nature, bail moyennant une quantité de grain ou de denrées déterminées à l'avance.

Anc. fr. Moeson, moison, langue d'oc *moyso*, mesure. Du latin *modius*, boisseau.

> La bouche petite et grocette,
> Le col fin de bonne moison.
>
> (*R. de la Rose.*)

« L'exposant, qui est fermier et moisonnier d'une maison et terres situées en la ville de Ramolu en Beauce. »

(*Lettres de rémission, 1396.*)

Moisse (moi-se), s. f. Fissures dans un bloc de pierre.

Moisson (moi-son), s. f. Produit de la traite d'une vache, d'une chèvre.

Moléïer (mo-lé-ié), v. n. Mollir, fléchir. — La glace molèye lorsqu'elle est trop faible. La terre mouillée molèye.

Molène (mo-lèn'), s. f. Planter des molènes, prov. loc. Ne faire rien qui vaille, faire une chose qui arriverait toute seule, naturellement.

Mollière (mo-ièr'), s. f. Tas de poires à cidre qu'on place en terre ou dans le foin pour les faire mollir plus vite. (Perche.) Cela s'applique aussi aux cormes, nèfles et alises.

Mollière (mol-ièr'), s. f. Terre humide et molle ; on dit aussi mouillère. || Nom de localités.

Mollin (mo-lin), s. m. Même sens. — Planter en mollin, dans un terrain humide. — Il fait du mollin. || Lieu où l'eau suinte. (V. *Surin* et *Fredonnière*.)

Mollir (mo-li), v. n. Baisser de prix.

« 1803. — Le blé mollit aussi. »

(*Journal de* LATTRON.)

Dans un journal commercial nous avons lu cette phrase épique : Les gruyères restent fermes, les bries mollissent !

Molue (mo-lù), s. f. Morue, on dit aussi *mouliau.*

Anc. fr. Molue, moulue. Ambroise Paré se sert de ce mot. Bas-latin *molua.*

Mon (mon), adv. Certes, donc, assurément, en vérité. — Voyons mon, écoute mon.

Anc. fr. mon. Palsgrave traduit ce mot par voire, vraiment. D'après Burguy, ce mot viendrait du goth. *muns,* opinion.

> Sire, ce feray mon sans faulte.
>
> (Froissart.)

Monde (mond'), s. m. Personne, quantité de gens. — Du bon monde. — Comment se portent vos mondes ? — Y a ben des mondes chez lui pour la moisson.

Monée (mò-nei), s. f. Sac de mouture. (V. *Mounée.*)

Monsieur (mon-sieu), s. m. Cochon. (V. *Habillé de soie, Noble.*) — J'allons tuer nout monsieur (respect parlant). Vous v'lez pus d'soupe, on la gardera pour nout' monsieur.

Montdévaux (mon-dé-vò), loc. adv. Par monts et vaux. — Il est toujours par montdévaux.

Montdoubleau (Les biquets de). Nom qu'on donne aux habitants de ce chef-lieu de canton, probablement à cause du grand nombre de chevreaux qu'on vend sur le marché de cette ville.

Montre-cul (mon-treu-cu), s. m. Terrain en pente raide, sentier escarpé. On comprend facilement la raison de cette dénomination.

Montoir (mon-touè), s. m. Borne qui servait aux cavaliers à se hisser sur leur cheval.

Anc. fr. Montouer; bas-latin *Montorium,* escalier, escabeau.

Montoire et Lavardin (manger), loc. loc. — Allusion à Desnoyers de Lorme, fils de l'aubergiste des *Trois marchands,* à Blois. Il s'enrichit par la faveur du duc d'Orléans, alors régent, et acheta les seigneuries de Montoire et de Lavardin. Le 10 novembre 1718, il épousa Louise-Francoise Mallet de Graville, maîtresse du régent. Les époux, ayant une charge à la cour, ne tardèrent pas à dissiper leur patrimoine et furent

obligés de vendre ces domaines (1). (V. L'ABBÉ SIMON, *Hist. de Vendôme.*)

Moquette (mo-kèt'), s. f. Plante, coqueret, *Physalis alkekengi*, solanées.

L'alkekenge a été plusieurs fois employée comme succédané du quinquina. Le docteur Gendron en avait fait à l'hôpital de Vendôme plusieurs applications heureuses. La physaline, alcaloïde principe actif de l'alkekenge, a été isolée pour la première fois à Vendôme par MM. Victor Dessaignes et Jules Chautard. (WURTZ, *Dictionnaire de chimie pure et appliquée.*)

Mordeure (mor-deur'), s. f. Morsure.

Morée (mo-ré), s. f. On dit aussi mourée. Flammèche qui s'envole d'un feu de paille. Étincelles éteintes et noircies qui barvolent et retombent en points noirs dans le lait, la bouillie, ou toute autre matière qui se fait cuire dans la poêle sur une jouannée. (V. ce mot.)

Étym. More, noir.

Morée. « Les bouchers de Morée, trois après une bête, » loc. locale. Se dit quand plusieurs personnes se réunissent pour faire une chose qu'une seule pourrait entreprendre facilement (2).

Morine (mo-rine), s. f. Épidémie sur les bestiaux.

Anc. fr. Morine, maladie, charogne, laine des animaux morts d'épidémie. Bas-latin *moria*, *morina*, mortalité.

> Les noires brebis doloreuses,
> Lasses, chaitives, morineuses.
> (*R. de la Rose.*)

Moron (mo-ron), s. m. Prononciation de mouron. — Moron des blés, *Anagallis arvensis*.

(1) Rappelons ici que Montoire et son val s'appellent la Basse Judée; on ignore l'origine de cette dénomination. Les anciens Vendômois, assez gouailleurs, prétendaient que les reliques insignes de Montoire étaient un bouton de la culotte à Caïphe, et le croupion de la servante à Pilate. On prétendait aussi que dans l'église Saint-Oustrille, les femmes allaient en pèlerinage à un certain saint Greluchon, pour avoir des enfants frisés (!).

(2) La même locution proverbiale existe dans le Perche; on dit : Les bouchers de Sargé, trois après une vache. Ceux de Lunay ne se mettent que deux.

Mortacœur (mor-ta-keur), s. m. Aliment fade, insipide, qui donne des nausées. (Perche.)

Morvette (mor-vèt'), s. f. Mouchoir d'enfant suspendu à un cordon.

Morvia (mor-via), s. m. Mucus nasal, morve.

Morviau (mor-vio), s. m. Figure, en mauvaise part. — Licher le morviau, embrasser. — T'as pas fini d'i licher le morviau, à c'te fille ?

Motte (mot'), s. f. Monticule, tumulus. || Nom de localités. — La Basse-Motte, Saint-Pierre-la-Motte, commune de Vendôme. — Les Mottes, commune de Bouffry. || Motte, tas de fumier. (V. *Anciennes mesures.*)

Mouceau (mou-sio), s. m. Monceau. — Un mouciau de crottes. || Nom de localités.

Anc. fr. Mouceau de herbes. (PALSGRAVE.)

Mouche (mouch'), s. f. Vésicatoire, parce qu'il est fait avec des *mouches* cantharides.

Mouche, s. f. Panique qui prend les bêtes à corne, dans les marchés, et les rend furieuses comme si elles étaient tourmentées par les mouches. Lorsque dans une foire la mouche prend les bestiaux, ils se précipitent affolés dans toutes les directions et causent les plus graves accidents. Inutile de dire que la mouche est toujours attribuée à un sortilège. Cet accident, heureusement fort rare, était quelquefois provoqué par des malfaiteurs qui effrayaient les animaux pour profiter du désordre.

Mouché (mou-chè), adj. Tourmenté par les mouches, en parlant des animaux.

Moucher (mou-chè), v. n. Courir comme les bestiaux mouchés. || Iron. Se dit des domestiques qui ne peuvent rester en place et parcourent les louées pour trouver une place meilleure.

> (Le taon) Qui au retour de l'an
> Parmi les prés fait moucher les génisses.
> (RONSARD.)

Littré donne de ce mot l'explication suivante : « courir comme les mouches » ; tandis qu'il eût fallu dire : courir comme les bestiaux tourmentés par les mouches ou pris de la mouche. || Moucher chandelle, gratter tison, c'est la ruin' de la maison, loc. locale.

Mouchouer (mou-chouè), s. m. Mouchoir. On distingue le mouchouè de nez, qui sert à se moucher, et le mouchouè de cou, sorte de petit fichu qui se met autour du cou.
Anc. fr. mouchouer.

Mouè, pron. pers. Moi. — Où que t'as pris ce paquet? C'est pas à toué. — Oh ! si on peut dire qu'cest pas à moué ! c'est si ben à moué qu'c'est moué qu'i l'a volé ! (Conversation entendue autrefois dans les rues de Vendôme. — Il faut dire à la décharge du voleur qu'il était fou.)

Mouée. (V. *Anciennes mesures.*)

Mouillette (mou-ièt'), s. f. Salive. — Ça donne la mouillette, ça fait venir l'eau à la bouche.

Mouillette (mou'ièt'), s. f. Moyette, petite meule de grain ou de fourrage.

Moulé (mou-lé), adj. Imprimé. — Des lettres moulées. — J'sais lire qu'dans les lettres moulées. — On dit d'une belle écriture : c'est moulé.

Mouliau (mou-lio), s. m. Morue. — Diminutif de molue.

Moumou (mou-mou), s. m. Crapaud chanteur. Onomatopée de son cri. (V. aussi *Grenazelle.*)

Mounée (mou-née), s. f. Sac de grain destiné à être moulu, préparé pour le meunier ; mouture qu'on rapporte du moulin. Les pauvres gens prétendent que le meunier s'arrange toujours pour ne pas rendre le poids, mais on ne proteste pas, c'est l'usage ! c'est ce qui explique ce dicton local :

Le prêtre vit de l'autel,
Mais le meunier vit de l'ôté ;

c'est-à-dire : de ce qu'il ôte sur les sacs de mouture. On dit aussi, monée.

Mourée (mou-rée), s. f. (V. *Morée.*)

Mourmonner (mour-mo-né), v. n. Murmurer, marmotter entre ses dents.
Onomatopée.

Mousse (mous'), adj. Qui n'a pas de cornes. — Une bique mousse.

Mousseau (mou-sio), s. m. Monceau. (V. *Mouceau.*)

Moussepion (mous'-pion), s. m. Gamin, moutard, polisson. Dans l'Orléanais, on dit goussepin et houssepin, houssepion.

Moute (mout'), s. f. Moue, dans le Perche : faire la moue.

Mouté (mou-té), s. f. État de la terre molle, détrempée par la pluie, le contraire de fermeté. — Il fait de la mouté, la terre est moute. (Féminin de *mou.*) Ce mot, qui manque dans la langue moderne, doit s'écrire *mouté*, et non *moutée*, comme bonté, beauté, fermeté.

Anc. fr. molleté.

Mouton (mou-ton), s. m. Pièce de bois équarrie et lourde, suspendue à la vis du pressoir, au-dessous de la roue, ou à l'écrou, suivant le système de presse. Le mouton est mobile autour de la vis; on est guidé par des rainures dans les jumelles. Il porte sur les billots, madriers équarris qui s'empilent sur les carreaux recouvrant le marc. Le mouton leur transmet la pression.

Moutonner (mou-to-né), v. n. Se dit des moutons qui, accablés par la chaleur, se serrent les uns contre les autres, en cherchant à se cacher la tête du soleil.

« Ces messieurs (les juges) s'taint l'vès et i moutonnaint derrié l'comptoué. » (*Compte-rendu d'une audience par une Percheronne.*)

Mouver (mou-vé), v. a. Remuer, mouvoir. — C'sac de grain est si lubre que j'pouvains pas l'mouver. — J'sais si las que j'peux pus mouver. — C't'enfant fais que mouver dans son lit. — Mouve donc la bouillie, qu'elle brûle pas.

Anc. forme de mouvoir, qui se disait encore dans toutes les classes de la société à la fin du siècle dernier. (Leber.)

Ils appaisent les flots, ils mouvent les orages.
(Ronsard.)

« La seconde chose qu'il faut observer, c'est qu'il ne faut pas mouver le sirop dans les formes. »
(*L'art du raffineur.* Jolin de Lavau, *Orléans, 1789.*)

Mouvette (mou-vèt'), s. f. Enfant qui remue sans cesse.

Muarle (mu-arl'), s. m. Merle.

Mue (mùe), s. f. L'Académie définit ce mot : « Terme de fauconnerie, cage où l'on enferme l'oiseau qui mue. » Mais n'en déplaise à ce corps savant, la mue est aussi une grande cage circulaire très basse, en osier, dans laquelle on séquestre les

volailles, on les met à l'engrais, et on place une poule avec ses poussins.

Muid (mui), s. m. (V. *Anciennes mesures.*)

Muillet (mui-ié), s. m. Muguet. *Convallaria maïalis.*

Mulotter (mu-lo-tè), v. n. Être lent au travail, perdre son temps à flâner, s'arrêter à des niaiseries. En termes de vênerie, un limier mulotte lorsqu'il s'arrête à tout ce qu'il rencontre à tous les trous de mulot.

Mulotier (mu-lo-tié), adj. Celui qui mulotte.

Murger (mur-jé ou meur-jé). Tas de pierres, galgal. Fl. Lebarbier définissait à tort le murger : ruine antique. C'est un amoncellement de pierres, soit qu'il provienne des pierres dont on a purgé le champ, soit qu'il constitue un véritable galgal.

Anc. fr. Murger, meurgé, mergé. Bas-latin *murgerium*, même sens. Dans la Beauce blésoise on prononce marjou. || Nom de plusieurs localités. Le grand Murger, commune de Lunay; c'était une énorme butte artificielle dominant le côteau du Breuil. Comme elle était composée de silex, les agents-voyers en ont fait, sans respect, une carrière pour l'empierrement d'une route, et le murger a complètement disparu. Quelques savants soutiennent que cette butte faisait partie d'un système de signaux, avec les buttes de Lavardin, Trôo, et les Roches. Mais l'opinion la plus accréditée, c'est que ces buttes n'étaient en général que des tombes.

Muser (mu-zé), v. n. Outre le sens de flâner, perdre son temps, dans le Perche muser veut dire aussi tarder. — Il ne musera pas à venir.

Muserigne (mu-se-rign'), s. f. Musaraigne.

Musse (mus'), s. f. Cachette, trou, passage étroit, passage des lapins à travers une haie.

Anc. fr. muce, cachette ; picard, muche. Bas-latin, *mussa, locus secretus*, cachette.

L'Académie, qui donne le verbe se musser, a oublié le substantif musse. || Nom de localité. — La Musse, commune de Morée.

N

N. Lettre euphonique remplaçant souvent *L*, devant certains mots comme on, en. — N'on dit. — I faut que n'on s'en aille. — N'en voulez-vous? N'y en a. || Remplace quelquefois en, devant un verbe commençant par une voyelle. — Du raisin, n'navez-vous, c't'année? — Prends un siège, si n'n'y a. — L'maître Colas, i n'n'amasse des écus !

Na ! (na), interjection des enfants. — Laissez-moi tranquille, na! — J'en veux, moi, na ! — C'est pas moi, na !

Nâe (nâ), s. f. Morceau de chiffon attaché à une longue perche servant à nettoyer le four et à enlever les dernières parcelles de cendre avant d'y mettre le pain. || Lorsque deux personnes de même acabit se moquent l'une de l'autre, on dit : c'est la nâe qui se moque du fargon (V. ce mot.), ces deux objets étant aussi sales et noirs l'un que l'autre. — On dit aussi nippe.

Anc. fr. Naie, fragment d'étoupe.

Dans Joinville, les croisés calfeutrent leur navire en mer « ainsi comme on naye un tonnel ».

Nagre (nagr'), adj. Déloyal, aimant l'argent. — Il est nagre, il est serré, chien, rat.

Étym. inc.

Naim (nin), s. m. Hameçon, haim. L'n de l'art. *un* s'est soudé avec le mot *haim,* et on prononce un nain. Il est probable que l'*h* de ce mot n'était pas aspirée autrefois.

Lat. *Hamus*, hameçon.

Nance (nans'), s. f. Nasse, engin de pêche.

Anc. fr. *nance*, nanse. Bas-latin, *Nanca*.

« Lesquels allèrent de nuit au molin de Courtangis pour lever les gourmes ou nances, qui estoient aux portes ou escluses de la rivière dudit molin, et prendre les anguilles s'aucunes en trouvaient. »
(*Lettres de rémission, 1390.*)

Napiot (na-pio), adj. Petit, malingre, mal venu, nabot.

Nappe (nap'), s. f. Plante. *Lappa minor*. Bardanne.

Nappée (na-pée), s. f. Petite botte de fourrage, qui se ramasse à la main. — Probablement ce qui se met dans une nappe, un tablier.

Naquée (na-kée), s. f. Morsure, coup de dent.

Naquet (na-ké), s. m. Ne s'emploie qu'au pluriel; dents canines, surtout en parlant des animaux carnivores.

Étym. inc.

Naqueter (na-keu-té), v. a. Mordre, se servir de ses naquets. || v. n. Trembler de froid, claquer des dents.

Anc. fr. Naqueter, claquer des dents. Conf. all. *nagen*, ronger.

Nariau (na-rio), s. m. Se dit d'un objet ou d'une personne malpropre. Ce mot équivaut à l'injure : nez sale.

Patois norm. mouchoir. Latin *naris*, narine.

Nason (nâ-zon), adj. Qui parle du nez.

Nasonner (nâ-zo-né), v. n. Nasiller.

Onomatopée.

Nâton (nâ-ton), s. m. Bavardage niais, rabachage.

Nâtonner (nâ-to-nè), v. n. Rabâcher, dire des natons.

Étym. inc.

Navette (na-vèt'), s. f. Plante des prairies, *Œnanthe penucedanifolia*, ombellifères. Après la coupe des foins, les enfants déterrent dans les prés les racines sucrées de cette plante pour les manger.

Naviau (na-vio), s. m. Navet. || On dit d'une personne anémique qu'elle a du sang de naviau dans les veines. || Naviau punais, naviau des haies, plante bryone, dioïque, qui grimpe dans les haies, et dont la racine forte et fusiforme s'enfonce profondément en terre.

Anc. fr. naveau, naviau. Rabelais emploie souvent le mot naveau.

« Ils le trouvèrent autour de son foyer, où il faisoit bouillir des naveaux. »

(Amyot, *Pelopidas*.)

« Oui da ! des naveaux. »

(Bonav. des Périers.)

On voit que cette expression : des navets, employée dans le langage populaire et même par feu L. Veuillot, remonte à une antiquité assez respectable.

« *De leguminibus autem et navonibus de quibus precipue contendebatur.* »

(Sentence pour le partage des dîmes entre le prieur de Fréteval et les prêtres de saint-Hilaire-la-Gravelle.)

(*Cartul. Blésois de Marmoutier.*)

Néier (né-ié), v. a. Noyer, se noyer.

« Aujourd'hui nous disons néier. »

(Ménage.)

Rabelais écrivait nayer.

N'en (nan), pron. *en.* (V. *N.*). — Mettez n'en cor un peu. — Il n'en est capable. — Faites n'en ce que vous voudrez. — Des bourgeois, n'en faut pus.

Nentilles (nan-ti-ie), s. f. Lentille. Se prononçait encore ainsi au milieu du siècle dernier.

« Il faut aussi dire de la poirée et des nentilles, comme les Parisiens, et non des bettes et des lentilles, comme les Angevins. »

(Ménage.)

Il faut croire cependant que les Angevins avaient raison.

Nettement (nè-tâ-man), adj. Assurément, vraiment. — J'vous dis ça nettement, c'est-à-dire sans détour, franchement.

Nettir (nè-tir), v. a. Nettoyer, rendre net. — Nettir du blé, le cribler. — Du blé netti.

Du latin *nitidus*, brillant.

Neu (neu), adj. Neuf, nouveau. — C'est tout flambant neu.

Ancienne prononciation.

Neun, neune (nun, neun'), adj. Nun, nulle, pas un, aucun. — Voix d'un, voix de neun... traduction de l'ancien proverbe juridique : *Testis unus, testis nullus.* — Où est donc la femme de chambre ? — M'ame, elle est neune part. (Historique.)

Anc. fr. Nun, nuns. Latin *non unus*, pas un.

Nez de chat. Champignon comestible. (Couamelle). *Agaricus procerus* et espèces voisines. On appelle aussi nez de chat un

champignon blanc qui pousse dans les luzernes à l'automne, *Lepiota naucina*.

Nez sale. Injure.

Niau (gnio), s. m. Culot, cloclo, oiseau éclos le dernier d'une couvée. || Œuf que l'on met dans un nid pour que les poules y viennent pondre. (V. *Gnio* et *gnias*.)
Anc. fr. Niau, niot.

Nic, noc ou **nique-noque** (nik'-nok'), adj. Bredouilleur.
Anc. fr. Nique, moquerie; niquenocquer, faire le niais.

Niçon (ni-son), s. f. Jeune fille de conduite équivoque. — Une petite niçon. Nice, en français, veut dire novice, innocent, niais. C'est probablement par antiphrase qu'on dit une niçon, comme qui dirait une sainte nitouche.

Nifeter (nif'-té). v. n. Flâner, perdre son temps, lanterner.
Probablement du v. fr. nife, nez, narine, nifler, flairer. Ce mot voudrait donc dire : aller flairer à droite et à gauche comme un chien qui s'ennuie.

Niflas (ni-flà), s. m. Jeune garçon propre à rien.
Anc. fr. Niflade, giffle. Ce serait donc un individu ayant une figure à claques.

Nige (nij'), s. f. Niche.

Nigeat (ni-ja), s. m. Travail minutieux, méticuleux, qui ne peut se faire que très lentement en nigeonnant.

Nigeon (ni-jon), adj. Musard, flâneur, qui perd son temps à des futilités.

Nigeonner (ni-jo-nè), v. n. Muser, flâner, s'arrêter à des vétilles ; on prononce aussi nigoner.
Fr.-Comté, *nigou*, personne, aucun, de *nichil*, rien, d'après Onofrio.

Nigeotter (ni-jo-té), v. n. Même sens, faire un ouvrage minutieux.

Nigeottier (ni-jo-tié), adj. Qui nigeonne ou nigonne.
Anc. fr. nigeon, nigeonner, même sens.
Conf. bas-lat. *nugax*, inutile, bon à rien; *nugari*, perdre son temps.

Nine (nin'), adj. Féminin de nain. Une femme nine.

Nippe (nip'), s. f. Guenille humide pour nettoyer le four, même sens que *nae*. (V. ce mot.)

Nippiau (ni-pio), s. m. Mouchoir. (Perche.)

Niquedouille (ni-k'dou-ie), adj. Niais, imbécile, nigaud, andouille, nicodème.

> En attendant niquedouille,
> Prends ton rouge ruban.
> Et va-t'en pêcher grenouille
> Près du moulin à tan.
> (L'abbé Souchay, *poésies.*)

Niveter (nif'-té). (V. *Nifeter.*)

Noble (nob'), s. m. Cochon. (V. *Monsieur*, *habillé de soie.*) Cette dénomination est la même qu'habillé de soie, les nobles seuls ayant autrefois le privilège, ou, mieux, la fortune suffisante pour avoir des vêtements de soie.

Noc (nok'), s. m. Dalle, gouttière, gargouille, auge de pierre.

Anc. fr. Noc, même sens, du bas-latin *nocus ;* germ. *noch*, conduit, gouttière, même radical que noue.

Il est resté dans le français actuel, le diminutif noquet, feuille de plomb ou de zinc que l'on applique dans les noues à la rencontre de deux combles.

Nocet (no-sè), s. m. Individu grand, maigre et raide, type de sacristain, de séminariste. || Fig. Innocent, sot, serin. — Grand nocet, va !

Étym. inc. Peut-être dimin. d'innocent.

Noceux (no-seu), s. m. Celui qui est de noce. — T'es biau comme un noceux !

Nocial (no-sial), s. m. Habillement de noce, en parlant des mariés. — Il a mis son nocial pour aller à l'enterrement. Autrefois, le nocial des femmes pouvait se porter pendant longtemps. Aujourd'hui une jeune mariée qui irait en soirée ou à une fête avec son nocial se ferait moquer d'elle.

Nocier (no-siè), s. m. Celui qui entreprend les repas de noces.

Noe (nô), s. f. Noue, terrain humide, thalweg entre deux pentes ordinairement en prairie.

Anc. fr. noe. Bas-latin *noa*, noue, Noe, noé, noue, un des rares mots celtiques qui soient parvenus jusqu'à nous.

Noël. (V. *Fournée de Noël.*)

Noison (noua-zon), s. m. Petit tas de fourrage coupé et séché, javelle. Deux noisons font une botte.

Nombre (nombr'), s. m. Quantité de douze gerbes. — J'ai fait dix nombres dans mon champ.

N'on et **n'en** (non). (V. *N*, et *N'en*) *N* euphonique à la place de *L*. — N'on ne sait pas où n'on va. — N'on m'a dit.

Note (not'), adj. Impossible de. — Note de faire son devoir, d'aller. — Note d'en tirer quelque chose. (Dans le Perche.) Bouchet y voyait la négation anglaise.

Noté (no-té), adj. Qui sait ses notes, la musique, surtout le plain-chant. — Un chantre ben noté.

Nou (nou), s. m. Abreuvoir formé d'une auge de pierre placée près des puits, dans les fermes. Auge à porcs. (V. *Noc.*) C'est le même mot que *noc* et *noue*, mais au masculin.

Nouailleux (nou-â-ieù), adj. Diminutif de noueux.
Anc. fr. (V. citation à *Meslier.*)

Noue (noû), s. f. (V. *Noc* et *Noe.*) Nom de localités. La grand'-Noue, la Noue de Villepéan, commune de Villetrun, Malnoue, commune de Ruan, la Nouette, commune de Saint-Ouen, etc.

Nouger (nou-jè), s. m. Noyer, *Juglans*, arbre.
Langue d'oc, nogier.

Nouince (nouins'), s. f. Articulation des doigts qui présente l'apparence d'un nœud. — L'endroit où les os se nouent.

Nourri (nou-ri), s. m. Produit d'un champ, récolte sur pied. — Il y a un beau nourri dans ce champ, il est bien garni de nourri. — Un bestial qui est d'un bon nourri, qui profite bien.
Anc. fr. Nourri, produit, élèves de bestiaux.

Nouser (nou-zé), v. n. Ne pas oser. La négation s'est soudée au verbe, et on dit, au lieu de : je n'ai pas osé, — j'ai pas nousé.

Nouseux (nou-zeù), adj. Timide, craintif, qui n'ouse pas.

Nousille (nou-ziy'), s. f. Noisette, *Corylus avellana ;* on dit aussi noisille.

« A Pierre Dupont (et autres) demeurans à Vendôme, la somme de trente livres tournoys pour achapt faict par les dicts eschevins, du nombre de 150 poires de bon crestien, et des noisilles dont auroit été faict présent au Roy et à la Royne mère du roy, ainsi qu'il appert de ladicte ordonnance. »
(*Reg. de Philippe Fleurin, recepveur des deniers communs de la ville de Vendôme pour 1559-1560.*)

Nousillière (nou-zi-ièr'), s. f. Noisettier. || Lieu planté de noisettiers.

Noute (nout'), pron. et adj. possessif. Notre, nôtre. — Nout' mait'. — C'te vache là, c'est la noûte.

Nouviau (nou-vio), adj. Nouveau.
Anc. fr.

> Pour visiter l'enfant nouviau,
> Ça serait malhounête,
> Si j'allions en saligau
> Visiter noute maîte.
> (*La grande bible des Noëls.*)

Nuble (nubl'), adj. Gris, sombre, obscur, couvert, en parlant du temps.
Anc. fr. Nuble, nuée, obscurité, nuble, nébuleux, dans *le moyen de parvenir.*
Latin : *Tempora si fuerint nubila.* (HORACE.)

Nuisance (nui-zans'), s. f. Préjudice, ce qui nuit. — La barbelée a fait ben d'la nuisance dans les veignes.
Anc. fr.

> « Si donc vous confessez d'avoir menty, quoique sans nuisance. »
> (SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES.)

Nun, nune, adj. Nul, pas un. (V. *Neun, neune.*)

Nunu (nu-nu), s. m. Mirliton. C'est un simple jeton qu'on met entre les lèvres et les dents. Onomatopée du son de cet instrument. || Nunus, pièces de monnaie. — Il a des nu-nus c'ti-là, c'est-à-dire : Il a de la monnaie, de l'argent.

O

O, prép. Forme archaïque de *Avec*, encore employée dans certaines localités du Perche.

J'avas toujours dans ma pouchette
Du bon beurre fras,
O quoique j'me graissais la teigne
Quand je l'avas.
J'avas toujours un'p'tite jambette
En guise d'coutiau,
Que je pendas à ma brayette
O un cordiau.
J'avas toujours une belle perruque
Poil de pourciau,
Que je peignas tous les dimanches
O un rateau.
(*Très ancienne chanson.*)

Le chahuan o sa grand hure.
(*R. de la Rose.*)

Bon chien se défend o les dents.
(ALAIN CHARTIER.)

Obier (o-bié), v. a. Oublier. || Le marguillier d'Espéreuse qui s'est obié, dicton local. Les vieux Vendômois ne sont pas d'accord sur l'origine de ce dicton. Les uns, des libres-penseurs, prétendent que le marguillier, se laissant aller à une douce somnolence pendant un sermon, s'était oublié jusqu'à émettre un bruit des plus insolites; d'autres, qu'il avait oublié de se réserver un chantiau du pain bénit qu'il avait distribué; d'autres enfin, qu'étant répartiteur, il avait oublié de s'imposer. Nous inclinons fort pour la première interprétation; il ne faut pas *obier*, en effet, que nos ancêtres aimaient assez les anecdotes légèrement gauloises.

Oblier (o-bé-lié), v. a. Oublier. — Les gens d'un certain âge se rappellent, certes, le vieux bedeau qui quêtait dans l'église de la Madeleine, en disant : N'obeliez pas les prisonniers.

Anc. fr. Il est à remarquer que la forme oblier se rapproche plus du latin *oblivis-ci* que le moderne *oublier*.

Œu (eu), s. m. Œuf. *F* final ne se prononçait pas autrefois dans œuf, bœuf, neuf, etc., pas plus que dans clef. — Un œu frais, un œu à mollet. — Au XVIIe siècle, d'après Chifflet, l'*f* final ne se prononçait pas devant une consonne, et il était indifférent de le prononcer ou non devant une voyelle.

Ogre (ogr'), s. m. Orgue. — Un ogre de barbarie.
Anc. fr.

« Comme dévotement il fit chanter la messe et solepnement glorieuse vespres et matines, et tout le service à chant et déchant, à ogres et à trèbles. »

(*Annales de saint Louis.*)

Ohie (o-i), s f. Défaut, tic. — On n'est pas parfait, chacun a son ohie || Se dit aussi en parlant des animaux. On prononce souvent on-hie. — Si y a pas de onhie, i aura ben des abricots.
Anc. fr. Ohie, débilité d'un membre, défaut physique, maladie.

Oh ! la (o-la), interj. Cri de douleur, de plainte, et non d'appel, comme dans le français classique. — Oh ! la la, que je souffre!

Oignon (o-gnon), s. m. Vieille montre, à cause de sa forme. || Trompette à l'oignon, trompette que font les enfants avec les tiges creuses des oignons montés à graine. || C'est là l'oignon, loc. C'est là le hic, l'obstacle; à Paris, on dit: c'est là le chiendent. || Va y avoir de l'oignon, cela va se gâter, il va y avoir du tapage, du tumulte.

Oignonner (o-gno-né), v. n. Terme de jardinage ; lorsque dans un semis d'oignon les bulbes commencent à se former, on dit que ça oignonne.

Oisiau (oua-zio). Oiseau.
Anc. fr. Oisiaux.

Oison d'août (oua-zon-doû), s. m. Dans la Beauce, repas donné aux moissonneurs à la fin de la moisson, à la fête de la grosse gerbe. Se dit aussi, dans l'Orléanais, du repas qui clôt la vendange ou tout autre travail agricole. Il paraît qu'il était d'usage de manger une oie dans ces repas.

Ombre (être à l'), loc. Être à l'abri, à l'ombre de la pluie. || Mettre à l'ombre, mettre en prison.

« Il est à l'ombre de peur du hâle. »

(OUDIN.)

Ondain (on-din), s. m. Étendue de fourrage qu'un faucheur abat avec sa faux en marchant en ligne droite. — Ce pré a dix ondains de large.

D'après Favre (*Glossaire poitevin*), c'est le foin coupé que laisse derrière lui le faucheur, et dont les lignes ressemblent à des vagues (ondes) déferlant sur le rivage. Inutile de dire que cette étym. fantaisiste ne peut être prise au sérieux. C'est le même mot que *Andain*.

Onchet (on-chè), s. m. Jeu de jonchets. Au lieu de bâtonnets d'ivoire, on se sert de brins de paille de seigle, et on les relève avec une paille plus longue armée d'une épingle recourbée en crochet.

Onque (onk'), s. m. Oncle.

Orbois (or-bouà), s. m. Cépage qui donne un vin blanc estimé. (V. *Arbois*.)

Oreille (o-réy'), s. f. Pièce de la charrue destinée à renverser les mottes de terre. || Oreilles de chat, quartiers de pommes desséchés au four. || Oreille de bique, *Scabiosa succisa*, scabieuse sauvage à feuilles entières et rappelant (de loin) une oreille de chèvre.

Orfrae (or-frâ), s. m. Orfraie, oiseau de nuit qui passe pour porter malheur.

Orgerie (or-jeu-rie), s. f. Paille d'orge.

Orgie (or-jie), s. f. Même sens. || Nom de localité, commune de Villerable.

Oribanier (o-ri-ba-nié), s. m. Petite pince de fer ou de bois qui supporte l'oribus. || Fabricant d'oribus.

Oribus (o-ri-bûe), s. m. Petite chandelle de résine, dont l'usage tend à disparaître. L'oribus se collait à l'intérieur de la cheminée, ou se plaçait dans la fente d'un morceau de bois nommé oribanier dont un bout appointi se piquait entre deux briques; il brûlait en développant une fumée intense qui se fixait en flocons sur les parois de la cheminée.

Rabelais, énumérant les jeux de son héros, dit : « Et là jouait à la barbe d'oribus. » Lacurne de Sainte-Palaye explique ainsi ce jeu : « Les enfants bandent les yeux à l'un d'eux et lui font la barbe avec de l'ordure. » Il est probable que cette *fumisterie* se faisait au moyen du noir de fumée déposée par l'oribus.

Étym. inc.

Orignal (o-ri-gnal), adj. Original, vaniteux. On dit aussi *oricat.*
Anc. fr. Orine, origine, dans Rabelais.

Orillier (o-ri-ié), s. m. Oreiller.
Anc. fr. Oreiller et oriller se disaient du temps de Furetière.

« Un orillier de veluyau vermeil semé de perles d'Orient, losengé d'armoyries de France et de Bourgoigne. »

(*Comptes de 1353*)

Oriol (o-riol'), s. m. Loriot. — Chanter comme un oriol. Le peuple dit avec raison un oriol. Le nom scientifique latin de cet oiseau est *oriolus*, de *aureolus*, couleur d'or. Oriol était la forme ancienne, restée dans presque tous les patois ; plus tard, l'art. s'est agglutiné avec le mot, comme dans l'ierre, et on en a fait loriot en un seul mot.

Oriol cante doux et bas,
Tel l'escoute et ne l'entend pas.

(*Partonop. de Blois.*)

Oripeaux (o-ri-pô), s. m. pl. Engorgement des glandes parotides, oreillons.
Ce mot était encore employé au siècle dernier. (Trévoux.)

Ormoire (or-mouer'), s. f. Armoire.
Anc. fr. Ormaire, ormoire.

Orne (orn'), s. f. Terme de forestier. Partie de bois que chaque ouvrier doit abattre en marchant droit devant lui. Dans l'Orléanais, où les vignes sont plantées en ligne, l'orne est le sillon creux entre deux rangées de ceps.
Anc. fr. Ordene; langue d'oc, ordenh, rang. Du latin *ordinem.*

Ortault (or-to), s. m. Orteil, dans le Perche et la Beauce.
Anc. fr. Orteaus, orteil. Latin *articulus.*

Orvale (or-val'), s. f. *Mercurialis annua.* — Orvale noire, ansérine fétide, *Chenopodium vulvaria.* — Orvale de rivière, *Scrophularia aquatica.*

Osière (o-zièr'), s. f. Brin d'osier.
Anc. fr. Attache d'osier.

Ostiné (os-ti-né), adj. Obstiné.

« On dit objet, obvier, obscur, obsèques, etc.; on dit, au contraire, ostiné, ostination. »

(Ménage.)

« *B* disparaît absolument devant *st*, dans obstiné, obstination, qu'on prononce ostiné, ostination. »

(Th. de Bèze.)

Ou (ou), pr. pers. Syncope de vous. — Ou êtes donc malade ? — Où qu'ou allez ? — Av'ou vu la voisine ?

Ouâler (ou-à-lé), v. a. Hèler à haute voix. (V. *Goualer* et *Voualer*.)

Ouche (ouch'), s. f. Jardin, verger, champ attenant à l'habitation, ou dans son voisinage. || Fig. C'est dans mes ouches, c'est à ma portée. || Nom de plusieurs localités; ce mot se retrouve dans Oucques (Loir-et-Cher). Dans une charte de Pierre de Vendôme, de 1226, citée par M. de Trémault, Hervé d'Oucques est appelé *Herveus de Oquis*.

Anc. fr. Olche. Bas-latin *olca*, *olchia*, *olqua*.

« *Dedit de terra sua quantum duo boves consuetis stationibus arare possunt, et duas alias portiones terræ quas rustice olchas appellare consueverunt ; unum vivarium et* XII *combros in flumine Ledi atque* XX *fissinas in eodem flumine quas ponuntur ad anguillas capiendas* »

(*Mabillon, in vita s. Bernonis. — Tabularium vindocinense ch. 240.*)

Oudrir (ou-drir), v. n. Chancir, moisir, en parlant du linge rentré mouillé. Probablement de *ord*, sale.

Anc. fr. Heudrir.

Ouer (ouè), v. a. Vouer, par l'apocope du *V* comme dans « ou » pour *vous*. — Un enfant oué au bleu.

Ouète (ouèt'), s. f. Ouate. Au temps de Ménage, on prononçait encore ouète en province. On prononce de la ouète et non de l'ouate.

Ouin (ouin). Interj. dubitative et ironique. — Oui da ! Bah ! (V. *Moins*.)

Oulle oulle (oul'-oul), loc. locale. De travers, sans y voir. — Il a fait ça oulle oulle.

Dans les noces berrichonnes, les noceux, armés de bâtons et les yeux bandés, cherchent à casser la oulle, pot placé sur un piquet. L'expression vendômoise veut donc dire : agir comme si on allait casser la oulle.

Anc. fr. Oulle, pot, marmitte. Bas-latin *olla*, pot ; esp. *olla podrida*, pot pourri.

Ourse (ours'), s. f. Ours. L'*o* est aspiré et on dit La ourse. Les gens méprisés dans un pays sont encore quelquefois poursuivis au cri de : A la ourse, à la ourse. || Envoyer à la ourse, au diable. || Les enfants imitant les montreurs d'ours ambu-

lants (encore une industrie qui se perd) chantent en s'accompagnant d'un tambour :

Tu tu, ban ban,
La ourse des bois d'Meslay.

Ous (où), s. m. Os, ossement. — Tu mériterais que j'te casse les ous. — Il s'est cassé le grout ous de la jambe.
Anc. fr. Ous, os.

Ousier (ou-zié), s. m. Osier.

Ousière (ou-zièr'), s. f. Oseraie, lieu planté d'osiers.

Ousille (ou-zill'), s. f. Oseille.

Ouspiau (ous-pio), s. m. Garnement, polisson, gamin, dans le Perche. — Que je vous attrappe, tas d'ouspiaux ! (V. *Moussepion.*)
Étym. inc.

Ousque (ouk'), loc. adv. Où est-ce que ? — Ousque vous allez ? — Ousqu'est ma bêche ? — On dit aussi où que. — Où que tu vas ? Où qu'il est ?

Ousteron (oùs-tron), s. m. Qui fait l'août, moissonneur. On dit aussi, notamment à Vendôme, ousseron.
Anc. fr. Ousteron, même sens.

Ouste ! (oust'), interj. Au large, levez-vous, partez. D'après Roquefort, ce mot viendrait de *ultra*, outre. (V. cependant *ut !*)

Ouste (oust'), s. f. Pochette, poche de vêtement.
Étym. inc.

Oustrille (St) (ous-triy'), n. pr. Nom d'un quartier de Montoire. (St Austrégesille.)

Oûter (ou-tè), v. a. Ôter. — Oute-toi de d'là.

Car on ne combat plus pour l'honneur d'une jouste,
D'un prix ou d'un tournoy, mais afin que l'on s'ouste
L'un à l'autre la vie.

(RONSARD)

Outre (outr'), adv. Excepté.

« Il a gelé presque tous les jours, outre à la fin qu'il vint un peu de pluie. »

(*Mém. de* LATTRON, *1797.*)

Ouvrage (ou-vraj'), s. f. De la belle, de la bonne ouvrage. —

Une bonne pour faire la grosse ouvrage. || Les ouvrages, le temps des ouvrages, époque à laquelle on est pressé par les travaux des champs. — Nous verrons ça après les ouvrages. || Terme choisi, qui désigne la matière que travaille le vidangeur. On dit aussi de la marchandise.

Ouvi (ou-vi), adj. Flétri, fané (V. *Houvi.*)

Ouzille (ou-ziy'), s. m. Peuplier noir dont le bois sert à faire des sabots, sur les bords de la Braye.

Ozille (o-zill'), s. f. Oseille sauvage, *Rumex acetosa* et *R. acetosella.*

P

Padelle (pa-dèl'), s. f. Nom des dents incisives. || Gros haricot blanc. || Mauvaise pièce de monnaie. || Adj. Molasse, feignant, bon à rien, débauché.

Étym. inc.

Page (paj'), s. m. Jeune garçon, petit valet de ferme, dans la Beauce.

Fauchet dit que jusqu'au règne de Charles VI, le nom de page n'était donné qu'aux habitants de villages et était synonyme de paisan, habitants des *pagus*, *pagani*.

Paillon (pa-ion), s. m. Corbeille de paille tressée ou d'osier, qui sert à mouler le pain pour lui donner sa forme avant de le mettre au four.

Paillotte (pa-iot'), s. f. Petite claie en paille de seigle pour sécher les fromages. (Beauce.)

Pair (pèr'), adj. Dans le Perche, ou au moins dans certaines localités, pair est synonyme de impair. Au jeu, celui qui demande pair gagne si les pièces sont en nombre impair. Il y a là une curieuse anomalie qui ne s'explique pas.

Paisan (pè-zan), s m. Paysan. Ce mot se prononçait souvent ainsi dans l'ancien français.

« Il faut acheter du blé de paisan et du vin de bourgeois. »
(*Locution locale.*)

« *Remontrance aux états de six paisans.* »
(*Titre d'une pièce de 1615.*)

Les paisans, les manans,
Apportez tout votre argent
Aux moines (*bis*) du couvent.
(*Le carillon de Vendôme*, anc. chans. locale.)

« Si on écrit *pays* ou *païs*, on prononce *païs*, à la normande. »
(Ménage.)

Palayer (pa-lé-ié), v. a Se servir du Palis. (V. ce mot.) Palayer de la terre, l'enlever avec un palis.

Paler (pa-lé), v. n. Parler. — C't'avoucat, il pale tout plein ben. — J'suis de Blouée, du pays où qu'on pal' ben, c'est-à-dire : je suis de Blois, du pays où l'on parle bien.

Anc. fr. paler, paller.

Palette (pa-lèt'), s. f. Aube des roues de moulin. || Petite pale destinée à barrer un ruisseau, pour l'irrigation des prés. || Iron. Larges dents incisives. || Partie inférieure de la chemise qui flotte par devant et par derrière. — I s'est sauvé en palette. On dit aussi en bannière.

Palis (pa-li), s. m. Pelle en fer de terrassier.

Anc. fr. Palich, pelle.

« Le suppliant, qui tenoit un palich ferré, dont il chargeoit icelle terre dans un benel (tombereau). »

(*Lettres de rém. de 1469.*)

Palisson (pa-li-son), s. m. Petit morceau de bois fendu entouré de torchis, qui se place d'une solive à l'autre pour former les planchers. (V. *Quenouilleau.*)

Bas-latin *palicium*, de *palus*, pieu.

Palferner (pal-fer-né), v. a. Soigner, en parlant des animaux. — J'vas palferner mon ch'vau (c'est ainsi que parlent les palferniers, ou palfermiers).

Paltret (pal-trè), s. m. Sorte de hachette pour dépecer la viande. Couteau de boucher blésois, dans Cotgrave.

Pampelume (pan-plum'), s. f. Plante. Variété de trêfle assez commune dans les blés, *Trifolium arvense*, ainsi nommé à cause de l'aspect plumeux des têtes de fleurs.

Anc. fr. Pampe, fleuron.

« 1756. Il y avait de la pamplume dans les blés »

(*Journal de* Lattron)

Panneau (pa-nio), s. m. Sorte de selle de dessous, autrefois en usage dans le Perche, coussinet qui garnit le dessous de la selle.

Anc. fr., langue d'oc, panel, selle sans arçons.

Bas-latin, *panellus*, même sens.

Pannée (pa-née), s. f. Panade. — Faut faire la panée au petit.

Paour (pa-our), adj. (V. *Baour.*) Paysan, lourdaud.

Ch. Nisard y voit une forme du v. fr. poure, pauvre, misérable, mais ce mot vient plus vraisemblablement de l'all. *baouer*, paysan ; holl. *boer*.

Papelocher (pa-p'lo-ché), v. n. Manger du bout des lèvres, salement, avec les doigts. — Pignocher, manger sans appétit.
Dim. du v. fr. paper, manger.

Pâques. Dans ce dicton des vignerons de Montoire : « Pour que le vin soye bon, faut qu'il ait fait ses Pâques. » — Si le carême dure six mois, il sera prêt à Pâques. (Loc. locale.)

Paradis. Nom de plusieurs localités.

Parai (pa-ré), loc. inter. Pas vrai ? — N'est-il pas vrai ?

Parcie (par-sie), s. f. Festin qui se célèbre à l'occasion de la clôture de la moisson. Cette fête se nomme aussi la grosse gerbe. Dans quelques campagnes, il y a peu d'années, il était encore d'usage d'offrir la dernière gerbe à l'église.
Du latin *partior, partiri*, prendre part à, participer.

Pardi, pardié (par-di). Juron, pardieu. D'après Ménage, le mot picard pardi serait formé de *per Diem*, par le jour qui nous éclaire.

Pardereau (par-drio), s. m. Perdreau.

Parfait (par-fè). Adv. exprimant une idée de *perfection*, tout à fait, à point, parfaitement. — Un cochon parfait gras. — Du vin parfait bon, parfait clair.

Parène (pa-rèn'), s. f. Nom de plante, parelle, oseille sauvage, *Rumex acetosa*, polygonées.

Pargué (par-ghé). Forme de pardieu.

Parlement (par-leu-man), s. m. Entretien, conversation, conférence, pourparler. — I z'ont pas bentout fini tous leux parlements ?
Anc. fr. Parlement, action de parler.

« Tous leurs parlemens fu de Bertain aux grans piés. »
(*Roman de Berthe aux grands pieds.*)

Parloyer (se) (par-loi-ié), v. r. Faire le beau parleur, parler comme les gens de la ville, dans le Perche. Dans l'Orléanais, parloter.
Une jeune domestique du Perche s'était, à la ville, facile-

ment formée au beau langage. Étant retournée chez ses parents, elle disait qu'elle avait de l'argent dans sa poche, qu'il allait pleuvoir, etc. Ses jeunes frères se moquaient d'elle, en disant : « Maman, Marie a s'parloie. On dit i va ché d'l'iau, on met de l'argent dans sa pouchette ! »

Parpaillère (par-pa-ièr'), s. f. Partie de la chemise qui couvre la poitrine, et qui sert souvent de poche aux hommes. Les tabliers de domestiques, de jardiniers, sont des tabliers à parpaillère.

Étym. inc.

Parrinage (pa-ri-naj'), s. m. Baptême, fête à l'occasion du baptême.

Anc. fr.

Parure (pa-rur'), s. f. Morceau de bois formant le parement d'un fagot, d'une bourrée. C'est une vieille habitude commerciale de parer la marchandise, exemple : la botte d'asperge, la caisse de pruneaux. — Il l'a assommé avec une parure.

Pas (pâ), adv. nég. L'*s* ne se lie pas, et le mot s'emploie toujours sans la négation complémentaire *ne*.

J'irai pas à la messe. — J'ai pas dit ça. — Touche y pas.

Pas moins (pâ-mouin), loc. adv. Enfin, tout de même. — Je suis arrivé, pas moins. — Te v'là, pas moins.

Passager (pa-sa-jé), adj. Fréquenté. Un endroit, un chemin passager, une rue passagère.

Passant (pâ-san), adj. Coulant en affaires. — L'maît' Jean, j'aime ben y acheter ses viaux, il est ben passant.

Pastras (pas'-tras), adj. (V. *Patras*.)

Pas vrai (pâ-vrè), interj. interrog. N'est-ce pas ? — N'est-il pas vrai ? On prononce souvent *pas rai*. — C'est du riche vin, pas vrai ?

Patachon (pa-ta-chon), s. m. Conducteur de voitures publiques, propriétaire d'une patache. On dit aussi patachier.

Patiras (pâ-ti-râ), s. m. Malingre, souffreteux, souffre-douleur.

Latin *pati*, souffrir.

Pâtis (pâ-ti), s. m Place publique, gazonnée, en friche. — Dan-

ser sus l'pâtis. Une promenade publique, à Montargis, se nomme le Pâtis.

Patoche (pa-toch'), s. f. Grand pied mal tourné. || Férule, coup de férule. Longue bande de cuir épais et raide avec laquelle les maîtres d'école frappaient la main des enfants indociles. Cette cruelle punition n'empêchait pas les enfants d'être indisciplinés, car c'étaient toujours les mêmes qui recevaient les patoches.

Patoi (pa-touè), s. m. Boue liquide, flaque d'eau. — Ratatine te amou l'meu, i va t'coti du patoué : range-toi le long du mur, il va te jaillir de la boue.

Patouillas (pa-tou-iâ), s. m. Surnom des jardiniers, à Vendôme, parce qu'ils patouillent dans la boue en arrosant leurs jardins. Anc. fr. Patoiée, patoueil, bourbier.

Patouiller (pa-tou-ié), v. n. Patrouiller, barbotter dans la boue, dans l'eau sale.

Patouillis (pa-tou-ii), s. m. Patrouillis, bourbier.

Patras (pâ-trâ), adj. Lourdaud, niais, paysan. Ce mot peut sans doute se rapprocher de pâtre, homme grossier. On dit aussi *pachtrâ*.

Patrocher (pa-tro-ché), v. a. Manier salement, salir ce qu'on touche.

Patrochier (pa-tro-chié), adj. Touche-à-tout.

Patron-Minette, loc. L'aube, le matin. — Se lever dès patron-minette. (V. LITTRÉ, *Patron-Jacquet*.)

Patte d'araignée. Plante, nigelle des champs, *Nigella arvensis*, renonculacées.

Patte d'oie. Plante, *Ranunculus acris*.

Pattée (pa-tée), s. f. Terre qui s'attache aux pieds, aux chaussures, qui patte. || Onglée, engourdissement douloureux des pieds ou des mains produit par le froid.

Patter (pa-té), v. unip. Se dit de la terre humide qui s'attache aux chaussures. — I fait pas bon refendre, ça patte.

Pau (pô), s m. Pieu, pal. (V. *Po*.)

Paucanne (po-kan'), s. f. (V. *Pocanne*.) Récits frivoles, plaisanteries rebattues qui courent les almanachs depuis un siècle.

Paupetit (po-p'ti). Prononciation de pauvre petit. Terme de commisération pour les êtres faibles.

Pauvreteux (po-vreu-teû), adj. Souffreteux, d'une santé délicate, dans le Perche.

Pays bas. Nom qu'on donne à Vendôme et dans le haut de la vallée du Loir à la région connue sous le nom de Bas-Vendômois, le val du Loir, au-dessous de Vendôme, comprenant le canton de Montoire et une partie de celui de Savigny et du département de la Sarthe. Cette région est appelée ironiquement la Basse-Judée.

Péchard (pé-char), adj. Tacheté de blanc et de gris, en parlant des chevaux. Dans le Berry, le cheval péchard est de la couleur que les maquignons appellent *fleur de pêcher*.

Peigne (pègn'), s. m. Plante. *Dipsacus sylvestris;* dipsacées. Une espèce voisine de celle-ci, le *Dipsacus fullonum*, chardon à foulon était autrefois cultivée, et les têtes servaient de cardes pour les étoffes de laine.

Peignée (pé-gnée), s. f. Volée de coups. Lutte dans laquelle on se peigne, au plutôt on se dépeigne.

Peine (pèn'), s. f. Dommage, dégât.

« Le premier jour de l'an 1802, il y avait des grandes eaux qui firent bien de la peine le long de de la rivière. »

(*Notes de* Lattron.)

|| Malheur, désagrément.

« *Le prévenu* : Tout ça, c'est des mentis, l'témoin m'en en veut, c'est pour me faire arriver de la peine. »

(*Police correctionnelle.*)

Pelauder (pé-lo-dé), v. a. Battre. Ils se sont pelaudés (battus) Anc. fr. Pelauder, berner, étriller.

Pêle (pêl'), adj. Léger, friable, fraîchement remué, qui se divise facilement. — La terre est pêle lorsqu'elle vient d'être bêchée, lorsqu'elle a été pelle-mêlée.
Étym. inc.

Pel rie (pé-l'rie), s. f. Temps pendant lequel on pèle les écorces de chêne pour la tannerie.

Pelisse (plis'), s. f. Morceau de peau de mouton garni de sa fourrure que les femmes portaient sur l'ouverture du sabot, soit par coquetterie, soit pour préserver le cou de pied.

Pendilloche (pan-di-och'), s. f. Pendant d'oreille, tout ce qui pendille : une pendilloche de boudins. Il y a aussi le verbe *pendillocher*.

Pendiment (pan-di-man), adv. Pendant. — Pendiment c'temps-là. — J'vas faire la soupe pendiment qu'tu seras à l'harbe.

Peneler (pè-n'lé), v. n. Faire toutes sortes de métiers, agir de mauvaise foi, maquignonner.

Penelier (pé-né-lié), adj. Maquignon, haricandier.
Étym. inc.

Péniflle (pé-nifl'), s. f. Pomme de terre.
Étym. inc.

Pennancier (pèn-nan-sié), s m. Mauvais vêtement, épennillé, en lambeaux.

Penne (pèn), s. f. Extrémité d'un tissu effiloché. || Terme de tisserand, bout de fils restant attachés aux ensubles, lorsque la toile est levée. Ces franges réunies en forme de gros pinceau servent à faire des lavettes de cuisine.
Anc. fr. Penne, lambeau. Latin *penna*, même sens.

Pentecôte (pant'-côt'), s. f. Nom de l'*Orchis maculata*, à cause de l'époque de la floraison, et, en général, de tous les orchis indigènes fleurissant en mai et juin.

Pèque (pèk'), s. f. Bouche. — Ouvre la pèque. || Loc. Faire sa pèque, ses embarras.
Étym. inc. Peut-être une forme de bec.

Pequias (pé-kiâ), s. m. Ordure, excrément, personne malpropre, sans soin.

> En voyant tes yeux creux, tes saillantes pommettes,
> On dirait chez Pequias que sans pain tu végètes.
>
> (L'Abbé Souchay, *vers adressés à un de ses amis qui logeait chez un propriétaire décoré de ce gracieux surnom.*)

Pequiot (p'-kio), adj. Petiot, petit. — Dis donc, p'quio : dis donc, petit gas.

Perchaude (per-chôd'), s. f. Petite perche, poisson commun dans le Loir.

Perche. (V. *Anciennes mesures.*)

Père (pèr'), n. pr. Contraction de Pierre, très usitée au moyen age. L'abbaye de Saint-Père, de Chartres, était sous l'invocation de saint Pierre. Le quartier Saint-Pierre-la-Motte, à Ven-

dôme, se nomme communément le quartier des Saints-Pères. — I reste dans les Saints-Pères.

Perette (pé-rèt'), s. f. Oie femelle, diminutif de Pierrette. C'est encore un exemple de l'habitude qu'on avait de donner aux animaux des noms d'hommes. Peut être y a-t-il aussi là une onomatopée du cri de l'oie. (V. *Jars.*)

Périr (pé-ri), v. a. Tuer, faire mourir. || V. r. Se périr, se tuer, se suicider.

Anc. fr. Le verbe périr avait autrefois la forme active.

« De sorte que plusieurs bateaux ont été submergés et péris. »
(MANTELLIER.)

Perlicher (per-li-ché), v. a. Pourlécher. — Se perlicher les babines. On avait donné, autrefois à Vendôme, le nom de Perliche à un mendiant à peu près idiot qui se pourléchait continuellement les lèvres.

Perouin (peu-rouin), s. m. Provin, terme de viticulture.

Perré (pé-ré), s. m. Revêtement d'un talus en pierres sèches. L'administration des ponts-et-chaussées désigne sous le nom de cantonniers perréyeurs ceux qui sont chargés de l'entretien des levées empierrées de la Loire. || Nom de localités. Le Perré, commune de Faye ; le Perré, commune de Thoré. Lieu pierreux. || Adj. Perré, empierré, un chemin perré.

Anc. fr. Péréis, empierrement.

Perrer (pé-ré), v. a. Faire un perré. — Coben qu'vous m'prendrez pour perrer mon puits ?

Perron (pé-ron), s. m. Gros blocs de poudingue siliceux qui se trouvent en grande quantité dans l'arrondissement de Vendôme. || On désigne aussi fréquemment sous ce nom les dolmens ou autres monuments de l'époque mégalithique.

Anc. fr. Perron, grosse pierre.

Persiller (per-si-ié), v. a. Pressurer.

Persoir (per-souè), s. m. Pressoir.

Pétasse (pé-tas'), s. f. Pétereau, rejet partant des racines ou du pied d'un arbre. || Dans le sens péjoratif, femme ou fille mal tournée. On dit aussi Pétrasse.

Pète en gueule. Jeu d'enfant, aujourd'hui tombé heureusement en désuétude. Rabelais raconte que Gargantua, dans sa jeunesse, jouait à pet en gueule.

Pet en l'air (pé-tan-lèr'), s. m. Jupon court des fillettes. Sorte de veston court, tenue négligée du matin pour les hommes.

Péter (pê-té), v. n. Piétiner, remuer, s'agiter. — Les chevaux pètent dans l'écurie, c'est-à-dire donnent des coups de pied. On appelle, à la campagne, une contredanse, une pétée. Dans l'Orléanais, on dit piéter.

Anc. fr Piétéer, piétiner, du latin *pes*, pied.

Pétereau (pé-teu-rio), s. m. Rejet qui part des racines d'un arbre. (V. *Pétasse.*)

Ce mot est employé dans ce sens dans La Quintinie.

Peti (p'ti). Prononciation de : plait-il ?

Petit (un) (p'ti), adv. Un peu.

> Pourtant si ta maîtresse est un petit p.....
> (RONSARD.)

Petite Église. On désignait ainsi la secte des dissidents qui refusaient de reconnaître le Concordat. Les derniers membres de ce schisme ont disparu il y a une vingtaine d'années.

Petit peu (un), loc. adv. Un peu. L'Académie a oublié cette locution, qui, cependant, est d'un usage général.

Petiter (p'ti-té), v. n. Mettre bas, faire ses petits, en parlant des animaux.

Petite saint-Jean. Nom de plante, lierre terrestre, *Glechom hederacea*, labiées.

Petoque (pè-tok'), s. f. Marchandise de qualité inférieure. || Groseilles à maquereau.

Étym. inc.

Pétras (pé-trâ), adj. Niais, lourd, borné. (V. *Patras.*)

Ch. Nisard faisait venir ce mot de pétra, moineau (!). Jusqu'alors nous avions cru que le moineau avait la réputation d'un animal éveillé, vif et spirituel et non d'un lourdaud. De la Villemarqué prétend que c'est le mot *petra*, bas-breton, qui signifie : quoi ? Ce nom aurait été donné à un homme borné, qui, ne comprenant pas ce qu'on lui dit, répond toujours : Quoi ?

Nous ne donnons ces étymologies fantaisistes qu'à titre de curiosité.

Pétrasser (pé-tra-sé), v. n. Pousser des pétereaux. — Les acacias pétrassent beaucoup.

Pétroquet (pé-tro-ké), s. m. Haricandier. (V. ce mot.)

Peurne (peurn'), s. f. Pron. de prune.

Peuvoir (peu-vouè), v. a. ou n. Pouvoir. Ancienne forme. Il est à remarquer que, dans le peuple, on répugne avec raison aux formes irrégulières. Aussi, puisqu'on dit **je peux, ils peuvent,** on dit nous peuvons, vous peuvez. Le subjonctif que je puisse, que je pusse, est **remplacé avantageusement par la forme** moins barbare que je peuve.

« Cependant luy (Chastelard) s'embrâsa couvertement d'un feu par trop haut sans que l'objet (Marie Stuart) en peuve mais; car qui peut se deffendre d'aimer? »

(Brantome, *Marie Stuart.*)

Peuple (peup'), s. m. Foule, affluence. — Si fait biau temps, y aura ben du peup' à la fouère.

Pézas (pé-zâ), s. m. Tige de pois, de vesce, qu'on donne à manger aux animaux. Les pézas à défaut de paille servent de litière.

Latin *pisum*, pois.

Philosomie (fi-lo-zo-mie), s. f. Physionomie. On dit aussi phisolomie.

Anc. fr.

« Elle considéra et advisa la manière de Bertrand, et au lever de table print l'enfant qui estoit en l'aage de six ans, et après qu'elle lui eut regardé les mains et sa philozomie, elle demanda au chevalier et à la dame pourquoi on le tenoit si villainement. »

(*Chron. de Duguesclin.*)

Piaisir (piè-zi), s. m. Plaisir. — A vout' piaisi. — Si cela vous plaît.

Conf. ital. *Piacere.*

Piaffe (piaf'), s. f. Coquetterie, toilette.

Piau (pio), s. f. Peau.

Anc. fr. Pials, piaux, peau.

Piaule (piol'), s. f. Dans le Perche, mauvaise brebis.

Étym. inc.

Picarelle (pi-ka-rèl'), s. f Batonnet, bistoquet. On dit aussi *pigarelle.*



Picaron (pi-ka-ron), s. m. Jeu qui consiste à lancer un bâton pointu de façon qu'il se pique en terre à une place déterminée.

Gargantua jouait au picquarome.

Picasse (pi-kas'), s. f. Piquette de fruits verts ou secs, dans le Perche. Boisson d'une saveur piquante.

Picassé (pi-ka-sé), adj. Marqué, piqué de petite vérole.

Pichelin (pi-ch'lin), adj. Douillet.

Étym. inc.

Pichet (pi-ché), s. m. Sorte de pot en grès, à grosse panse, rétréci au collet, avec un bec et une anse, et contenant environ deux litres.

Anc. fr. Pichier. Bas-latin, *bicarium*, *bichetus*, *picherius*, *pichetus*. Bas-breton *picher*, pot. Grec βικος, pot.

Picmontois (pi-mon-toi), s. m. Pioche, pic piémontais.

Picot (pi-ko), s. m. Petit point noir ou de couleur. — Une étoffe à picots, à pois, pointillée.

Picoter (pi-ko-té), v. a. Dimin. de piquer, faire des points. || Manger grain à grain, picoter du raisin. Plusieurs de nos lecteurs se souviennent, dans leur enfance, lorsqu'il s'agissait de tirer les places au jeu, d'avoir récité cette sorte de mélopée :

Une poule sur un mur,
Qui picote du pain dur,
Picoti, picota,
Lève sa queue et puis s'en va.

Picrasser (pi-cra-sé), v. n. Patouiller. — Les pirottes (oies) picrassent dans la fredonnière. (V. *Pigrasser*.)

Pied. (V. *Anciennes mesures*.)

Piedcoq (pié-ko), s. m. Nom de la renoncule rampante, *Ranunculus repens*.

Pied de mouton, s. m. Nom d'un champignon, Hydne Sinué, *Hydnum repandum*.

Piétasser (pié-ta-sé), v. a. Rapiécer, rapetasser.

Pigeonneau (pi-jo-no), s. m. Solin en mortier, autour des enfaîteaux. Lorsque le mortier est encore blanc, de loin, ces solins ressemblent à des pigeons posés sur le toit.

Pigeonner (pi-jo-né), v. n. Attendre avec inquiétude, éprouver

du dépit, de l'inquiétude, bisquer. On pigeonne lorsque, plein d'un doux espoir, on va au rendez-vous et que l'attente est déçue. || Terme de construction, faire du pigeonnage.

Piger (pi-jé), v. n. Mesurer une distance douteuse au jeu des canettes, du bouchon, etc. — J'ai gagné. — Non, c'est moi. — Eh ben! pigeons.

Étym. inc.

Pigner (pi-gnè), v. n. Trépigner. || Pleurer, pleurnicher, se plaindre. — Le chien pigne, se plaint. — Une roue mal graissée pigne sur son essieu.

Anc. fr. Pigner, grincer.

« Pour ce que la charette dudit enposant pignoit, ce qui est à dire suivant le langage du pays huignoit. »

(*Lettres de rém. 1182.*)

Pigras (pi-grâ), s. m. Flaque d'eau, de boue, sol bourbeux. — J'suis tombé dans le pigras.

Pigrasser (pi-gra-sé), v. unip. Ça pigrasse, le terrain est humide, boueux.

Étym. inc.

Pile (pil'), s. f. Raclée, coups. — Si tu m'em...bêtes, je vas te f...iche une pile.

De piler, broyer. Du latin *pila*, mortier. On dit: je suis pilé, pour dire moulu de fatigue.

Pillon (pi-ion), s. m. Grains de blés battus et non nettoyés, déchets du nettoyage des grains.

Anc. fr. Même sens. Bas-latin, *pilio*, *pillo*, id.

« Des pailles, pillon, feurres et estraings ; néant, pour ladicte année pour ce que ledict capitaine les a pris pour ses chevaux. »

(*Comptes de la Grange Champarteresse, de Janville, 1129.*)

Étym. Épillon, petit épi, d'après Thibault.

Pinandelle (pi-nan-dèl'), s. f. Vieux rouillon, large et mince, jeton, monnaie hors de service.

Ce mot est probablement une corruption de *pinatelle*, monnaie qui valait 2 sous 6 deniers, ainsi nommée à cause du monétaire Pinatelle, qui fut pendu en 1577, pour en avoir fabriqué de fausses.

Pince-Mésille (pins'-mé-ziy'), adj. Minutieux au dernier degré.

Étym. inc.

Pinge (pinj'), adj. Qui a le poil ou la plume lisse, lustré, doux à caresser.
Étym. inc.

Pinte. (V. *Anciennes mesures.*)

Piole (piol'), s. f. Brebis galeuse, vieille brebis. || Fig. Femme insupportable, vieille coquette.
Étym. inc.

Pipe (pip'), s. f. Grande tonne. (V. *Anciennes mesures.*)

> Je veux qu'on me défonce une pipe angevine.
> (Ronsard.)

Piquer le crapaud, loc. loc. A la moisson, lorsque le broqueur n'est pas assez robuste pour enlever d'un seul effort la gerbe qu'il a prise avec le broc, il appuie ou pique à terre le manche du broc pour le redresser et passer la gerbe au calvenier monté sur la voiture. Cela s'appelle piquer le crapaud.

Piqueron (pi-kron), s. m. Épine, piquant. || Fig. Personne ayant un caractère désagréable, pointu, caustique.
Anc fr. épine.

> La rose aux piquerons menus
> A bon droit se donne à Vénus.
> (Amadis Jamin.)

> Rose ne naît pas sans piquerons.
> (Baïf.)

Piqueru (pi-kru), adj. Qui pique, qui est garni de piquants.

Piripipi, s. m. Marionnette. Onomatopée du langage des acteurs du théâtre Guignol.

Piroter (pi-ro-tè), v. n. Couler doucement, en parlant des liquides, à petits filets. — T'as pas donné de vent à la pipe, le cidre pirote au lieu de pisser, c'est-à-dire : tu n'as pas donné d'air au fût, le cidre ne donne qu'un mince filet au lieu de couler fortement.
Étym. inc.

Pirotte (pi-rot'), s. f. Oie, dans le Perche. (V. *Perette.*)

Pissat (pi-sa), s. m. Urine. || Du pissat d'âne, du mauvais cidre, de la mauvaise bière.

Allons en vendange,
Pour gagner six sous,
Coucher sur la paille,
Amasser des poux,
Boir' du Pissat d'âne
Pour du cidre doux.
Que de poux, que d'gueux,
Que de vendangeux !
(*Ancienne chanson des vendanges.*)

Pissenlit (pi-san-li), s. m. Faucheux, araignée à longues pattes. *Phalangium*, de l'ordre des arachnides trachéennes.

Pisser (pi-sé), v. n. Couler avec force par un orifice, dégoutter. — Le vin pisse par la cannelle. — Mes habits pissent l'eau. — I chet pas d'liau, ça pisse !

Pisseux (pi-seû), adj. De couleur passée. — Une étoffe pisseuse. || Qui retient l'eau, éveux. — Une terre pisseuse. || Arbre pisseux, présentant une blessure ou gélivure au tronc, par où s'écoule la sève. — Un ormiau pisseux perd sa valeur.

Pissot (pi-so), s. m. Orifice d'écoulemeut d'un liquide. — Le Pissot de Badran, nom de la fontaine de Badran, faubourg Saint-Bienheuré, à Vendôme, parce que l'eau pisse par un tuyau. Une autre fontaine, à mi-côte du chemin de la Chappe, se nomme la fontaine du Pissot, parce que les eaux, captées, s'écoulent dans le bassin par un tuyau. Cette source alimente la fontaine publique Godineau. Le pré du Pissot, commune de Thoré.

Anc. fr. Pissote, canelle, champlure.

Pistole (pis-tol'), s. f. Monnaie de compte, valant dix francs. Usitée dans le commerce des bestiaux. (V. *Anciennes mesures.*)

Pitancé (pi-tan-sé), s. m. Ouvrier nourri chez le patron, auquel on fournit la pitance.

Pitancer (pi-tan-sé), v. n. Fournir la nourriture, la pitance à ses ouvriers.

Pitranche (pi-tranch'), s. m. ou mieux *pic tranche*. Pioche pour abattre les arbres ; un des côtés, au lieu d'être terminé en pointe, comme dans le Piémontois (V. ce mot), est façonné en forme de cognée peu large, et sert à couper les racines.

Pitrouillant (pi-trou-ian), adj. Se dit d'un terrain détrempé par les eaux, chemin rempli de boue et de flaques d'eau.
Onomatopée.

Place (plas'), s. f. Aire de la grange, place où l'on bat le grain. ‖ Place, sol de la chambre, balayer la place.

Plaider (plè-dé), v. n. Se défendre, se débattre, plaider contre la maladie. Une personne gravement atteinte plaide contre la mort, entre la vie et la mort. Loc. percheronne.

Plain (plin), s. m. Fosse de tannerie. — Vider les plains, ou mieux les pelins. Littré fait remarquer, avec raison, que c'est là l'orthographe qui doit être adoptée, le pelin étant une fosse à épiler les peaux.

Plaine (plèn'), s. f. Plane, outil à planer le bois.
Anc. fr. Plaine, même sens.

Plaisant (plè-zan), adj. Agréable, qui plait.

> Adieu, plaisant pays de France,
> Oh ! ma patrie, etc.
> (*Plaintes de Marie Stuart.*)

Planche (planch'), s. f. Passerelle sur un cours d'eau. En patois normand, la passerelle s'appelle une planche, même lorsqu'elle est faite avec des dalles de pierre.
Anc. fr. même sens.

> Passer nous convient ceste planche.
> (*R. de la Rose.*)

Les Planches, nom du pont de bois des Prés-aux-Chats, à Vendôme. Autrefois, quelques-uns de nos lecteurs peuvent s'en souvenir, on passait à cet endroit le Loir sur une légère passerelle formée de deux planches en mauvais état, souvent une seule ; il y avait à peine place pour une personne. Parfois on y ajoutait une main courante. Les crues du Loir faisaient le plus souvent justice de cet abus, mais on avait soin de rétablir soigneusement ce système plus que rudimentaire ; enfin, après une crue qui n'avait pas laissé de traces des planches, on se décida à construire la passerelle actuelle.

Plancher (plan-chè), s. m. Lavoir sur la rivière ; un plancher en pierres de taille, en ciment. Originairement, le plancher se faisait avec des planches seulement. (V. *Arrivoué.*)

Plante (plant'), s. f. Nom de localités. — La Plante, les Plantes, lieu planté de jeunes vignes, ou ayant été autrefois planté en vigne.

Plapé (à) (pla-pè), adv. A plat. — Tomber à plapé.

Plaquereau (pla-keu-rio), s. m. Plaque, morceau d'enduit qui se détache d'un mur, plaque de boue. || Ulcère, croûte, rougeur qui se forme sur une blessure.

Plateau (pla-to), s. m. Nom du nénuphar blanc ou jaune, à cause de la forme des feuilles. (V. *Volet*.)

Platerée (pla-trée), s. f. Platée. — Une platerée de pois rouges.

Plateron (pla-tron), s. m. Pierres plates dans certaines carrières où l'assise a peu d'épaisseur, notamment dans les carrières à ciel ouvert, du calcaire lacustre de la Beauce.

Platerue (pla-true), s. f. Fossé large et peu profond, creusé le long d'une haie, ou d'un bois.

Plessas (plè-sâ), s. m. Branche à demi entamée par le gouet, pour être couchée en haie. (V. *Plesser*.)

Plesse (plès'), s. f. Branche plessée.

Plesser (plé-sé), v. a Faire un plessis, courber les branches des haies et les entrelacer pour former une clôture.

Plessis (plé-si), s. m. Clôture de haies en branchages entrelacés. || Nom de nombreuses localités. Le Plessis Fortias, Le Plessis Lacour, Le Plessis Dorin.

Anc. fr. Plesser, plier, plesseis, plaissié, clôture. Bas-latin, *Plessa*, *plaisseia*, *plaissiacum*, *plexitium*, même sens. Du latin *plectere*, *plexum*, plier.

« *Apud curcellos una masura habetur, cum plexitio...* »
(*Tabul. Vindocinense*, *ch.* 231.)

Pleyer (plè-ié), v. a. Ployer, plier.

« Au collet du pourpoint il y en avoit encore un autre attaché d'un autre couleur que n'estoit ce pourpoint fort piqué et cottoné qui se pléyoit, etc. »
(*L'isle des hermaphodites, s. d. v.* 1605.)

Pleyon (plé-ion), s. m. Osier, branche flexible, scion.
Anc. fr. Pléon, même sens.

Plon (plon), s. m. Nom de l'osier pelé. Peut-être faudrait-il écrire pelon, de peler.

Ploton (plo-ton), s m. Billot de bois sur lequel on hache la viande dans les cuisines.

Anc. fr. Plot, plote, tronc, billot.

Plumeaux (traîner les), loc. pop. Se dit d'un vieillard qui baisse, qui traîne les pieds, qui s'affaisse. Allusion aux vieux oiseaux dont les plumes traînent.

Plumée (plu-mée), s. f. Sac dans lequel on recueille la plume des volailles, destinée à faire des oreillers ou des lits de plume.

Plumée (plu-mée), s. f. Peson, grande romaine destinée à peser les objets très lourds.

Anc. fr. Plume, balance, dérivé de plomée, ploumée, plombée, boule de plomb, poids.

Bas-latin *plombata*, poids de plomb.

Plumer (plu-mè), v. a. Peler, pelurer, enlever l'écorce d'un fruit, d'un légume. — Plumer une orange.

« Pour riz, prenez du riz, et le lavez et prenez du laict de vache, ou d'amandes plumées et faictes bouillir avec safran ;. . pour faire soupe à l'oignon, plumez vos oignons... »

(Livre de TAILLEVENT, grand cuisinier du roi de France.)

De nos jours, les cuisinières se conforment encore aux principes de Taillevent et plument toujours leurs oignons.

Plumevoi (pleum'-voué), s. m. Nom, à Vendôme, du coucou ou primevère. Dans la forêt d'Orléans, on appelle ainsi le narcisse des bois.

Plumicher (se) (plu-mi-ché), v. r. S'éplucher, en parlant des poulets qui s'épluchent les plumes avec le bec. Lorsque les poules se plumichent, c'est signe de changement de temps.

Pocanne (po-kan'), s. f. (V. *Paucanne.*) Coq-à-l'âne, plaisanterie usée. Dans le Maine, poganne, injure.

Étym. inc.

Pochette (po-chèt'), s. f. Poche de vêtement, dans le Perche ; la poche veut dire un sac à grain. || Pochette rousse, ancien usage du pays, surtout du Perche. Lors de la dernière danse à la noce du dernier enfant de la maison, la maîtresse tire de ses pochettes des noisettes ou des dragées qu'elle jette tout en dansant. C'est probablement pour indiquer qu'elle a vidé ses poches, qu'il n'y a plus rien à marier chez elle.

Pocrasser (po-kra-sé), v. a. Manier malproprement. (V. *Patrocher.*)

Poêle (poual'), s. m. Espace laissé libre au milieu du cercle à la veillée. On y plaçait un piquet fiché en terre, au sommet duquel se trouvait un trou pour recevoir une chandelle qui éclairait tout le cercle. Les veillées ont presque partout disparu, la chandelle a été remplacée par la lampe à pétrole, et le veilloir par le cabaret. || Queue de poêle, têtard de la grenouille.

Poèlier (poua-lié), s. m. Châssis en bois qui se placent à l'avant et à l'arrière d'une charrette pour l'allonger, lorsqu'on charge des gerbes, de la paille ou du fourrage.
 Étym. inc.

Poil (avoir un), loc. prov. Avoir un poil dans la main, être pris de paresse, chercher un prétexte pour ne pas travailler.

Poil de cochon. Nom d'une plante, *Festuca ovina*, graminées, plantes à feuilles très fines.

Poinçon, s. m. Fût de 228 litres. (V. *Anciennes mesures.*)

Point. (V. *Anciennes mesures.*)

Pointe (point'), s. f. Nom du peuplier d'Italie, à cause de sa forme.

Pointier (pouin-tié), s. m. Terme de construction, mâts ou perches verticales qui se placent dans l'échafaudage pour supporter les boulins.

Pois (pouas), s. m. Haricots, des pois blancs, des pois rouges, des pois cocos, à graine presque arrondie, des pois de Soissons. Les petits pois se nomment pois ronds, s'ils sont secs, et pois verts, en gousse. Les jardinières de Vendôme vendent sous le nom de *pois chiche* (!) les haricots verts. Aujourd'hui ces noms tendent à disparaître, on commence à vendre des z'aricots.

Les petits pois sont ainsi nommés pour les distinguer des pois ordinaires ou haricots qui ont porté le nom de pois jusqu'au XVIIe siècle. (V. *Aricot.*) Le bas-breton *poes* veut dire haricot. Dans un texte de 1318 on lit : « Huit boissiaux de pois blancs et huit boissiaux de pois communs. » Dans un autre de 1393 : « Deux boisseaulx de fèvres, deux boisseaulx de pois blancs, le tout à la mesure de Lodun. »

Le Vendômois qui se régale de pois rouges n'est donc pas si ridicule qu'on voudrait bien le faire croire ; il a simplement et pieusement conservé le langage de ses ancêtres du XIVe siècle.

Pois pigeon. Nom d'une plante, la gesse des moissons, *Lathyrus hirsutus*, papilionacées.

Poiser (poi-zè), v. unip. (V. *Puiser*.)

Poison (poué-zon), s. f. De la poison. Jusqu'au XVIIe siècle, poison était féminin avec raison, puisqu'il vient du latin *potionem*, boisson. || Terme injurieux, femme méchante ou de mœurs légères. — Une belle poison. || Fillette malicieuse, avancée pour son âge. — Oh ! la petite poison !

Je veux charmer si je puis la poison,
Dont un bel œil enchante ma raison.

(RONSARD.)

Je n'ai membre sur moy, nerf, ni tendon, ni veine
Qui ne sente d'amour l'amoureuse poison.

(R. BELLEAU.)

« Singulier antidot contre la poison. »

(*Titre d'un livre imprimé en 1561.*)

« Le calice dans lequel saint Jean but de la poison ne lui fit point de mal. »

(CALVIN, *Des reliques*.)

Poisson (poi-son), s. m. Petits poissons, sorte d'insecte de la famille des lépismées ; petit insecte allongé, à écailles gris argenté, se plaisant dans les endroits humides ; l'espèce la plus répandue est la forbicine plate (Geoffroy) ou lépisme du sucre. (Linné.)

Poliot (po-lio), s. m. Menthe Pouleau, *Mentha pulegium ;* pouliot des flores, serpolet, thym pouleau, en général les plantes aromatiques.

Anc. fr. Poliot, pouliau.

« Ceux qui viandent sur les pelouses d'une herbe qui se nomme serpolet ou poliot sont communément forts lièvres et courent longuement. »

(DU FOUILLOUX, *Vénerie*.)

Je veux faire un beau lit d'une verte jonchée,
De parvanche feuillue en contrebas couchée,
D'odorant poliot contre terre tapy.
. . . .
Lors moy couché dessus l'herbette,
D'une part j'oy la chansonnette,
D'un autre sur du poliot
J'écoute la jeune bergère.

(RONSARD.)

J'ai senti par les champs la fleur de l'aubespine,
La framboize, la fraise et la rose aiglantine,
Le thym, le pouliot, j'ai savouré le miel
De toutes les douceurs qui distillent du ciel.

(R. BELLEAU.)

Pommé (po-mé), s. m. Boisson faite avec des pommes cassées et de l'eau.

Pompon (pon-pon), s. m. Galle de l'églantier, excroissance en forme de houppe de laine produite par un insecte, *cynips rosæ;* on l'appelle pompon par analogie avec l'ornement que les soldats portent à leur coiffure.

Pond (pon). Participe de poner, pondre.

Poner (po-né), v. a. Pondre. — Va voir si les poules ont pon. — I veut savoir qui qui l'a pon, qui qui l'a coué.

Ménage constatait que quelques provinciaux prononçaient ponnu, mais qu'il fallait dire pondu.

Latin *ponere ovum ;* esp. *poner un huevo.*

« Les autres (oiseaux) emportent soigneusement de leur petit bec crochu les cheveux perdus et tombez du chef de ces bergères, pour bastir et façonner leur nid, où ils ponnent et couvent leurs œufs. »

(R. BELLEAU.)

Ponoire (po-noir'), s. f. Ovaire ou oviducte des poules, — par ousqu'é ponnent.

Pontife (pon-tif'), s. m. Cordonnier, par dérision.

Populo (po-pu-lo), s. m. Nom familier d'un enfant nouveau-né. — Un p'tit populo.

Poque (pok'), s. f. Femme ou fille, servante ; on dit aussi poquette. || Pocque, pas grand'chose, drogue. — Ce vin-là, c'est d'la poque.

« Ce mot, donné dans un mouvement d'humeur ou de gaîté à une petite fille du peuple, peut venir de *pauca,* peu, ou de l'italien *Pochetta,* petite. »

(*Notes manuscrites de* LEBER.)

Anc. fr. Pauche, servante.

Poque (pok'), s. m. Baiser, on dit mieux : pioc.
Onomatopée.

Poquée (po-kée), s. f. Poignée.

Poquet (po-ké), s. m. Pot, petite fossette creusée dans le sol au jeu des canettes ou de la balle au pot. || Terme de jardinage, petite cavité dans laquelle on sème certaines graines, telles que haricots, pois, etc. || Les yeux. — Ouvre tes poquets.
Anc. fr. Poque, poche, petit pot.

Porrée (po-rée), s. f. Poireau. — Vert comme porrée.

Portefeu (por-teu-feu), s. m. Feu follet ; ce phénomène (problématique) est très rare dans nos pays. C'est un objet de terreur dans les classes ignorantes, qui y voient l'âme des morts revenant tourmenter les vivants. || Un des noms du ver luisant.

Portefaix (por-teu-fé), s. m. Nom vulgaire du ver d'eau douce tubicole, qui se construit un tube en agglutinant des grains de sable et des fragments de bois ou de feuilles. On s'en sert d'appât pour pêcher à la ligne.

Portement (por-teu-man), s. m. Santé, manière de se porter. Demander le portement de quelqu'un, c'est s'informer de l'état de sa santé. Ce mot est employé dans ce sens par Montaigne.

Portoire (por-touèr'), s. f. Vaisseau ovale en bois pour porter la vendange à dos de bête de somme. (V. *Anciennes mesures*.)

Porteuse (por-teuz'), s. f. Matrice de la vache.

Porte à boire, s. f. Nom vulgaire du carabe doré, connu aussi sous le nom de jardinière. On prétend que cet insecte porte à boire aux couleuvres ; aussi le détruit-on sans pitié, et sans égards pour les services qu'il rend ; en effet, ce coléoptère carnassier détruit un grand nombre d'insectes et n'hésite pas à s'attaquer à des coléoptères plus gros que lui, tels que le hanneton, dont il vient à bout grâce à son agilité.

Pôt (po), s. m. Pieu, poteau.
Anc. fr. Post, pieu. Nous adoptons cette orthographe à cause de l'anc. fr. et du dim. poteau.

Pot (po), s. m. Mesure pour les liquides et le vin. (V. *Anciennes mesures*.)

Potage (po-taj'), s. m. Légumes pour la nourriture. — J'vas faire des potages dans ce champ.
Anc. fr. *Légumen*, potage, m. s. Bibl. nille, glossaire latin fr. du xve siècle.

« Il ne fut point de potages ni poreaux... ni rien ès-jardins que tout ne fût brûlé. 1556. »
(*Mém. du chan.* Garrault, de Troô.)

Potation (po-tâ-sion), s. f. Provision de boisson. — C'est tout ce qui me reste pour ma potation.

Potée de lait. Nom vulgaire du *Polygala vulgaris*.

Potin (po-tin), s. m. Fonte de fer pour la poterie.

Le potin de Fréteval était autrefois réputé pour son excellente qualité ; les quincailliers de Paris en faisaient le plus grand cas. La fonte était plus résistante et d'un grain plus fin que celle des autres fabriques. La poterie de fer de Fréteval paraît abandonnée depuis qu'on fond à la houille, et en deuxième fusion.

Potine (po-tin'), s. f. Chaufferette de terre.

Potiron (po-ti-ron), s. m. Champignon, plus spécialement le bolet comestible, *Boletus edulis;* on désigne aussi par ce nom l'*agaricus campestris* et *arvensis*. || La bruyère aux potirons, commune de Mazangé. On dit aussi pâturon, probablement champignon des pâtures.

> Ou celui qui s'engendre ainsi qu'un potiron,
> Honte de notre siècle.
>
> (Ronsard.)

Potte (pot'), s. f. Grand vase de grès à deux anses et à couvercle, servant à mettre le salé. C'est le féminin de pot. On dit aussi potine.

Pottier (po-tié), s. m. Poteau garni de chevilles de bois qui sert dans les laiteries à mettre égoutter les pots à lait.

Pouacré (poua-cré), adj. (V. *Empouacré, emberné.*) Employé dans ce dicton : c'est son portrait tout pouacré, tout craché. Il est difficile d'expliquer comment pouacre, qui veut dire goutteux (*Podagrosus*), a pu prendre le sens que nous citons.

Pouas (pou-â), s. m. Pois. (V. ce mot.)

> Boudin, boudet, veux-tu du lait ?
> Nenni, ma mère, il est trop fred.
> Boudin, boudet, veux-tu des pouas ?
> Nenni, ma mère, i sont trop gras.
> Boudin, boudet, veux-tu le fouet ?
>
> (*Anc. chanson locale.*)

Pouas (pou-â), s. m. Moineau, passereau ; on dit aussi pouasse et passe. — Un pot à pouas, c'est un pot percé d'un trou, que l'on suspend le long d'un mur et dans lequel les moineaux viennent faire leur nid.

Pouce (pous'). s. m. (V. *Anciennes mesures.*)

Poucéier (pou-sé-ié), v. a. Presser un fruit avec le pouce pour s'assurer de sa maturité.

Poucier (pou-sié), s. m. Petit levier terminé par une partie large et aplatie sur laquelle on appuie le pouce pour faire basculer le loqueteau, qui alors quitte le mentonnet et permet à la porte de s'ouvrir.

Pouche (pouch'). s. f. Sac de toile pour mettre les grains, la farine. — Une pouche d'avoine.

« Nous deffendons à tous ramoneurs de s'ingérer à ramoner aucune cheminée soit naturelle ou autre, s'ils n'ont une galle à l'épreuve, une ratuche d'acier de Lybie, et une pouche de couleur de harang sort. » (*Statuts et ord*[re] *de Herpinot le réformé, facétie du* XVII[e] *siècle.*)

Pouchette (pou-chét'), s. f. Petite poche de vêtement. Le mot poche ne s'appliquait qu'aux grands sacs, et le mot pochette, diminutif, aux poches d'habits.

L'anglais a conservé ce terme : *Pockett.*

Pouchon (pou-chon), s. m. Petite poche, petit sac de toile dont se servent les gens de la campagne et les bergers pour emporter leur repas dans les champs.

Ces termes sont encore d'un usage courant dans le Perche.

Pouiller (pou-ié), v. a. Vêtir, mettre un vêtement. — Pouiller ses chausses. Le dictionnaire de Trévoux constate que ce mot était hors d'usage à Paris, mais qu'on l'employait encore dans la province. Il est resté dans le français actuel le mot dépouiller, dévêtir.

Poule grasse. Nom de plante. A Vendôme, les jardiniers appellent poule grasse le *Lampsana communis*, de la famille des composées.

Poulette (pou-lêt'), s. f. Ampoule, cloche sur la peau provenant d'une brûlure, d'un frottement, de la gêne des chaussures. — J'ai des poulettes aux pieds.

Pouletter (pou-l'tè), v. a. Dorlotter, chanter en endormant un enfant.

Do, do, dors, mon poulot.
Do, do, dors, ma poulette.
Si le chat l'éveille,
J'y coup'rons l'oreille.
Do, do, etc.

Anc. chanson.)

Poumonique (pou-mo-nik'), adj. Pulmonique.

Les savants, qui connaissent une foule de choses, ignorent les premiers principes du génie de la langue française, et croient devoir parler latin ; mais le peuple, qui a raison plus souvent qu'on ne le croit, a formé régulièrement l'adj. poumonique, parce qu'on ne dit pas un pulmon, mais bien un poumon.

Poupée (pou-pée), s. f. Poignée de mousse qui entoure une greffe, chiffon qui enveloppe l'onguent de St-Fiacre. || Linge qui enveloppe un doigt malade. || Quantité de chanvre peigné qu'on met autour de la quenouille.

Anc. fr. Poupée, faisceau de chanvre.

Poupet (pou-pé), s. m. Poupon.

Latin, *puppus*.

Pour. (V. *En pour*.)

Pourchas (pour-châ), s. m. Activité. — Être en pourchas. Être pourchassé par l'ouvrage, faire un travail qui exige de l'énergie. || On dit d'un animal en rut qu'il est en pourchas.

Anc. fr. Pourchas, occupation, poursuite, recherche ; le substantif a disparu, mais il reste le verbe pourchasser.

Poure (pour'), adj. Pauvre. — Un pour' homme.

Anc fr.

> Ainsi tenant toujours le poure homme sous bride.
> (J. du Bellay.)

Pourginée (pour-ji-gnée), s. f. Nombreuse progéniture. Couée. — Une pourgignée d'enfants.

Pourginer (pour-ji-gnè), v. n. Mettre bas, en parlant de la truie, de la femelle du lapin.

De progenies, ou peut-être est-ce le mot porciner, comme on dit vêler en parlant de la vache, chatonner en parlant de la chatte, etc.

Pous (poû), s. m. Déchets des enveloppes des grains. Blé non encore nettoyé.

Latin, *pulsum*, grain battu.

Poussée (pou-sée), s. f. Peur, émotion, venette. — Oh ! j'ai eu une rude poussée.

Poussinière (pou-si-nièr'), s. f. Nom vulgaire de la constellation des pléïades. || Prendre la poussinière avec les dents, loc. locale.

Poutil (pou-ti), s. m. Petite porte pour les piétons, près de la porte charretière, poterne.

Anc. fr. Postil, postis, poustiz, jambage de porte, poterne. Bas-latin, *posticum*, poterne.

« Et n'i avoit ouvert tout seulement que le postis. »
(Froissart.)

Poux (poû), s. m. Fruits accrochants de la bardane, *Lappa minor*, du prend main, *Galium aparine*, et de l'*Agrimonia eupatoria*.

Ppa (p-hpa), s. m. Syncope de papa.

Pras (prâe), s. f. Personne molle, sans énergie, malade imaginaire. || Femme sale, sans soin, dépravée : injure. — Grand'-prae !

En patois normand, pras veut dire charogne. Langue d'oc, prau, mauvais. Peut-être du latin *pravus*, mauvais, dépravé.

Prêchas (prê-châ), s. m. Sermon, prédication, manière de prêcher.

Un jeune abbé, alors à peu près inconnu, et qui, depuis, a occupé d'une manière si éclatante la chaire de Notre-Dame, le célèbre dominicain Monsabré, prêchait à Mer (Loir-et-Cher) ; une vieille dame très spirituelle appréciait ainsi le talent de l'orateur : « Je n'aime pas ses prêchas ; quand on dort, il vous réveille. »

Prêchi, prêcha,
Ma chemise entre mes bras,
Mon chapeau sur mes cheveux,
Serviteur, Messieurs.

Première leçon de déclamation apprise aux enfants.

Précimis (pré-si-mi), s. m. Chose pressée, urgente. || Adj. Trop pressé, qui agit sans réflexion. Peut-être devrait-on écrire *pressimis*.

Étym. inc.

Prée (prée), s. f. Prairie. || Nom de plusieurs localités.

Ainsi que parmi la prée
Diaprée,
Et près du crystal des eaux,
Une troupe vagabonde
A la ronde
Faisoit paître ses agneaux.
(*La grande bible des Noëls.*)

Première (de), loc. locale. Sous-entendu, qualité. — C'est eun' vache d'première. — C'est un gas d'première. — L'malt' Rousseau, c'est un laboureur d'première.

Prend-Main (pran-min), s. m. Nom vulgaire du gaillet, gratteron des flores, *Galium aparine*. On dit aussi du *grippon*.

Prenre (pranr'), v. a. Infinitif de prendre; futur, je prenrai.

Preu (preû), adj. num. Premier. Dans les jeux d'enfants, lorsqu'on choisit ou qu'on tire au sort les places, celui qui doit jouer le premier est preu, le dernier est dér.

Preut (preû), adj. Prêt. — Êtes-vous preute ? — Avant l'invention des pilules suisses, une dame de Vendôme, se trouvant à Mondoubleau, avait prié la bonne de la maison de lui préparer un lavement. Au bout de quelques instants, la jeune Percheronne entre au salon de l'air le plus innocent du monde, tenant à la main l'instrument cher à Molière. — M'ame, c'est preût ! Tableau !

Preute (preut'), s. f. Osier fendu pour la vannerie et pour lier les cercles des poinçons.

Probitère (pro-bi-tèr'), s. m. Presbytère. On dit aussi probitouère. La forme *pro*, au lieu de *pré*, se retrouve dans des noms anciens de localités Le moulin de Villeprovert, *villa presbiteria*. — Cartul. blésois de Marmoutier, Villeprouvaire, commune de Lunay, *Villa presbiteria*. — Cartul. vendômois de Marmoutier; de même *provost* pour prévôt, de *prepositus*.

Dans l'anc. fr. on trouve aussi la forme provoire, prouvère, pour prêtre.

Progner (pro-gné), v. n. Faire la première taille de la vigne.

Provenche, provenchère (pour-vanch'), s. f. Provende.

Provendier (pro-van-dié), s. m. Coffre à avoine. — Mesure contenant la provende ou ration journalière du cheval.

Anc. fr. Mesure de trois boisseaux d'avoine.

Latin *prebenda*.

Provot (pro-vo), s. m. Prévôt.

Selon Moisy (*Noms de famille normands*), prévôt ne serait pas le même mot que provôt. Prévôt vient de *prepositus*, et provôt viendrait de *propositus*, placé devant les autres. Ce serait un officier chargé de notifier des décisions, une sorte d'huissier. Nous donnons cette distinction assez subtile pour ce qu'elle vaut.

Puce de terre, s. f. Puceron, altise.

Puette (pu-èt), s. f. Fosset, douzil, diminutif du v. fr. pue, pointe, piquet.

Pufine (pu-fin'), s. f. C'est la *plus fine* matière que travaillent les vidangeurs.

Pufo (pu-fô), adv. Plus fort, davantage. Expression percheronne. — Cobé qu'tas fait d'citre, deux pipes? — Non, pufo; non, davantage.

Puiser (pui-zé), v. n. Prendre l'eau. (V. *Poiser*.) — Mes souliers puisent, c'est-à-dire ils prennent l'eau. — Ça puise se dit d'un terrain mouilleux. — Prends garde, tu vas puiser, c'est-à-dire : tu vas marcher dans le margouillis.

Anc. fr. Puiser, faire eau.

Puput ou **pupue** (pu-put'), s. f. Huppe, oiseau. Certaines personnes, qui n'ont probablement jamais vu ni senti le nid de cet oiseau, soutiennent que ce nom lui a été donné à cause de l'odeur fétide de ce nid. Cet oiseau, qui négligerait les principes les plus élémentaires de l'hygiène, passe pour faire son nid avec des excréments humains. D'autres prétendent, avec plus de raison, que pupu est une onomatopée du chant de cet oiseau. *Adhuc sub judice lis est.*

Pus (pû), adv. Plus. — J'en veux pus. — T'en as pus que moi. — J'le ferai pus.

« Autrefois à *plus* on ne prononçait pas l'*L*, aujourd'hui on la prononce. »

(VAUGELAS.)

Putain (pu-tin), s. f. Nom du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, bois punais des flores, à cause de l'odeur désagréable de son écorce, de *putere*, puer. Les gamins vendômois, très avancés, faisant allusion à l'amertume du bois de cornouiller, disent à un autre plus novice, en lui montrant cet arbuste: Tu vois la putain, elle *est amère*. Naturellement il est nécessaire de se tutoyer pour que le jeu de mots réussisse.

Putôt (putôu), adv. Plutôt, plus tôt. — A cause que vous êtes pas venu putoût ?

Q

Qual, qualle (kal'), adj. dém. Quel, quelle. — Qual entêté qu'vous faites ! — Qual' s... fumelle ! Qualles raisons qu'vous donnez là ?

Quand et (kanté), prép. Avec, en même temps. — Viens-tu quant et moi ? Cette expression était fréquemment employée autrefois. Chateaubriand écrivait : « Mon père me menait à la chasse quant et lui. »

« Quant et moy, pour dire en même temps, se dit, mais les bons autheurs ne l'écrivent point. »

(VAUGELAS.)

Quante même (kant'-mêm'), adv. Quand même.

Quanques (kank'), adv. Quand, lorsque.
Anc. fr. Quantque, quanques.

Quarantaine (ka-ran-tèn'), adj. fém. Plantation ou semis hâtif qui, faits à un moment propice, doivent fleurir ou fructifier au bout de quarante jours. — Des giroflées quarantaines. — Des pommes de terre quarantaines.

Quarquelin (kar-keu-lin), s. m. Quart d'une chose déjà divisée, le quart d'une fraction. — Un quarquelin de galette, c'est le quart d'une part. || Gâteau de forme triangulaire. — Viens, je te vas payer un quarquelin. (V. *Corneau*.)
Bas-latin, *quartalia*, portion.

Quarquier (kar-kié), s. m. Quartier.

Quarre (kar'), s. f. Angle ou coin d'un objet carré. — La quarre d'une pierre de taille. — Il s'est cogné à la quarre de la cheminée. (V. *Carre*.)
Anc. fr. Quarre, coin.

Quarroy (ka-roué). V. *Carroi*.

Quart (kar'), s. m. Fût de 110 à 115 litres. (V. *Anciennes mesures*.)

Quartaud (kar-tô), s. m. Petit fût, moitié du quart. (V. *Anciennes mesures.*)

Quarteron (kar-t'ron), s. m. Quart du cent. (V. *Anciennes mesures.*)

Quarteyer (ka-té-ié), v. n. Se mettre à quartier. (V. *Quartier.*)

Quartier (kar-kié), s. m. Le quart de l'arpent. (V. *Anciennes mesures.*) || Terme de maçonnerie et de charpente : donner quartier, mettre à quartier, tourner un objet, une pierre, une pièce de bois d'une face sur l'autre. || Tenir quartier, faire marcher un cheval attelé à une voiture à deux roues de manière à ce que les roues soient en dehors des ornières macabres, ce qui permet au cheval de trotter. Autrefois que les chemins étaient presque tous mauvais, les chevaux étaient habitués à tenir quartier. || Terme de vendange, faire un quartier, donner un quart de tour à la vis du pressoir. — Allons, encore un quartier, les gâs.

Quat (kat'). Nom de nombre, quatre. — Aller à quat' pattes. Lorsque ce mot est devant un autre commençant par une voyelle, on ajoute le *z* euphonique, comme dans la chanson de Marlborough, quatre-z-officiers, quat'-z-œufs, quat'z-épices. Les ménétriers de campagne ne manquaient jamais de dire : en avant les quat'z-autres. Dans les ventes de marchandises qui se comptent au nombre, il est d'usage de donner les quat' au cent. || Les quat'vents, nom de localités. Les quat' chemins.

Quécas (ké-kâ), s. m. Noix. (V. *Cocas.*) Ménage dit que dans le patois de Metz, on prononçait quaquas, ou quécas, pour des noix. Quécas le plus souvent se prononce qu'cas, ou c'cas, en faisant sentir les deux gutturales au moyen d'une forte aspiration.

Quement (k'man), adv. Comment. (V. *C'ment, c'mencer, c'mander.*) — Qu'ment que vous dites ?

Queniau (k'nio), s. m. Gosier des animaux. ¶ Injure. || Au plur. Queniaux, enfants mal tenus, sales. || Dans le Perche, tous les animaux de basse-cour. — La maîtresse a ben soin de ses queniaux. Jaubert fait dériver ce mot de canard, cane (?).

Quenillée (keu-ni-iée), s. f. Lentille d'eau. (V. *Canillée.*)

Quenneçon (ken'-son), s. m. Pron. de caleçon.

Quenolle (keu-nol'), s. f. Gosier, larynx.
Bas-latin *canolla*, même sens.

Quenouille (keu-nou-ie), s. f. Plante des étangs, sorte de roseau, massette, *Typha.*

Quenouille, s. f. Dans certaines églises de campagne, la quêteuse de la confrérie de la Vierge porte à la main une quenouille ornée de rubans et de dentelles. Après avoir reçu l'offrande d'un personnage important, la quêteuse appuie le manche de la quenouille sur le genou de la personne qui vient de donner. Cela s'appelle faire l'honneur, et comme les honneurs se paient, le donateur est obligé de s'exécuter une seconde fois. C'est encore un usage qui se perd. Dans d'autres endroits, aux mariages, la demoiselle d'honneur porte une quenouille à la chapelle de la Sainte-Vierge et l'y laisse.

Quenouilleau (keu-nou-io), s. m. Petit morceau de bois, ordinairement de charnier ou échalas, coupé à 33 cent., entortillé de torchis (mortier de terre et de foin), qui se place d'une solive sur l'autre pour former le plancher. Ce nom vient de la forme de cet objet, qui ressemble à une quenouille garnie de filasse. L'ouvrier qui fabrique les quenouilleaux dit : *filer* du quenouilleau. On dit d'un individu couvert de boue : Il est fait comme un quenouilleau.

Quercir (ker-si), v. a. et n. Mourir, crever, tuer. — Mon âne est querci. — J'avons querci nout' monsieur.

D'après E. Dumeril, ce mot serait une métathèse de cressir, du latin *cruciari*. Suivant d'autres, ce mot viendrait du roman *keir*, choir, tomber, du lat. *cadere*.

Queroué (keu-roué), s. m. Outil de vigneron. (V. *Croué*.)

Quertonne (kueur-ton'), adj. fém. Avenante, gracieuse. — La mariée est ben queurtonne.

Étym. inc.

Quéru (ké-ru), adj. Rustique, qui résiste à la fatigue.

Étym. inc.

Queul (keul'), adj. dém. Quel. — Le queul qu'est le pus fort ?

Anc. fr. queu, queul.

Queuque (keuk'), adj. indéf. Quelque. — Queuque chose, queuqu' part. — Queuqu'un, quelqu'un. || Un queuqu'un, une personne. — Un queuqu'un qui vous offrirait cinq pistoles de vout' chevau, vous i donneriez ben, pas vrai ?

Queuriature (keu-ria-tur'), s. f. Créature.

Queurier (keu-rié), v. n. Crier.

Queurvaison (keur-vè-zon), s. f. Crevaison, mort. Faire sa crevaison, mourir, crever, en parlant des animaux.

Quia (kiâ), s. m. Pieu, quille. On dit : une personne se tient

comme un quia. — Quand tu seras là, dret comme un quia, à me r'garder ?

Quiaquia (kia-kia), s. f. Nom vulgaire de la grive des roseaux. Onomatopée du cri de l'oiseau.

Quiau (kio), s. m. Prononciation de tuyau. (V. *Tiau.*)

Quiauler (kio-lé), v. n. Se plaindre, gémir, faire des jérémiades, fatiguer par des supplications.
Étym. inc. (V. *Piauler.*)

Quiée (kié). Exclamation dubitative d'étonnement : tiens ? voyez-vous ! ah bah ! Un gamin crie : Quiée, comme ça fait !

Quiens (ki-in). Prononciation de tiens, de tenir, ou de tien, adj., le tien. — Le quien, la quienne. || Exclamation. Tiens ! — Quien, vois-tu ? On dit à une pie : Quiens ben, margot.

> I sont pieux, ah, ah, ah, j'cré qui n'en est pas presse,
> Quand on voit ces gens-là le dimanche à la messe.
> Quiens ! tout ça, c'est des frimes.
> (L'Abbé Souchay, *La messe du Saint-Esprit.*)

Quignoler (ki-gno-lé), v. a. Mesurer méticuleusement.
Étym. inc.

Quiller (ki-ié), v. a. Cueillir. — J'vas quiller des pommes.

Quiller (ki-ièr'), s. f. Cuiller. Les gens qui parlent bien disent une cueuillère.

Quintal (kin-tal), s. m. (V. *Anciennes mesures.*)

Quinté (kin-té), adj. Penché, qui n'est pas d'aplomb : l'âbre quinte toujours du couté qu'il veut ché. Ce qui, dans le Berry, veut dire qu'un gouvernement tombe toujours du côté où il penche. A Blois, on dit quincher.
Étym. inc.

Quiô (kiô), interj. Tiens, ah ! oh ! — Quiô, les biaux potirons !

Quiqui (ki-ki), loc. Qui est-ce qui ? — Qui qui s'en va quant et moué ? — Qui qui veut vouer la leune ?

Quinze feuille, corruption de Quintefeuille, *Potentilla reptans.*

Quoique (kok' ou kouèk'). Qu'est-ce que ? — Quoique tu veux ? Quoiqu'y a, quoique n'y a ? || Quoi, particule interrogative, plait-il, que dites-vous ? Souvent on ajoute *de* devant quoi, et on dit : De quoi. Il y a même des gens qui prononcent de de quoi (deud'koua).

Quoque (kok'), même mot. — Quoqu'y gna ?

Quouâme (kou-âm'), s. f. Bouse de vache. — Probablement à cause de sa forme en champignon ou en chapeau aplati. On dit aussi *Quouâne*.

Quouamelle (koua-mèl'), s. f. Chapeau. (V. *Couamelle*.)

Qu'rir (kri), v. a. Quérir, chercher. (V. *Cri*.) — Faut i qu'j'aille te cri ? Jaubert fait remarquer que quérir n'a pas exactement le même sens que chercher. On va cri une chose dont on a besoin, et on cherche un objet perdu. — Va m'cri la clef de l'ormoire. — J'sais pas quoqu' j'ai fait de ma clef, aide-moi donc à la charcher.

R

Rabâtée (ra-bâ-tée), s. f. Grande quantité, une rabatée d'enfants. || Volée de coups.

Rabâtement (ra-bâ-t'man), s. m. Tapage, bruit anormal attribué aux revenants.

Rabâter (ra-bâ-té), v. n. Faire du bruit, du tapage. || Va donc rabâter à sa porte pour le réveiller. || Ça rabâte, ça fait du bruit, du tapage. Ça revient, les revenants font du bruit pendant la nuit. || Rabâter, frapper. — Attends, c'est moi qui va te rabâter. || Se dit d'une personne qui a le délire; il n'ira pas loin, il rabâte.

|| Anc. fr. Rabat, lutin, esprit. Langue d'oc, *rabasta*, dispute. Bas-latin, *rabes*, même sens. Le dict. de Champré cite le mot latin (?) *rabatto*, marcher en faisant du bruit. Ménage faisait venir rabâter du grec, *ῥαβάττειν*, battre, faire du bruit.

« Lesquels supplians oyrent rabâter parmi la maison en telle manière qu'il sambloit que la foudre et la tempeste y feussent. »
(*Lettres de rémission*, 1482.)

On voit qu'au moyen âge il y avait déjà des esprits frappeurs, il paraît même qu'ils n'avaient pas besoin d'être évoqués par un médium.

Rabattoir (ra-ba-toué), s. m. Sorte de herse de deux mètres de large.

Rabibocher (ra-bi-bo-ché), v. a. Réparer, rapetasser. || V. réf. Se rabibocher, se refaire, revenir à une meilleure santé, à de meilleures affaires. Un joueur malheureux parvient à se rabibocher. || Se réconcilier.

Rabistoquer (ra-bis-to-ké), v. a. Raccommoder ce qui est débistoqué. (V. ce mot.)

Râble (râbl'), s. m. Rouable. Instrument en fer ou en bois, sorte de racloir à long manche pour retirer la braise et les cendres du four. L'Académie donne rouable comme terme de chimie

ou d'industrie, instrument pour remuer les matières en calcination.

Rabobiner (ra-bo-bi-né), v. a. Rapetasser, rhabiller. — Rabobiner ses chausses.

Anc. fr. Rabobiner, rabobeliner.

« Ils en rapporteront plus d'honneur et de réputation à l'advenir que s'ils avoient, à l'imitation de Longueil, Sadolet et Bembe, recousu ou rabobiné je ne scay quelles vieilles rapetasseries de Virgile ou de Cicéron. »

(Ronsard.)

Rabouconâner (ra-bou-kouâ-né), v. a. Raccommoder, rabouticher.

Raboudiner (se) (ra-bou-di-né), v. réf. Se recoquiller, se ratatiner. — Le froid vous raboudine. (Perche.)

Rabouler (ra-bou-lé), v. a. Repousser, rabrouer.

Rabouticher (ra-bou-ti-ché), v. a. Raccommoder plus ou moins bien. Remettre les choses bout à bout.

Racasser (ra-ka-sé), v. n. Jacasser, cancaner, médire. — I racasse comme une pie borgne. — Quéqu'tu racasses donc là ? (Perche.)

Anc. fr. Racasse, dispute, querelle.

Raccourci (ra-kour-si), s. m. Chemin de traverse, sentier plus court que la route. — Prenez par le raccourci, y a un bon quart de lieue de moins.

Râçheux (râ-cheu), adj. Rugueux, rèche, raboteux. — J'ai les mains râcheuses. — Le chat a la langue râcheuse.

Anc. fr. Râcheux, teigneux. Langue d'oc, *Racar*, dessécher.

Raclette (ra-klèt'), s. f. Petite râcloire, outil de jardinage. Râclette des ramoneurs.

Râcleux (râ-kleû), adj. Intéressé, avare, peu généreux, rapia. Qui râclerait un liard. Dans le Perche.

Raco (ra-kô), s. m. Geai, oiseau.

Étym. inc.

Racoin (ra-kouin), s. m. Recoin, angle d'une chambre d'un bâtiment. Il cherche dans tous les racoins.

Racmoder (rak-mo-dé), v. a. Réparer, rhabiller. Certains lecteurs vendômois se souviennent peut-être d'avoir gaminé près du pont Rondin et d'avoir, pour taquiner un savetier habitant

ce quartier, chanté le refrain suivant, sur l'air du « *Père capucin* » :

> Père Cavillon, rac'modez mes bottes,
> Père Cavillon, rac'modez les donc.

Racoquiller (se) (ra-ko-ki-ié), v. réf. Se recroqueviller, se resserrer comme un *luma* qui rentre dans sa coquille.

Racouillet (ra-kou-ié), s. m. Sorte de raisin blanc peu estimé, parait être un pinot dégénéré.

Radouille (ra-douy'), s. f. Agitation, impatience, envie démesurée. — Être en radouille, être agité, tourmenté de l'issue d'une affaire incertaine.
Étym. inc.

Radouiller (ra-dou-ié), v. n. Être impatient. — I radouille de partir, c'est-à-dire : il s'agite, il ne tient pas en place.

Raffalé (ra-fa-lé), adj. Ruiné, mal vêtu. Francisque Michel y voit une dérivation de ravaler, abaisser. Pourquoi chercher si loin ? Raffalé est l'état d'un navire qui vient de subir une raffale qui l'a mis en triste situation.

Rafistoler (ra-fis-to-lé), v. a. Raccommoder. (V. *Afistoler.*)

Ragogné (ra-go-ghé), adj. Repu, rassasié, dégoûté.
Étym. inc.

Ragot (ra-go), s. m. Crochet fixé au limon d'une charrette pour maintenir le recul du cheval.

Ragot, s. m. Caquet, bavardage, cancan.
Anc. fr. Ragot, ragotte, injure, murmure.

Ragotter (ra-go-té), v. n. Faire des ragots.

Ragotteur (ra-go-teux), adj. Qui fait des ragots. Reporter des journaux.

Raguenne (ra-ghèn'), s. f. Trous sous les racines des arbres, le long des bords d'un ruisseau. Les écrevisses se cachent dans les raguennes.
Étym. inc.

Raguetter (ra-ghé-té), v. a. On dit aussi reguetter, rigotter, riguetter. Recevoir un objet lancé, rattraper une balle, un objet quelconque.
De *re* itératif et du v. fr. aguetter, guetter.

> Le faux m'aguettoit pour m'estreindre
> En ses liens.
>
> (R. Belleau.)

Rahu (ra-u), s. m. Bruit, tapage impatientant, canon, tonnerre.
Étym. inc.

Raidillon (rè-di-ion), s. m. Sentier ou chemin en pente rapide.
Ce mot se trouve dans l'Académie, mais avec cette définition à peu près inintelligible : « Petite élévation qu'on ne peut regarder comme une montagne, et qui se trouve dans un chemin ! » Il faut dire qu'ils se sont mis quarante lettrés pour trouver cela.

Raidise (rè-diz'), s. f. Ardeur, force, élan pour sauter. — Aller avec raidise.

Raie (rée), s. f. On dit aussi *râe*. Sillon, rayon. — I m'a pris deux raies de terre. || A raie, uniformément, régulièrement. — Ce champ est bon tout à raie. — Ce pré donne vingt quintaux de foin à la raie. || A la raie, en raie, en moyenne, l'un dans l'autre. — J'ai vendu mes chevaux 25 pistoles à la raie. Dans l'Orléanais on prononce en raye.
Étym. inc.

Raincée (rin-sée), s. f. Volée de coups de bâton. Quelques personnes écrivent à tort rincée.

Raincer (rin-sé), v. a. Battre à coups de bâton.
Ces mots viennent du v. fr. raim, rains, raincel (qui a donné rinceau). Rainser, frapper.
Latin, *ramus,* par l'intermédiaire de *ramicellus.*

Raise (rèz'), s. f. Terme de vignoble. Sentier public toléré entre deux champs de vigne, ou entre deux parcelles du même champ ; rigole entre chaque planche. || Nom de sentiers dans le Vendômois. La grande Raise, la Raise aux pères de l'Oratoire, aux Coutils, près Vendôme ; la Raise chalumeau.
Anc. fr. Raize, raze, fossé, rigole d'écoulement.
Bas-latin *rasa,* même sens.

Raisin de demoiselles. Grappes ayant souffert de la gelée, de la coulure ou de la sécheresse, et qui ne donnent que de menus grains.

Raisin de Beauce Fruit noir violacé d'une ronce naine et rampante qui se rencontre dans les champs cultivés, *Rubus cæsius.*

Raisiner (rè-zi-nè), v. n. Se dit d'une vigne dont le raisin se montre abondamment. — Ça raisine ben c't'année. — C'est i pas mal'reux, c'te grêle ! ça raisinait si ben.

Râlée (râ-lée), s. f. Petite raie, trace, éraflure. — Une épine m'a fait une ralée tout le long de la jambe.

Ralu (râ-lu), adj. Se dit d'une chose courte, grosse, sans proportion, d'un individu mal venu, disgracieux, d'un arbre noueux.

Étym. inc.

Ramasser (ra-ma-sé), v. a. Corriger, fouetter avec des rames, des verges, un balai.

Anc. fr. Ramasse, correction. Ital. *ramaza*, balai.

Ramberge (ran-berj'), s. f. Nom de plante, orvale, mercuriale annuelle dans le Bas-Vendômois.

Ramendeau (ra-man-do), s. m. Ce qu'on donne en sus du prix ou de la mesure convenue ; supplément, morceau de surcroît. Autrefois les bouchers donnaient la réjouissance en ramendeau ; aujourd'hui c'est le contraire. — Les laitières ne donneraient pas une goutte en ramendeau.

Ramender (ra-man-dé), v. a. Diminuer une marchandise de prix, ou plus exactement donner une quantité plus grande pour un prix convenu. — Trois francs la livre, c'est trop cher, faut me ramender ça. — Le marchand tenant absolument à recevoir ses trois francs : Non, j'vas vous en donner une demi-once de plus en ramendeau. || Ramender, v. n. Baisser de prix. — Le vin a ramendé depuis l'beau temps.

Re itératif et amender, modifier.

Ramequin (ra-m'kin), s. m. Vin chaud offert par les nouveaux mariés en sortant de l'église, et après la noce lorsque les invités se séparent; c'est alors le ramequin des adieux. || Rôtie au vin chaud sucré qu'on offre aux jeunes mariés le lendemain de la noce. Le ramequin, étant un aliment réconfortant, signifie que les jeunes époux ont besoin de se refaire des fatigues de la nuit.

Dans quelques endroits, les jeunes mariés, pour se soustraire à cette plaisanterie de haut goût, font leur possible pour qu'on ignore le lieu où ils passent la nuit, mais en vain ! Un invité loustic finit toujours par découvrir la mystérieuse retraite, et pour que la fête soit complète, on s'arrange de manière à surprendre les époux au lit. On leur fait alors subir la cérémonie du ramequin en l'accompagnant de chansons de circonstance, c'est-à-dire fortement épicées. Nous croyons que cet usage est complètement disparu. || Rôties au fromage fondu. D'après l'Académie, c'est une pâtisserie au fromage. Voici comment le dictionnaire de Trévoux définit le ramequin :

« C'est une espèce de ragoût que font les goinfres pour se provo-

quer à boire, et qui est fait de fromage étendu sur une rôtie assaisonnée de sucre, de poivre, ou autre épicerie. On ne s'avise guère de faire des ramequins qu'au dessert pour exciter à boire. »

Aujourd'hui, au moins dans le Vendômois, c'est un fromage affiné fondu avec du beurre et du lait, qui se mange avec des rôties.

Autrefois, à Vendôme, les bourgeois avaient l'étrange prétention de boire du vin *nature*. Alors, le vendeur invitait le naïf consommateur à déjeuner à sa closerie et lui servait invariablement un ramequin après lequel on goûtait le vin. Il était toujours exquis (1) !

Il existe une singulière brochure imprimée à Marolles en 1755. C'est une satire dirigée contre quelques peintres qui avaient voulu introduire l'usage de la peinture à la cire. Elle est intitulée : *Art nouveau de la peinture en fromage ou ramequin, inventée pour suivre le louable projet de trouver graduellement des façons de peindre inférieures à celles qui existent.*

Étym. inc. Peut-être de l'all. *rahm*, crême, d'après Littré.

Ramette (ra-mèt'), s. f. Petit pain fait avec les râclures du pétrin et des paillons.

Ramona (ra-mo-gnia), s. m. Ramoneur.

Ramonciner (se) (ra-mon-si-né), v. réf. Se tapir, s'aponicher, se ramasser.

Rancé (ran-sé), adj. Courbé sous le poids des fruits.

Patois normand, rancer, plier sous le faix ; Prov., *ranca*, souffrir.

Rancher (ran-ché), s. m. Panneau de devant et de derrière de la charrette. Berceau de la voiture destiné à garantir le chargement du contact des roues. L'Académie le définit : sorte d'échelle !

Anc. fr. Ranchier, même sens.

Rander (ran-dé), v. n. Ronronner, en parlant du chat.

Étym. inc.

(1) Ce procédé est loin d'être moderne. Pierre Crescenzi, mort en 1320, dans son *Opus ruralium commodorum*, le plus ancien, mais non le plus mauvais traité de viticulture, traduit en français par ordre de Charles V, en 1373, s'exprime ainsi : « Mais les autres font plus malicieusement, car ils donnent noiz et fromaige à ceux qui doivent essaier le vin, afin que quant ilz auront mangé, leur goust, qui estoit bon et certain, soit deceu et changié. Et j'ay dit de cecy affin que nul ne deçoive et non pas pour autruy decevoir. »

Ransper (rans-pé), v. a. Radouber, raccommoder des bas.
Étym. inc.

Râpé (râ-pé), s. m. Boisson ou piquette de raisin ou de fruits. Plus ordinairement boisson faite avec la râpe ou marc de raisin. Il y a le marc gras ou pissant, on le garde pour soi, et le marc sec ou pressuré, on en fait des libéralités. || Boire sur le râpé, proverbe local. User d'une chose dont un autre a eu les prémices ; n'être pas difficile, se contenter de peu, épouser une femme qui ne pourrait pas précisément prétendre au surnom de Jeanne d'Arc.
Anc. fr. Raspé. Bas-latin, *raspetum*, boisson.

Rapia (ra-pia), adj. Avare, grigou, rapace.
Anc. fr. rapiaus, rapace. Du latin *rapere*.

Rapiam (ra-piam'). Dans cette locution : le diable me rapiam.

Rapiamus (ra-pia-mus'), s. m. Sacristain. Ce mot latin ferait croire qu'autrefois les sacristains étaient légèrement rapaces.

Raquette (ra-kèt'), s. f. Vieille futaille bonne à réformer.

Raquin (ra-kin), adj. Rêche, réchin, âpre au goût. Se dit spécialement, dans le Perche, du cidre qui devient dur, prêt à tourner. (V. *Réchin*.)
Germ. *Resch*, rude.

Rase (raz'), s. f. Ancienne mesure de capacité et de superficie. — Une rase de grain, une rase de terre. (V. *Raise*.)

Raserie (ra-z'rie), s. f. Boutique du barbier. — Viens-tu faire un tour à la raserie ? Ce lieu, pour bien des gens, remplace le cercle ; c'est là qu'on va savoir les ragots du quartier. Ça n'empêche pas d'aller ensuite au café.

Rassouatir (ra-soua-ti), v. a. Dessécher ; du pain rassouati.

Ratage (ra-taj'), s. m. Dommage occasionné dans les granges et greniers par le vermenier et la rataille.

Rataille (ra-taiy'), s. f. Abondance de rats, de souris, de varmenier. — Y a de la rataille dans c'te grange.

Ratapiole (ra-ta-piol'), s. f. Personne ou chose méprisable, ridicule.
Étym. inc.

Rataponner (ra-ta-po-né), v. a. Mettre en tapon, empaqueter maladroitement. || Se rataponner, se replier sur soi-même, s'aponicher.

Rateleur (ra-t'leur'), s. m. Grand râteau qui sert aux pauvres à glaner les restes de foin dans les prés. On dit aussi une Ratelle.

Rati (râ-ti), s. m. Goût de brûlé, de mauvaise cuisine, de rata. || Sa bouillie sent le râti (le brûlé), loc. locale, c'est-à-dire : ses affaires vont mal.

Ratiau (râ-tio), s. m. Râteau. — Le ratiau de l'échine, l'ensemble des apophyses des vertèbres. || Le Ratiau, la constellation d'Orion, qui rappelle avec un peu de bonne volonté la forme d'un râteau.

Ratonner (ra-to-né), v. n. Rabâcher, répéter toujours les mêmes choses.

Étym. inc.

Rau (ro), s. m. État de la chatte en amour. || Contraction de rehaut, augmentation de gages. — J'ai pas gardé nout' charretier, pac' qu'i d'mandait du rau.

Raval (ra-val), s. m. Terme de construction, ravalement, partie qui se trouve entre le sommet des murs et les chevrons.

Ravaud (ra-vo), s. m. Bruit, tapage agaçant. — T'as pas fini de faire du ravaud ? || Bruit insolite dont on ignore la cause. — Y a du ravaud dans le guernier. (V. *Rabater*.)

Anc. fr. Ravot, ravoi, vacarme.

Ravauder (ra-vô-dé), v. a. Raccommoder ; d'après l'Académie, ce mot ne s'applique qu'aux réparations de vêtements ; ici on dit aussi bien ravauder des bas que ravauder un vieux meuble, un vieux fût. || On est dans la *ravauderie*, époque qui précède les vendanges, et où l'on entend battre les poinçons. || Syn. de Râbater.

Ravenelle (rav'nèl'), s. f. Plante, *Raphanus raphanistrum*, crucifères.

Raveuglet (ra-veu-glé), s. m. Entonnoir rond en bois, contenant environ cinq litres ; on dit aussi ravouglette et ravouglet.

Étym. inc.

On emploie le ravouglé pour les boissons (de marc, etc.) ; on y vide un pichet plein d'eau, avant d'en tirer une quantité égale à la champelure.

C'est le tonneau des Danaïdes.

Rayée (ré-iée), s. f. Rayon de soleil entre deux ondées.

Rayu (ra-iu), adj. Touffu, feuillu, une hae rayue. (Perche.)

Étym. inc.

Razin (ra-zin), s. m. Gratin qui reste au fond du poêlon où l'on fait la bouillie.

Anc. fr. Razis, gâteau.

Réage (ré-aj'), s. m. Rayon de labour. (V. *Raie.*) Nom de localités. Les longs Réages, commune de Villetrun, les longs Réages, commune de Ruan. On prononce aussi riage.

Rebanqueté (r'bank'-té), s. m. Deuxième repas des moissonneurs, vers dix heures du matin.

Rebiller (r'-bi-ié), v. n. Revenir sur ce qu'on a déjà dit, se répéter. || Recommencer une partie de cartes, de canettes, un jeu quelconque.

Anc. fr. Rebiller, revenir précipitamment.

Rebouler (r'bou-lé), v. a. Rouler les yeux, avoir les yeux hagards, lancer des regards de colère. (V. *Ribouler.*) || Une pointe qu'on enfonce dans un mur se *reboule* (se replie en rond au bout), en rencontrant une pierre dure.

Du latin *revolvere*, retourner, rouler.

Ch. Nisard fait venir ribouler de ribaud, regards ribauds, regards provoquants. Mais, ordinairement, ribouler des yeux n'a pas le sens de reluquer, faire de l'œil. Une personne qui a une attaque d'épilepsie riboule des yeux. Mais cela ne se dit pas d'une femme coquette, agaçante. || R'bouler des yeux comme un chat qui foire dans du son, loc. locale.

Rebouteux (r'bou-teù), s. m. Celui qui reboute les membres déboutés. Dans la campagne, le rebouteur jouit d'une bien plus grande considération que le médecin, par la raison qu'il sait sans avoir jamais appris !

Recéneuse (r'cé-neuz'), s. f. Reprise de couture. — Faire une recéneuse à un vêtement. — On dit aussi recénure.

Récent (ré-san), adj. A jeun, frais, dispos. Se dit surtout d'un homme qui a l'habitude de s'enivrer. Lorsqu'il est dans une période de bon sens, qu'il n'a pas encore bu, il est récent.

« *Le Président* : L'inculpé était ivre ? — *Le témoin* : Non, M'sieu, il était récent. »

(*La police correctionnelle.*)

Recéper (r'sé-pé), v. a. Outre le sens de rabattre un arbre sur le pied, admis par l'Académie, ce mot veut dire encore recevoir, rattraper. (V. *Raguetter, réchapper, réciper.*)

Le pauvre maire est plein d'ennui,
Ne parle que de se démettre.
Mes amis, fermez la fenêtre,
Ou sortez pour le recéper.

(L'abbé Souchay, *La halle.*)

Réchapper (ré-cha-pé), v. a. Recevoir, raguetter.

Réchever (ré-chê-vé), v. n. Faire une rechute dans une maladie. Probablement Rechoir.

Réchin (ré-chin), adj. Chagrin, triste, de mauvaise humeur, grincheux, rébarbatif. Foulques, comte d'Anjou, était surnommé le Réchin à cause de la rudesse de ses mœurs.

« *Fulco, réchin dictus, quod germani (Gaufridi) simplicitati crebro infrendens ad ultimum honore spoliatum perpetua custodia coercuerit.* »

(*Wilhelmus malmesburiensis, alias de Vorcester.*)

Réciner (ré-si-né), v. n. Faire collation.
Latin, *re*, dupl., et *Cena*, repas.

Réciper (ré-si-pé), v. a. Recevoir. — Il a été ben récipé.
Latin, *Recipere.*

Recœurté (r'keur-té), adj. Bien mis, dans ses atours. — Vous v'la toute recœurtée ! Qui a repris du cœur.

Récopiau (ré-ko-pio), s. m. Don fait par le vendeur en sus du marché. (V. *Ramendeau.*)

Recopper (ré-ko-pé), v. n. Recommencer une nouvelle partie, rebiller.

Rectablement (rek-tab'man), adv. Exactement, recta.

Récu (ré-ku), s. m. Odeur de gâté, de pourri, de relent, d'évent.
Étym. inc.

Refendre (re-fandr'), v. a. Terme de labour, entamer un sillon pour le premier labour.

Refoulure (r'fou-lur'), s. f. Mal qui s'est envenimé faute de soins, l'humeur s'est trouvée refoulée au lieu de sortir.

Règne (règn'), s. m. Période, laps de temps, le plus souvent en mauvaise part. — Un mauvais règne, un mauvais gouvernement, quel qu'en soit le nom. — Une mauvaise période de sécheresse, de pluie, de misère. — Un mauvais règne est bentôt passé. || Direction, administration. — Sous le règne de tel maire. — Sous le règne de maître Renard, la ferme marchait mieux qu'aujourd'hui.

« Pareillement les vignes par le règne des vieilles gens ne furent de leur connaissance si belles. »

(*Mémoires du chanoine* Garrault.)

Régner (ré-gné), v. n. Vivre, durer. — Le malade a régné plus longtemps qu'on aurait cru. — Il a régné presque cent ans. — La sécheresse a régné trois mois de suite.

Regonciau (ré-gon-sio), s. m. Arc-en-ciel. (Perche.)
Étym. inc.

Regorg (reu-gor), s. m. Action de regorger, en parlant des eaux retenues. — L'meugnié a pas l'vé ses pales, ça donne du regorg dans mon pré.

Regouamage (r'goua-maj'), s. m. Pousse tardive, dernière pousse de la vigne après une gelée. — Le vin de regouamage n'est jamais bon.

Regouamer (r'goua-mé), v. n. Repartir du pied, en parlant d'un arbre ou d'une plante. — La vigne gelée a regouamé.
Étym. De regain. Repousser comme le regain.

Regricher (se) (r'gri-ché), v. réf. Se rebiffer, se redresser, tenir tête. || Regriché, adj. Rabattu par le vent, les plumes des poules sont *regrichées*. || v. a. Le vent regriche les poils des animaux.

Réhau (ré-au), s. m. (V. *Rau.*) État de la chatte en chaleur.

Reintier (rin-tié), s. m. Les reins. — J'ai une douleur dans le reintier.

Relicher (r'li-ché), v. a. Faire bombance. — C'ti-là, c'est un r'licheux. (V. *Licher.*)

Rembletter (ran-blé-té), v. a. Réparer, rattacher. Se dit spécialement d'une poterie réparée avec des arçons de fil de fer. — Une soupière remblettée.

Remède (r'mèd'), s. m. Chose ou personne ennuyeuse, *canulante.* — Est i embêtant ! c'est un vrai r'mède. — Qu'équ'tas donc ? tu m'tourmentes comme un remède.
Il est inutile d'expliquer de quelle sorte de remède il s'agit.

Remoulette (ré-mou-lèt'), s. f. Petite meule de rémouleur.

Rempirer (ran-pi-ré), v. n. Empirer, aller plus mal. — Il a ben rempiré depuis ce matin.

Bienheureux soit mon tourment qui rempire.
(RONSARD.)

Remuage (reu-muaj'), s. m. Acquit à caution, congé, tout papier émané de la régie. Billet de remuage se disait encore à Paris, au siècle dernier. L'Académie donne à remuage le sens de enlèvement, ou transport de vin, tandis que c'est le droit d'enlever, de remuer le vin.

Renaré (r'nâ-ré), adj. Roué, fin, subtil comme un renard.

Rencherdir (ran-cher-di), v. n. Renchérir. — Le pain est ren cherdi depuis huit jours.

René (à) (r'né), loc. adv. En arrière. (V. *Arené.*)

Renguerger (ran-gueur-jé), v. a. Rengréger, aggraver.

Renter (ran-té), v. a. De *re* et *enter*. Réparer un vieux bas en remplaçant le pied et gardant la jambe. On fait une renture à une porte ou une fenêtre en remplaçant une partie de la pièce de bois usée par une neuve.

Rentourer (ran-tou-rè), v. a. Entourer. — Il a rentouré son jardin de charniers, rapport aux poules. — Un parc rentouré de murs.

Rentourner (se) (ran-tour-né), v. réf. S'en retourner. — J'vas m'rentourner.

Repentu (r'pan-tu), part. passé de repentir.

Répequeté (ré-pek-tè), adj. Remis à neuf. Se dit des vêtements et même des gens. — Un malade est répequeté lorsqu'il reprend du ton, de la mine, qu'il relève la pecque. (V. ce mot.)

A rapp. du bas-latin *Repeciatus*, rapiécé.

Repigeonner (r'pi-jo-né), v. n. Regouamer, repousser sur le pied, en parlant des végétaux.

Repiquer (r'pi-ké), v. n. Reprendre faveur, augmenter de prix, en parlant des végétaux.

Repiquer (r'pi-ké), v. n. Reprendre faveur, augmenter de prix, en parlant des marchandises. — Les orges ont repiqué. || Recommencer. Si nous repiquions un tour de boisson ?

Répon (ré-pon), part. passé de réponre ou réponer, anciennes formes de répondre. Je répons, nous réponnons, j'ai répon.

> En tous les leux où vous venez
> Vous réponez : hari, hari,
> C'est por l'amor de mon mari.
> (*Roman de la Rose.*)

Répusser (ré-pu-sé), v. n. Reculer, rebondir, repousser, eu parlant d'un fusil.

Anc. fr. Repucer, ruer, regimber. Conf. lat. *Repulsio.*

Requertonné (r'ker-to-né), adj. Tiré à quatre épingles, requinqué.

Étym. inc.

Requête (re-kèt'), s. f. Abbatis de volaille. — Une requête d'oie, de dinde. Les bourgeois qui ont la prétention de bien parler disent un requêt.

Du latin *reliquiæ*, reliefs. Ce sont les bourgeois qui ont raison, une fois n'est pas coutume.

En 1848, des jeunes gens ayant à se plaindre de je ne sais quel grief, ou éprouvant simplement le besoin de manifester, se présentent chez le Procureur que le gouvernement provisoire avait oublié de remplacer. « M. le Procureur de la République, nous venons vous présenter une requête. — Une requête d'oie ? » fit le fonctionnaire peu tendre pour le nouveau régime. Les manifestants furent tellement démontés par cette sortie qu'ils disparurent en emportant leur papier.

Requiller (r'ki-ié), v. n. Recommencer à jouer. (V. *Étiller*, *rebiller*.)

Étym. inc.

Résillon (ré-zi-ion), s. m. Traverses de bois qui portent les vitres d'une fenêtre, plombs des vitraux.

Résous (ré-zou), adj. Résolu, brave, bien portant. — Un gas ben résous. – J'sais pas ben résoute. Je suis mal en train.

Résous est le participe de l'ancien verbe français ressourdre, part. ressourt, qui signifiait, guérir, ranimer, relever, ressusciter, du latin *resurgere*.

> Lois résourdront les morts.
> (*Sermons de saint Bernard.*)

Resse (res'), s. f. Petite corbeille ou manne en osier, en forme de van. On s'en sert pour ramasser les pommes à cidre. Les cantonniers emploient la resse pour transporter et épandre de petites quantités de cailloux sur les routes.

Étym. inc.

Ressori (ré-so-ri), adj. Desséché, rissolé. De *re*, dupl., et *essoré*, séché. On dit aussi ressoré.

Ressuer (reu-sué), v. n. Dans le Vendômois, ce mot s'applique aux fromages que l'on fait sécher au dehors avant de les rentrer pour éviter une fermentation trop rapide.

Rester (res-té), v. n. S'arrêter, en parlant de la végétation. — Par cette sécheresse, les avoines sont restées. || Demeurer, habiter. — Et vous, où qu'vous restez ? — Moué, j'reste au bouaz-aux-mouènes (au Bois-aux-Moines).

Restant de chez vous, loc. La famille, la compagnie. — Ça va ben, et le restant de chez vous ?

Restant de l'écu, loc. iron. Même sens à peu près, mais avec l'intention de mauvaise humeur. — Une personne qui voit arriver un ami suivi de ses enfants s'écrie : Ben, v'la l'restant d'l'écu, à présent.

Retas (r'tâ), s. m. Petit cidre. Lorsque les pommes ont été pressurées une première fois, on reprend le marc, que l'on met macérer dans l'eau pendant un certain temps, puis on presse à nouveau. Le jus de cette serre se nomme retas (marc retaillé). Aujourd'hui, le retas est toujours mélangé avec la mère goutte.

Retinton (r'tin-ton), s. m. Retour affaibli d'une chose, d'une maladie, revenez-y. — J'ai un petit retinton de fièvre.

Latin *Retinere, retentum.*

Retirance (r'ti-rans'), s. f. Demeure, lieu où l'on se retire.

Retiron (r'ti-ron), s. m. Petit cidre fait avec la macération du marc dans l'eau.

Retournure (r'tour-nur'), s. f. Mensonge, défaite. — C'gouin-là a ti des retournures !

Reugler (reû-glé), v. n. Être rassasié, dégoûté, avoir des haut-le-corps. (Perche.) — On peut ben vous donner des pommes, nos avéras reuglant dessus.

Étym. inc.

Revauger (re-vô-jé), v. n. Fouiller, remuer sans précaution, mettre en désordre. — Revauger dans l'ormoire, y mettre tout sens dessus dessous. Revauger paraît une forme de ravauder.

Revégée (r'vé-jée), loc. adv. A la revégée, au revoir.

Revenir (r'veu-ni), v. unip. Ça revient, ça rabâte, il y a des revenants. — Ça revient dans c'te maison.

Revenger (re-van-jé), v. réf. Se venger, prendre sa revanche. — Tu m'as fait une crasse, mais j'me r'vengerai. Ce mot, autrefois, avait le sens de redresser la tête, se rebiffer.

> Comme le ver quand on le foule ou blesse
> S'est revengé...
>
> (Jean Marot, 1463-1523.)

Rêveuse (rê-veuz'), s. f. Somnambule qui donne des consultations. — J'vas à la rêveuse. Ce mot est plus simple et plus naturel que le terme scientifique de somnambule.

Rez à [illegible] à ras (a-rè), loc. adv. Terme de mesurage. A rez la mesure. On vendait autrefois le son à rez, c'est-à-dire à ras des bords de la mesure. A deux rez, enfaîté. Ces expressions ont presque disparu aujourd'hui que presque toutes les denrées se vendent au poids.

Rheume (rheu-me), s. m. Rhume. Dans le Perche, on prononce [illegible] rheume.

Anc. fr. Rheume, du grec [illegible].

Riage (ri-a-je), s. m. Sillon. (V. *Reages.*)

Riain (ri-ain), s. m. Regain. Deuxième coupe des fourrages. Cette forme riain, qui paraît étrange au premier abord, n'a cependant rien qui doive nous surprendre; comme le dit avec raison Littré, ce n'est pas un barbarisme, mais bien une ancienne forme, dont la prononciation varie avec les régions. En wallon on prononce à peu près comme à Vendôme, r'wain; en franc-comtois, r'voyin; normand, rouin; picard, rouain.

Dans l'anc. fr. Gaigner (V. *Gagnage*) voulait dire cultiver, gaain, pâturage. Gain n'est qu'une transformation de l'ancien h. all. *weida*, pâture. Tout le monde sait avec quelle facilité le *w* ou *w* se transforme en *gu* ou *g*.

Riau (rio), s. m. Ruisseau, ravin.

Anc. fr. Riau, ruau, ru. Dans les langues méridionales, rio. Du latin, *Rivus*, ruisseau.

Riau de Petras, ruisseau à Saint-Calais et à Mondoubleau.

Riauder (rio-dé), v. n. Sourire, rire ironiquement.

Anc. fr. Riauder, même sens.

Riban (ri-ban), s. m. Ruban.

Anc. fr. Riban.

Je voudrois être le riban
Qui serre sa belle poitrine.

. . . .

Quenouille des deux bouts et greslette et menue
Un peu grosse au milieu où la filasse tient
Estreinte d'un riban qui de Montoire vient.
(RONSARD.)

Je prends des ribans sans chagrin
Que noute demoiselle
Me baillit en temps un matin.
(*La grande bible des Noëls.*)

Ribaudaille (ri-bô-dây'), s. f. Terme de mépris, canaille, râmassis de ribauds. Dans quelques endroits on prononce rivaudaille.

Anc. fr. Ribaldaille.

Ribergère (ri-ber-jèr'), s. f. Fête et repas traditionnel du quatrième dimanche du carême. On se réunissait dans un endroit désigné, on allumait un grand feu devant lequel on faisait cuire ce que chacun avait apporté. Le repas se terminait par des danses jusqu'à la nuit. Cet usage est à peu près perdu. Dans le Maine, les enfants faisaient rouler sur une pente des œufs durs, et se précipitaient pour les attraper. On pourrait faire venir ce mot du v. fr. Riber, bas-latin *ribaldisare*, s'amuser, folâtrer. Mais ces mots ont un sens obscène qui s'accorde peu avec la fête quasi-religieuse de la Ribergère. Quelquefois, au retour de la fête, des jeunes gens et des jeunes filles ont pu *ribauder* ensemble, mais ça ne faisait pas partie du programme.

Ribon-ribaine (ri-bon-ri-bèn'), loc. adv. Bon gré, mal gré.

Anc. fr. Même sens.

« A quoi il fut répondu que, ribon-ribaine, ils paieroient. »
(Mantellier.)

Ribouilla (ri-bou-ia), loc. iron. Faire ribouilla, faire honte. Les enfants, lorsqu'ils veulent faire sentir à l'un d'eux qu'il s'est mal conduit, qu'il a caponné ou caffardé, ou simplement pour se moquer de lui, tournent l'index de la main droite dans le creux de la main gauche, après avoir fait semblant d'y cracher, en disant : ribouilli, ribouillé ! Cela veut dire sans doute qu'il a agi en ribaud. Dans tous les cas c'est une insulte, c'est comme si on voulait rouler l'individu conspué dans le crachat.

Ribouler (ri-bou-lé), v. a. Rouler les yeux. (V. *Rebouler*.)

Riboussé (ri-bou-sé), adj. Hérissé, rebroussé. — Il a les cheveux riboussés. C'est peut-être une prononciation de rebroussé.

Ridelle (ri-dèl'), s. f. Outre le sens général, ce mot veut encore dire garde-fou, parapet, même en pierre, d'un pont ; d'un quai. — Ces mâtins d'trains, i sont pourtant cor à courir sur les ridelles du pont.

Rier (rrié), adv. Arrière, employé par les charretiers pour faire reculer les chevaux.

Encore un mot qu'on prendrait pour une corruption de

arrière. Mais c'est l'anc. fr. Rier, rière, venu régulièrement du latin *Retro*. Plus tard, en soudant la préposition *à* au substantif on en a fait *arrière*. On disait originairement *aller à rière*.

Riffage (ri-faj'), adj. Rude, épineux, raboteux, hérissé. Une bourrée d'épines est riffage. — On a les mains riffages. || Figuré, revêche, maussade, de mauvaise humeur. — Un caractère riffage. (Perche.)

Probablement de l'anc. fr. Riffer, rifler. Germ. *Riffen*, arracher, rafler.

Riffler (rif-flé), v. a. Effleurer, raser, passer très près d'un objet sans le toucher, frôler. — La balle m'a riflé la figure. Le vent rifle la surface de l'eau, un malfaiteur rifle le code pénal.

Anc. fr. Riffler, écorcher (1).

Rigaille (ri-gây'), s. f. Petit feu de réjouissance, jouannée.

Probablement de rigoler, se réjouir. (Perche.)

Rigoler (ri-go-lè), v. n. Outre le sens de s'amuser, rigoler veut encore dire rouler de haut en bas, couler. — On dit aussi rigouler. — J'ai rigoulé du haut du grippé. — L'iau me rigoule dans le cou.

De rigole, celt. *rhigol*, fossé, sillon.

Rigotter (ri-go-té), v. a. Recevoir. (V. *Raguetter*.)

Rille (riy'), s. f. Rillons. Le diminutif rillettes est seul admis par l'Académie.

A Vendôme, *rilles* est synonyme de *rillons ;* on va acheter des *rilles* chez le charcutier. (V. *Rillon*.)

Rillon (ri-ion), s. m. Petits morceaux de porc qui ont subi une cuisson particulière. Les rillons ne sont pas connus, au moins sous ce nom, autre part qu'à Blois, Vendôme et Tours. A Orléans, on vend des grattons, mais les morceaux sont plus petits et la cuisson n'est pas la même.

Étym. inc.

Anc. fr. Rihelette, rille. — Probablement dérivé de griller.

(1) Riffler signifie aussi chipper, râfler, même avaler. Il a paru, à Vendôme, pendant quelques mois de 1882, une petite publication illustrée, in-16, intitulée : *Les Riflandouilles*. L'auteur, Percheron, après avoir rappelé qu'il emprunte ce mot à Rabelais, explique que riffler signifie avaler gloutonnement. « Nous autres, gens de la campagne, c'est nous que j'fournissons les andouilles, et c'est les Parisiens qui les rifflent. »

Ménage y voit une contraction de relief, et Toubin le fait franchement venir du sanskrit *rij*, rôtir, fricasser !

Rin (rin), s. m. Rien. Rin que, seulement. — P'pa, do' moué rin qu'deux sous. — Non, t'auras rin de rin. || Un rien tout neuf, plaisanterie qu'on fait aux enfants qui demandent quelque chose. — Qu'oqu'tu m'apporteras d'la fouère ? — Un p'ti rin tout neu bordé de jaune !

Rincette (rin-sèt'), s. f. Petit verre d'eau-de-vie que l'on prend après le pousse-café, pour rincer sa tasse... ou son gosier. Il y a même des gens qui prennent la surrincette.

Ringeau (rin-jo), s. m. Vase dans lequel on donne la nourriture aux animaux.

Ringer (rin-jé), v. n. Ruminer.

Anc. fr. Ringer, ronger.

Riole (riol'), s. f. Ivresse très légère, gaîté. — Être en riole, être un peu lancé. Le dictionnaire de Trévoux définit riole honnête débauche.

Anc. fr. Riole, bavardage, plaisanterie. Burguy fait venir ce mot, comme celui de rigoler, de l'anc. all. *Riga*, all. mod. *Reigen*, chanson, danse.

Rion (rion), s. m. Rayon, sillon, ados pour cultiver certaines plantes. — Un rion de haricots, de pommes de terre. — Un rion de vigne, dans les régions où elle est cultivée en ligne.

Ce mot est-il une contraction de rayon, *radius*, ou, comme le pense Moisy, de *Riga*, bas-latin, substantif du v. *Rigare*, arroser, qui a formé rigole ?

Ripopèt (ri-po-pè), s. m. Mélasse. (Perche.)

Rique (rik'), s. f. On dit aussi un ricouas. Rosse, cheval maigre, chétif. On dit aussi ripiau.

Langue d'oc, *Raca*, rosse.

Riquiqui (ri-ki-ki), s. m. Goutte de liqueur que l'on offre, soit comme apéritif, soit comme digestif. S'applique plus spécialement aux liqueurs faites à la maison. Nous avons connu un brave curé qui ne manquait jamais d'offrir un verre de riquiqui à ses visiteurs. Il allait chercher la bouteille... dans sa table de nuit. || Se dit aussi pour désigner le *petit doigt* aux enfants. On termine l'énumération par :

Le petit riquiqui,
Qu'a mangé le rôti,

Robignoler (ro-bi-gno-lé), v. n. Protester, murmurer, se rebiffer.

Étym. inc.

Robin (ro-bin), s. m. Taureau.

Roguignas (ro-ghi-gnâ), s. m. Favoris, barbe. — M. Jules Ferry avait de bien beaux roguignas!

Roir (à) (a-roué), loc. adv. Au revoir.

Roirjée (rouér-jée), loc. adv. A la roirjée, au revoir. (V. *Revéjée.*)

Rollon (ro-lon), s. m. Barreau rond de chaise ou d'échelle. Rouleau.

Anc. fr. Rollon, bâton. (V. citation à *Rotte.*)

Rommer (rô-mé), v. n. Respirer avec effort, râler. — Ça y romme dans le gosier.

Anc. fr. Rommeler, ruminer. Onomatopée.

Roncier (ron-sié), s. m. Lieu couvert de ronces. — Y a un lapin mussé dans c'roncier, et mon chien n'peut pas l'décanicher.

Rond (ron), adj. Légèrement ivre. — Rond comme un boudin. On commence par être en riole, puis on est rond, puis gris, etc. Dans l'argot de Paris, on dit éméché et allumé.

Rondir (ron-di), v. a. Rondir les yeux, faire les yeux ronds, ribouler. (V. ce mot.) On dit aussi rondiller.

Rosir (ro-zi), v. n. Devenir rose. — Les cerises commencent à rosir. — I va mieux, vout' gas, v'la ses joues qui rosissent.

Comme le fait remarquer Jaubert, c'est un mot qui manque en français.

Rote (rot'), s. f. Petit sentier, traite, raise. — Rote au chat, passage étroit. On dit d'une bonne paresseuse : elle n'balie qu'la rote aux chats, c'est-à-dire que le passage d'une personne. || Rote au pain bénit, loc. Quand on s'engoue en avalant, les voisins disent : ça a passé par la rote au pain bénit, probablement parce que ce pain, très sec, s'avale difficilement à l'église, où l'on n'a pas la ressource de le faire passer avec une gorgée de liquide.

Anc. fr. Rote, route. Bas-latin, *rupta*, route. Le mot celtique *rot'* veut dire aussi chemin, *rot mag*, en bas-latin *Rotomagus*, Rouen, Ruan, ville du chemin.

Rôtie (roû-tie), s. f. Soupe au vin offerte aux personnes fatiguées, aux nouveaux mariés. (V. *Ramequin.*) || Boire sur la roûtie, se dorloter, se soigner. La rôtie au vin est d'un grand

usage dans la médecine populaire ; pour toute indisposition on commence par faire prendre une rôtie. Cela s'explique parce que la plus grande partie des maladies des pauvres gens viennent de l'inanition, de l'épuisement, et qu'ils ont grand besoin de réconfortants.

La rôtie au cidre ou au vin se compose d'un de ces liquides tiédi dans un gégneux, et dans lequel on brise une rôtie de pain. Le vrai Percheron, pour bien savourer la rôtie, se place devant le feu, le pot entre les jambes, et mange à la pointe du couteau. Aujourd'hui il y a des gens qui ont adopté la cuiller, mais ce sont des sybarites, qui n'ont aucun respect pour les coutumes de leurs ancêtres. || Mettre son pain devant la rôtie de quelqu'un, prov. loc. : le supplanter, le devancer dans une affaire; bâtir en face d'un autre, et lui enlever l'air et la vue.

Rotiner (ro-ti-né), v. n. Passer et repasser fréquemment dans le même endroit, y tracer une rote.

Rotte (rot'), s. f. Hart, branche flexible pour lier des fagots.
Anc. fr. Roerte, reorte, roete. Bas-latin, *retorta*, branche tordue.

« *Donavit s. Martino in silva Pertici pastionem ....similiter quoque retortas et sollones.* »
(*Tabularium vindocinense*), publié par la Société archéologique du Vendômois.

|| Proverbe. Il n'y a plus de bourrées à lier faute de rottes, c'est-à-dire: plus d'hardelles à marier faute de gas. Cependant, un autre proverbe local dit : Il n'y a si ch'ti fagot qui ne trouve son ian, c'est-à-dire : il n'y a fille si mal fichue qui ne trouve sinon un mari, du moins un amoureux. — Il est franc comme une rotte de seu (sureau), prov. loc.

Rottée (ro-tée), s. f. Ce qui est lié avec une rotte. — Une rottée de bois, une rottée d'écorces.

Rouable (rou-ab'), s. m. Râble.
Anc. fr. Roable, rouable. Bas-latin, *Rotabulum*, même sens

Rouache (rou-ach'), s. f. Mouche qui suce le sang des animaux.

Rouane (rouan'), s. f. Tique ou Ixode Ricin de la classe des arachnides, qui s'attache à la peau des animaux et se gonfle de sang.

Roucher (rou-ché), v. a. Sucer. (Perche.)
Étym. inc.

Roue des pets. Faire la roue des pets, loc. prov. Enlever la jambe et la faire passer par-dessus la tête d'un enfant sans la toucher; on lui dit alors qu'il ne grandira plus. || Jeter à la roue. Nettoyer le blé battu en le jetant avec une pelle d'un mouvement circulaire, dans le courant d'air des portes de la grange.

Rouelle (rou-èl'), s. f. Rondelles de fer qui s'adaptent à la charrue. || Rouelle de cercles, meule de cercles, paquet qui en contient 24.

Rouette (rou-èt'), s. f. Riotte, rotte. (V. ce mot.)

Rouetter (rou-é-té), v. n. Râler, respirer avec le bruit particulier produit par les maladies des bronches. || Se dit aussi du ronronnement du chat. Ce mot est une onomatopée. Quelques personnes croient qu'il vient de ce que le ronflement du chat imite le bruit du rouet des fileuses.

Rouetter. V. unip. Ça rouette, ça marche rapidement, comme sur des roulettes. Quand on voit quelqu'un faire vivement un ouvrage, on dit : ça rouette, c'est-à-dire : ça va bien, ça marche rondement. (Perche.)

Rouget (rou-jé), s. m. Insecte presque microscopique, de couleur écarlate, qui s'attache à la peau et y cause une démangeaison violente. Il se trouve en abondance sur les feuilles de haricots et sur la renouée rampante. Cet insecte est connu, suivant les pays, sous différents noms. Dans l'Orléanais, on le nomme vendangeou, ou bête de fer. C'est le Lepte automnal, *Acarus autumnalis*, famille des arachnides trachéennes.

Roui (roui), adj. Macéré, rouillé par l'humidité. — Du blé roui. — J'ai les mains rouies d'avoir lavé.

Rouillon (rou-ion), s. m. Vieille monnaie hors d'usage, rouillée.

Rouincer (rouin-sé), v. n. Grincer, produire le bruit du fer rouillé qui grince sur du fer. — La girouette rouince. — Une porte rouince sur ses gonds. — Une scie qu'on affûte rouince. || Hennir. — Le cheval rouince après la jument. Onomatopée.

Rouler (rou-lé), v. a. Terme de maquignon. — Tromper, refaire. — Le maître Jean a été ben roulé par le marchand de vaches.

Roulevent (roul'van), s. m. Nom de plante. Chardon roulant, *Eryngium campestre*.

Roulière (rou-lièr'), s. f. Blouse que portaient autrefois les rouliers, qui aujourd'hui sont vêtus comme tout le monde,

Roupie (rou-pie), s. f. Caroncule rouge qui surmonte le bec du dindon et qui pend. || Roupie de coq d'Inde, chatons mâles de différents arbres, noyer, peuplier, etc. On désigne quelquefois sous ce nom la grappe rouge de la renouée persicaire. || Roupie de singe, mauvais cafetiau, surtout mauvaise eau-de-vie. — Goutez-ça, voire, c'est pas de la roupie de singe.

Rousée (rou'zée), s. f. Rosée.
Anc. fr.

« 1800. — On a écolé les vignes sans rousée. »
(*Journal de* LATTRON.)

Tendre à la char comme rousée
Simple fu comme une espousée.
(*Roman de la Rose.*)

Roussard (rou-sar), s. m. Grès rouge foncé, très dur, de Cormenon, canton de Mondoubleau.

Roussette (rou-sèt'), s. m. Petits losanges de pâtisserie qui se font frire.

Roussiau (rou-sio), s. m. Ruisseau, dans le Perche.

Roussière (rou-sièr'), s. f. Terre légère, à la surface effritée, dans laquelle les plantes roussissent facilement.

Roustée (rous-tée), s. f. Action de battre; on menace quelquequefois les enfants d'une roustée. (V. *Rossée.*)

Routie. (V. *Rôtie.*)

Ru, ruau, s. m. Ruisseau. (V. *Riau.*) Nom de localités. — Les Ruaux, commune de Saint-Ouen.

Ruban de queue, locution employée pour caractériser la longueur d'une route. — Y a un fier ruban de queue entre Vendôme et Mondoubiau.

Ruche (ruch'), s. f. Longues feuilles submergées d'une plante aquatique, la sagittaire, *sagittaria sagittæfolia,* qui pousse en abondance dans les rivières. Ces feuilles servent aux jardiniers du pays à attacher les plantes. Depuis quelques années, la ruche est remplacée par une plante exotique, le Raphia du Japon, qui est plus résistant.

Ruelle aux chats. Passage très étroit, tour d'échelle entre deux maisons. Les ruelles aux chats ont presque partout disparu à cause de l'augmentation de valeur des terrains, les propriétaires s'entendant pour construire des murs mitoyens,

Ruelle aux pets. Nom d'une ruelle qui conduit de la rue de la Grève au ravin du Marderiau. Autrefois, il n'y avait guère de lieux d'aisances que dans les maisons situées sur le Loir. La ruelle étart fort obscure et tortueuse, les habitants du quartier l'avaient adoptée pour cet usage. Inutile de dire que le balayage y était totalement inconnu.

Ruet (rué), s. m. Petite baguette de bois souple, fendue par un bout, servant aux enfants à lancer des pierres.

Le ruet plus court de 10 à 15 centimètres de longueur servait à fixer l'oribus (V. ce mot) à la cheminée. On taillait un bout en pointe et on l'enfonçait dans un joint de maçonnerie, et l'oribus se plaçait dans la fente du bois.

Conf. Ruer, lancer, du latin *Ruere*.

Russe (rus'), s. f. Plante, fleur jaune; moutarde sauvage, *Sinapis arvensis*.

Russiau (ru-sio), s. m. Ruisseau.

Anc. fr. Russiaux.

S

Sabot (sa-bo), s. m. Souche, pied d'un arbre. — Recéper un pommier sur le sabot.

Sabottée (sa-bo-tée), s. f. (V. *Anciennes mesures.*)

Saboulée (sa-bou-lée), s. f. Forte averse poussée par un grand vent. — Oh ! j'ai ti reçu une saboulée d'iau.

Sabourin (sa-bou-rin), s. m. Cordonnier, savetier.
Étym. inc.

Sac (sa), s. m. (V. *Anciennes mesures.*)

Saccoter (sa-ko-té), v. a. Secouer, heurter, donner des saccades. — Un chemin saccotant. Diminutif de sacquer.

Sacquer (sa-kė), v. a. Même sens. || Rendre le dernier soupir, le dernier sacquet. (Perche.)

Sacquet (sa-kė), s. m. Saccade, secousse. — La voiture donne des sacquets.

Au moyen âge, on appelait sacquoir une poignée de porte en fer tordu, dans laquelle était passé un anneau, aussi en fer tordu. Comme l'usage de la sonnette était à peu près inconnu, lorsqu'on se présentait dans une maison, on frottait l'anneau du haut en bas sur la poignée. Le bruit avertissait les gens de l'intérieur, qui venaient ouvrir. Tout le monde a encore vu de ces poignées de porte sans en comprendre l'usage. Nous nous souvenons avoir vu à Blois, il y a une trentaine d'années, une porte de ce genre avec cette inscription : Sacquez pour Mme X..., et à côté : Sonnez pour M. A...

Sacriste (sa-krist'), s. m. Sacristain. A Vendôme, le mot sacristain est inconnu.

Saffre (safr'), adj. Gourmand, glouton, qui mange avec avidité. Ce mot, qui se trouvait dans les anciens dictionnaires de l'Académie, n'a pas été reproduit dans l'édition de 1879.
Anc. fr. Safre, glouton. Germ., *safjan*, goûter.

Sagouiné (sa-goui-né), adj. Sali, salopé. — De l'ouvrage sagouinée, faite par un sagouin. On dit aussi : Sagouané.

Saigne-nez (sègn'nè), s. m. Plante, millefeuille, *Achillea millefolium*. Les écoliers, qui cherchent toujours un prétexte pour sortir, provoquent le saignement de nez en se mettant des feuilles de cette plante dans le nez.

Sainte-Croix (l'œuvre de), loc. pop. Travail qui ne s'achève pas, comme le *Dictionnaire historique de la langue Française*, par l'Académie, le boulevard Haussmann, l'Opéra-Comique, etc. Se dit dans tout l'Orléanais, par allusion à la lenteur de la reconstruction de la cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, dont Henri IV posa, dit-on, la première pierre, et qui ne fut terminée qu'à l'époque de la Révolution. D'après un préjugé populaire, la dernière pierre ne sera jamais posée ; il y a toujours quelque chose à faire ou à refaire à ce monument et on y verra toujours un échafaudage et un ouvrier, jusqu'à la consommation des siècles !

Saint-Jean. Dans le Vendômois, la saint-Jean, 24 juin, est l'époque d'où partent les locations de maison. Les domestiques de ville entrent en place à la saint-Jean. « La saint-Jean où l'on sème, la saint-Jean où l'on tond, la saint-Jean où l'on cueille et la saint-Jean où l'on bat. » Dicton populaire. Il y a en effet quatre fêtes de saint-Jean. Le 6 mai, saint-Jean-Porte-Latine, appelé à la campagne saint-Jean bouillant, parce qu'il fut plongé dans un bain d'huile bouillante ; saint-Jean-Baptiste, le 24 juin ; saint-Jean-Chrysostome, le 18 septembre, et saint-Jean évangéliste, le 27 décembre.

Sais (sé), indic. prés. de Être. — Je sais, je suis.

Saison (sé-zon), s. f. Assolement. — Cultiver en trois saisons. (V. *Assaisonner* et *Dessaisonner*.)

Salop (sa-lô), s. m. Sorte de salopette, ou de sarreau, grand tablier qu'on met aux enfants par-dessus les vêtements pour les empêcher de se salir.

Salop (sa-lô), adj. Sale, obscène, débauché. L'Académie et tous les dictionnaires écrivent salope, adj. des deux genres. A Vendôme, le masculin est salop. On dit un salop, une salope.

Salopiau (sa-lo-pio), adj. Diminutif de salop.

Salouer (sa-loué), s. m. Saloir.
Anc. fr. Salouer.

Sambre (sanbr'), s. f. Plante, jotte. (V. ce mot.)

Sang (bon-) (bon-san). Juron, employé par les personnes qui éprouvent le besoin de jurer, mais sans compromettre le salut de leur âme. — Bon sang de la vie!

Sangle (sangl'), s. f. Serpent légendaire. C'était un reptile de forme aplatie, long de quatre à cinq pieds; il se précipitait sur les hommes et en suçait le sang. Dans l'ouest de la France, sangle est le nom de la couleuvre verte et jaune.

Sangsue (san-sue), s. m. Un sangsue. Quelques personnes ont conservé l'habitude de mettre ce mot au masculin comme dans l'anc. fr.

Demande. — Qu'est-ce qu'un partisan ?
Réponse. — Un sangsue du peuple et un larron privilégié.
(*Catéchisme des courtisans, Cologne 1668.*)

Sangsurer (san-su-ré), v. a. Sucer le sang comme la sangsue. || Au fig. Ruiner, pressurer. — Les hommes d'affaire sangsurent le pauvre monde. || Se sangsurer, se mettre dans la gêne, faire des sacrifices d'argent. — Il s'est sangsuré pour faire un mossieu de son gas.

Sanscélerin (san-sè-l'rin), adj. Sans ordre, sans soin, sans rancune.
Étym. inc.

Sansonnet (bernique pour), loc. locale. Signifie tant pis, zut !

Sansouine (san-souin'), s. f. Gesse à fleurs roses, *Lathyrus tuberosus*.

Sapin (sa-pin), s. m. Déchets provenant de la taille de la pierre tendre du pays, craie tuffeau ; ce qui a été sapé.

Sapré (sa-pré), juron, forme atténuée de sacré. — Sapré mâtin ; — sapré animal.

Sarche (sarch'), s. f. Cerche, merrain débité en feuilles très minces pour la boissellerie, sert à faire des boisseaux, des seilles, etc. On se sert de sarches lorsqu'on coule la buée pour rehausser les bords de la Jale. Ces bois se vendent roulés en

meules comme le cercle. (V. *Cerche.*) Lorsqu'un individu se sert beaucoup de soupe, on lui propose de mettre une sarche autour de son assiette.

Bas-latin *Serchellum*, du latin *Circulus*, cercle.

Sarcueil (sar-keuill'), s. m. Cercueil.

Anc. fr. Sarqueu, sarqueul, serqueu. Du latin *sarcophagium*.

Sarge (sarj'), s. f. Serge, étoffe. D'après Chifflet, le peuple disait serge, mais la cour prononçait sarge.

Bas-latin, *Sarga*, *Sargia*.

D'après de Pétigny, le nom de Sargé, *Cergiacus, cergeium*, viendrait de ce qu'on y fabriquait autrefois de la serge; cette industrie est aujourd'hui complètement perdue (1).

Dans un grand nombre de mots l'*e* se prononce *a*, sarpette, sarfouette, etc. Nous n'en citons que quelques-uns à titre d'exemple.

Sarreau (sâ-ro), s. m. Sorte de manteau en toile en forme de limousine que portaient les cavaliers pour préserver leurs vêtements.

Sarriette des bois, s. f. Nom de plante, *Melampyrum pratense*.

Sarsifis (sar-si-fi), s. m. Prononciation de salsifis.

Saucette (sô-sèt'), s. f. Morceau de pain trempé dans la sauce qu'on donne aux enfants et aux animaux commensaux de la table. || Feuille de salade qu'on mange en les trempant dans un assaisonnement, comme de la crême.

Saunière (sô-nièr'), s. f. Boîte à sel. Ce mot désigne spécialement, dans le Vendômois, la petite boîte en hêtre contenant du sel, qui se suspend à la cheminée.

Sauteriau (so-teu-rio), s. m. Toute espèce de sauterelle. || Fig. Gamin, enfant.

Sauteux (sô-teu), s. m. Jeune veau.

Sautier (sô-tié), s. m. Psautier. Suivant Chifflet, cette prononciation était encore usitée au XVIIe siècle.

Anc. fr. Saltier, sautier. Du latin *psalterium*.

(1) L'étymologie donnée par M. de Pétigny est peut-être assez spécieuse; mais il faut remarquer que le nom de *Cergiacus* est le même que celui de *Serviacus*, mentionné dans les *Actes des évêques du Mans*, où saint Julien aurait fondé une église; on sait, en effet, que le *v* et le *g* se substituent fréquemment l'un à l'autre.

Savant, part. prés. de savoir, sachant.

> Telles femmes, disoit Margot l'esueillée...
> Ne sçavant ce qui leur est propre.
> (*Le réveil-matin des esprits mélancholiques.*)

Sé (sé), s. f. Soif.

Dans l'anc. fr , soif se prononçait *sé*. Dans Rabelais, Frère Jean équivoque sur le mot de *Jessé*, j'ai soif; après avoir prononcé le mot jessé, il ajoute : je meurs de soif. On prononce aussi seu.

Secouée (seu-kouée), s. f. Grande quantité. — Une secouée d'eau, une secouée de fruits.

Segé (sé-jé), s. m. Séchoir, claie où l'on met ressuer les fromages.

Ségrétain (sé-gré-tin), s. m. Sacristain.

Bas-latin *Segrestanus*.

Ménage recommandait le mot sacristain; il n'y a plus, dit-il, que les villageois qui disent ségrétain.

Seille (séye), s. f. Petit seau en bois dont le tour est formé d'une sarche, et le fond d'un volet (V. ces mots) ayant une anse fixe en bois courbé. — Une seillée d'iau.

Anc. fr. Seille, langue d'oc : *seilla*. Du latin, *Situla*, *sitella*, seau,

> « Ledit Gillet, suppliant, avisa un vaissel, nommé seille où il y avoit certains poissons. »
> (*Lettres de rémission de 1401.*)

Seiller (sé-ié), v. a. Moissonner à la faucille, scier le blé.

Anc. fr. Scéier, séier, soier, seille, faucille.

> « C'estoyent des moissoneurs en chemise qui scioyent du blé aux plus grandes chaleurs du jour. »
> (R. Belleau.)

Seilleur (sé-ieux), adj. Celui qui seille.

Seillon (sé-ion) ou **seilleau**, s. m. Espèce de seille sans anses de la contenance de 10 à 12 litres. On l'enlève au moyen d'un tasseau fixé au bord intérieur; en usage dans les vendangeoirs pour *transvider* le raisin ou le vin. (V. *Main.*)

Anc. fr. Seilleau.

> « Il m'est entré (de l'eau) dans la bouche plus de 18 seilleaux. »
> (Rabelais.)

Seing (sin), s. m. Petit signe sur le visage. Grain de beauté.
Latin, *Signum*.

Selle (sèl'), s. f. Petit siège, escabeau, sellette. Selle à buée, tréteau pour supporter le cuvier à lessive.

Semblance (san-blans'), s. f. Apparence. — Le temps a des semblances à l'iau.
Anc. fr. Samblance, même sens.

Sénéfiance (sé-né-fians'), s. f. Signification.
Anc. Sénéfiance, sénefianche.
Bas-latin, *Significantia*.

Sens devant dimanche, loc. Sens devant derrière. Neilz prétendait que c'est avec raison que quelques personnes prononcent sens devant des manches, parce que lorsqu'on porte sa veste à l'envers, lesdites manches sont sens devant derrière. L'abbé Corblet prétend qu'on doit écrire : c'en devant derrière, c'est en devant derrière.

Sensément (san-sé-man), adv. A peu près. — Comme qui dirait.

Sente (sant'), s. f. Sentier.
Anc. fr. Sente. Latin, *Semita*, sentier.

> Il couvre et bat la sente du meilleu.
> (René Macé.)

Sentir le vieux battu, loc. prov. Avoir besoin d'une correction. Se dit surtout aux enfants qui ont mérité une calotte.

Sentu (san-tu), anc. part. passé du verbe sentir.

> Lors la terre fait robe neufve
> Les oiseaulx qui tant se son tuz
> Pour l'hyver qu'ils ont tous sentuz.
> (*Roman de la Rose.*)

Sépartager (sé-par-ta-jé), v. a. Séparer, partager.

Sept en gueule. Nom d'une très petite poire hâtive, la première qui mûrisse sous notre climat.

Septerée (sé-trée), s. f. Mesure de terrain. (V. *Anciennes mesures*.)

Séquence (sé-kans'), s. f. Séquelle, quantité de petits qui suivent la mère.

> « Lesdits manans et habitans povoient tenir en icelle paisson... une truye et sa séquence, née depuis Noël précédent. »
> (*Sentence de délivrance de droits d'usage dans la forêt d'Orléans, 1554.*)

Séran (sé-ran), s. m. Instrument en forme de grosse brosse ou carde en fer pour peigner le chanvre. — Doux ou poli comme un séran, loc. locale.

Anc. fr. Sérans, seranc, serant, même sens. Germ. *Schranz*, déchirure.

Sergent (sér-jan), s. m. Pieu ou charnier surmonté d'un bouchon de paille, indiquant qu'il est interdit de ramasser de l'herbe ou de faire pâturer les bestiaux dans un champ. Le sergent remplace le garde messier; Il a sur lui l'avantage d'être toujours à son poste. || Instrument de menuisier, destiné à maintenir les pièces assemblées avant de les cheviller ou de les coller. Les quincailliers modernes, qui sont tous plus ou moins bacheliers, disent un serre-joint, mais à tort, une foule d'outils portant des noms analogues, un valet, une servante, etc.

Serine (seu-rin'), s. f. Insecte, criquet, hotteux (V. ce mot) qui fréquente les vignes au moment de la vendange et fait entendre, surtout la nuit, un cri strident que M. Neilz trouvait harmonieux. Serine est une ancienne forme de sirène.

Anc. fr. Sereine, serène. En Bourgogne, la grande sauterelle verte se nomme Sereine. A Montargis, il y a un quartier de la Sirène, et tous les habitants prononcent serène.

Le serin, dit Nicot, tire son nom des sirènes, à cause de son chant.

« Il y avoit encore trois belles filles qui fesoient personnages de seraines, toutes nues. »

(*Chron. scandaleuse de Louis XI.*)

Serment (ser-man), s. m. Sarment de vigne.

Anc. fr.

« Et en aucuns autres lieux l'en oste les sermens qui rien ne valent. »

(Rustican de *Petrus Crescentiensis*, 1373.)

Sérugien (sé-ru-jien), s. m. Chirurgien.

Anc. fr. Seorgien, serorgien, surgien.

Seu (seu), s. f. Soif. || s. m. Seû, sureau, *Sambucus*.

Anc. fr. Seu, su, shu.

|| Seuil, on dit aussi sué. — J't'attends sur le seu d'la porte.

Le Hériché propose de seu, sureau, deux étymologies :

1° de *sudare*, plante qui fait suer ; et 2° *seuc*, qui se dit aussi en Normandie ; de *sambucus*. E. Duméril, vu la difficulté de dériver *seu* de *sambucus*, pense que ce mot a une origine celtique. Nous laissons au lecteur le choix.

Seur (seur), adj. Sûr. — C'est ben seur.

Sextier ou **setier**. (V. *Anc. mesures*.)

Sextrée ou **setrée**. (V. *Anc. mesures*.)

Siau (sio), s. m. Seau. Le siau diffère de la seille en ce qu'il est construit en douelles assemblées cerclées en fer, et qu'il a une anse mobile. — I chet d'liau à siaux.

Siau (sio), s. f. Sueur. — La siau lui coule sur la figure. (Perche.)

Sicot (si-ko), s. m. Chicot, bout de branche morte ou cassée sur un arbre.

Anc. fr. Sicot, souche, dans Cotgrave.

Sicot (si-ko), s. m. Nom du rossignol. Imitation de la fin de son chant. (NOUEL.)

Sicoter (si-ko-té), v. a. Bûcher, couper avec un outil émoussé, qui fait des sicots.

Siéger (se) (siè-jé), v. réf. S'asseoir.

Siéter (siè-tè), v. r. S'asseoir. — Siétez-vous donc.

Silée (si-lée), s. f. Liquide envoyé en soufflant fortement. || Averse. || Sillon qui se trouve sur le bord d'une vigne. (Orléanais.)

Siler (si-lé), v. a. Cingler ; sicler dans le Blésois et dans le Jura. — La pluie me silait la figure.

Anc. fr. Sillier.

Sinaud (si-nô), s. m. (V. *Chafaud*.) Plancher non hourdé, formé de gaules ou de fascines, sur lequel on entasse le fourrage au-dessus des étables. (*Sinâs*, dans le Perche et la Beauce.)

Anc. fr. même sens.

« ...A un sinaud au-dessus des brebis où icelle Jeanne était montée. »

(*Lettres de rémission, 1416*.)

Sinceneau (sin-s'no), s. m. Grand cousin du bord des eaux. (V. *Chincheneau*.)

Sinelle (si-nèl'), s. f. Baie de l'aubépine. (V. *Cinelle*.)

Ménage, se fondant sur le nom du houx, *Ilex coccifera* (?)

fait venir ce mot de *coccinella* (!) Si les connaissances en histoire naturelle de cet érudit font sourire les botanistes modernes, certaines de ses fantaisies étymologiques sont aussi un sujet d'étonnement pour les philologues.

Siner (si-né), v. a. Signer.
Langue d'oc, *sinhar*, signer.

> ...Et que ta main divine
> Dessous le ciel françois nous montre quelque sine.
> (R. Belleau.)

Sipiait (si-piê), loc. S'il vous plait.

Si tellement, adv. pléonasme. Tellement. — J'sais chu si tellement fort que j'maî fait un gnon.

Sment (sman), adv. Seulement, même. — Tu sais s'ment pas ce que tu dis. — Tu m'en donnerais pas tant s'ment un petit bout.

Soier (soi-ié), v. a. Moissonner. (V. *Seiller*.)

Soiffard (soi-far), s. m. Buveur, qui aime à soiffer.

Soister (sou-â-té), v. n. S'entendre avec un voisin pour certains travaux, le prêt d'un cheval, d'une voiture. Un petit bordager qui n'a qu'un seul cheval s'entend avec un voisin qui lui prête le sien pour faire ses labours, et réciproquement ; on dit alors qu'ils soistent. || Fig. Être d'accord. — Pierre et Jean ne soistent pas ensemble, c'est-à-dire sont brouillées. Nous adoptons l'orthographe soister à cause que ce mot se rencontre ainsi dans les anciens textes.
Soiste, soiestée, société, association. B. lat. *Soistura*, *soiestura*, même sens.

Soiston (souâ-ton), s. m. Celui qui soiste. — Jean est le soiston de Pierre. — Un bon soiston, un bon associé.

Solaire (sou-lâr'), s. f. Le sud-est, opposé à la galerne, nord-ouest. — Un champ tenant de solaire un chemin.

Soldats (sol-da), s. m. pl. Étincelles qui s'échappent en gerbe du foyer, probablement parce qu'elles figurent en petit une fusillade.

Sole (sol'), s. f. Assolement. — La sole des blés. — La sole des guérets.
Anc. fr. sole, même sens.

Somme (som'), s. f. Charge d'un animal. (V. *Anc. mesures.*)

Sommière (so-mièr'), s. f. Limite sur laquelle abutent plusieurs champs. (V. *Chevaille.*) (Beauce.) — Une pièce de terre tenant d'un long la route, d'autre faisant sommière sur plusieurs.

Soret (so-ré), s. m. Claie ou grillage qui se place devant une ouverture pour laisser écouler l'eau en arrêtant les immondices. Dans les cuves, pour empêcher les grains de raisin de passer dans la cannelle, on fait un soret avec un petit faisceau de javelles. Lorsqu'on accoutre la buée pour que le linge ne s'affaisse pas devant le trou du tiau, ce qui empêcherait le lessu de couler, on met comme soret une mâchoire de porc.

Étym. inc.

Sortir (sor-tir), v. n. Venir de. — Je sors de voir la foire. — Je sors de dormir, de manger. — Clémence, où est donc la cuisinière? — M'ame, a sort de sortir ! — Je sors d'entrer.

Sortu (sor-tu). Part. passé de sortir.

Sorvenir (se) (sor-v'ni). V. réf. Se souvenir.

Souaillon (souà-ion), s. m. Souillon, femme très sale.

Souamer (souâ-mé), v. n. Se mêler des affaires des autres, chercher, fouiller d'une manière indiscrète.

Étym. inc.

Souâter. (V. *Soister.*)

Souâti (souà-ti), adj. Desséché, brûlé. — Du pain souâti dans le four. — Rôti qui a desséché devant le feu.

Soubaster (sou-bas-té), v. r. Publier à son de trompe, de tambour. Se dit, notamment dans la Beauce, de la publication officielle. — Quèqu' mossieu l'mare a donc fait soubaster anuit sus l'carroué, c'est-à-dire, qu'est-ce que Monsieur le Maire a donc fait publier sur la place? || Répandre une nouvelle, cancaner. — Si la mère Machin sait la nouvelle, c'est pas la peine de la faire soubaster. On trouve aussi les formes souvaster et subaster.

Anc. fr. Subhaster, vendre à l'encan, en souvenir de la domination romaine. La publication officielle, la vente par autorité de justice se faisaient sous la pique (*Sub hasta*) du licteur, comme symbole de l'autorité.

Soubaud (sou-bô), adj. Soulard, gourmand. Dans les patois champenois et blésois, soubaud veut dire sournois.

Étym. inc.

Soucer (sou-sé), v. n. Priser, prendre du tabac, dans le Perche. || Sentir bruyamment, flairer. Se dit surtout du chien.

Souci (sou-si). s. m. Sourcil. || Nom de lieux; l'étang du Souci, le Souci, près la ville aux Clercs.

Soue (soù), s. f. Toit à porcs. — La soue aux gorets.

Du latin *sus*, porc.

Soué (soué), s. m. Soc de charrue.

Souille (sou-ie), s. f. Taie, housse. — Une souille d'oreiller. Ce mot, qui n'est pas admis dans le beau langage, vaut cependant bien le mot taie, que les femmes de ménage prononcent invariablement tête d'oriller. Sac qui empêche l'oreiller de se souiller. (LITTRÉ.)

Souine (sou-in'), s. f. Tabatière en forme de poivrière d'un usage complètement disparu.

Pour s'en servir on retournait l'appareil et on versait du tabac sur le poignet entre les deux tendons du pouce, et on souçait fortement. On passait ensuite la face dorsale de la main sous le nez pour en faire disparaître les parcelles de tabac qui y restaient attachées. Ça économisait les mouchoirs.

En patois norm., et à Blois, flairer, souâner, priser. Berry, siner.

Onomatopée du bruit de l'aspiration.

Soulaud (sou-lô), adj. Soulard.

Des mariniers de la Loire passaient en police correctionnelle pour avoir bu une partie du vin qu'ils transportaient, le président leur reprochait cette vilaine action. — Dame, M'sieu, c'est qu'il fait bien chaud quand on est sur l'eau. — Dites-donc quand on est *sous l'eau*, fit le président, très spirituel !

Soulare. (V. *Solaire*.) On prononce aussi soulaire.

Soulé (sou-lé), s. m. Soleil. — I fait un ben biau soulé.

Anc. fr. Souleu, souloil.

Sour (sour'), prép. Sous. Mettre la clef sour la porte. — Les poulets sont sour la mue.

Sourcer (sour-cè), v. n. Surgir, naître comme d'une source. — — D'où qu'tu sources donc ?

Sourger (sour-jé), v. a. Guetter, attendre comme le chat qui guette la souris. (Perche). — Y a lôtemps qu'i sourgeait l'héri-



tage de s'nonque, c'est-à-dire, il y a longtemps qu'il guettait impatiemment la succession de son oncle.

. Du latin *Surgere*, surgir. Celui qui est en embuscade, surgit au moment propice pour sauter sur sa proie. Anc. fr. Sourger, surger, même sens.

> Comme le chat sait, par nature,
> La science de la sourgeure.
> (*Roman de la Rose.*)

Sourgette (sour-jèt'), s. f. Souricière. Dans le Gâtinais, la souris se nomme surgeon, ou surgein.

Souriau (sou-rio), s. m. Souriceau, petit de la souris, dans le Perche.

Seurnu (sour-nu), adj. Sournois. Un temps sournu, un temps lourd, orageux.

Soursouris (sour-sou-ri), s. m. Chauve-souris. Les enfants des campagnes s'amusent, le soir, à poursuivre les chauves-souris en chantant ou plutôt psalmodiant cette sorte de mélopée, et en dansant en rond.

> Soursouris, passe par ici,
> Hirondelle, passe par la ruelle.

Sousser. (V. *Soucer.*)

Souteux (sou-teux), adj. Difficile, peu sûr, incertain, macabre, dangereux. — Un passage souteux, une entreprise souteuse.

Ce mot est certainement une altération, ou une extension du sens du vieux fr. Soutil, soutiex, soutieux, fin, subtil, dissimulé, retiré, secret.

Du latin *Subtilis*, ou de l'anc. Fr. *soutif*, *soutaix*, solitaire, retiré. Leber faisait venir ce mot du bas-latin *sotulum*, lieu bas, sombre, diminutif de *sotus*, forêt, buisson. Il pensait que ce mot a été introduit par les écoliers de l'ancienne université d'Orléans.

Soyer (soi-ié), v. a. Couper le blé avec la faucille (V. *Seyer.*)

Subler (su-blé), v. n. Siffler. Ce mot se disait encore au temps de Ménage. Trévoux le donne comme vieux. Subler se rapproche plus du latin *sibilare*, que sifflet. — I suble comme un marle.

Sublet (su-blé), s. m. Sifflet.

« Le suppliant yssit de la taverne et oyt subler, alors Chauveau subla aussi. »

(*Lettres de rémission*, 1459.)

Sucet (su-sé), s. m. Nom de plante, pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*.

Sué (sué), s m. Seuil. — Le sué de la porte.

Suée (su-ée), s. f. Forte averse. — Oh ! j'ai ti reçu eune suée.

Suffrage (su-fraj'), s. m. Petite rente en nature, beurre, poulets, grains, etc., qui se paie au propriétaire en sus du prix du fermage ; autrement dit, faisance. En latin du bas-empire « *suffragium* » était un cadeau fait à l'Empereur par le fonctionnaire qui venait d'être nommé. La novelle VIII, de Justinien, a pour titre : *Ut judices sine suffragio fiant*. Les magistrats de Constantinople ne devaient pas de menus suffrages à l'occasion de leur nomination. Dans la basse latinité, *Suffragium* a aussi le sens de prestation.

Suger (su-jé), v. a. Ménager la faiblesse de quelqu'un, avoir égard à son état.

Étym. inc.

Surcouer (sur-koué), v. a. Couper la queue à un cheval. (V. *Coue*.)

Surétain (sur-é-tin), s. m. Nom d'une ancienne étoffe de laine qui se fabriquait dans le pays. Sorte d'étamine.

Surin (su-rin), s. m. Sorte de raisin blanc, au goût musqué, un des cépages de Sauterne, introduit dans le Vendômois, dit la tradition, par Antoine de Bourbon. Henri IV avait, dit-on, un faible pour le vin de Surin, récolté dans son domaine de Prépatour, commune de Naveil, près Vendôme. C'est probablement ce qui a donné lieu à l'opinion que ce monarque avait une prédilection pour le vin de Suresnes, près Paris.

Étym. probable, raisin surien, de Syrie, qui se disait en v. fr. Surie.

=Surin, source peu abondante, fondrière. (Perche.) (V. *Molin* et *Fredonnière*.)

Sus (sù), prép. Sur.

Anc. fr. La forme sus est restée dans dessus, et en sus.

Pour prendre un moineau i faut i y mett' un grain de sel sus la queue. Formule donnée gravement par les bonnes femmes aux moutards à une époque où le système d'éducation consistait à tromper l'enfance.

Un pain sus la nappe,
Un calice d'or, il met.
Prend sa charge
Du *Confiteor*.
Le peuple se tait.
Hari, hari l'asne.

Puis chante et barbotte
Quelque chapelet.
Puis souffle et puis rotte
Sus son gobelet
Puis à sec le met.
Hari, hari l'asne.

(*Chanson nouvelle contenant la forme de dire la messe sur le chant, hari, hari l'asne, hari bourriquet, par un réformé*, 1572.)

Sus, à lui. Allons, levez-vous.
Du latin *Sursum*.

Sus, sus, mon ame, avant gaignons le port.
(R. Belleau.)

Sus, sus, bergers, réveillez-vous.
(*La grande bible des Noëls*.)

T

T', pron. pers. Abréviation de *tu.* — T'as, t'es, t'iras, t'aimes. || Abréviation de *tout* dans l'expression tout à l'heure ; on prononce t't'à l'heure comme en wallon.

Tabanner (ta-ba-né), v. n. S'occuper de tout sans suite, tripoter, tracasser, toucher à tout.

Ce mot ne viendrait-il pas de *Tabanus*, taon ?

Tabaquière (ta-ba-kièr'), s. f. Tabatière. Jaubert fait remarquer que tabaquière était la prononciation admise à la cour de Louis XIV. On ne s'explique pas pourquoi les gens qui ont la prétention de bien parler ont dit tabatière, comme si on écrivait du tabat. C'est peut-être pour ne pas parler comme les paysans qui disent moikié, pikié, au lieu de pitié, moitié.

Tabasser (ta-ba-sé), v. n. Prendre fréquemment du tabac à priser, en offrir aux autres. — Il est toujours à tabasser.

Tabelier (ta-beu-lié), s. m. Tablier. Epenthèse de l'*e*, comme dans obelier pour oublier.

Tabourder (ta-bour-dé), v. a. Frapper à coups de poings, corriger. — Attends, polisson, je vas te tabourder.

Anc. fr. Taborer, tabourer, tabourder, même sens ; de tabour, tambour.

« Va-t'en, ne frappe plus à la porte, de peur que tu ne sois toi-même tabourdé. »

(*Traduction anonyme de Merlin Coccaie.*)

Tacon (ta-kon), s. m. Reprise, dans du vieux linge, qui finit par faire une pelotte, un feutrage. || Tacon, maladie de la vigne.

Anc. fr. Tacon, pièce de cuir remise sur un vieux soulier. Bas-latin *taconare*, rapiécer.

Taconner (ta-ko-né), v. a. Faire des reprises dans de vieux linge, dans un vieux bas.

Tahuter (ta-u-té), v. a. Tourmenter, exciter. — Un charretier tahute ses chevaux, les tourmente sans cesse.

Étym. inc.

Taille-marc (tay'-mar), s. m. Sorte de hache en forme de couteau destiné à retailler le marc de raisin sur la maie du pressoir.

Tairir (té-ri), v. a. Tarir. — La fousse est tairie. Se dit aussi des nourrices et des animaux qui n'ont plus de lait. — Ma vache est tairie. On trouve, dans Cl. Marot, gloire tayrie.

Taiser (té-zé), v. n. Ancienne forme de taire. — Veux-tu te taiser. — Taiseras-tu ta goule. — I s'a taisé ou taisu.

Anc. fr. Taiser et taisir.

Talle (tal'), s. f. D'après l'Académie, ce mot veut dire : Branche enracinée qu'un arbre pousse à son pied, et que l'on sépare avec un couteau si elle est trop forte (!). Chez nous et partout ailleurs qu'à l'Institut, la talle est une touffe de branches serrées poussant hors de terre. Une talle d'osier, de noisettier, une talle de pommes de terre.

Bas-latin *Tala*, *talia*, taille, taillis. Du latin *thallus*, branche.

Taller (ta-lé), v. n. Pousser de nombreux rejetons. — On coupe un arbuste, une plante pour les faire taller.

Talonette (ta-lo-nèt'), s. f. Morceau de cuir dont les vignerons s'enveloppent le talon dans leurs sabots pour éviter le frottement et pour se préserver des engelures.

Talope (ta-lop'), s. f. Diminutif de talle.

« Le loup malade de la rage entre dans une talope de bois, comme une grosse haie, ou dans un petit boqueteau. »

(Salnove, *Vénerie*.)

Tambanner (tan-ba-né), v. n. (V. *Tabanner*.) Perdre son temps, banner, berdancer, traîner les rues. (V. ces mots.)

Tambouriner (tan-bou-ri-né), v. a. Gronder, corriger, frapper. (V. *Tabourder*.)

Tandiment (tan-di-man), adv. Tandis que, pendant.

Tant (tan), adv. Aphérèse de autant. — Je n'ai pas tant d'argent que vous, et pourtant vous n'avez pas tant travaillé que moi. || Tant plus, d'autant plus.

« Non point par manquement de courage et de générosité, mais pour en exalter tant plus la divine majesté. »

(S. François de Sales.)

« Tant plus vous en rencontrez (des dangers) dans l'état où vous êtes, tant plus vous devez veiller sur vous-même. »
(Fénelon, *Méditations*.)

|| Tant qu'à, loc. adv. Quant à. — Tant qu'à moi, tant qu'à ça. Tout le monde connait la lettre du troupier : « La présente est pour m'informer de l'état de la vôtre, tant qu'à la mienne, elle est fort bonne. || Tant qu'à plus, d'autant plus. || Tant seulement, seulement. — J'nai pas tant s'ment un morceau de pain à manger.

Tant seulement avec Flore sa mie
Zéphyre ira parmi les prés nouveaux.
(Ronsard.)

Tantinet (tan-ti-nè), s. m. Un peu. — Donne-m'en encore un petit tantinet.
Diminutif du latin *Tantum*.

Tant pire (tan-pir'), loc. adv. Tant pis.

Tantoût (tan-toû), adv. Tantôt. || s. m. Le tantôt, l'après-midi. J'irai vous voir sur le tantoût.
Anc. fr.

Tapette (ta-pèt'), s. f. Sorte de chasse nocturne aux oiseaux. On se rendait dans le bois avec un oribus allumé et lorsqu'on apercevait un oiseau endormi on l'assommait avec une longue palette, ou tapette en bois. Cette sorte de chasse portait aussi le nom de fouée, (chasse au feu) || Tapette, petit battoir en bois pour enfoncer les bouchons. || Bavardage. — C'te femme, en a-t-elle une tapette ! c'est-à-dire un coup de langue. || Jeu qui consiste à lancer des billes du haut d'un plan incliné. Celui dont la bille choque l'une de celles qui roule les gagne toutes.

Tapon (ta-pon), s. m. Bonde d'un tonneau.

Taponner (ta-po-né), v. a. Mettre en tapon, plier malproprement un vêtement. || v. réf. Se taponner, se pelotonner sur soi-même, se cacher.

Taquet (ta-ké), s. m. Coléoptère bleu ou vert métallique, altise de la vigne, *Haltica ampelophaga*, nommée aussi puce de terre, puce de vigne. Une autre espèce, l'*haltica oleracea*, s'attaque aux légumes jeunes. Tiquet dans les entomologies.
Étym. tac, pointe, clou, anc. fr.

Taquette (ta-kèt'), s. f. Être à la taquette, être attentif à un ouvrage.
Étym. inc.

Tarabusquiner (ta-ra-bus-ki-né), v. a. Fréquentatif de tarabuster.

Taraler (ta-ra-lé), v. a. Passer le grain au tarare, pour le nettir ; on prononce aussi tarater.

Tardillon (tar-di-yon), s. m. Poulet ou animal de basse-cour d'arrière-saison ; se dit aussi des enfants. || Raisin dont la floraison a été retardée et qui mûrit très tard.

Taribara (ta-ri-ba-ra), s. m. Embarras, piaffe. — Faire du taribara, faire ses embarras, plus de bruit que de besogne. || Cohue, tumulte, allées et venues. Neilz voit dans ce mot une onomatopée.

Tariner (ta-ri-né), v. n. Tatiller (V. ce mot), bavarder, jacasser. — Les femmes tarinent au plancher (lavoir) || Dans le Perche, tarder, être en retard.

Étym. prob. de tarin, oiseau de la famille du serin, qui jacasse beaucoup.

Taron (tâ-ron), s. m. Qui gronde, grogne toujours.

Taroner (tâ-ro-né), v. n. Gronder, rabâcher. — Tu m'ennuies, tu taronnes tout le temps.

Tas (tâ), s. m. *Humani stercoris metula.* — Oh ! c'cochon d'enfant, il est pourtant tombé le c... dans son tas. Nous avons entendu cette phrase homérique : « Oh ! le beau tas, on voudrait l'avoir fait. »

Tasse (tâs'), s. f. Touffe épaisse. (V. *Talle.*) — Une tasse d'osier, une tasse d'oseille. L'Académie, qui admet tasser, drageonner, a oublié le substantif tasse.

Tatiller (ta-ti-yé), v. n. Tariner, jacasser, bavarder.

Tatouille (ta-touy') ou **tantouille**, s. m. Volée de coups.

Tatouiller (ta-tou-yé), v. a. Remuer un objet dans l'eau pour le rincer. — Tatouiller du linge. — Onomatopée. On dit aussi tantouiller.

Taudion (tô-dion), s. m. Diminutif de taudis. Petit taudis, réduit.

Taupin (tô-pin), adj. Noir, bronzé, qui a le teint halé. || Nom donné aux animaux noirs. || Nom sous lequel on désigne le boulanger, par antiphrase.

Tauraille (to-rây'), s. f. Taure, jeune vache.

Tauria (to-riâ), s. m. Jeune taureau.

Tavelle (ta-vèl'), s. f. Tige rigide en bois ou en fer qui sert à tourner le moulinet de la voiture et serrer la lieuse.

Té (té), pron. pers. Toi, prononciation plus particulièrement usitée dans le Perche et les frontières du Maine.

Tégro (té-gro), s. m. Tesson, pot cassé, marmite. || Fig. Tête, — Il a le tégro fêlé. — Les gamins, en jouant à la balle, la lancent plusieurs fois de suite contre un mur, et à la septième fois s'écrient : une, deusse, troisse, tégro ! Ils la reçoivent alors sur la tête.

C'est le même mot que le norm. *Tégot*. — Du latin *Tegula*, tuile, tesson.

Teigler (té-glé), v. n. Tousser fort et souvent. Probablement onomatopée.

Teigne (tègn'), s. f. Pyrale de la vigne qui enveloppe au moment de la floraison la grappe d'un léger tissu où sont renfermées les larves qui plus tard pénètrent dans le raisin même. On l'appelle aussi araignée. || On désigne aussi sous ce nom la cuscute des luzernes.

Telon (tè-lon), s. m. Étoffe de chanvre et de laine autrefois en usage.

Ten (tin), pr. pers. Tien. — C'est pas mon bonnet, c'est le tin. || Indic. prés. et impératif de tenir. — Tin ben, lâche pas. Dans le Perche.

Tendre (tan-dre), adj. Mou, humide, pluvieux. — Le temps est tendre.

« L'année 1560 fut tendre et pluvieuse. »
(*1560. Mémoires du chanoine* GARRAULT.)

Tendreur (tan-dreur), s. f. État d'une chose tendre. C'est un mot qui manque en français actuel, tendresse n'ayant pas le même sens.

Anc. fr.

Ténier (té-niè), v. a. Chasser le blaireau.

Ténière (té-nièr'), s. f. Tanière, refuge du blaireau. || Nom de localités. — Le bois des Ténières. Les Ténières, hameau.

Terbasse (à) (ter-bas'), loc. adv. En abondance, à flots. — I ché d'liau à terbasse.

Étym. inc.

Terbeler (teur-b'lé), v. n. Mourir, on dit aussi terbelir.
Étym. inc.

Térière (té-rièr'), s. f. Tarière. Ménage constate que de son temps on disait indifféremment térière ou tarière. Térière se rapproche plus du latin *Teredo*.

Terion (teu-rion), s. m. Trayon, pis, mamelle. Cette prononciation est presque impossible à noter.

Ternue (ter-nû), s. f. Éternue. (V. ce mot.) *Agrostis alba*, agrostis blanche rampante; graminée qui croît dans les lieux humides
Étym. de *sterno*, coucher?

Teroué (teu-roué), s. f. Trogne, truisse. Encore un mot dont la prononciation est très difficile à rendre.

Terper (teur-pé), v. n. Sauter, trépigner, fouler aux pieds.
Anc. fr. Tréper, que Francisque Michel fait venir du latin *tripudiare*, danser, dans Cicéron. D'autres le font venir des idiomes celtiques. Bas-breton, *trepa*; kym., *tripio*; néerland. *trippan*, même sens.

Quand j'eusmes treppé un grand tas
Nous en vouismes retirer
Dismes adieu au petit gas.
(*Noël angevin.*)

Terpéter (ter-pé-té), v. n. Même signification que terper.

Terquin (teur-kin), s. m. Clôture dans la bergerie pour séparer les agneaux des brebis. (Beauce blésoise.)
Étym. inc.

Terreauder (té-rô-dé), v. a. Garnir une plante de terreau, terreauder un champ, y transporter des terres comme amendement. On dit aussi terreauter, mais alors on prononce, l'*eau* bref.

Tersauter (teur-sô-té), v. n. Tressauter.

Tertout (teur-tou), adj. Tout, tous.
Anc. fr. Trestout.

...Ha? vous ne savez,
Comme le drap est enchéry
Trestout le bétail a péry
Cet hyver par la grand froidure.
(*Avocat Pathelin.*)

Sommes-nous pas cousins cousines
Sommes-nous pas cousins teurtous.
(*Vieille ronde.*)

Terué (teu-rué), s. m. Treuil, prononciation presque impossible à noter. (V. *Breuil.*)

Anc. fr. Langue d'oc, traoué, trueill, trueyl, dévidoir, treuil.

Tervaucher (teur-vô-ché), v. a. Agir en brouillon, confondre, brouiller les choses. — Tervaucher un écheveau de fil.

Terzeau (ter-zo), s. m. Quantité de treize gerbes. — Mettre les gerbes en terzeau (treizeau), faire une moyette de treize gerbes.

Tessier (té-sié), s. m. Tisserand. || Nom de famille très répandu.

Têt (té), s. m. Toit, loge. — Un têt à porcs. — Le T se lie souvent devant une voyelle, dans la Beauce notamment. — Té-ta-porcs.

Du latin *tectum*, toit.

> Comme un torrent débordé qui emmène
> Tects et troppeaux contreval par la plaine.
> (J. du Bellay.)

Tête d'âne, s. f. Petit poisson très commun dans le Loir. C'est un petit poisson de la couleur et de la grosseur du goujon, ayant une très grosse tête, qui lui donne l'aspect du têtard de grenouille. C'est le chabot de rivière ou cotte goujon.

Tête de moine. Pierre arrondie placée au milieu du passage d'une porte charretière pour arrêter les battants.

Tête d'oriller. Taie d'oreiller.

Téterolle (té-trol), s. f. Sorte de biberon, pour élever les jeunes animaux privés de leur mère.

Tétin (té-tin), s. m. Bouton saillant opposé au fer de la bigarre (*V. ce mot*), et qui sert à fixer le bout de la corde qui s'enroule autour. — Quiôs, ma bigarre qui va sus l'tétin. || Proéminence percée d'un trou, dans certaines cruches de terre, servant à verser l'eau en petite quantité, et même à boire directement au vase.

Tétine de souris, s. f. Plante grasse, Sédum blanc des vignes, *Sedum album*, dont les feuilles arrondies ressemblent à des tétines.

Thym sauvage. Plante, *Mentha pulegium.*

Ti (ti). Particule euphonique, interrogative ou exclamative, qui se place après le verbe. — Vous venez-ti de bé loin ? Avez-vous ti été à la noce ? oh ! j'avons ti bu ! j'avons ti mangé ! j'avons ti ri !

Tiau (tio), s. m. Tuyau, spécialement la couloire à lessive.

Tiendre (ti-indr'), v. a. Tenir. Il est remarquable comme les gens de la campagne répugnent, fort justement, aux formes irrégulières. Puisqu'on dit je tiendrai, l'infinitif est tiendre. Si on adopte la forme tenir, on dit alors : je tins, je tinrai, comme en vieux français.

Tient-main (tin-min), s. m. Main courante d'un escalier, parapet d'une passerelle, montant d'une échelle.

Tiffouaner (ti-fouâ-né), v. n. S'occuper de vétilles, chiffonner, d'après Fl. Lebarbier ; fureter, farfouiller. C'est probablement un diminutif de tifler, qui se disait encore au siècle dernier, avec le sens de parer, ajuster. Ce serait donc s'occuper d'attifages, de brimborions.

Tignoler (ti-gno-lé), v. n. Mesurer les distances au jeu des canettes.

Étym. inc.

Tillole (ti-iol'), s. f. Tilleul. — Boire sur la tillole. Au siècle dernier, on disait encore tillot ; tillole est féminin comme le latin *Tilia*.

Timber (tin-bé), v. n. Tomber.

Tine (tin'), s. f. Grand pot en grès destiné à mettre la saumure, le salé.

Tinet ou **tinel** (ti-né), s. m. Bâton qui sert à transporter à deux personnes les tines, grands baquets à oreilles. Le bois courbé dont se servent les porteurs d'eau.

Anc. fr. Tinel, bâton.

Tinette (ti-nèt'), s. f. Pot plus petit que la tine.

Tiot (tio), adj. Aphérèse de petiot, petit.

Tiraille (ti-râỳ'), s. f. Morceau de viande dure, remplie de tendons, bas morceau de boucherie. On dit aussi de la tire.

Tire-arrache. Nom vulgaire de la Rousserole ou grive des roseaux. || Nom donné à un individu quémandeur.

Tirepoint (tir'-poin), s. m. Lime de section triangulaire en tiers-point.

Tirer (ti-ré), v. a. Traire. — Tirer les vaches.

« Quand male femme entre au matin en son estable pour tyrer ses vaches, s'elle ne dict : « vous saulve Dieu et saincte Brigide, » voulontiers les vaches du pied de derrière regimbant... »

(*Les évangiles des quenouilles.*)

|| v. r. Se tirer, se vendre.

« En 1777, le vin ne se tirait pas fort. »
(*Journal de* LATTRON.)

|| Tirer à Boudesse. Bouder quand il faut travailler. Bouder sur l'ouvrage. Dans le Perche.

Tiroir (tiroué), s. m. Vase en bois ou en fer-blanc dans lequel on tire les vaches.

« *Le Président.* — Reconnaissez vous avoir mis de l'eau dans votre lait? — *L'inculpée.* — Oh! j'cré ben que j'venais d'rincer mon tiroué, j'aurai obelié d'jiter l'iau. » — *Autre réponse.* — « J'vas vous dire, j'avais mis mon tiroué à ma porte pour que l'laitier l'prenne en passant, pour y éviter du mal, à c't'homme ; v'la ti pas qu'i s'met à ché d'liau. L'tiroué s'trouvait ti pas juste sous la gouttière ! »
(*La police correctionnelle.*)

« Chloé distribua ses meubles de bergeries aux Dieux, sa panetière, sa flûte et les tirouers où elle tirait ses brebis. »
(AMYOT, *Daphnis et Chloé.*)

Tirolaine (ti-ro-lèn'), s. f. Suite d'objets de même nature, ribambelle, cohue. On dit aussi tirotaine.
Anc. fr. Triolaine, même sens.

Titi (ti-ti), s. m. Nom donné par les enfants au Criocère du lis, *Crioceris rubra*, coléoptère aux élytres rouges, qui se trouve au printemps sur les lys. Cet insecte, lorsqu'il est pris et tenu dans la main, fait entendre un petit bruit strident produit par le frottement du corselet contre la base des élytres, d'où ce nom de *titi*.

Tocquer (to-ké), v. a. Heurter, frapper. — Tocquer à la porte·
Langue d'oc, *tocar*, heurter. Onomatopée.

Todif (tô-dif'), adj. Précoce, hâtif, qui vient tôt, opposé de tardif.

Toise (touèz'), s. f. (V. *Anc. mesures.*)

Ton (ton), s. m. Trou, puisard, puits perdu.
Étym. inc.

Tonton (ton-ton), s. m. Toton, jeu.

Tontonner (ton-to-né), v. n. Gronder, rognonner. || Ne faire rien qui vaille, tourner sur soi-même comme un tonton.

Topette (tô-pèt'), s. f. Petite bouteille de pharmacie qui n'est plus en usage. C'était un flacon étroit et de forme allongée, analogue à celui dans lequel se vend l'eau de mélisse des Carmes.

Topette paraît un diminutif de *topi*, en langue d'oc, pot, réservoir. Germ, *topf*, pot.

Toque (toc'), s. f. Sorte de bonnet de dessous en bougran ou carton recouvert d'étoffe noire. Il se place directement sur les cheveux et sert à maintenir la forme élevée du bonnet. (V. *Coiffe*.)

Torche (torch'), s. f. Tortis de paille. || Botte d'osiers fendus pour la tonnellerie, elle contient 180 brins d'osier.

Étym. de tordre, chose tordue.

|| Torche, nom vulgaire donné aux têtes du *Typha latifolia*, massette, quenouille des flores.

Torchette. Dans l'expression « net comme torchette ».

Torchis (tor-chi), s. m. Genre de construction en torches de foin roulé dans la terre. On s'en sert pour hourder les planchers et les intervalles des pans de bois.

Tornière (tor-nièr'), s. f. Endroit à l'extrémité d'un champ où le laboureur fait tourner ses chevaux et qu'il laboure ensuite en travers. (Beauce.)

Tôt fait (tô-fé), s. m. Genre de gâteau qui se fait à la minute.

Touafi (tou-â-fi), adj. Mal habillé, en désordre. (Perche.)

Étym. inc.

Touar (tou-ar), s. m. Ton, puisard, pour recevoir les eaux pluviales et ménagères. (Beauce.)

Étym. inc.

Touche (touch'), s. f. Bosquet, bois d'agrément près de l'habitation. || Nom de nombreuses localités, Les Touches; La Touche, commune de Saint-Agil; Touche-Belle, commune de Saint-Ouen. (Voir *Coutume de Blois*, *art. 78*.)

Anc. fr. Même sens. Bas-latin, *tosca*, *tusca*, *tuschia*, *touschia*.

« *Est autem ipsa determinatio talis... per landas et planitium de Brueria et inde per tuscam de Nucaria.* »

(*1101. Charte d'Adèle, comtesse de Blois, e tabulario Dunensi.*)

Toucheux (tou-cheû), s. m. Celui qui guérit certaines maladies en les touchant. Pour remplir cette condition, il faut être marcou ou varin. (V. ces mots.)

Touèle (touèl'), s. f. Prononciation de toile, comme dans l'anc. français.

Toujours (tou-joû), adv. Certes, à vrai dire, en vérité. — C'est

toujours ça de pris sur l'ennemi. — C'est toujours pas toi qui me fera caler. — Je n'ai toujours jamais vu chose pareille. A remarquer cette singulière association de toujours et jamais.

Tour (tour), s. m. Le grand tour, le petit tour. Expressions réservées faisant partie de l'argot des écoles primaires. L'enfant lève la main en faisant claquer les doigts pour obtenir la permission d'aller faire son grand ou son petit tour. Et dire que nous avons vu des maîtres d'école assez barbares pour refuser cette légitime satisfaction au postulant! Le refus tombait généralement sur celui qui éprouvait un réel besoin d'aller faire un tour, grand ou petit, hors de la classe. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de maîtres d'école, mais seulement des instituteurs, nous supposons que les choses se passent tout autrement.

Tournasser (tour-nâ-sé), v. n. Tourner, remuer, tournailler.

> Horreur, je sens tournasser en mon sein
> De cent fureurs les mordantes tenailles.
>
> (J. DU BELLAY.)

Tournaille (tour-nay'), s. f. Levée des guérets. — Faire ses tournailles. (Perche.)

Tourneau (tour-nio), s. m. On dit aussi *tournure*. Panari, mal qui tourne autour du doigt.

Tournée (tour-née), s. f. Petite lessive faite avec le lessu d'une première. || Pioche pour arracher les arbres, à un seul côté tranchant.

Anc. fr. Tournée, pioche.

Tournette (tour-nèt'), s. f. Petit plateau circulaire, ordinairement en jonc ou en paille, sur lequel on fait sécher les fromages.

Tournevirer (tour-neu-vi-ré), v. n. Tourner sur soi-même, perdre son temps à aller de côtés et d'autres, sans faire rien qui vaille.

Tourniboile (tour-ni-bouèl'), s. f. Culbute, cabriole, dans le Perche. Dans le patois bourguignon, tourneboule.

Anc. fr. Tournebouèle, à la renverse, en retournant les boyaux. Dans le cod. de Jehan de Meung, tournebouèle veut dire tour de gorge, collerette.

Tournure (tour-nur'), s. f. Présure pour faire tourner le lait. || Panaris. (V. *Tourneau*.)

Tourte (tourt'), s. f. Tourteau, ce qui reste après l'extraction de l'huile de noix; les gamins en sont friands.

Tout (en) (an-tou), adv. Du tout. — Vout'train profite t'i ben à l'école? — M'en parlez pas, i fait ren en tout ! || Tout plein, beaucoup. — Il a tout plein d'argent, tout plein d'esprit. — Vaugelas (*Nouvelles remarques*) dit qu'il faut admettre cette expression sans la discuter.

« Il y a aussi le sang miraculeux comme à Paris, à Dijon... et en tout plein d'autres lieux. »

(CALVIN, *Traité des reliques.*)

|| Comme tout, loc. superlative. — Il est em...bêtant comme tout.

|| Tout vent, tout y faut, noms de localités.

Toutée (tou-tée), s. f. Trempée au vin ou au cidre. (Beauce.)

Touzer (tou-zé), v. a. Tondre. — Touzer une haie, la laine des moutons. (Perche.)

Tracer (tra-sé), v. n. Marcher, circuler sans ordre. — Les lapins ont tracé dans le bois.

Traculer (tra-ku-lé), v. n. Gravir une pente.

Étym. probable du v. fr. Trac, sentier, chemin. (V. *Tras.*)

Trahir (tra-ir), v. n. Au jeu de volant, c'est lancer le volant ; au jeu de bistoquet, c'est lancer le bistoquet.

Traihérer (trè-é-ré), v. n Frissonner, trembler, tressaillir.

Étym. inc

Train (trin), s. m. Ne s'emploie le plus souvent qu'au pluriel. — Jeunes enfants. Une gueurouée de trains. — Ousqu'est les trains? — Qué méchant train, on l'collerait conte l'meu. Est-ce parce qu'ils font du train, ou parce que la mère les traîne après elle ?

Anc. fr. Trahin, traïn, troupe, foule. Du latin *trahere*, trainer.

Traineau (trê-nio), s. m. Entrave que l'on suspend au cou des animaux et qui leur traîne dans les jambes pour les empêcher de courir.

Trainier (trê-nié), s. m. Vagabond, fainéant qui traîne les chemins.

Traintrain (trin-trin), s. m. Trantran, manière d'être, de conduire une affaire. — Le traintrain des affaires. — Faut pas l'sortir d'son p'tit traintrain.

Tramoué (tra-moué), s. f. Grand dévidoir à quatre ailes pour mettre en écheveaux le fil des trames. On dit aussi traoué et travoué.

Tranche (tranch'), s. f. Sorte de pioche employée pour abattre les bois. (V. *Pictranche.*)

Tranchoir (tran-chouè), s. m. Écuelle de bois, hors d'usage aujourd'hui. Ce n'est plus actuellement qu'une planchette arrondie qui sert à couvrir les pots à lait. Au moyen âge, le tranchouer était un plateau de bois ou de métal sur lequel on servait les viandes découpées. Les pauvres se servaient du tranchoir de bois, les riches seuls usaient du tranchoir d'étain ou de métal plus riche. Le tranchoir de bois devait être un objet des plus vulgaires et d'un très bas prix ; en effet, dans les pancartes de péage de la navigation de la Loire, il était tarifé ainsi : « Pour un millier de tranchouers ou escuelle de bois, ij deniers tournois. » (MANTELLIER.)

Transon (tran-son), s. m. Tronçon, série, période. — Un trançon d'anguille. — Un transon de froid. — J'cré ben qu'j'allons avoir un transon de gelée.

« Or, dit Pantagruel, faisons un transon de bonne chère. »
(RABELAIS.)

Transvider (trans'-vi-dé), v. a. Transvaser, soutirer.

Trapusse (tra-pus'), s. f. Taquinerie, malice, mystification.
Anc. fr. Trapusse, piège, trappe, amorce.

Tras (trâ), s. m. Trace, marque d'un passage dans la neige, dans la terre fraîchement remuée.
Anc. fr. Trac, trace, de l'anglais *track*, ornière, à moins que l'anglais *track* ne vienne de trac. Langue d'oc, *tras*.

Et vous suivant le trac de vos ayeux.
(J. DU BELLAY.)

Quand la limace, au dos qui porte sa maison,
Laisse un trac sur les fleurs.
(RONSARD.)

Traute (trôt'), s. m. Tréteau élevé pour soutenir une table, les brancards d'une voiture dételée.
Anc. fr. Traulte; langue d'oc, *trau*, *traut*, poutre.
Bas-latin *trabetus*. D'après Littré, tréteau vient du celt. kym. *trestyl*, *trauvt ;* bas-breton, *treustel*, *treust*, poutre.

« Tables garnies de traultes et bancselles. »
(*Tarif des péages de la Loire*, MANTELLIER.)

Travarse (tra-vars'), s. f. Traverse au propre et au figuré. — Prendre par la travarse. — Il a evu ben des travarses dans sa pauv' vie

Travoir (tra-ouè), s. m. Dévidoir, treuil. (V. *Tramoué.*)
Anc. fr. Travouil, traoil. Bas-latin *traolium.*

Trében (trè-bin), adv. Très bien, beaucoup. — Y a trében de raisin c't'année. — Y a trében d'pommes.

Tréfeu (ter-feu), s. m Grosse bûche de Noël qui doit durer trois jours. Si le tréfeu dure le temps voulu, les filles nubiles de la maison sont sûres de se marier dans l'année. Aussi, au risque de geler, entretiennent-elles le feu sacré de manière à ce qu'il ne brûle pas trop vite. Dans le Maine, on dit terfouet ; en Normandie, tréfouel ; dans le Gâtinais, le trafoyau de noi (Noël).
Anc. fr. Tréfouel. Du latin, *ter*, trois, et *focus*, foyer, feu. Ou peut-être du patois normand, treif, pièce de bois, poutre, du latin *trabes.*

Tréhérer (tré-è-rè), v. n. Tressaillir. (V. *Traiherer.*)

Trempage (tran-paj'), s. m. Convention particulière d'un ouvrier avec le patron qui ne le nourrit pas, mais lui trempe la soupe avec le pain qu'il apporte. — Trois francs par jour et le trempage, pas malheureux !

Trempager (tran-pa-jé), s. m. Maître qui fournit le bouillon.

Trempager (tran-pa-jé), v. a. Fournir le trempage. Dans certains baux on oblige le fermier à trempager les ouvriers maçons ou autres, qui viennent travailler accidentellement aux bâtiments.

Trempe (tranp'), s. f. Raclée, volée. — Recevoir une trempe.

Trempée (tran-pée), s. f. Pluie qui détrempe la terre. — Il a plu une bonne trempée. || Même sens que trempe.

Trempette (tran-pét'), s. f. Acte de tremper son pain dans le vin, le lait, le cidre. — Faire la trempette.

Trente et un, loc. Être sur son trente et un, se mettre dans ses atours, s'endimancher.

Trepper. (V. *Terper.*)

Tressauter (teur-sô-té), v. n. Tressaillir, sursauter.
Anc. fr. Tressault, saut, commotion.

Un cri se fait, Olympe en tonne,
Othrys en bruit, la mer tressault,
Tout le ciel en mugle là-haut.

(Ronsard.)

Treuffe (treuf'), s. m. Trèfle.

Anc. fr. Dans Rabelais : « leur nez en as de treuffe. »

Treugle (treugl'), s. f. Toux creuse dans un gros rhume. — Il n'est point bon, il a une mauvaise treugle. (V. *Teigler.*) Ces deux mots, dont l'origine est inconnue, ont évidemment un radical commun. Peut-être onomatopée.

Treugler (treû-glé), v. n. Tousser.

Treuler (treû-lè), v. n. Traîner les rues. — Où donc qu'tas cor été treuler assoué ?

Étym. inc.

Tribat (tri-ba), s. m. Bâton assez long, pendu horizontalement au cou d'une chèvre pour l'empêcher de traverser les haies. (Perche.) On en met aussi aux poules et aux oies pour la même raison, et on l'attache à l'une des ailes et au cou.

Étym. inc.

Tribouille (tri-bouy'), s. f. Pis de la bique.

Étym. inc.

Tribouiller (tri-bou-ié), v. a. Troubler, embrouiller. || V. réf. Se tribouiller, se perdre dans un compte.

Anc. fr. Tribouil, trouble, effroi, tourbillon, dans Trévoux. Du latin *tribulare*, écraser avec la herse, *tribulus*, du grec τρίβολος, ou peut-être mieux d'un dérivé de *turbare*, troubler, qui a fait tribulation.

Ce sont toutes tribouilleries
Que plaider à fols, ne à folles.
(*Avocat Pathelin.*)

« Les Estallians (italiens) n'ont fait que des trébouillemens dans la France. »

(*Dialogue de deux Guêpins.*)

« On touchait au renouvellement de la convention, comités, clubs, sections, faisaient un tribouil effroyable. »

(*Mémoires de* CHATEAUBRIANT.)

Triche (trich'), s. f. Tricherie, argot des écoliers. — C'est pas du jeu, y a d'la triche !

Trichard (tri-char), adj. Tricheur.

Tricon (tri-kon), s. m. Très ancien jeu de cartes dans lequel le joueur a en main trois cartes.

Tricot (tri-ko), s. m. Trique, bâton.
De l'anc. all. *streicken*, frapper ; angl. *strike*, même sens.

Je t'arracherai les oreilles
Et puis le tricot
Marchera sur ton dos.
(*La maîtresse femme, anc. chanson*)

Quand un turco
S'en va voir sa maîtresse
Il la caresse
A grands coups de tricot.
(*Chanson du Turco, attribuée à Bourbaki.*)

Trifouiller (tri-fou-ié), v. a. Fréquentatif de fouiller, fureter, farfouiller.

Trigaud (tri-gô). adj. Roué, maufranc, dans le Perche.
Étym. inc.

Trigauder (tri-gô-dé), v. n. Tromper, manquer de droiture en affaires.

Trios (teu-riô), s. m. Petite moyette. Entenrioler les gerbes, les mettre en trios (Beauce), probablement parce que les gerbes se placent trois par trois.

Trogne (trogn'), s. f. Arbre, chêne, orme, saule étêté. L'extrémité où ils ont été coupés, environ 2 mètres à 2m50 de terre, grossit en forme de tête qui se couvre de nombreux rameaux. Les trognes sont émondées à des époques périodiques, et les bourrées qui en proviennent sont attribuées au fermier pour son chauffage. Les trognes de saule, sur le bord des eaux, font les délices du paysagiste.

Anc. fr. Trogne, tête, visage, nez ; c'est, du reste, le seul sens admis par l'Académie, bien qu'il soit moins usité que l'autre. La forme la plus ancienne de ce mot était tronche, resté dans l'argot des voleurs comme synonyme de tête : dévisser la tronche, mourir, être décapité. Ce dernier mot vient directement du bas-latin *troncha*, *tronchia*, trogne, du latin *truncus*, tronc.

Des hauts pins esbranchés les tronches mi-cavées.
(R. Belleau.)

« *Usque ad rivum de Barbello, in pede cujusdam trunci seu tronchia cujusdam arboris.* »
(*Trans. de 1343.*)

Trois pieds (troi-pié), s. m. Trépied. Ustensile de cuisine en fer, pour supporter une chaudière, ou un vase quelconque au-dessus du feu ; l'appareil en bois en forme de *T*, qui sert à supporter la jale à lessive. Anc. fr. Troipié. (*Manière de langage qui enseigne à écrire le françois. — Auteur anglais anonyme, 1396.*)

Trompe (tromp'), s. f. Erreur, tromperie. — J'crayais faire six poinsons de vin, j'en ai fait dix. — Alors, t'as été trompé de la bonne trompe. Au contraire, on est trompé de la mauvaise lorsque la récolte est au-dessous de l'évaluation.

Tropé (tro-pé), s. m. Troupeau.

Anc. fr. Trope, tropel. Bas-latin *troppa, tropellus*.

D'autres demi-dieux, nos seigneurs,
De Jupiter enfants et sœurs,
Règne aujourd'hui la troppe heureuse,
Troppe vraiment méritant mieux...
(J. du Bellay.)

Car du bestail ay vu mainte tropée
Par les bergiers chasser pour paistre aux champs.
(Eustache Deschamps.)

Troquate (tro-kat'). Prononciation de trois ou quatre. — Coben qu'tu n'en veux ? — Dô m'en troquate.

Trôte. (V. *Traute*.)

Trou (trou), s. m. Dans l'expression : trou de chou, trognon. || Au figuré, se dit d'un enfant de petite taille, pas plus haut qu'un trognon de chou.

Anc. fr. *Tros, trus,* tronçon, de *truncus*.

En sa dextre tenoit un gros trou de chou.
(Rabelais.)

Trouverrai (trou-vê-ré), fut. de trouver. — Je trouverrai, nous trouverrons.

Trucher (tru-ché), v. n. Grimper. — Oh ! c'train, il est toujours truché partout.

Truchèter (tru-ch'té), v. n. Éternuer.

Étym. inc. Peut-être onomatopée.

Trucheux (tru-cheû), adj. Quémandeur, qui demande toujours.

Étym. inc.

Truffe (truf'), s. f. Pomme de terre. On prononce même truffle.

Truisse (truis'), s. f. Têtard, trogne servant de limite, de pied cornier.

Anc. f. Trus, trognon.

Tuer (tué), v. a. Éteindre, étouffer. — Tuer le feu, tuer la chandelle. Nous avons conservé le sens de l'ancien français, aussi dit-on dans la chanson : « Ma chandelle est morte. » || Un fruit tué, un fruit blette, coffi. || Du cidre tué, cidre qui a perdu son goût primitif, qui devient dur, qui tourne à l'acide ou au noir.

Tuau (tuo), s. m. Tuyau. (V. *Tiau.*)

Tuette (tuèt'), s. f. Petit trou de forêt pour donner de l'air à un poinçon plein. — On confond souvent la tuette avec le fausset, ou fosset, qui sert à fermer la tuette. (V. *Puette.*)

Tuel en normand, dérivé de tuyau.

Tumer (tu-mé), v. n. Hésiter, méditer.

Dans l'anc. fr. Tumer veut dire tourmenter, s'agiter, se démener, tomber.

Turc (tûr), s. m. Ver blanc, larve du hanneton. Dans quelques endroits on prononce teur. Les provençaux prononcent tur comme nous. Guillaume de Nangis (*Annales de saint Louis*), écrit toujours les turs.

Turlu (tur-lu), s. f. Alouette huppée, alouette turlu. || Adj. au fig. Étourdi, imprévoyant.

Turlutant (tur-lu-tan), adj. Voyant, de mauvais goût, en parlant de la toilette. — Des couleurs turlutantes, criardes.

Dans le dictionnaire de Trévoux, turluter a le sens de chanter, crier, en parlant des oiseaux. (V. *Alouette turlu.*) Un objet turlutant est donc un objet criard, de couleurs aiguës, discordantes, comme le cri de certains oiseaux.

Tuterelle (tu-t'rèl'), s. f. Tourterelle.

U

U. Cette lettre, dans certains mots, remplace la diphtongue *eu*. Comme dans Ucharistie, Ugène, Ugénie. Cela tient à ce que, dans un grand nombre de mots, *eu* avait la même valeur que *u*. Ainsi sûr, *securus*, s'écrivait autrefois seur, et se prononçait sûr. Encore aujourd'hui, le participe passé d'avoir, qui s'écrit *eu*, se prononce *û*.

Mourir convient, c'est chose seure,
Point n'en souvient à créature.

(*Épithaphe qui se trouvait sur une tombe dans l'église de la Trinité, et que de Passac croyait être celle de Guillaume du Plessis,* 25me *abbé*.)

Uler (û-lé), v. n. Hurler. — La chouette ûle, on entend les chiens ûler la nuit.

Anc. fr. Uller, usler. Du latin *ululare*. Germ. *Heulen*.

Un petit, adv. (V. *petit*.) Un peu.

Urbec (ur-bé), s. m. Syn. Urbé, hurebec, hurbec, hirbec, irbé, becmart, coupe-bourgeon, cigareur dans le midi, etc., etc. Cet insecte porte plus de cinquante noms, suivant les régions. Coléoptère charmant, à reflets bleus ou vert métallique, appartient à la famille des Curculionidées ou Rynchophores, ou porte-becs, autrement dit, pour le Français : charançons. Les savants n'ont pas encore complètement réussi à lui donner un nom. *Curculio betulæ*, *Rhinnomacer violaceus*, *viridis*, *Rhynchites betuleti*, *Attelabus betuleti*, *Involvulus betuleti*, *Ryctiscus betulæ*, etc. Au lecteur de choisir. Disons en passant que les dits savants, qui ont trouvé tant de beaux noms pour cet insecte, ont oublié de trouver le moyen de le détruire. C'est un des ennemis les plus terribles de la vigne. Il dépose ses œufs dans une feuille qu'il roule en forme de cigare, après avoir coupé à demi la queue.

En 1769, les urbecs étaient tellement nombreux dans le Vendômois que les vignerons demandèrent des prières pu-

bliques pour les chasser. Il existe une sentence ecclésiastique rendue en 1515, par l'official de Troyes, contre les Hurebets ! (LEGRAND, *Revue viticole, 1864.*)

Urible (u-rib'), adj. Hâtif, précoce, dans le Perche. — Des légumes uribles, une récolte urible. On dit aussi : usible, et usif, usive.

Étym. inc.

Urseline (ur-seu-lin'), s. f. Ursuline.

« L'usage est partagé entre Urseline et Ursuline. Urseline est plus usité parmi le peuple et parmi les dames, et je prévois qu'il l'emportera bientôt sur Ursuline. »

(MÉNAGE.)

Usage (u-zaj'), s. m. Nom de plusieurs localités. Ce nom vient de ce que plusieurs paroisses avaient des droits d'usage dans certaines forêts royales, seigneuriales ou ecclésiastiques. L'usage, les usages, désignent aussi quelquefois les biens ou pâturages communaux. L'usage des Marchais, commune de la Ville-aux-Clercs ; les usages de Lancôme.

Usance (u-zans'), s. f. Usage, coutume.

Ussier (u-sié), s. m. Huissier.

Anc. fr. Ussier, de us, uis, huis, porte.

Ustuberlu (us-tu-beur-lu), adj. Hurluberlu, étourdi, sans cervelle.

Usurfruit (u-zur-frui), s. m. Usufruit, on dit aussi ésurfruit.

Ut ! (hut'), interj. Hors d'ici, allons ut ! (V. *Oust.*) Cette interjection doit être un souvenir de l'occupation anglaise pendant la guerre de Cent ans. Les Anglais, envahissant le pays, s'écriaient en chassant les malheureux habitants : OUT, dehors, comme nous avons vu faire les Allemands en 1814 et en 1870, disant : Fourt, dehors, cédez la place.

Normands escrient : Dieu aie,
La gent englesche : ut ! s'escrie.

(JAUBERT, *Gloss. du Berry.*)

Les anglophobes prétendent que les Anglais ont conservé ce procédé sommaire de colonisation.

D'après E. Duméril, ce serait une expression allemande. C'est le terme dont se servait Louis-le-Débonnaire pour chasser les fantômes qu'il croyait obséder ses derniers moments : « *Hutz, hutz, quod significat foras.* » (*Vita Hludovici imperatoris, Perz monumenta germaniæ historiæ.*)

V

Vagabonner (va-ga-bo-né), v. n. Vagabonder. Le dictionnaire de Trévoux donne ce mot comme français. L'Académie l'admettait autrefois, elle l'a supprimé dans l'édition de 1879.

Vain (vin), adj. On dit que le temps est vain lorsqu'il est orageux, accablant. Une plante pousse vain lorsqu'elle est étiolée. (V. *Fieule.*)

Vairé (vé-ré), adj. Tacheté, bariolé. On donne le nom de rat vairé au loir, parce qu'il est gris avec le ventre blanc. La fameuse pantoufle de Cendrillon n'était pas une chaussure de verre, ce qui eût été fort incommode pour danser, mais bien de vair ou de petit gris. Il existe, à Blois, une auberge à l'enseigne du *Singe vert*, il faudrait écrire le singe *vair*, c'est-à-dire tacheté. Nous avons vu, sans pouvoir nous rappeler en quel endroit, une autre enseigne du *Singe vert*, représentant cet animal bariolé de blanc et de brun. Dans certains endroits on prononce indifféremment bariolé, variolé et gariolé.

Vairé (vé-ré), s. m. Nom du véron ou vairon, petit poisson des rivières.

Vaisselier (vé-sé-lié), s. m. Dressoir pour ranger la vaisselle. Ce mot, nous ne savons pas pourquoi, n'est pas admis par l'Académie.

Vaisseaux (vè-siò), s. m. Usité seulement au pluriel. Ce mot désigne non seulement les récipients, vaisselle, poteries, mais plus spécialement l'ensemble des gros meubles composant l'ameublement de la maison. — L'ussier a saisi tous ses pauv' vaissiaux.

Anc. fr. Vaissiaus.

Valenteur (va-lan-teur), s. f. Valeur.

Anc. fr. Valenter, avoir de la valeur. Bas-latin *valentia*, prix.

Valetterie (val'-trie), s. f. Assemblée, fête du pays, parce que ces fêtes coïncident avec les louées où se réunissent les jeunes gens. (Beauce.)

Anc. fr. Valeterie, réunion de jeunes gens, bas-latin *valcteria*, la jeunesse, les jeunes gens non mariés. || La Valetterie, nom de localité, près Vendôme.

Valeton (val'-ton), s. m. Valet de ferme, jeune garçon. Au moyen âge, valet, valeton, avaient le sens, non de serviteur, mais de jeune homme, jeune garçon. — C'te fille aime ben les valetons.

> Toutes herbes, toutes florettes
> Que valetons et pucelettes
> Vont au printemps au bois cueuillir.
> (*Roman de la Rose*.)

Valissance (va-li-sans'), s. f. Valeur, prix.

Anc. fr. Valissant, valant, langue d'oc, *valeyssen*, valeur. Bas-latin *valentia*.

Vané (va-né), adj. Fatigué, affaibli, exténué. Lacurne de Sainte-Palaye donne à ce mot le sens de trié, choisi. Dans la *Chronique* de Duguesclin : « Ils chevauchèrent tant qu'ils vindrent à Vernon et moult avoient grand faim, les mieux vanés. » Ne s'agit-il pas des plus fatigués?

Vanner veut dire aussi berner, passer à la couverture : on secoue le patient comme dans un van. L'homme qui a subi ce supplice est vané. Jaubert fait venir ce mot de *evanescere*, évanouir. Dans la basse latinité, on trouve le mot *vanare*, terme de palais, rendre vain, annuler. C'est là, suivant nous, la véritable étymologie, l'homme vané est celui qui est anéanti.

Vanne (van'), s. f. Remontrance, semonce violente.

Vanqué (van-ké), adv. Peut-être. — Vanqué ben, peut-être bien. — I va vanqué chè d'liau anuy : il va peut-être pleuvoir aujourd'hui. Quelques étymologistes voient dans ce mot une crase de volontiers; en effet, dans le Maine, on prononce vontier, vonquier.

Vaque-à-tout (va-ka-tou), s. m. Valet de ferme, petit domestique à tout faire.

Varenne (va-rèn'), s. f. Nom de localité. La Varenne, Les Varennes, Varennes. C'est le même mot que garenne. Originairement, tous les lieux désignés par le mot de varenne étaient ce que nous nommons aujourd'hui des garennes.

> « Du mariage de Loys et de Jeanne de Chaudrier naquit Pierre de Ronsard, au chasteau de la Poissonnière, en la Varenne du Bas-Vendômois. »
> (*Vie de Ronsard* par Claude Binet.)

Varin (va-rin), s. m. On dit aussi verin (vrin), maladie de Saint-Vrain (*Veranus*). || Celui qui guérit ledit mal. Pour qu'un enfant devienne varin, il faut, à sa naissance, lui faire étouffer une taupe entre les mains. Il guérit alors par le toucher le venin, les morsures de serpents, même la rage. Aujourd'hui, les gens mordus par une bête enragée se font toucher par le varin, mais se rendent ensuite à l'Institut Pasteur. La foi se perd ! Deux sûretés valent mieux qu'une. La chapelle de Saint-Vrain, près Vendôme, est un lieu de pèlerinage où l'on va se faire guérir de ces maladies.

Varmenier (var-mé-nié), on prononce aussi *Vermenier*. Nom générique de tous les animaux nuisibles, vermine, insectes, belettes, rats, mulots, serpents, chats, renards, etc.
Anc. fr. Varmeine, vermine.

Varouille (va-rouy'), s. f. Expression usitée dans ce dicton : laid comme une varouille, peut-être est-ce une forme de varou, laid comme un loup garou ?

Va-t-aux-vignes (va-to-veign'), s. m. Sobriquet des vignerons.

Vauge (vôj'), s. m. Vouge, *serpe*. (V. ce mot.)

Vaugeas (vau-jâ), s. m. Petit hangar, petite loge. — Va remiser ta berouette sous l'vaugeas.

Vaule, vaulin (vôl'-vô-lin). Mots répétés en cadence par les bergères pour faire sortir leurs vaches et les mener boire.

Vègne (vègn'), s. f. Vigne.

Veguetée (vègh'tée), s. f. Petite pluie amenée par le vent. (V. *Hargne*, *Galerniau*.) On dit aussi vessetée.

Veillard (vé-iar), s. m. Ou grande veillée, liseron des haies à grandes fleurs blanches. *Convolvulus sepium*.

Veillée (vé-iée), s. f. Nom vulgaire du liseron des champs, *Convolvulus arvensis*. (V. *Vrille*.)

Veilleuse (vé-ieuz'), s. f. Femme chargée de veiller près des morts. Il y a certaines femmes qui en font métier.

Veilloche (vé-ioch'), s. f. Petit tas de foin. — Mettre le foin en veilloche. Dans quelques endroits, veille, veillot, veillotte. || Nom de loc. Le pré Veilloche aux Murs, près Vendôme.
Anc. fr. Veillote. Étym. inc.

Veillote (vé-iot'), s. f. Nom vulgaire du colchique des prés, safran bâtard, *Colchicum autumnale*.

Veilloir (vé-ioué), s. m. Lieu où l'on se réunit pour faire la

veillée, foyer de médisances, disait Neilz. On dit aussi veillon. — Aller au veillon.

Veiniau (vè-nio), s. m. Grand porc maigre. || Fig. Se dit d'une personne sèche et maigre. Un innocent, un niais. (V. *Meiniau.*)

Velimeux (v'li-meû), adj. Venimeux.

Velin (v'lin), s. m. Venin, poison.
Anc. fr. Velin, venin.

« Il n'est mie dotte ke le velin de covise (il n'y a aucun doute que le venin de convoitise). »

(*Sermons de saint Bernard.*)

Vélin (vê-lin), s. m. Veau mort-né. Dans quelques endroits, lorsqu'on abat une vache pleine, le vélin est le bénéfice du garçon boucher, la peau se vendant un certain prix. Cette peau, garnie de son poil doux et soyeux, servait à faire de menus objets de maroquinerie, coffrets, etc., dont la mode a passé; les peaux de vélin dépilées servent à faire des éventails, des miniatures.

Venderdi (van-deur-di), s. m. Vendredi.
Anc. fr.

Vendôme. Ce mot est employé dans les dictons suivants. Dans le Perche, une forte pluie se nomme brouillard de M. de Vendôme. — Il est comme le perroquet de M. de Vendôme, s'il ne dit mot, il n'en pense pas moins. — Couleur de M. de Vendôme, c'est-à-dire invisible. — A la fraîcheur de M. de Vendôme, c'est-à-dire pendant la grande chaleur. — Dans l'Anjou, le vent d'est s'appelle le Vendôme. Ajoutons que, dans le patois de Metz, Vendôme veut dire vendange.

Voici comment Leroux (*Dictionnaire comique, satyrique et burlesque, 1752*) explique ces locutions, et l'explication est sérieusement répétée par le Dictionnaire de Trévoux : « Ces proverbes viennent par corruption du vent d'amont, qui souffle du côté de l'orient, lequel est un vent fort violent et incommode qui par sa nature est invisible. Du moins, on ne sait point qu'aucune personne du nom de Vendôme ait donné lieu à ces proverbes. » Si nos lecteurs ne sont pas difficiles, ils pourront se contenter de cette explication, mais Le Hériché (*Étym. difficiles*) en a trouvé une qui paraît très acceptable. « Ironies soldatesques, dit-il. Vendôme (Charles de Bourbon, gouverneur de Picardie) fit aux Anglo-Flamands, en Picardie, en 1522, une guerre à la

Fabius Cunctator, se rendant invisible, traitant la pluie de brouillard et de fraîcheur l'ardeur du soleil. »

Autrefois, la ganterie de Vendôme avait une grande réputation, témoin ce passage de Brantôme (*Les Capitaines françois*) : « Il le rendit souple et maniable comme un gant chevrotin de Vendôme. »

Si les gants de cette ville étaient célèbres, les produits des verreries de Vendôme, de Rougemont et du Plessis-Dorin ne l'étaient pas moins. Parmi les dictons du XIIIe siècle se trouve celui-ci : voirre (verre) de Vendôme (1).

Vendômois. Nous ne donnons place à ce mot que pour citer le dicton populaire suivant :

Normand, méchant.
Chartrain, vilain.
Angevin, sac-à-vin.
Nogent, bonne gens.
Vendômois, narquois !

Nous laissons aux lecteurs vendômois le soin d'apprécier le plus ou moins de véracité du proverbe.

(1) « Il ne sera pas inutile de rappeler ici les sept prétendues mer- « veilles de Vendôme qu'on ne laisse pas de répéter souvent, quoique « ce ne soit que des espèces de calembourgs assez insipides. »

(DUCHEMIN LACHÈNAYE, *Mémoires historiques sur la ville de Vendôme et l'ancien pays vendômois* Ms. nº 322, bibl. Vendôme, 3 vol. in-4)

Nous croyons, comme Duchemin de La Chesnaye, devoir reproduire ces plaisanteries, aujourd'hui oubliées, qui ont fait les délices de nos pères.

1. Un chantre qui ne chante pas. Allusion au s. Chaponnet, dernier chantre titulaire de la collégiale de Saint-Georges. Ce chanoine, n'ayant pas de voix, ne chantait jamais.

(V. sa biographie, par M. de Rochambeau, biogr. Vendôm. t. I, p. 287.)

2. Un clocher sur l'église, et l'église plus haute que le clocher. Il s'agit de la chapelle de l'ancien grand cimetière, faubourg Chartrain, démolie en 1816. La partie antérieure ouest de cet édifice était surmontée d'un clocher fort surbaissé. A une certaine époque, la partie est de la chapelle fut exhaussée, et le toit du chœur se trouvait plus élevé que le clocher.

3. Un plat d'étain qui est de bois. C'était l'enseigne suspendue de l'auberge du plat d'étain, faubourg Chartrain. L'enseigne et l'auberge ont disparu depuis longtemps.

4. Un clocher et quatre *sans* cloches. Il s'agit du grand clocher de la

Vengeatif (van-ja-tif'), adj. Vindicatif.

Vent. Les vents, dans le Vendômois, ont les noms suivants : Vent haut désigne le vent du nord ; le vent bas est le vent de sud-ouest; bise, nord-est ; galerne, le nord-ouest; et soulare (solaire), le sud-est. || Vent est employé dans les noms de plusieurs localités. — Les Quatre-Vents, Les Hauts-Vents, etc.

Ventouse (van-touz'), s. f. Vent violent, tempête. — I fait une ventouse affreuse.

Venue (v'nue), s. f. Grande quantité. — Une venue de souris, une venue de fruits. — Une année de grande venue.

Vent-vole (van-vol'), s. m. Petites gouttes de pluie. Flocons de neige.

Vêpre (vèpr'), s. m. S'emploie au singulier. — Je vas à vêpre. — Vêpre est dit.

Verde (veurd'), s. f. Flux de ventre, diarrhée.
Étym. inc.

Verdeler (ver-d'lé), v. n. Commencer à mûrir, tourner, en par-

Trinité, flanqué de quatre clochetons en pierre. Les cloches se trouvaient naturellement dans l'intérieur du clocher.

(V. sur le clocher de la Trinité, l'art. de Viollet-le-Duc, *Dict. de l'arch. française,* au mot *Clocher,* et l'étude de Louis Martellière, *Association Française pour l'avancement des sciences,* Congrès de Blois, 1884.)

5. La rue ferme qui ne ferme pas. Cette rue, dépendant de l'ancien château, était, autrefois, fermée à ses deux extrémités par des portes fortifiées, qui avaient été détruites. La rue ferme veut dire rue forte, fortifiée.

6. Le pont neuf sur lequel on ne passe pas. Ce pont, qui faisait communiquer le marché de la ville avec la rue ferme, était défendu par une porte qui existe encore. Il fut emporté en partie par une crue du Loir, et abandonné. On ne pouvait donc plus y passer. Les traces de ce pont ont complètement disparu.

(V. *Bulletin de la société archéologique du Vendômois,* année 1877, p. 301.)

7. Un dos d'âne qui est de pierre. Il s'agit ici d'un barrage en maçonnerie qui sert de déversoir à un bras du Loir, les eaux surabondantes tombent en cascade assez élevée dans le petit bras, dit de Saint-Denis, qui alimente les fossés du Mail.

Une vue du dos d'âne et de l'arche fortifiée pratiquée dans l'ancien mur de ville, au-dessus du Loir, a été publiée par feu M. Launay, dans l'ouvrage de M. de Pétigny.

lant des raisins. || Se dit aussi d'un animal qui commence à engraisser.

« 1759. — Il y avait du verdelé de treille de Madeleine, le 29 juin. »
(*Journal de* LATTRON)

Verderiau (ver-deu-rio), s. m. Verdier, oiseau.

Verdet (ver-dé), s. m. Raisin qui n'est pas arrivé à maturité à l'époque de la vendange. — Y a ben des verdets c't'année.

Verdier (ver-dié), s. m. Autrefois le sergent préposé à la garde de la forêt.
Bas-latin *viridarius*, même sens.

Verdillon (ver-di-ion), s. m. Fruit qui n'est pas encore à maturité, verjus.

Verdin (ver-din), s. m. Bois de chauffage revêtu de son écorce.

Vérette (vé-rèt'), s. f. Nom vulgaire de la petite vérole; se disait encore au temps de Ménage.

Verge (verj'), s. f. Longue branche de sarment que l'on conserve à la taille de la vigne, fouet. || Verge, dé à coudre du tailleur.

Vérir (vê-ri), v. n. Se dit du linge qui moisit et se couvre de taches par l'humidité. — Nous croyons qu'il vaudrait mieux écrire vairir, du linge vairi est du linge qui varie de couleur, qui est taché, vairé. (V. ce mot.)

Verjou (ver-jou), s. f. Jeune fille ou femme évaporée.

Verlope (ver-lop'). s. f. Varlope.

Vermignon (ver-mi-gnon), s. m. Vermillon. On dit d'une personne qui a les joues colorées : en a-t'elle, des vermignons!

Vernille (ver-niy'), s. f. Menu bois, menues branches.
Étym. probable : de verne, aulne, brindilles de ce bois. Dans Oudin, vernilles veut dire bagatelles.

Vert-creux (ver-creû), s. m. Lézard vert, *Lacerta viridis*. Le lézard vert passe à tort pour venimeux ; ce charmant saurien a seulement la mauvaise habitude de mordre les enfants qui, séduits par ses couleurs brillantes, lui font une chasse acharnée. Quand il a consenti avec peine à lâcher le doigt qu'il a saisi, il devient le plus doux des animaux, s'apprivoise facilement, et reconnaît son maître.
Étym. inc.

Vescerie (vè-s'rie), s. f. Fourrage de vesce.

Vésiner (vé-si-né), v. n. Flâner, muser.

Vésinier (vé-zi-gné), adj. Lambin, flâneur. (Perche.) Peut-être est-ce une prononciation de voisinier, flâneur, qui voisine, ou de l'anc. fr. Vézié, avisé, prudent, vicieux.

Vessard (vè-sar), adj. ou **vesseux,** capon, qui a la vesse, qui a peur.

Vesse (vés'). Exclamation, mot de l'argot des collèges, garde à vous. Cette interjection, faite *mezzo voce,* indique la proximité d'un danger, la venue d'un pion, d'un surveillant. A ce mot, les plumes s'agitent fébrilement, les dictionnaires sont feuilletés avec acharnement, et le censeur se retire émerveillé de l'assiduité des jeunes élèves. Nos lectrices pourraient peut-être nous dire quel est le mot qui dans les pensions ou lycées de jeunes filles, remplace une aussi vilaine formule. || Vesse-mou. Se dit d'un individu fainéant, sans énergie.

Vessetée (vé-s'tée), s. f. Petite pluie. (V. *Vegnetée.*)
Étym. inc.

Vessie (vé-sie), s. f. Ampoule à la peau, à la suite d'une brûlure ou d'un frottement. — J'ai des vessies aux pieds.

Vessier (vè-sié), v. n. Se dit des vessies qui se forment à la peau. On prétend qu'en se rebrûlant, on empêche la peau de vessier.

Vestanchenarde (ves-tan-ch'nard'), s. f. Rallonge, sorte d'échelette qui se place à l'extrémité d'une charrette pour charger du fourrage, de la paille. On dit aussi étanchenarde.
Étym. inc.

Vêture (vê-tûr'), s. f. Tout objet de vêtement, ce qui sert à l'habillement. Mot conservé dans l'argot administratif, la vêture des prisonniers, des enfants assistés. En 1848, un honorable conseiller général de Loir-et-Cher, peu au courant des mœurs administratives, ayant à faire un rapport sur les enfants assistés, demandait gravement un crédit pour les layettes et voitures, croyant qu'il s'agissait des petites voitures destinées à promener les bébés ! Sa proposition fut accueillie, comme on le pense, par les rires de ses bienveillants collègues.
Anc. fr. Vesteure, vesture. Bas-latin *vestura, vestitura.*

Vezon (vé-zon), s. f. Grosse femme, mal fichue, injure équivalant à vessie, des faubourgs de Paris.
De l'anc. fr. Vèse, cornemuse.

Vezonner (vé-zo-né), v. n. Ronfler. Une toupie, une machine à battre, vézonnent.

Viau (vio), s. m. Veau. Cette forme se rapproche davantage du latin *vitulus* que veau. || Prendre la vache et le viau, épouser une fille enceinte.

Viaume (viôm'), s. m. Haume, croûte qui se forme sur la tête des jeunes enfants. Par exagération de l'aspiration de l'*H*, comme dans vangar pour hangar.

Vidange (vi-danj'), s. f. Terme de vignoble, poinçon frais vide. — J'sais pas si j'aurai assez de vidanges pour tirer ma cuve.

Vidée (vi-dée), s. f. Lessu ancien qui sert à laver certaines étoffes de couleur. — Mett' les mouchoués d'couleu à la vidée.

Viette (viět'), s. f. Brin de vigne, verge, fouet.

« Viette est un brin d'environ trois pieds. »
(Colas, *Manuel du vigneron, Orléans, 1770.*)

Bas-latin *vietum*, courbé, flexible.

Viéture (vié-tur'), s. f. Chose vieille, usée. — A notre âge on n'est plus que de la viéture. On dit aussi vieuture.

Vieuse (vi-euz'), adj. Féminin de vieux, vieille. — Oh ! grand'-mère, comme t'es vieuse !

Vilain (vi-lin), s. m. Le diable.

Dans le cas où la maison d'un de nos lecteurs serait hantée par un ou plusieurs revenants, nous croyons devoir citer la formule employée par les sorciers de campagne pour les chasser : « Si tu reviens de la part du Bon Gieu, reste ! Si tu viens de la part du vilain, va-t'en ! Je te chasse, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.* » Cette formule est reproduite ainsi par Rabelais : « Si tu es de Dieu, sy parles; si tu es de l'autre, sy t'en va. » Si le revenant résiste à une pareille incantation, c'est qu'il vient de la part de Dieu. Auquel cas, il ne saurait être animé de mauvaises intentions.

Villotier (vi-lo-tié), adj. Citadin, ou mieux celui qui aime le séjour de la ville, la débauche.

Anc. fr. Villotier, coureur, débauché.

Trop estes, dit-il, villotière
Si ravez trop nice manière.
(*Roman de la Rose.*)

Quand les petites villotières
Trouvent quelque hardy amant.
(Cl. Marot.)

Vin de Lune. Vin fait avec des raisins volés la nuit.

Vinée (vi-née), s. f. Vendangeoir, pressoir, lieu où se fait le vin. || Grande quantité de vin. — Une année de grande vinée.

Vinette (vi-nèt'), s. f. Oseille sauvage ou cultivée. *Rumex acetosella.* || On donne aussi ce nom à de petites pommes rouges acides.

Anc. fr. Vinette, oseille. Ce mot paraît formé de vinaigre, vinaigrette, acidité. —Conf. Épine-Vinette.

Vinosité (vi-nô-zi-té), s. f. Qualité d'un vin qui a de la force alcoolique. || Fig. Feu, ardeur. — Ce cheval a de la vinosité.

Viorme (viorm'), s. f. Viorne, clématite des haies. *Clematis vitalba.* Les enfants qui n'ont pas à leur disposition du tabac ou de l'argent pour en acheter, coupent des fragments de viorme sèche et les fument avec délices. Que celui qui ne l'a pas fait leur jette la première pierre. — *N. B.* C'est un peu moins mauvais que les cigares de la régie.

Vipère (vi-pèr'), s. m. Vipère. — Cette femme, c'est un vrai vipère.

Vircoiter (vir-koué-té), v. n. Tourner sur soi-même comme une girouette, au propre et au figuré.

Étym. de virer, tourner, et couette, queue.

Virée (vi-rée), s. f. On dit aussi ravirée. Espace de temps employé au travail d'un repas à l'autre. — J'finirai ben ça dans une virée.

Virevouste (vir'-voust'), s. f. Cabriole, culbute.

Anc. fr. Virevolte, virevoute, détour. Virevolte s'est conservé, mais seulement comme terme de manège.

Latin *girare*, tourner, *vultum*, visage.

Virevouster (vir'-vous-té), v. n. Tourner. — Le vent virevouste.

Vireuse (vi-reuz'), s. f. Éclisse à fromages.

Étym. inc.

Vise-au-trou. Sobriquet des apothicaires, en souvenir de ce que ces estimables praticiens se rendaient à domicile pour administrer certains remèdes chers à Molière. Aujourd'hui les photographes seuls opèrent eux-mêmes.

« Et M. Visautrou, mon apothicaire, me disait encore ce matin que je ne paraissais pas 45 ans. »

(*L'homme à bonnes fortunes*, théâtre italien de Ghérard, 1690.)

Viterier (vi-teu-rié). s. m. Vitrier.

Vivasse (vi-vas'), s. f. Vigueur, vitalité.

Vivature (vi-va-tur'), s. f. Nourriture.

Vlà (vla), prép. Voilà.

Vla-ti-pas (vla-ti-pâ), loc. adv. exclamative. Ne voilà-t-il pas, employée surtout dans les récits. — Mais vlà-ti-pas que compère le loup, qu'avait vu le p'tit chap'ron rouge...

Voiller (se) (voi-lé), v. réf. Se dit d'un meuble qui travaille, d'une planche qui se gauchit, qui prend la forme d'une voile gonflée.

Voirai (voué-rè), futur et cond. de *Voir*.

Voilà les vers tragiques et la plainte
Qu'au ciel tu envoyras,
Tout aussitôt que ta face dépeinte
Par le temps tu voirras.
(Ronsard.)

Jamais ne voira-t-on que Ronsard amoureux.
(J. du Bellay.)

Voire (vouèr'), adv. Vraiment, oui-dà. Dans quelques endroits on dit vère. On dit : voyons voire, quand on veut s'assurer d'une chose. Cela ne veut pas dire regardons pour voir, mais bien, voyons vraiment si c'est vrai. — Vous me crairez si vous voudrez, mais j'avas ben dix busses de pommes dans mon âbre. — Voire ! — Ce mot est employé constamment par Rabelais.

L'emplastre de nonchaloir
Que sus mon cœur piéça mis
M'a guéry, pour dire voir
Si nettement.
(Ch. d'Orléans, *bal.*)

« Je voel savoir por voir comment vous le savez. »
(*Rom. d'Alexandre.*)

Voisinet (voué-zi-né), s. m. Chemin qui conduit d'une maison à une autre, d'un village à l'autre. Les ingénieurs, qui sont des savants, au lieu d'accepter ce mot, ont préféré parler latin et fabriquer le mot : chemin vicinal. Dans la coutume de Tours, le chemin d'importance secondaire se nomme chemin voisinal.

Voisinier (voué-zi-nié), adj. Flâneur, qui aime à aller causer

chez les voisins, se chauffer à leur feu et même arriver aux heures des repas.

Voiter (voua-té), v. n. Prononciation de voter.

Volant (vo-lan), s. m. On dit aussi volin ; gouet, serpe, croissant.

Anc. fr. Bas-latin *volana*, serpe. (V. *Vouge.*) Bas-latin *vola*, poing, serpe qui se manœuvre avec le poing.

« Une sarpe emmanchée, appelée, en commun langaige, volant. »
(*Lettres de rémission.*)

Volant (vo-lan), s. m. Nénuphar. (V. *Plateau* et *Volet.*)

Volet (vo-lé), s. m. Ais, petit plateau de bois circulaire qui sert à couvrir les pots à lait. L'Académie donne bien le sens de tablette, petit ais rond sur lequel on trie les choses menues, d'où trier sur le volet, mais non le sens de couvercle.

Margot lui donne du lait
Toute une pleine écuelle
Couverte d'un volet.
(*Grande bible des Noëls.*)

|| Volet, nom vulgaire des nénuphars blancs et jaunes. *Nymphæa alba*, et *Nuphar luteum.* || Plante qui croît dans les lieux humides, tussilage à grandes feuilles, *Tussilago petasites.*

Vosse (vos'), s. f. Vesse.

Voù (vou), adv. Où, se construit également avec là. — La voù qu'vous demeurez ? — C'est la voù que je reste.

Voualée (voua-lée), s. f. Reproche, réprimande ; proprement, engueulade.

Vouâler (vouâ-lé), v. a. Crier, appeler de loin. (V. *Oualer* et *Goualer.*) Brunetto Latini écrivait voiler, il parle des chiens enragés voilant sans raison (donnant de la voix).

Vouéte (vouèt'), s. f. Ouate, par la prosthèse du *v* qui remplace une forte aspiration et évite le hiatus. En effet, on dit de la ouate, comme si le mot s'écrivait houate, et non de l'ouate.

Voué (oué). Part. de vouer. Qui a été l'objet d'un vœu. — Un enfant voué ; qui est voué au blanc ou au bleu.

Vouge (vouj'), s. m. Sorte de gouet à douille avec un crochet et

un long manche, en usage dans le Perche pour le plessage des *haies*. (V. *Vauge*.)

Anc. fr. Même sens, bas-latin *vougetus*, *vouga*, serpe.

Du latin *Guvia*, dans Isidore de Séville. Gouge ou vouge. Le Hériché pense que c'est un mot gaulois. Gouge, outil, a la même origine.

« Icelui Paillart prit un voulge dont l'on trenche les épines... »
« Un voulge de quoi l'on plesse les haies. »
(*Lettres de rémission de 1389.*)

« Le suppliant féri un coup d'un goy, aultrement appelé voulgesse de quoi l'on arrache les buissons. »
(*Lettre de rémission de 1456.*)

Voui (voui), aff. Oui, avec la prosthèse du *v*.

Vouloir, v. a. Fait au subj. que je veule.

« En cela même la dévotion ne veut rien que ne veule la nature qui ne fait rien au hasard. »
(Le P. Lemoine, *La dévotion aisée, 1668.*)

Voutre (voût'), pr. pers. Vôtre. — Vout' femme. — Mon vin est meilleur que l'voût'.

Voyage (voi-iâj'), s. m. Pèlerinage. — J'vas faire un voyage à Villethiou.

Au moyen âge, dans certaines circonstances, on imposait un voyage (pèlerinage) comme peine de certains délits.

Voyageur (voi-ia-jeû), s. m. Individu que l'on paie pour aller en pèlerinage à sa place, quand on ne peut ou ne veut y aller soi-même.

Voyette (voi-iët'), s. f. Rote, petite voie pour les piétons le long d'une chaintre pour pouvoir circuler lorsque les brais ou chemins creux sont impraticables. (Perche.)

Vrain (saint) (vrin), n. p. Le mal de Saint-Vrain. (V. *Varin* ou *Verin*.)

Vrament (vrâ-man), adv. Vraiment.

« Vrament, Pernelle, tu m'as fait un plaisant discours qui me donne envie de rire. »
(*La réjouissance des harangères des halles de Paris, 1614.*)

Vrille (vriy'), s. f. Liseron, *Convolvulus*.

Vrillée (vri-iée), s. f. Même sens. (V. *Veille* et *Veillée.*)

Vrillon (vri-ion), s. m. Copeau de menuisier enlevé par la varlope ou le rabot. — Allumer le feu avec des vrillons. Dans le Perche, les vrillons se nomment des parottes.

Vuse ou **vute**, part. pass. fém. de voir. Vu, vute. — J'la z'ai vute, ou vuse.

X

X. Cette lettre se prononce le plus souvent *isk'* au lieu de *iks'*. — Ce mot s'écrit par une *isk'*. — Fisquer, au lieu de fixer. — Félisque, au lieu de Félix.

Nous avons connu un employé de chemin de fer qui, ne voulant pas imiter les gens qui parlent mal et prononcent *isque*, ne disait jamais qu'un dixe au lieu d'un disque.

Souvent, dans certains mots contenant un x, le son du k dur disparaît, et on ne prononce que l'*s* : esprès, estravagant, estraordinaire, Sandrine, pour exprès, extravagant, extraordinaire, Alexandrine. Mais les mêmes personnes disent très bien un ekstrapontin, pour strapontin.

Z

Zibédée (zi-bé-dée), s. f. Nom d'un paquet. (V. ce mot.) Un jeu des cannettes. — Tu cales de la zibédée.

Zièble (ziéb'), s. m. Yèble, *Sambucus ebulus*. — Les graines de ziéble donnent de la couleur au vin, de même que les baies de sureau en arbre. D'anciens ouvrages du XVIIe et XVIIIe siècles, époques auxquelles, tout le monde le sait, on ne falsifiait jamais les produits alimentaires, recommandent les baies d'hièble pour colorer le vin et lui donner le bouquet de Bourgogne. On employait aussi ces baies et bien d'autres choses innommables pour rendre marchands des vins piqués ou tournés.

Zingue (zin-gheu), s. m. Prononciation de zinc. || Interjection, employée par celui qui donne un coup de fouet ou de bâton.

Ah ! je vais t'en donner, mon drôle,
Et tu en auras
Tant que la verge durera,
Zingue, zingue, zingue.
Frappons sur son cul.
Coquin dans un verre
Tu ne boiras plus.
(*La maîtresse femme, vieille chanson.*)

Zogner (zo-gné), v. n. Terme du jeu des canettes. Allonger le poignet pour diminuer la distance. — C'est pas du jeu, tu zognes. On dit aussi : hogner et pogner.

Zozo (zo-zo), s. m. Grand zozo, grand bêta. — Cheveux en zozo. — Les *fions* d'autrefois ; les Alphonse, mettaient leurs cheveux en zozo, c'est-à-dire des mèches en accroche-cœur sur les tempes, au-devant des oreilles.

ANCIENNES MESURES

Anée. Charge d'un âne. (V. *Barsollée.*) Il était d'usage, autrefois, de vendre certains objets sans autre désignation de mesure que la charge ordinaire d'une bête de somme ou d'une voiture. Ainsi, on achetait une ânée de bois, une barsollée de fourrage, une charretée de vin. (V. ce mot.) Ces mesures, à peu près exactes, suffisaient surtout dans le petit commerce, et principalement dans les transactions entre particuliers.

Arpent. Mesure agraire variant avec les localités.

L'arpent de Vendôme contenait cent perches de 28 pieds de côté. Il représentait 82 ares 72 centiares. On le divisait plus ordinairement en quatre quartiers, ou en 16 boisselées de 5 ares 17 centiares. Les bois se mesuraient à la perche des eaux et forêts de 22 pieds de côté; l'arpent des eaux et forêts, généralement usité pour les bois, était de 51 ares 7 centiares. On divisait aussi cet arpent en 16 boisselées.

Il ne faut pas confondre l'arpent avec la septerée, la sextrée ou sétrée, qui ne contenait que 75 perches. Le quartier était le tiers de la sétrée.

L'arpent de Fréteval contenait cent perches ou chaînées, de 22 pieds, soit 51 ares 7 centiares. On le divisait en demi-arpent, quartier ou en 10 boisselées de 5 ares 11 centiares. La boisselée se subdivisait en deux maillées, contenant elle-même quatre quartes ou cartes. Cette mesure était usitée pour les prés, vignes et bois. Pour les terres, on arpentait au setier de 120 perches, qui se divisait en 2 mines, 4 muids et 12 boisseaux. Le setier était de 61 ares 29 centiares.

L'arpent de Droué avait une contenance de 100 perches de 20 pieds. On le nommait aussi setier ; il représentait 42 ares 21 cent. On le divisait en 100 perches. Mais, le plus communément, le demi-arpent se nommait mine, le quartier de 25 perches minot. On le divisait aussi en 12 boisselées de 3 ares 51 centiares.

L'arpent de Mondoubleau contenait 100 perches de 25 pieds

de côté. La perche se nommait aussi chaînée. L'arpent se divisait encore en 8 boisselées.

L'arpent de Montoire avait la même contenance. Il se divisait en demi-arpent et quartiers, ou en 10 boisselées, ou 16 quarts ; le quart était donc la quatrième partie du quartier.

Les prés, les vignes et les bois se mesuraient à l'arpent des eaux et forêts.

A Morée, il existait une mesure dite le petit arpent, qui ne contenait que 88 perches de 22 pieds. Cet arpent n'était donc que de 40 ares 85 centiares.

L'arpent d'Herbault était de cent perches de 24 pieds, divisé en 4 quartiers ou 9 boisselées. L'arpent des eaux et forêts se divisait aussi en 9 boisselées.

L'arpent d'Oucques était celui des eaux et forêts. Il se divisait en deux mines, la mine en deux minots, le minot ou quartier en deux boisseaux, ou quatre quarts, ou huit demi-quarts. Le demi-quart se nommait aussi gerbe. L'arpent portait aussi le nom de sextier ou sétier. On prononce le plus souvent s'tier.

L'arpent, d'après le témoignage des auteurs latins, qui l'appellent *aripennis*, était une mesure usitée par les Gaulois.

Aune. Mesure de longueur usitée dans le commerce des étoffes. Cette longueur représentait 3 pieds 7 pouces 10 lignes 5/6, équivalant à 1 mètre 19 centimètres. Bien qu'il existât dans les magasins des aunes en bois, il était d'usage de mesurer l'étoffe en la prenant entre le pouce et l'index de la main droite et en allongeant le bras. On faisait ensuite glisser la main gauche sur l'étoffe pour la tendre jusqu'à ce qu'elle s'appliquât sur l'épaule gauche. Cette manière, paraît-il, était plus rapide et le client s'en contentait. Du reste, la même étoffe mesurée au bras ou à l'aune ne présentait qu'une différence insignifiante.

Bacon. Droit féodal, variable suivant les régions, qui se percevait en nature sur les porcs tués. Il consistait en une portion du porc abattu.

Balise. Terme forestier. Ce n'est pas à proprement parler une mesure. C'est une partie du bois séparée du reste par une brisée ou balisage faite par le propriétaire ou le forestier pour délimiter une vente et indiquer l'endroit où doit s'arrêter l'exploitation.

Barsollée. Charge de fourrage ou de bois portée sur la barsolle, sorte de bât (V. ce mot), par une bête de somme. La barsollée était de dix fagots ou bottes, dont le poids variait suivant les localités et la force de l'animal.

Bauge. Bâton servant à mesurer. Ce n'est pas une mesure officielle, mais une mesure relative dans le sens de calibre, gabarit, etc. On lui donne une mesure de convention suivant l'objet qu'on veut mesurer, ou mieux reproduire d'après une mesure donnée. Les jardiniers s'en servent pour diviser leur terrain en planches égales. La bauge est souvent divisée en parties égales ou symétriques, par exemple lorsqu'on veut faire des plantations à égales distances.

Billette. La billette était un petit faisceau de menu bois ou une bille de bois que l'on suspendait à l'entrée des villes ou des endroits sujets à péage, pour indiquer le lieu où se percevait le droit.

« Le seigneur péager était tenu de suspendre à une branchière ou potence une bille de bois en signe de son droit et pour avertir le passant qu'il eût à payer. Plus tard, dans certains lieux, on remplaça la billette par une pancarte fixée sur un poteau, indiquant la nature et le tarif des droits à payer. »

(MANTELLIER.)

Le seul souvenir qui existe de la billette est le bouchon des cabarets de campagne où l'on suspend un chapelet de pommes en aussi grand nombre que la pinte se vend de sous. Encore croyons-nous que, même dans les parties les plus reculées du Perche, cet usage a disparu presque complètement.

Blanc. Ancienne monnaie dont le nom est resté fort longtemps après sa disparition comme monnaie de compte. Six blancs équivalaient à deux sous et demi. Le blanc valait 5 deniers.

Boisselée. Ancienne mesure agraire, très usitée, et variant dans chaque localité. Ce qu'on peut ensemencer avec un boisseau de grain ; la boisselée de Vendôme était de 6 perches et un quart ou 5 ares 17 centiares.

Celle de Montoire de dix perches ou 6 ares 60 centiares.

Celle d'Oucques, de douze perches et demie ou 6 ares 14 centiares.

Celle de Fréteval était de dix perches ou 5 ares 10 centiares (1).

(1) Les contenances indiquées pour la boisselée de divers pays paraissent se contredire au premier abord ; mais qu'on veuille bien se reporter aux articles *arpent* et *perche*, dont la valeur était si différente. On comprendra de suite comment 10 perches peuvent valoir en même temps 6 ares 60 centiares et 5 ares 10 centiares.

Boisseau. Mesure agraire en usage dans le pays dunois. C'était la douzième partie de l'arpent de 120 perches de 22 pieds, soit dix perches ou 6 ares 12 centiares.

Boisseau. Mesure de capacité, variant de contenance et de forme. Le grain se vendait au muid et au setier, et en détail au boisseau.

Le boisseau de Vendôme était un cylindre surbaissé, ayant comme hauteur le tiers du diamètre, analogue, comme forme, aux tambours dont on se sert actuellement. Il doit encore exister, dans quelques maisons, de ces anciens boisseaux.

Le boisseau étalon en métal était déposé sous le porche de l'église collégiale de Saint-Georges, au château. Ce boisseau contenait dix-huit livres de blé, ou 12 litres 3 décilitres. En 1802, le décalitre fut adopté sous le nom de boisseau. En 1816, le poids du double boisseau de blé fut fixé à 38 livres. En 1832, la mesure fut fixée à 37 livres, le double de l'ancien boisseau.

Le boisseau de Mondoubleau, la douzième partie du setier local, contenait 19 litres 8 décilitres et pesait 30 livres.

Le boisseau de Montoire était de 17 litres pesant 25 livres.

A Oucques, Herbault et Marchenoir, le poids était de 20 livres, et la contenance de 13 litres 8 déc.

A Droué et La Ville-aux-Clercs, le boisseau était le même que celui de Vendôme.

Boisseau d'eau. Terme de fontainier. Orifice devant débiter une quantité déterminée de liquide dans un temps donné.

Brasse. Mesure de longueur, usitée pour les cordages. On mesurait la brasse en prenant de la main droite l'extrémité de la corde et en étendant les deux bras. Les cordiers mesurent encore quelquefois la ficelle à la brasse, mais l'usage de vendre au poids devient de plus en plus commun.

Busse ou **buse**. Ce mot était autrefois synonyme de poinçon de 228 litres. Aujourd'hui il ne désigne plus qu'une vieille futaille défoncée par un bout et hors de service. On s'en sert quelquefois pour aller chercher la vendange dans la vigne.

Bussard. Tinette, tonneau portatif en forme de cône tronqué, qui servait à mettre la farine. On prononce *Bussâ*.

Carte ou **quarte**. Mesure agraire de la Beauce, en usage à Fréteval. C'est le quart du boisseau de Fréteval. La quarte valait 1 are 66 cent. (V. *Arpent*.)

Charrue de terre. Mesure agraire, représentant 36 arpents de cent perches. La charrue variait donc de contenance avec l'arpent. C'est la quantité de terre qu'on pouvait cultiver avec une seule charrue.

Charretée. Certaines marchandises se vendaient autrefois à la charretée. La charretée de foin était de 6 quintaux de dix bottes, pesant chacune 12 livres.

La charretée de vin était de trois poinçons. Aujourd'hui la charge d'un cheval est de sept barriques ; cela peut donner une idée de l'état de la viabilité avant le XIXe siècle.

Chaînée. Mesure agraire, synonyme de perche, ou centième partie de l'arpent.

Cinquième (pron. *cintième*). Mesure de 2 litres, le cinquième du décalitre, employé pour mesurer des graines, des petits pois, etc.

Le cinquième du débitant de vin est le cinquième du litre.

Corde. Se disait quelquefois dans le même sens que perche ou chainée.

Corde. Mesure de capacité pour le bois de chauffage. La longueur de la bûche était de 4 pieds 6 pouces ; on l'entassait sur quatre pieds de hauteur et huit pieds de couche, soit 144 pieds cubes, ou 5 stères 48.

Aujourd'hui, la bûche se mesure à 4 pieds, et la corde représente 4 stères 74.

Écu. Monnaie de compte, représentant 3 francs, en souvenir de l'ancien écu de 3 livres. Les vieux campagnards ne disent pas dix-huit francs, trois cents francs, mais bien six écus, cent écus. On parlait aussi, mais plus rarement, par écu de six livres.

Effief (droit d'). Droit féodal du duché de Vendôme, contrôle des poids et mesures. Les droits de contrôle étaient perçus par le fermier général des poids et mesures. Les étalons étaient déposés au château sous le portique de l'église Saint-Georges.

Empan. Mesure approximative de longueur. C'était l'espace entre les extrémités du pouce et de l'auriculaire étendus, ce qui représente à peu près un demi-pied. Cette mesure est très employée par les enfants au jeu des canettes. (V. ce mot.)

Épaulée. Charge d'herbe qui se porte sur l'épaule. Il faut trois gironnées pour faire une épaulée et deux épaulées pour un fagot.

Gerbe. Mesure agraire en usage entre Morée et Marchenoir. C'est le demi-quart ou huitième partie du minot. (V. *Arpent.*)

Gironée Charge d'herbe qui tient dans le tablier.

Jallas. Grande seille en boissellerie, employée dans le vignoble pour transporter et soutirer le vin.

Il faut 12 jallas pour emplir une pièce de vin, la contenance en est donc de 19 litres. Remarquons que c'est une mesure conventionnelle qui n'a jamais été officielle.

Levage. Acquit à caution, congé, passe-debout, permis de transporter ou d'enlever des objets soumis aux droits de régie ou d'octroi.

Lieue. Mesure de distance. L'ancienne lieue était de 2280 toises ou 4444 mètres, 44. On l'appelait lieue de chemin, pour la distinguer de la lieue de poste, qui n'était que de 2000 toises, soit 3898 mètres. Cette dernière lieue ne fut connue dans le Vendômois que sous Louis XVI, à l'époque de la construction de la route de Paris en Espagne, sur laquelle on planta des bornes milliaires.

Aujourd'hui, quand on parle de la lieue, on la compte exactement de quatre kilomètres.

Lieue de moulin. Terme de droit féodal. Les vassaux, manants et habitants, étaient tenus de faire moudre leur grain au moulin seigneurial dans un rayon d'une lieue de moulin. Cette distance était fixée à mille tours de roue, c'est-à-dire mille fois la circonférence de la roue motrice, à prendre depuis le moulin jusqu'à la maison du vassal. Dans le Vendômois, la roue était censée avoir quinze pieds de tour, ce qui donnait une distance d'environ cinq kilomètres.

Maillée. Mesure agraire contenant une demi-boisselée à Fréteval et un boisseau à Droué. (V. *Arpent.*)

Marmenteau. Vieux pied d'arbre réservé comme limite ; il est censé planté à 50 centimètres de la limite. Dans les haies on laisse quelquefois des arbres à haute tige ou marmenteaux. Lorsqu'ils ont trente ans, ils sont considérés comme bornes.

Main. Sorte de seille sans anse, dont la poignée est faite d'un tasseau et se trouve à l'intérieur. La main sert de mesure conventionnelle, et est censée contenir cinq litres, le quart du jallas. Il faut donc 48 mains pour emplir un poinçon.

Mense. Mesure agraire très ancienne dans le Vendômois, équivalant à 18 arpents, la moitié de la charrue. Cette quantité de terre portait le nom de mense lorsqu'elle accompagnait des bâtiments.

Meule de cercles. Paquet de cercles en châtaignier attachés ensemble au nombre de 24. On dit aussi une rouelle de cercles.

Mine. Mesure de terre, très employée dans la Beauce, demi-setier.

Minée. Contenance de six boisselées, mesure de Vendôme.

Minot. Moitié de la mine, quart de setier ou d'arpent. (V. *Arpent.*)

Ces trois mots désignent aussi des mesures de capacité pour les grains, pour le sel.

Moison. Fermage moyennant une rente faite en nature. Une ferme se loue moyennant tant d'hectolitres de grains, tant de volailles et de beurre. On dit : cette ferme est amoisonnée moyennant tant de rente en nature.

Motte. Mesure pour le fumier. La motte de fumier est considérée comme ayant trois pieds de haut sur quatre de large et de long, soit 1 mètre 644.

Mouée ou **moée**. Ancienne mesure de terre usitée dans le Vendômois, de la contenance de neuf arpents ou douze setrées ou 144 boisselées, mesure de Vendôme, soit 7 h. 44 ares 55 c. C'est la moitié de la mense.

Muid. Mesure de capacité pour les grains. Le muid de Vendôme contenait douze setiers, ou 144 boisseaux, soit 17 hect. 67 l. Quelquefois on comptait un petit muid de 6 setiers, ou 72 boisseaux, ou 8 h. 835 l. Celui d'Oucqués contenait 6 setiers, ou 72 boisseaux, Autrefois il valait sept setiers et demi, 15 mines, ou 30 minots, ou 60 boisseaux de 20 livres, soit 8 hect. 292 l.; à Marchenoir, 12 setiers, ou 96 boisseaux, soit 13 hect. 256 l.

Droué, 12 setiers, ou 96 boisseaux, soit 11 hect. 781 l.

La Ville-aux-Clercs, 144 boisseaux, mesure de Vendôme.

Herbault, 12 setiers, ou 60 boisseaux de 20 livres.

« Le muis de Mourée (Morée) vaut IIj muis vj sext. de Paris.

« Le muis de Vandosme vaut IIj muis xIj sext. de Paris. »

(*Reg. de la Chambre des Comptes, de Paris.* DUCANGE, sous *Modius.*)

Muid désignait aussi dans quelques localités une mesure de terre, ce qu'on pouvait ensemencer avec un muid de grain.

Nombre. Quantité de douze gerbes récoltées dans un champ. Expression usitée dans la Beauce.

Nappée. Gironnée d'herbes.

Ondin ou **andain**. Largeur de fourrage que le faucheur peut abattre en marchant droit devant lui. On dit qu'un pré a tant d'ondins de largeur.

Perche. Unité des anciennes mesures de superficie. C'était un carré ayant pour côté un nombre de pieds déterminé par l'usage du pays. La perche des eaux et forêts avait 22 pieds de côté, celle de Vendôme 28, celles de Montoire, Mondoubleau, Montrichard, 25, Oucques et Fréteval, 22 pieds. (V. *Arpent*, *Chainée*, *Corde*.)

La perche de Vendôme équivaut à 82 mètres carrés 728, ou 82 centiares.

La perche de Fréteval et Oucques, 51 centiares; celle de Montoire, 66 centiares.

Pichet. Vase de terre de la contenance de deux litres, ou mieux deux pintes. A la campagne, le pichet remplace la bouteille.

Pièce. Mesure de compte pour le bois de travail. La pièce ou solive représentait un parallélipipède de six pieds, sur un pied de large et six pouces d'épaisseur. — Elle équivalait à 3 pieds cubes, ou 1 décistère 028. Aujourd'hui, on vend encore le bois à la pièce, mais ce mot représente exactement le décistère.

Pied. Mesure de longueur. Le pied de Vendôme équivalait à 0,325 millim. Pour faire 1 mètre, il faut 3 pieds 11 lignes, mais aujourd'hui, quand on parle du pied, on considère qu'il représente exactement le tiers du mètre, 0,3333.

Pinte. Mesure de liquide variant suivant les lieux :

A Vendôme, elle contenait 1 l. 17 ; à Mondoubleau, 1 l. 54 ; à Montoire, 1 l. 32 ; à Oucques, 1 l. 48.

La pinte se divisait en 2 chopines (petite chope), ou demi-pinte, setier ou demi-chopine, le setier en demi-setier, dit pot de vin. C'était à peu près la valeur d'un verre. On sert encore le *demi-setier* chez les débitants de vin.

Pipe. Grande tonne contenant trois poinçons de 228 litres, près de 700 litres. Dans le Perche, le cidre se vend en pipe.

La pipe d'Anjou ne contenait que deux barriques.

Nous croyons devoir citer d'anciens textes qui peuvent renseigner sur la valeur et la contenance de la pipe.

« *Frater Robertus de Castelleduno prior de Vareda prioratus exponens appreciat sextarium bladi 8 sol, sextarium avenæ 5 sol. Pipam vini, 30 sol.* »

(*Charte de 1338, in tabul. majoris monasterii.*)

« Jehan Chavet, dit Gérald, vendit audit exposant une pipe de vin, à mesure du païz, laquelle mesure est telle que la pipe de vin tient quatre chevaux ou sommiers chargés de vin. »

(*Lettres de rémission, 1381.*)

Pistole. Monnaie de compte, valant dix francs. La pistole est restée usitée dans le commerce des bestiaux. — Ce cheval vaut trente-cinq pistoles.

Plumée. Romaine, balance, peson. C'était un appareil de grande dimension pour peser les objets très lourds. Le fléau était suspendu comme celui d'une balance; d'un côté se trouvait un plateau suspendu, et sur l'autre branche du fléau gradué en divisions, on faisait glisser un poids comme dans les bascules modernes; nous avons vu des plumées dont le fléau était en bois. On dit aussi plomée.

Poinçon. Autrefois, le poinçon de Vendôme était le même que celui de Blois, contenant 240 pintes de Paris, ou 222 l. 51 c. Le poinçon de Montrichard et des bords du Cher est toujours de 272 pintes ou 253 l. 31 c.

Aujourd'hui, le poinçon de Vendôme est réputé contenir 228 litres, comme la barrique de Bordeaux. Mais, le plus souvent, il ne contient guère que 225 ou même 220 litres.

On vend, à Vendôme, le sable au poinçon enfaîté, ce qui représente 250 litres, ou le quart du mètre cube.

Point. Mesure linéaire, représentant la douzième partie de la ligne, soit 0,00192.

Portoire. Vase en bois, de forme ovale, qui servait dans les vendanges pour transporter le raisin à dos de bête de somme. Les portoires se plaçaient de chaque côté du bât. Une portoire contenait deux hottées; la somme de vendange était donc de

quatre hottées ou le tiers d'une busse. Sur le marché de Vendôme, la portoire était considérée comme mesure officielle de 25 pintes.

Posson ou **paisson**. Terme de droit féodal, droit d'usage pour la pâture des bestiaux.

Pouce. Douzième partie du pied, 27 millimètres.

Quart. Fût contenant 114 litres, jauge de Vendôme. C'était le quart de la pipe d'Anjou de deux pièces, ou le quart du tonneau local de deux poinçons. Le quart d'Orléans n'était autrefois que de cinquante six litres, le poinçon était seulement de 112 litres.

Quart de vigne. Mesure agraire pour les vignes; le quart était d'une boisselée 5 ares 17 centiares, ou le douzième de l'arpent. On est tenté de croire que c'était un quartier, mais c'était le quart du quartier.

Quartaut. Petit fût, moitié du quart ou 57 litres. Mais aujourd'hui, on désigne par quartaut tout petit fût quelle qu'en soit la contenance.

Quartier. Mesure agraire, usitée seulement pour les vignes et les prés. C'est le quart de l'arpent. Le quartier de Vendôme était de 20 ares 68 centiares. C'était le tiers de la setrée; on comptait par tiers, demi-tiers de quartier, demi-quartier, quart de quartier et demi-quart.

Le quartier de Montoire était de 2 boisselées et demie, ou 16 ares 49 centiares.

Le quartier de Fréteval ou d'Oucques, de 12 ares 76 centiares.

Quarteron. Quart du cent, pour les objets qui se vendaient à la pièce ou au cent; et pour les objets qui se vendaient à la mesure, le quart de la mesure. Un quarteron veut dire le quart d'une livre ou le quart du cent. Pour les denrées qui se vendent à la pièce, le quarteron, au lieu d'être exactement de 25, est souvent de 30, notamment pour les fruits, quelquefois de 26 pour les marchandises sur lesquelles on donne les quatre au cent, comme pour la paille; de même que la douzaine se trouve être souvent de 13, usage qui s'est conservé dans le commerce de la librairie : le libraire qui achète douze exemplaires a le treizième en ramendot. (V. ce mot.)

Raie, ou **ras**, ou **rez**. Souvent synonyme de boisseau. Terme de

mesurage. Certaines marchandises qui se vendaient au boisseau étaient livrées soit à rez, soit enfaîtées. Le son se vendait au ras, c'est-à-dire qu'on rasait la surface de la mesure avec un rouleau ; le blé à demi rez, c'est-à-dire qu'en passant le rouleau, ou rollon, on laissait à peu près la moitié de ce qui dépassait les bords.

Raveuglet ou **ravouglette**. Entonnoir en bois, de forme ronde, servant au soutirage du vin. Il contient de 5 à 10 litres. Le grand entonnoir ovale ou en forme de cœur contient 20 litres ou un jallas.

Remuage. Synonyme de levage. (V. ce mot.)

Rottée. Terme de bûcheron, fagot entouré d'une rotte. (V. ce mot.) La dimension variait suivant les régions.

Rollon. Rouleau en bois, analogue au rouleau de patissier, qui sert dans le mesurage des grains à faire tomber ce qui excède la mesure. (V. ce mot.)

Sabottée. Espace de terrain compris entre la limite d'un champ et le fossé creusé sur ce terrain. D'après l'usage local, il doit rester entre le fossé et la limite une bande de terrain de la largeur d'un pied. La sabottée a pour but d'empêcher la terre du voisin de s'écrouler dans le fossé, et de lui permettre de cultiver jusqu'à l'extrême limite de sa propriété.

Septerée, setrée, sextrée, setier. Mesure agraire d'une contenance de 75 perches. On confond souvent le setier avec l'arpent. (V. *Arpent.*)

Setier. Mesure de capacité pour les grains, le setier contient 12 boisseaux, ou 15 décalitres. L'usage est de vendre le blé au setier, le sac contient donc un hectolitre et demi. Autrefois la contenance du setier variait ainsi : Vendôme et Montrichard, 12 boisseaux ou 1 h. 473 ; Droué, 8 boisseaux ou 9 déc. 82; Mondoubleau, 12 b., ou 2 h. 374 ; Montoire, 12 b., ou 2 h. 034; Oucques, 8 b., ou 1 h. 1106 ; Herbault, 5 b., ou 6 déc. 91. Mais aujourd'hui on a adopté partout la mesure de l'hectolitre et demi, réglé à 120 kilos.

Sergent. Piquet ou échalas surmonté d'un bouchon de paille que l'on plante dans un champ ensemencé ou dans une prairie artificielle. Il indique qu'il est défendu de ramasser de l'herbe ou de mener les bestiaux dans cette terre.

Six blancs. Deux sous et demi. (V. *Blanc.*)

Somme. Quantité déterminée de marchandises portée par une bête de somme. La somme de fourrage était de 8 bottes de 16 livres chacune.

Toise. Mesure de longueur, représentant six pieds, ou 1 m. 94. Aujourd'hui on considère la toise comme ayant 2 mètres.

Veilloche. Tas de fourrage amoncelé dans une prairie et contenant à peu près le chargement d'une voiture.

DICTONS MÉTÉOROLOGIQUES LOCAUX

A la Saint-Vincent (22 janvier)
L'hiver se reprend,
Ou se romp la dent.

A la chandeleur, si le soleil a luizarné,
On n'est qu'à moitié hivarné.

Tonnerre en février
Remplit cave et grenier.

Mars hâleux
Marie la fille du laboureux.

Mars hâleux,
Avril frais et Roussineux;
Mai chaud
Remplissent grange et portau.

Brouillard en mars,
Gelée en mai.

Papillon jaune,
Bonne femme rhabille tes chausses;
Papillon blanc,
Prends ta quenouille et va aux champs.

S'il tonne en avril,
Prépare ton baril.

S'il pleut à la Saint-Georges (23 avril),
N'y aura ni cerises, ni cormes.

Avril
N' s'en va pas sans épis
Ni mai
Sans blé.

Frais mai, et chaud juin
Amènent pain et vin.

S'il pleut à la Saint-Médard (8 juin),
Les biens diminuent du tiers ou du quart ;
S'il pleut à la Saint-Calais (1er juillet),
Il pleut quarante jours après.

A la Pentecoûte
Aux grouselles on goûte ;
A la Saint-Jean,
Si t'en trouves, manges n'en.

A la Madeleine (22 juillet)
Les noix sont pleines ;
A la Saint-Laurent (10 août)
On met le couteau dedans.

A la mi-août
Les nousilles ont le cul roux.

S'il tonne en automne,
L'hiver avortonne.

A Noël les moucherons,
A Pâques les glaçons.

L'hiver est, dit-on, dans un *bissac*, ce qui veut dire que, si la gelée n'est pas à un bout de l'hiver, elle est à l'autre.

Le vent, dit-on, reste la plus grande partie de l'été, dans la direction où il se trouve le dimanche des Rameaux. A Vendôme, on observe le vent pendant la procession, au moment où l'on attache le buis bénit à la croix du cimetière. Dans d'autres localités, les observateurs sortent de l'église pendant l'évangile de la passion, au moment précis où l'on baise la terre.

On dit que le soleil ou la lune boivent, lorsqu'ils paraissent entourés ou baignés de vapeurs : c'est signe de pluie.

Le débat de la lune. — La météorologie populaire se réduit à croire que c'est la lune qui règle les changements de temps ; chaque renouvellement de quartier a la faculté de pro-

duire un changement de temps. Mais, comme la lune a la réputation d'être assez capricieuse, elle n'obéit pas à la première injonction, elle se *débat;* on lui accorde alors un délai de trois jours avant et de trois jours après chaque phase, d'où le nom de *débat* ou *balancement* de la lune. Le temps *marchande.*

On voit de suite que, ce *débat* étant de trois jours avant et de trois jours après chaque phase, chaque quartier comprenant sept jours, tous les jours de chaque période lunaire se trouvent compris dans l'action de la lune; c'est ce qui fait que la *loi* est infaillible. (NOUEL.)

N. B. — La plupart de ces dictons doivent avoir une origine fort ancienne; on remarquera, en effet, que plusieurs riment seulement par assonance, ce qui dénote leur source purement populaire. Les savants et les littérateurs n'ont jamais eu rien de commun avec ces adages.

Nous croyons intéressant de citer quelques exemples de langage local; nous avons, suivant l'usage, donné la parabole de l'*Enfant prodigue* traduite en dialecte percheron par M. le baron de Maricourt (1), habitant du canton de Mondoubleau. Nous donnons ensuite la même parabole en langage vendômois, puis un conte local, tel qu'il nous était conté dans notre enfance par une ancienne serve de l'abbaye de la Trinité.

Nous avons adopté une orthographe se rapprochant autant que possible de la prononciation; au premier abord, le lecteur pourra se sentir un peu dérouté, mais qu'il veuille bien se donner la peine, sans être obligé de se reporter au glossaire, de lire quelques lignes à haute voix; la difficulté s'évanouira et il comprendra avec la plus grande facilité.

LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

EN LANGAGE DU CANTON DE MONDOUBLEAU

(PERCHE-GOUET)

Par le Baron DE MARICOURT

Un grous bordaiger qu'avâit (2) ben auquoi faire, avâit perdu sa compaignie, qui y avâit laissé deux gars, ben avéris, ben furieux.

(1) Qu'il nous soit permis d'exprimer à M. le baron de Maricourt toute notre reconnaissance pour l'aide qu'il a bien voulu nous prêter pour un travail que nous eussions été personnellement incapable de mener à bonne fin.

(2) La prononciation de *ais*, *ait*, dans les verbes à l'imparfait est presque impossible à noter. Elle tient le milieu entre *ait* long, *â*, ou *âe*. Nous conservons l'orthographe ordinaire, vu les difficultés de traduire ce son; le lecteur voudra bien tenir compte de cette observation. Nous n'avons pas non plus adopté d'orthographe spéciale pour le mot *gars*, dont la prononciation percheronne est très difficile à rendre. Ce n'est ni *gas*, ni *gâ*, ni *gau*, ni même *gaw* qui s'en rapprocherait le plus. De même *votre* ne se dit ni *vot'*, ni *vout'*, c'est entre les deux.



L'pus vieux étâit un peu grimaud, mais c'étâit une personne qu'avâit ben envie d'manger du pain, un travailleux dans tout c'que y a. L'cadet c'etâit pas grand cas qu' lui, un faignant qui f'sait des gestes et qui s' parlait, un prop' à rien d' première, qu'avâit un poil dans la main.

L' pus jeune i dit comme ça à son père : « P'pa, ça vous ferait i plaisi d'nous donner quoiqu'i nous r'vient d' défunte nout' mère? — J' veux ben, qu'i dit l' mait' » et i leux y fait leux partage. Par un peu en après, l' pus jeune i prit tout son butin a quanté lui et i s'en alla ben louin, ousqu'i fit la noce et i mangea jusqu'à sa dernière centime à s'amuser à s' boissonner avec un tas d'sarchées fumelles (au respect d' la compaignie) si tant qu'il lui resta pus qu' ses deux yeux pour queurier.

Pour lors, i arriva une terrib' chèreté dans le pays où i ou qu'i restait, et comme i n'avait pus rin pour sa vivature, i s' mi en condition devers un homme qui l'envoya à son bordaige, pour m'ner (au respect d' vous) ses gorins aux champs; le v'là ben équipé!

Et l' pauvr' mâtin s' tournait ben cheti, ben poverteux, et la forc' d' la faim qui l' tenait y f' sait dire : « Si tant seulement on m' donnait à manger d' l'augée aux gorins! « mais on n'y en donnait pas seulement une saint seule miette. Et i s' disait itou : « D'vers cheu nous, comben qu'y a de journaiers qui mangeant tertoux leux pain, et il en reste cor pour les trainiers! Fout-i tout d' même que j' seye animau d' m'en être départi! J' vas aller l' trouver et j'i dirai : Mon P'pa, j'ai péché cont' l' ciel et cont' vous! J' sais trop maladret pour qu'vous m' preniez à c't' heure pour vout' gars, mais si ça vous fait plaisi, j' serai vot' journaier. »

Pour lors, i s' leva et vint d'vers son père. Inn 'était cor ben louin, quant' c'est qu' son père i l' vit, et il en éseut pitié, et y courut à sa redevance pour l' chéri et l'amignonner.

L' gars lui dit : « Mon p'pa, j'ai péché trében cont' l' ciel et cont' vous, j' sais pus digne d'être appelé vout' gars. »

Mée l'père i jupa ses domestiques et leux y dit : « Allez ben vite qu'ri ses z'hardes, mettez y un zannor au douet, et pouillez y ses souliers aux pieds. Allez qu'ri itout l' viau gras et tuez-le; et faites-le fricasser, j' veux qu' tout le monde i mange et prenne son plaisi. Car ça, c'est mon pauv' gars qu'était défunt et le v'là r'vêqui; il était pardu et le v'là r'trouvé. » Et tertous firent une grande fête.

Et attendiment qu'i prenaient leux agréments, l'aut' gars qu'était environ r'fend' à vau les champs, i s'en r'vint d' vers chez lui,

et comme il entendait tout l' brut d' la musique et d'la danse, i d'manda à un charr'tier : « A cause donc qu'i fesant tout c'potin ? — C'ée, dit c' taut', qu' vout' frèze, il y est revenu, et le maît' il ée si ben aise de l' voir ben avéri qu'il a fait tuer l' viau gras. » Mée l' pus vieux i n'en était si tant fâché qu'i voulait s'ment pas entrer. L' maît' i d'vala d' la maison pour v'ni l' qu'ri, mais l' gars y dit : « Mon p'pa, y a trében d' temps que j' me donne du mal pour vous, et que j' fais vout' agrément, sans jamais vous dire seulement pus haut que vot' nom ; et vous m'avez pas tant s'ment donné un biquet pour faire la noce avec mes amis. Et quant' c'est que c' méchant gniâ, qui a mangé tout son butin (au respect d' vous) avec des poësons d' fumelles, i s'en r'vient, vous faites tuer pour lui not' viau gras. » L'père y dit : « Mon gars, t'es toujours a quanté mé ; qu' tu sais pas ben qu' tout c' qu'èe icite c'é à té. Mée fallait ben faire fête et s' réjoui piqu' ton frèze qu'était mô est revêqui, qu'il était pardu et qu'j' l'avons r'trouvé. »

L'ENFANT PRODIGUE

EN LANGAGE VENDOMOIS

Y avait eune foué un laboureux qu'avait deux grands gâs d' sa défunte. L' dargnier des gas, l' cadet, dit comme ça à son pèze: « P'pa, faudrait vouer à m'bouter quouéqu'i douè m' revenir dans nout' bien, qu'i dit. » Et l' mêt' i leuz i fit leux partage. Tros quat' jours après, l' galourin d' gas v'lut vouer du pays. I ramassa le bien qu' n'on i avait donné, et i s' départit dans n'un pays tout fin louin, la voù qu'il eut bétoût coucoussé son inventaire en ribottes et en noces. Et quand il évu liché son héritance, i s' trouva ben mal acamanté; car v'là ti pas qu'il avint une famène ben conséquente dans l'endret où qu'il restait, et que la fringale c'minça à l' pincer. Pour lors, qu'i s'trouva cor ben hureux de s' louer comme vaque à tout cheux n'un borgeoués de c't'endret, qui y dit comme ça d' s'en aller dans n'un p'tit bordage pour êt' son gardeux d'gorins. Il 'tait si alloui qu'il aurait été cor ben aise d' rempli son vent' avec des bogues qu' non baillait aux mossieux, mais parsonne n'i en donnait.

Pour lors, i songea à part li, et s'dit comme ça : « Cobeu que n'y a cheux nous de ch'ti hallots qu'ont toujours un calibier d' pain, pus grous qui n'en peuvent manger, pendiment qu'anuy j' sè icite à keurver de faim. Allons, sus, faû aller trouver l' pèze et j'yi dirai :
« P'pa, j'ai pas évu réson, j'ai fauté conte l' ciel et conteur vous itou;
« j' merit' pus d'ête appelé vout fie, faites de moué comme si j'tai un
« d' vos bargers. » Et s'étant démaré de d'là, i s' départit devers la farme d' son pèze. Il 'tait au bout d'une rot', cor à un bon bout de ch'mind' cheux eux, quand l'pèze l'entraparçut, et, voyant son gas tout depenaillé, ça l'émouva. Il courut à son devant, i s' jitait à son cou, i l'affilousait, et yi faisait mignon.

Et l'gas yi dit : « P'pa, j'ai pas évu réson, j'ai fauté conte l'ciel et conteur vous itout; j' mérit' pus d'ête appelé vout' fie; faites d'moué comme si j'étais un d' vos bargers. »

Pour lors, l'mête i gouala tertous ses mondes, et i leux dit : « Apportez la plus belle biaule que vous trouvèrez dans l'ormoire, et pouillez i tout de suite; allez mon cri dans la liette une bague pour y mett' au doué, des houssiaux à ses pieds et une quamelle sur sa tête. Allez moué prende l' viau qu'est pourri gras, que je gardains pour vendre à la fouère d' la chandeleur, tuez le, pour que j' mangains ben et qne j' faisains bonne chère, à cause que mon gâ, il 'tait mort, il a ressuscité, il 'tait pardu et j' l'avons retrouvé. » Et i c'mincer' à manger.

Mée v'là que le pus vieux des gas, qu'était allé m'ner au fian, r'venait des champs et qu'il entendait rabâter tertous les gens qui buvaint, qui chantaint et qui dansaint; i dit à n'un calvenier : « Quoque n'y a don, qui berdance là louin? — Ça, c'est vout frèze, qui yi répond, qu'est revin, et vout pèze il a gourci l' viau gras, à caus' qu'il 'tait ben ben aise de le r'voué ben résous et en bon acabit. »

Pour lors, v'là mon gas qui se fouti en colère, et i restait huché sur l'fian, amon l' poutil, v' lant pas rentrer cheux eux. L' mêt'qu' avait sortu i yi d'mandait à cause qu'i bourouflait et qu'i v'lait pas rentrer : « Y a un fier couré, qu' l'out' yi fait réponse, que j' sarvons cheux vous; pendiment c' temps-là, j' vous avons ti désobéi in brin, j'avons ti pas toujous fait quoqu' v' m'avez c'mindé? Et vous m'aureriez tant s'ment pas baillé l' quarquelin d'un méchant biquot pour m' divarti in brin avé m' z'amis, ça m'ostine, na! Mée v'là qu' vout aut gas, un galvaudeux, un prop' à rin, un mangeasson qu'a baffré tout c' que vous y avez donné avec des fumelles, qu' vous i avez gourci l' viau gras, qu'i dit, dit i. »

Et l' mêt' i a repond comme ça : « Mon fie, t'as toujours été quant et moué cheux nous, tu sais pas ben qu' tout c' que n'y a icit' c'est pour toué ? Mée fallait ben s' réjoui, car mon ch'ti gâ il 'tait mort, et il a ressuscité; il 'tait pardu, et j' l'avons r'trouvé. »

ANCIEN CONTE

EN LANGAGE VENDOMOIS

Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.

I y avait eune foué un co qui s'en allait aux noces. V'là qu'i rencontre l' chien. Ou qu' tu vas donc comme ça? qui ii dit. — Mée, j' vas à la noce d' nout maît'. — Moué itou, qu'i fait l' co, j'vas m' n'aller à quanté toué. — J' veux ben, que l' chien ii fait response. Un peu plus louin, v'là qu' i font rencont' du bâton, qui leux y dit : Eh, ouqu' v' allez donc comme ça ? — Arrière, j'allons à la noce d' nout maît'. — Quiens, mouè itou, v'lez-vous d' ma compagnie? — Eh, j' v'lons ben. Et les v'là partis, comme compère et compagnon; pour lors, v'là le chien qui dit : Mée quoéque n'y a donc la louin, ça sent un drôle de goût — V'là l'restant d'l'écu, qu'fait le co, c'est le fromage affiné (1)! et où qu' tu vas donc? — Mais, j' vas à la noce d' nout' maît'. — Veux-tu t'en v'ni quanté nous? Je veux ben qui dit, dit i. Iz avaient fait un p'tit bout d' chemin, quand v'là qui trouvont l'aiguille, qui leux dit : Ou qu' vou allez donc si vite? — J'allons à la noce du maît'. — Quiens, mouè itou, v'lez-vous que j'allains d'compagnie.

Pour lors, les v'là partis et i dévalont par un grippé dans n'eune p'tite bouèle, et i zarrivont sur l'bord d'un ru, où y avait pouint d' planche pour l' franchi. Mon co, il s'garmente pas pour si peu, et i s'envole d'l'out couté d'l'iau, laissant les quat' zaut' ben éberlobés. Not' de prendre leux vol comme l' co. — Cré bon sang, il a l'air de s' fout' de nous. — Mouè, qu' dit l' chien, j' sais pas embarassé,

(1) Dans la véritable légende, il s'agit non d'un fromage, mais bien d'un étron. Nous avons cru pouvoir sans inconvénient le remplacer par un fromage, non moins moelleux et odorant.

j' passerai ben à la nage, mais faudrait tâcher voire moyen d' vous passer tertous. Quiens, toué bâton, mets toué à l'iau, j' te pousserai ben. Toué, l' fromage, tu vas t' mett' à caliberda sus l' bâton. — Eh ben, et moué? qu' dit l'aiguille, c'ment j' vas faire? — Aga, qu'i répond le fromage, piqu' toué sus mon dous. Les v'là qui traversont l'iau comme ça et iz arrivont sur l'out' bord, ousque l'co les écoutait en gouaillant.

Iz avaient fait déjà un bon bout de ch'min, quant v'là la brune qu'arrivait et l' temps d'venait ben catéreux et berouassant; y avait encore un fier riban d'queue jusque chez l' maît. I disaint comme ça qu'i pourraient pas arriver assoué d'affilée, et i faisaint des parlements pour savoir quoqu'i f'raint. I v'laint point s'annuiter dans n'un bois ben souteux, par une rote ben calbastreuse, à cause qu'ça serait ben macabre; i n'auraint qu'à rencontrer un tas d'varmeniers, ou ben d'trainiers. Pour lors, v'là l' co qu'était huché sur un abre qui leux dit qui voyait lalouin un p'tit caqueriau, et qui pourraint ben s'abérier dans c' tendret.

L' bâton i va rabâter à l'huis, mais parsonne n'li reponait, à cause que le bounhomme était sortu. Hureusement qu' la porte était pas farmée au couriau, et les v'là entrés dans l'gabariau. L'chien i s'couche en travers l' sué de la maison, et leux dit : Séiez tranquilles, j' sais un bon sentinelle. L' bâton i s'met dans n'un racouin amon l' meur ; l' fromage i s' camit dans les cendres, et l'aiguille a va se piquer sus l'essiau, qu'était pendu à coutè de la bassie au-dessus d' la seille aux bourriers. Mon garou de co va-t-i pas s'hucher sus l' ciel du lit, disant comme ça qu' c'est lui qu'tait l' mieux, et qu' personne viendrait là l' détourber. Pis les v'là qui font tertous leux somme.

Oui, mée l' bounhomme, qu'avait été rigoler in brin dans n'un douchon, v'là qui rentre un p'tit peu en gavignolle, et quand il ouvre sa porte, il est ben étonné d' senti l' chien qui y mordait les mollets. I yi fichait ben des coups d' pied, mais c' tila v'lait pas décaniller. Pour lors, v'là l'bâton qui s'eveille et i s'met à yi ramoner sus l'reintier, à yi débistoquer les coutes. L' bounhomme, qu'était dans n'un derda d' tous les guiab', i va à sa cheminée fourgonner dans la cendre, pour trouver un brin de feu pour allumer son oribus. — Cré bon sang, qu'i dit, quoque n'y a donc? — C'est qu'i mettait les mains dans l'fromage qu'était pourri gras, il avait les douets tout embernés. Pour lors, i va pour s'essuyer les mains : Nom de d'là, qui fait, quoque n'y a cor y? a des piquerons dans mon essiau! C'était i pas

mon aiguille qui y graphignait les mains l' pus fort qu'é pouvait. — Pargué, j' cré ben que j' vas m'coucher sans chandelle ! et i s'allonge sus son chutrin et i ronfle bétout comme un sabot.

Mais v'la ti pas que drés patron minette, mon matigo d' co, i s' met à chanter, et (au respect d' la compagnie) i fait son fien sus l' nez du bounhomme. Ça réveille c' tilà, qui s' leuve, attrappe l'co, et yi tore l' cou pour son dîner, pandiment qu' les quat' z'aut' s' démaraint tout bellement.

SUPPLÉMENT

Abre-Câbre (V. ce mot). Dans certaines localités l'âbre-câbre se nomme aussi âbre Macchabée. (V. *Macabre*.)

Aguibrée (a-ghi-brée), s. f. Accident. — En v'là eune aguibrée, s'écrie-t-on quand on voit de la vaisselle cassée, une table renversée.
Étym. inc.

Arboriste (ar-bo-rist'), s. m. Herboriste, marchand d'herbes médicinales.

Arris (â-rî), s. m. Lieu inculte. (V. *Larris*.)

Avéris (a-vé-ri), adj. Bien portant, robuste, en bon état.
Étym. inc.

Bégu (bè-gu), adj. Enflé. — Il a le ventre bégu. — (V. *Beillu*.)

Bervasser (beur-va-sé), v. n. Boire sans soif d'un cabaret dans l'autre. — J'avons bervassé toute la matinée.

Binaud (bi-nô), adj. Niais, sot. Grand binaud, grand bêta.
Étym. inc.

Biqueter (bik'té), v. n. Faire ses biquets, en parlant de la chèvre.

Boudesse (bou-dès'), s. f. Bouderie. — Tirer à boudesse, bouder sur l'ouvrage. (Perche.)

Bougot (V. ce mot). Pêcher les écrevisses au bougot. On place dans un ruisseau des souches remplies de trous, dans lesquels se fourrent les écrevisses, dont on s'empare en retirant les bougots avec précaution.

Bringelé (brin-g'lé), adj. Rayé, tacheté, en parlant des animaux dont la robe est zébrée de couleurs différentes. Dans la Beauce on dit *bringelé*, et à Vendôme, *bringuelé*.
Étym. inc.

Câbler (kâ-blé), v. n. S'écrouler, s'effondrer. — Un arbre câblé par le vent. (V. *Chabler*.)

Anc. fr. Caabler, même sens.

Dans une délibération du conseil de ville de Vendôme, de 1722, il est question d'un pont de bois prêt à câbler et à refaire.

Certain (ser-tin), adj. Favorable, salutaire. — Le mariage ne lui est pas certain. — Le régiment est certain à ce gas.

Chiens de bois. Le premier dimanche de carême, pendant qu'on dansait à la lueur des brandons, on faisait jouer les *chiens de bois*. « On appelle ainsi le bruit strident que l'on obtient par le frottement d'une lame de fer sur le bord d'un tonneau vide défoncé ; cri strident, d'un effet bizarre quand plusieurs personnes le multiplient, et qui, entendu au loin, imite les aboiements d'une grosse meute. » (NEILZ, *La condita de Naveil*.)

Chrême (krêm'), s. m., fig. On dit d'une personne ou d'une chose excellente : c'est du bon, du vieux chrême.

Chrémeau (kré-mo), s. m. Petit bonnet ou calotte, que l'on mettait sur la tête de l'enfant après le baptême lorsqu'il avait reçu l'onction du saint-chrême. L'enfant devait porter le chrémeau pendant neuf jours. Cette calotte était en toile de fil, et lors de l'invasion du coton, on mettait toujours un chrémeau en fil, sous le bonnet en coton, dont le contact était réputé malsain à la tête.

Corporé (kor-po-ré), adj. Corpulent. — Un gas ben corporé.

Crier (keu-rié), v. n. Ce mot, notamment dans le Perche, signifie non pousser des cris, mais spécialement pleurer, verser des larmes. — Queq'vous avez à keurier ? — J'ai perdu ma femme, ou ma pauvre argent ! — I n'i reste qu'ses yeux pour keurier.

Débauché (dé-bô-ché), adj. On dit que le temps est débauché, est à la débauche, lorsqu'il se met à la pluie. — J'me depêche de rentrer mes foins, l'temps va s'débaucher.

Déhuchée (dé-hu-chée), s. f. La sortie du lit, de la maison. — Prendre quelqu'un à la déhuchée, au saut du lit. — Ces bougueur' de charr'tiers ont toujours faim, i mangent drès la déhuchée du lit.

Étym. de Hucher, être perché.

Dessoucher (dé-sou-ché), v. a. Enlever les souches, défricher un bois.

Dont, pronom. Ce mot s'emploie comme abréviation de périphrases, telles que : par suite de quoi, tellement que, époque à partir de laquelle, etc.

1791. Froid, au 12 juin, qui dura jusqu'au 19, dont avait gelé blanc le 13.
1758. De la neige..... un pied et demi de haut, dont il en mouru plusieurs dans la neige.
1796. Du froid et de la pluie, dont les raisins faisaient très mal.
1798. L'hiver humide jusqu'au 6 janvier, dont il gela 4 ou 5 jours.
(*Journal du vigneron* LATTRON.)

Duit (dui), s. m. Source à laquelle on lave. || Nom de famille assez répandu dans le Perche.
Lat. *Ductus*, conduit.
A Orléans, on appelle le duit une chaussée établie dans le milieu de la Loire pour rejeter les eaux dans le chenal navigable.

Ecohine (é-ko-in'), s. f. Prononciation de Egohine.

Entourner (an-tour-né), v. a. Entourer. — Un jardin entouré de charniers.
Dans l'ancien français on ajoutait volontiers l'*n*, comme dans tournelle au lieu de tourelle.

Ecuisser (é-kui-sè), v. n. Arracher les souches d'arbres, les briser à coups de cognée.

Esclot (es-klô), s. m. Sabot.
Anc. fr. Esclos, esclot ; langue d'oc : *esclo.*
Bas-lat. *Esclava*, sabot, chaussure de bois.

Furieux (feu-rieû), adj. Fort, bien portant, corpulent, bien développé, en parlant des personnes. — Une fumelle ben feurieuse. || Capiteux, en parlant du vin.

1556... Les vins étaient si bons et si furieux qu'on n'en osoit boire.
(*Mém. du chan.* GARRAULT.)

Gourfouler (V. ce mot). On dit se gourfouler la main, se donner un effort, une foulure.

Hérie (hé-rie), l'*h* est aspirée, s. f. Héritage, seigneurie, domaine.
Du lat. *Herus*. Maître, seigneur.

Méga (mé-ga), s. f. Nom d'un *poquet*, (v. ce mot) au jeu de cannettes.

Étym. inc.

Paire d'eau, loc. Grande quantité d'eau. — Il faudrait bien *deux paires* d'eau pour lui laver les mains. — A remarquer le pléonasme « deux paires ».

Revêqui (r'vêe-ki), adj. Ressuscité, part. passé de revivre.

Sarché (sar-ché), adj. Sacré. — Oh ! la sarchée fumelle ! (Perche.)

Ticocher (ti-ko-ché), v. n. Taquiner, onomatopée.

Orléans. — Imp. Georges Jacob.

ERRATA

Page 2,	ligne 16,	au lieu de :	fréquentée, lisez : fréquente.
— 3,	— 12,	—	*Lamellam,* lisez : *Lamella.*
— 15,	— 25,	—	Ahhui (a-hui), lisez : Anhui (a-nui).
— 20,	— 30,	—	antérise, lisez : ansérine.
— 22,	— 14,	—	Lattron, lisez : Garrault.
— 22,	— 41,	—	(a-si-ye), lisez : (a-si-ze).
— 24,	— 21,	—	Lattron, lisez : Garrault.
— 25,	— 27,	—	*Avenam*, lisez : *Avena.*
— 60,	— 38,	—	qu, lisez : que.
— 33,	— 7,	—	*Badonus*, lisez : *Bardonus.*
— 33,	— 9,	—	Bassigoudaine (ba-si-gou-dèn'), lisez : Bassigondaine (bas-si-gon-dèn').
— 40,	— 3,	—	beurdasée, lisez : beurdassée.
— 43,	— 10,	—	*bessilamentam*, lisez : *bessilamentum.*
— 47,	— 32,	—	(blét), lisez : (blée).
— 68,	— 18,	—	*caudam*, lisez : *cauda.*
— 76,	— 20,	—	*cimicem*, lisez : *cimicis.*
— 85,	— 13,	—	*Coryletum.* lisez : *Coryletus.*
— 87,	— 38,	—	*culturam,* lisez : *cultura.*
— 127,	— 27,	—	*fiscellam,* lisez : *fiscella.*
— 129,	— 9,	—	Ferraudier (fé-rau-dié), lisez : Ferrandier.
— 135,	— 13,	—	*Furgonem*, lisez : *Furgonus.*
— 135,	— 21,	—	plu, lisez : plus.
— 151,	— 12,	—	*gulam*, lisez : *gula.*
— 202,	— 34,	—	saule ou de mars, lisez : saule de mars.

Page 207, ligne 38, au lieu de : ever, lisez : lever.
— 217, — 23, — *penucedanifolia*, lisez : *pencedanifolia*.
— 230, — 9, — des *pagus*, lisez : du *pagus*.
— 231, — 31, — auz, lisez : aux.
— 235, — 32, — Pel rie, lisez : Pèlerie.
— 238 — 22, — *Glechom*, lisez : *Glechoma*.
— 244, — 9, rétablir ainsi la phrase : Une personne gravement atteinte, entre la vie et la mort, plaide contre la mort.
— 250, — 36, au lieu de : nille, lisez : Lille.
— 272, — 12, — Champré, lisez : Chompré.
— 273, — 33, — eu, lisez : en.
— 316, — 2, — ervant, lisez : servant.
— 335, — 1, — paquet. Un jeu, lisez : poquet, au jeu.

TABLE DES MATIÈRES

IMP. GEORGES JACOB. — ORLÉANS.

LE ROMAN DE LA ROSE

PAR

GUILLAUME DE LORRIS & JEHAN DE MEUNG

Édition accompagnée d'une traduction en vers, précédée d'une introduction, notices historiques et critiques, suivie de notes et d'un Glossaire par J. Croissandeau.

5 volumes in-16, papier vergé (*tiré à 500 exemplaires numérotés*), cartonné, **60** fr.

Imp. Georges Jacob, — Orléans.